

Sommaire

Introduction générale	1
Chapitre I : Considérations générales sur le phénomène de la pauvreté	
Introduction	16
Section 1 : Définition de la pauvreté.....	17
Section 2 : L'émergence des trois écoles sur la définition de la pauvreté	22
Section 3 : Différents types de pauvreté.....	28
Section 4 : Les lignes de la pauvreté.....	32
Section 5 : Pauvreté et inégalité.....	38
Section 6 : vulnérabilité et pauvreté.....	44
Section 7 : La pauvreté : d'un concept à un processus.....	47
Conclusion	62
Chapitre II : Mesure et état des lieux de la pauvreté	
Introduction	64
Section 1 : Les indices de pauvreté.....	65
Section 2 : Les indices d'inégalité.....	77
Section 3 : Le bien-être comme continuum : l'apport de la logique floue.....	82
Section 4 : La pauvreté dans les pays en développement.....	84
Section 5 : les stratégies internationales de lutte contre la pauvreté.....	90
Section 6 : Caractéristiques et évolution de la pauvreté en Algérie	104
Section 7 : Stratégie nationale et politiques de lutte contre la pauvreté en Algérie.....	109
Conclusion	127
Chapitre III : Les grands courants de pensées se rapportant à la microfinance	
Introduction	129
Section 1 : Les origines de la microfinance	130

<u>Section 2</u> : Une explication de l'émergence de la microfinance Par le marché à travers la théorie financière.....	136
<u>Section 3</u> : Le contexte de la microfinance	145
<u>Section 4</u> : La nature de la microfinance : entre médiatisation et critique. ...	151
<u>Section 5</u> : Le paradigme de l'Empowerment.....	156
<u>Section 6</u> : définition de l'exclusion financière.....	159
<u>Section 7</u> : La microfinance entre logique de marché et logique de solidarité : L'émergence de deux écoles de pensée.....	161
<u>Section 8</u> : Articulation entre les activités bancaires et microfinancières : une Nouvelle sphère d'intermédiation.....	176
<u>Section 9</u> : Inclusion financière et responsabilité sociale	179
Conclusion	184
 Chapitre IV : La question de la microfinance entre opportunités et contraintes	
Introduction	186
<u>Section 1</u> : Etat de l'art en matière d'évaluation de l'impact et de l'effet de la de la microfinance sur la réduction de la pauvreté.....	187
<u>Section 2</u> : Revue sur les études d'évaluation d'impact de la microfinance sur la pauvreté.....	197
<u>Section 3</u> : Etat de la microfinance dans le monde.....	202
<u>Section 4</u> : le prêt de groupe : L'exemple du Self Help Group.....	208
<u>Section 5</u> : Le contexte d'évolution de la micro-finance en Algérie	211
<u>Section 6</u> : Approche descriptive des différents dispositifs d'insertion économique en Algérie.....	218
Conclusion	228

**Chapitre V : Essai d'évaluation d'impact du microcrédit sur le niveau de pauvreté
à partir le l'Agence Nationale de gestion du Microcrédit (ANGEM) de
Tlemcen**

Introduction	230
<u>Section 1</u> : Description du dispositif ANGEM.....	231
<u>Section 2</u> : Les sources de données, contexte de l'étude et méthodologie d'enquête	233
<u>Section 3</u> : Structure du questionnaire.....	236
<u>Section 4</u> : Analyse descriptive	239
<u>Section 5</u> : Méthode d'analyse et spécification des variables retenues.....	259
Conclusion	269
Conclusion générale	270
Bibliographie	274
Annexes	302
Liste des sigles	312
Liste des tableaux et figures	313
Tables des matières	316

Dédicaces

Je dédie ce travail à mon defunt père, ma mère, ma femme et mes enfants.
Je dédie ce travail également à tous ceux qui m'ont poussé à grimper l'arbre pour déguster les fruits, au lieu de rester en bas et d'attendre la chute de ces fruits.

Introduction générale

Le premier des Objectifs du Millénaire pour le développement¹ fixés par les Nations Unies en septembre 2000 et de réduire de moitié la population vivant dans l'extrême pauvreté d'ici 2015. Ainsi, le souci de relever d'urgence le défi que pose l'amélioration du bien-être des habitants les plus démunis de la planète a été et demeure l'intérêt majeur des organismes internationaux, notamment la Banque mondiale, qui a profondément orienté la recherche sur la pauvreté vers les questions relatives à sa mesure, de façon à guider les politiques de réduction et à juger de leur efficacité. D'abord appréhendée de façon monétaire, la pauvreté, est progressivement conceptualisée comme un phénomène multidimensionnel.

Cet intérêt a été la résultante de plusieurs facteurs déterminant quand à l'ampleur qu'a prise la pauvreté dans diverses localités du monde. En fait les politiques économiques mises en œuvre à la fin des années 50, et poursuivies au cours des années 60 et 70, ne faisaient pas de la réduction de la pauvreté leur objectif prioritaire, puisque les institutions internationales (FMI, Banque Mondiale, bailleurs de fonds) et pays en développement se sont attelés à élaborer des programmes de lutte contre la pauvreté basés sur des mesures macroéconomiques. Toutes ces politiques cherchaient plutôt à stimuler la croissance pour améliorer le niveau de vie des individus, la pauvreté devait se réduire mécaniquement par le jeu d'une distribution naturelle.

Jusqu'au milieu des années 70, dans les PED, les efforts déployés en faveur d'un développement multidimensionnel manquaient dorés et déjà de ciblage des couches de populations défavorisées.

¹ Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) sont des objectifs mesurables et quantifiables. Ils facilitent le suivi des progrès accomplis et permettent de mieux orienter les initiatives des autorités de chaque pays en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. Les OMD comportent : huit d'objectifs, dix-huit cibles et quarante-huit indicateurs. Ainsi, Chaque Etat est tenu de faire un rapport périodique tous les deux ou trois ans pour permettre de mesurer le progrès dans la mise en œuvre des OMD au niveau national et international.

Au cours de la même période, on présentait déjà que la forte croissance économique enregistrée dans plusieurs pays en développement n'avait pas entraîné une réduction significative de la pauvreté, mais a engendré des situations d'inégalités de revenus difficilement justifiables.

Toutefois, la question des inégalités a perduré au sein de ces pays malgré que la hausse moyenne des revenus à eu lieu avec des degrés différents, mais n'a pas profité à tous les groupes sociaux, dont certains ont sombré dans la pauvreté.

Ceci s'est traduit par le fait que le bien être devient une conséquence automatique de la croissance économique par le mécanisme du principe de base de la théorie néo-classique le « trickle down effect » de la croissance et de la répartition, [Harrod \(1939\)](#), [Rosenstein \(1943\)](#), [Domard \(1947\)](#), [Singer \(1952\)](#), [Nurske \(1953\)](#), [Lewis \(1954\)](#), [Solow \(1956\)](#) et [Hirschman \(1958\)](#). Quelques temps plus tard, ce schéma s'est vu contesté, étant donné qu'une partie importante des populations des PED, qui n'étaient pas spécifiquement visé, ne disposaient que d'un accès limité aux ressources offertes et aux opportunités de production.

Dans ce sens, La position développementariste traditionnelle selon laquelle la croissance² est une condition nécessaire au développement mais non suffisante, a fait que [Perroux \(1961\)](#), considère que la croissance du PNB ne signifie nullement le développement et que les changements structurels indispensables doivent se traduire par des améliorations des conditions d'existence des populations.

La fin des années 70 a vu émergé l'approche dite des besoins de base essentiels (dont dérivent les modalités de la mesure de la pauvreté) de la Banque mondiale³, qui conférait à l'état la tâche de redistribuer largement les ressources disponibles au profit des couches de la population les plus faibles dans le but de satisfaire leurs besoins vitaux. En fait, cette action n'a pu refléter les réalités politiques et

² Selon [Dollar et Kraay \(2001\)](#) : Sous l'hypothèse d'une distribution des revenus, estimée constante au sein de chaque pays, la croissance est un facteur essentiel de réduction de la pauvreté. On reproche à ces auteurs, que l'ouverture financière peut déformer la distribution des revenus et de ce fait affecter les catégories pauvres.

³ Le principe de base consiste à fixer un seuil de pauvreté : la pauvreté absolue est définie comme la dépense pour un minimum de biens alimentaires assurant la reproduction physiologique, plus un nombre conventionnel d'autres dépenses déterminées à partir des budgets familiaux les plus modestes. La pauvreté relative se calcule à partir de la répartition du revenu d'une population donnée, le seuil est défini par un quantile déterminé. (voir chapitre I, section 3 et 4).

économiques des pays en développement surtout avec la naissance des chocs financiers et économiques survenus au début des années 80, et qui ont bouleversé les situations financières de ces pays ainsi que leurs solvabilités.

Dans la deuxième moitié de la décennie 80, la priorité fut donnée au rétablissement des équilibres macroéconomiques par l'application des programmes d'ajustement structurels caractérisés par des financements échelonnés est échangés contre des programmes de réformes politiques et économiques qui ont ainsi limité l'intervention de l'état et ses subventions à la consommation et à la production. Les difficultés sociales engendrées par ces programmes d'ajustement structurels se sont apparues une décennie après leur application dans nombre de pays du monde.

Ainsi, Un mouvement composé d'acteurs divers (ONG, bailleurs de fonds...) a vu dans le microcrédit et plus largement dans la microfinance un moyen efficace d'éradication de la pauvreté, en invoquant que les bienfaits d'une approche *bottom-up* ciblée sur l'individu favorise une amélioration du capital social. C'est à travers cette approche que les politiques de développement des années 80 se sont orientés vers ces nouveaux mécanismes de financement, notamment après le constat des effets négatifs des plans d'ajustement structurels imposés par le FMI.

La microfinance, cette politique de financement répandue partout dans le monde est inspirée de plusieurs aspects de la vie socioéconomique des pays en développement, notamment les pays où la pauvreté touchait un nombre important de leurs population, et on peut citer les conditions qui ont poussé cette pratique à émerger ; l'existence des pratiques financières informelles, l'exclusion financière et sociales des démunies, l'émergence de nouveaux concepts de développement, principalement axés sur les conditions de vie décente et la place privilégiée de la microentreprise.

Ces quatre points énumérés précédemment expriment en réalité la complémentarité entre le développement, l'entrepreneuriat qui converge actuellement vers le processus de mondialisation.

L'intérêt porté par les chercheurs et réseaux divers a fait que la littérature théorique sur le lien entre la microfinance et la pauvreté s'est enrichie pour les deux dernières décennies. L'avènement de la microfinance, cette pratique d'intermédiation financière qui a été largement expliquée par la défaillance du secteur bancaire dans le

financement des catégories pauvres ([Coquart, 2002](#) ; [Hugon, 1996](#) ; [Morduch, 2002](#)) et assurée par les ONG⁴, mutuelles et quelques banques commerciales dans la plupart des pays en développement, à pris à l'ère de cette 3^{ème} vague de mondialisation de nouvelles échelles.

Dans ce sens, et pour revenir un peu plus tôt, les initiatives d'élargissement de l'accès au crédit ont commencé dans les années 1960 sur la base de l'approche économique selon laquelle l'accès au capital permet aux exclus de participer à la création de richesse.

Cette tâche fut confiée aux banques publiques ou banques de développement et les projets de développement. Le crédit octroyé était essentiellement le crédit agricole. Les limites de cette approche se sont révélées au fil des années 1970-1980 avec la faillite de plusieurs banques de développement due dans la plupart des cas aux impayés.

Au cours des années 70, et suite à la vague de libéralisation financière et des plans d'ajustements structurels, l'émergence de la microfinance a fait apparition également comme un élément de lutte contre la situation présumée de 'répression financière'. Plus précisément, ce développement de la microfinance considérée comme une industrie ([Robinson, 2001](#)) s'est fait dans un contexte de libéralisation des marchés et se résume au sein des principaux fondements théoriques des travaux de [Mc Kinon](#) et [Shaw \(1973\)](#).

En fait, cette libéralisation a poussé plusieurs banques centrales à adopter des réformes drastiques de leurs systèmes financiers, ce qui a rendu les banques à être plus prudentes et plus sélectives dans l'octroi des crédits.

Cependant, l'argument avancé par Les banques traditionnelles, et que prêter aux pauvres est trop coûteux (en raison de la nature trop faible de leurs transactions) et trop risqué (en raison de leur incapacité d'offrir des garanties et de leur environnement potentiellement instable) pour être rentable.

⁴ Le terme d'ONG est pour la première fois officiellement utilisé en 1946 avec son inclusion dans l'article 71 de la Charte des Nations Unies. En règle générale, une ONG se définit comme une organisation d'intérêt public qui ne relève ni de l'Etat ni d'une institution internationale. Elle réunit trois caractéristiques principales : L'absence de but lucratif - l'appartenance au droit privé et à la sphère privée- le caractère international de ses objectifs

A travers ce paysage financier, le microcrédit a ainsi acquis une reconnaissance internationale illustrée par la désignation du « pionnier » du microcrédit, [Muhammad Yunus](#), prix Nobel de la paix pour avoir créé la Grameen Bank au Bangladesh.

Partant de ce constat, Le rôle de la microfinance s'est accéléré depuis 1989, quand la Banque mondiale lui a consacré une attention particulière à travers un rapport annuel (Banque mondiale, 1989). Ainsi, en 1997 le sommet mondial sur le microcrédit a consacré la microfinance comme une approche fonctionnelle du financement du développement notamment la réduction de la pauvreté, suivi en 2004 lors du X^e sommet de la Francophonie à Ouagadougou, d'un engagement de chefs d'état de certains pays du Sud de soutenir les institutions de microfinance (IMF) et de faciliter leur intervention dans les circuits financiers classiques.

L'année 2005, déclarée aussi année mondiale du microcrédit par l'Organisation des Nations Unies (ONU) ainsi que les objectifs fixés à Halifax en 2006 à savoir l'octroi de crédit aux 175 millions de familles les plus pauvres du monde et l'assurance que ces familles peuvent dépasser le seuil de 1 dollar/ jour/ personne ajusté en PPA⁵, ces deux événements viennent encore une fois renforcer l'argument du rapport d'effet de l'octroi des services financiers aux pauvres.

C'est en raison de cet effet que les économistes et les politiciens ont tenté d'examiner à la fois en théorie et en pratique l'impact de la microfinance sur les politiques socio-économiques des pays en développement notamment la réduction de la pauvreté et la vulnérabilité à travers plusieurs études ([Hulme et Mosley 1996](#), [Wright 2000](#), [Mosley 2001](#), [Coleman 2002](#), [Morduch et Haley 2002](#), [Khandler 2003](#)) menées travers des pays d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique tel que (le Bangladesh, L'inde, la Bolivie et le Kenya). Ces études se sont concentrés à la fin des années 90 pour ainsi enrichir une littérature sur la microfinance qui s'est caractérisée par différentes tendances à nos jours.

⁵ D'après les nouvelles estimations de la banque mondiale, voir l'article de Martin Ravallion et Shaohua chen, 2008, le nouveau seuil de pauvreté (extrême) international à été ramené à 1,25 \$.



Cette évaluation de l'impact a pour but de collecter de l'information sur les bénéficiaires suffisamment crédibles aux programmes pour prendre les bonnes décisions, utiles aux organismes donateurs et investisseurs internationaux.

Mais ceci n'a pas laissé de côté que l'impact du microcrédit sur l'atténuation de la pauvreté est jugé controversée par certains auteurs. Cependant Plusieurs études ont révélé que le programme de microcrédit a un impact positif sur l'éradication de la pauvreté (Hossain, 1988; Khandker, 1998; Wahid, 1993; Yaron, 1994), en revanche, d'autres études par exemple celles de Morduch (2000), Weiss et Montgomery (2005), signalent un impact négatif. D'autres critiques fondamentales se font entendre petit à petit : Hedwige Peemanspoullet va jusqu'à parler de « micro-endettement » plutôt que de microcrédit.

Selon Esther Duflo (2009), Le manque d'information, les limites de la rationalité, les pressions sociales peuvent conduire certains clients à tomber dans le surendettement et l'impact est alors négatif.

Nombre d'experts contemporains en microfinance dans les Pays du Sud s'interrogent ainsi : « la micro-finance aide-t-elle des pauvres réellement les plus pauvres? » M.Labie (1999,).

Actuellement, Il est reconnu que le secteur de la microfinance, mis à part les avantages liés à sa proximité et à sa décentralisation, est un potentiel considérable dans le développement financier. Ce dernier, pour appuyer les fondements théoriques de notre présente thèse, est considéré comme un « système financier qui se développe lorsqu'il se réunissent plusieurs paramètres qui le déterminent à savoir : (a) une accumulation effective des actifs financiers, (b) une diversification de ces actifs financiers qui sont dus essentiellement à une augmentation de la gamme offerte des instruments financiers et à la multiplicité des institutions financières qui opèrent dans le domaine financier, (c) le recours élargi à la concurrence dans la sphère financière, et finalement (d) la diversité des opportunités offertes pour l'accès de la population , notamment pauvres , aux services financier, ce qui fait que ce dernier point constitue à notre sens le fondement de la logique de la microfinance.

Par ailleurs, des auteurs soutiennent en effet qu'il faille offrir les services de microfinance aux conditions de marché ⁶ alors que d'autres auteurs soulignent que cela pourrait constituer une dérive par rapport à la mission de départ des IMF^s qui consiste à offrir les services financiers aux pauvres (Christen, 2000).

Nous essaierons au cours de cette thèse d'éclaircir le lien entre le développement financier et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement, et spécifiquement pour l'Algérie, bien que cette relation dans la littérature occupe une place moins importante, vu que l'opinion courante estime que les banques sont beaucoup plus restrictives aux attentes des pauvres mais n'empêche que les études d'impact de la microfinance sur les pauvres ont fait l'objet de beaucoup de travaux cités précédemment.

C'est ainsi notre problématique de recherche de la présente thématique s'oriente essentiellement sur l'étude l'efficacité des dispositifs étatiques de microcrédits.

Problématique

L'Algérie a adopté le micro-crédit à partir de l'année 1999, comme instrument de lutte contre la pauvreté par le biais de l'agence du développement social (ADS). Par ailleurs, cinq années après, une autre structure d'octroi de microcrédits à savoir l'agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), après le constat d'échec de l'ADS qui n'a pas pu mettre en place un dispositif efficace ce qui s'est traduit par un taux de remboursement faible. A cette agence de récente création, 2004, il faut adjoindre l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) pour compléter le paysage public des structures destinées à l'insertion économique des populations n'ayant pas accès aux services bancaires. Tous ces dispositifs montrent que la lutte contre le chômage avec un degré moins la pauvreté restent pour l'Etat ses domaines réservés.

Donc la question centrale de cette problématique réside dans les questionnements suivants :

-Es ce que la microfinance et implicitement le microcrédit contribue efficacement à la réduction de la pauvreté en Algérie et atteint-elle les plus pauvres à travers les

⁶ Le débat entre le courant institutionnaliste et welfariste sera examiné en section 7 du chapitre 3

dispositifs d'insertion économique, autrement dit, quels sont les véritables obstacles pour l'accès de cette catégorie aux microcrédits?.

-Y a-t-il un véritable ciblage des pauvres qui permet aux structures d'octroi de microcrédit de privilégier cette catégorie de population ?

-Quelles sont les insuffisances des dispositifs de microcrédit des pouvoirs publics qui nous permettent de prétendre à l'implication de la société civile à savoir les associations pour l'octroi du microcrédit ?

-Peut-on réellement prétendre à l'élargissement de la microfinance au sens large du terme dans le futur proche, à savoir la transformation de ces associations en véritables institutions de microfinance ?

-L'Algérie, qui possède des recettes pétrolières très considérables et qui multiplie les dispositifs d'octroi de microcrédit à des fins d'insertion économiques et sociales, peut elle garantir la pérennisation de ces programmes en vertu des retombées futures d'éventuelles crises financières mondiale et notamment la non certitude des prix des hydrocarbures dont leur chute brutale représente pour l'Algérie la véritable crise à défier.

Hypothèses

Pour répondre à ces questionnements posés précédemment, nous avons jugé utile démettre les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1- L'accès aux microcrédits augmentent l'efficacité socio-économique, améliorent les conditions de vie des ménages en générant plus de revenu ce qui permet globalement de réduire la pauvreté de ces ménages urbains et ruraux.

Hypothèse 2- les bénéficiaires du microcrédit ne constituent pas totalement les couches pauvres et très pauvres et ne sont pas forcément ceux qui ont besoins de microcrédits à travers le dispositif ANGEM.

Nous essayerons de vérifier ces deux hypothèses en conclusion finale, à travers les résultats qui seront dégagées de l'étude empirique que nous optons pour ce sujet.

Il faut noter que nous avons posé ces deux hypothèses, premièrement parce qu'elles répondent en partie aux spécificités du fondement théorique, et deuxièmement, parce que ces hypothèses nous aiderons mieux à déterminer pour le cas

empirique, d'évaluer l'impact du microcrédit et de tirer la réalité du fonctionnement de ce mécanisme et son assimilation par la population cible.

Structure de la thèse

La présente thèse est structurée de la façon suivante:

D'abord, dans un premier chapitre, composé de sept sections, nous présenterons une revue de littérature théorique sur le phénomène de la pauvreté, notamment les différentes écoles qui ont contribué à la définition de la pauvreté et sa relation avec la vulnérabilité et l'inégalité et l'exclusion sociale. Ce passage de littérature nous permet de mieux connaître ce phénomène à partir de sa définition par divers auteurs et celle de la banque mondiale. En fait, l'évolution de la compréhension de la pauvreté en tant que processus a permis aux donateurs et décideurs et réseaux de d'aide internationaux de mieux comprendre les spécificités et les multiples dimensions issues de la réalité vécue par les individus à travers le monde entier.

Ensuite, dans un deuxième chapitre, pour un premier volet, est traité la question de la mesure de la pauvreté et les différents indicateurs utilisés par les théoriciens dans les trois premières sections. De toute évidence, la quantification de la pauvreté dans un but de mise en œuvre de politiques adéquates de lutte contre ce phénomène, nécessite connaître les indicateurs de mesure. Le deuxième volet, concerne un état des lieux de la pauvreté dans le monde et pays en développement, les stratégies internationales de lutte contre la pauvreté élaborées par les institutions de Bretton woods et la nouvelle vision de la Banque mondiale concernant les seuils de pauvreté. Ce chapitre intègre également un état des lieux de la pauvreté en Algérie avec une indication de la conférence nationale de lutte contre la pauvreté et ses orientations. La mise en œuvre des pouvoirs publics de politiques de lutte contre la pauvreté a été abordée dans la 7^{ème} section, où nous avons énuméré les actions de solidarité nationale en faveur de la réduction de la pauvreté et la prise en charge des couches défavorisées ainsi les différents dispositifs de soutien à la création de la microentreprises, et le développement des activités génératrices de revenus à travers le microcrédit.

Le troisième chapitre sera consacré à la prise en compte de la microfinance comme partie intégrante de la finance globale dans les PED, à travers les grands courants de pensées se rapportant à cette thématique. Dans une première section, une revue de littérature sur l'origine et l'évolution du concept s'avèrent nécessaire sous ses différentes pratiques qui différencient les sociétés. Dans la section 2, il nous paraît essentiel d'expliquer brièvement le concept de la microfinance et son émergence par son intérêt pour les économies des pays en développement, à travers la théorie financière. Dans la section 3, nous aborderons les réflexions et définitions de chercheurs, organismes et réseaux internationaux sur la définition de la microfinance.

Pour aborder la section 4, on peut affirmer que dans les pays en développement, ce sont les ONG qui ont contribué à l'émergence du concept de la microfinance, pour la raison qu'il s'agissait de combler un vide laissé à la fois par les banques privées, pour lesquelles les pauvres représentaient un marché à la fois peu intéressant et en même temps trop coûteux, et par les banques de développement (démantelées dans le cadre d'une politique de réduction des dépenses publiques). Ainsi, cette section énumère les différents mécanismes de financement du secteur de la microfinance suivi d'une approche critique du microcrédit. Il est tout à fait certain que le mauvais ciblage et la mauvaise utilisation de du microcrédit peuvent affecter les résultats espérés, notamment dans le domaine de la lutte contre la pauvreté.

Les capacités des individus à transformer leurs ressources en fonctionnement sont abordées sous le terme d'empowerment en section 5, intégré par la Banque mondiale comme processus d'autonomisation, partant du changement individuel à la mobilisation collective. En fait, et à partir des quatre premières sections de ce chapitre, et dans un cadre de financiarisation, l'exclusion financière apparaît comme une résultante des divers phénomènes qui empêchent l'individu d'accéder aux services financiers notamment le microcrédit. La section 6 est consacrée à sa définition.

Dans la section 7, et à l'origine de cette pratique d'intermédiation financière, l'accent a été mis surtout sur l'impact social et économique pour les clients le plus souvent les bénéficiaires, sans se soucier des préoccupations qui s'orientent vers la pérennité institutionnelle, mais 25 ans après la mise en œuvre de la microfinance, de nouvelles

voies ont surgies sur les orientations de cette dernière, notamment celle d'une approche commerciale sur un marché concurrentiel. Donc, L'opposition classique entre l'approche welfariste et l'approche institutionnaliste est au cœur de toute la problématique suivante ; Comment peut-on expliquer sur un point de vue complémentaire la logique de marché c'est-à-dire la question de viabilité financière des IMFs, et la logique sociale c'est-à-dire la portée sociale des financements octroyés ?. Enfin, la section 8, décrit l'articulation entre les activités bancaires et microfinancières et l'intérêt porté par certaines banques pour le secteur de la microfinance.

Pour le quatrième chapitre, la question de la microfinance est traitée sous divers angles. Les différentes méthodes d'évaluation d'impact se concentrent principalement sur les interrogations ayant trait à la meilleure façon de faire évoluer les programmes de microfinance, notamment de la part des bailleurs de fonds. A ce titre, la section 1 traite les fondements théoriques des objectifs d'évaluation d'impact. La deuxième section, passe en revue les études d'évaluation d'impact de la microfinance sur la pauvreté. Ces études se sont concentrées essentiellement dans les pays où la microfinance a pris un essor considérable tel que le Bangladesh, l'Inde, le Pakistan, l'Indonésie, le Malawi et même quelques pays arabes. Pour une troisième section, d'un côté, un état des lieux de la microfinance dans le monde en particulier dans les PED, nous permet selon l'Etat de la Campagne du Sommet du Microcredit en 2005, d'appréhender la répartition régionale des programmes et des clients de la microfinance. D'un autre côté, un état des lieux de la microfinance dans les pays arabes mérite d'être évoqué pour montrer la place de l'Algérie vis-à-vis de ces pays notamment la participation de la femme dans ce genre de service financier. Dans la section 4, est montrée l'une des innovations et spécificité apporté par la microfinance est le self help group (SHG), comme un exemple d'une approche collective à responsabilité conjointe. Ce modèle de microfinance a été conçu pour contrecarrer le problème de sélection adverses et aléa moral. Les sections 5 et 6 décrivent l'évolution de la microfinance en Algérie à travers la description du système bancaire, du réseau postal, les opérations d'ONG

tel que Touiza, les systèmes financiers mutualistes, et une description des différents dispositifs d'insertion économique mis en place par les pouvoirs publics.

Enfin, le cinquième chapitre qui fait l'objet de notre étude empirique, est consacré à déterminer l'orientation de la problématique et la thématique du sujet de notre thèse. Composé à partir d'un échantillon de 429 bénéficiaires représentant la population de Tlemcen, l'enquête tente d'évaluer l'impact du microcrédit sur le niveau de pauvreté à partir de l'Agence Nationale de gestion du Microcrédit (ANGEM).

Objectif de la thèse

L'intérêt porté à cette thématique se situe au coeur du débat sur les apports de la microfinance et de son utilité dans le processus de développement des PED, et dans une perspective de concrétisation pour l'Algérie.

Donc, l'objectif de cette thèse entend évaluer la littérature existante de l'impact de la microfinance sur la pauvreté, un défi considérable compte tenu des problèmes et de la controverse autour de l'évaluation de l'impact dans ce contexte.

Par ailleurs, n'oublions pas, pour une première justification que l'effet favorable du développement du secteur financier sur la réduction de la pauvreté aura tendance à se développer d'autant plus que dans plusieurs pays en développement, les banques commerciales commencent à s'intéresser au secteur de la microfinance.

Une autre justification de l'intérêt de notre sujet est que de nos jours on parle beaucoup de réduction de la pauvreté dans le monde, notamment les pays en développement et les moyens à mettre en place pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) qui restent des défis majeurs à lever pour assurer le bien être des individus longtemps espéré.

En somme, en premier lieu, l'objectif principal de cette thèse propose une synthèse d'une étude empirique de l'impact de la microfinance en Algérie sur la lutte contre la pauvreté, qui répond aux questions suivantes :

Es ce que la microfinance contribue efficacement à la réduction de la pauvreté en Algérie et atteint-elle les plus pauvres?

En deuxième lieu, en abordant la microfinance à travers les expériences qui se sont développés dans les pays en développement pour dire du sud ,comportent des

leçons qui peuvent être utiles pour définir un cadrage approprié du système de la microfinance pour le cas algérien et voir comment réorienter toute la politique actuelle vers une dimension qui implique l'individu à savoir le pauvre et de faire en sorte d'alléger sa souffrance via un mécanisme de soutien financier qui lui permet de s'enraciner au sein du système et de s'en débarrasser des anciennes idées par lesquelles le microcrédit destiné à la création de sa propre microentreprise est une assistance morale de la part de l'état, et il peut interrompre le remboursement.

De toute évidence, les différents contextes qui composent ces expériences étrangères ne sont pas forcément similaires les une aux autres, et ceci est dû à la composante géographique, sociale et culturelle et même religieuse des populations sujettes à ce type de pratiques.

Entre ces deux volets, à savoir notre étude empirique et l'expérience des pays du sud comme les pays du nord, s'ajoute une analyse de la situation actuelle de l'état de la microfinance en Algérie, quoique que le terme n'est pas toujours intégré dans la sphère d'ordre institutionnel et financière, il ne demeure pas moins que son application relève des opportunités dans le futur proche.

Méthodologie

La démarche méthodologique que nous envisageons utiliser au cours de cette thèse est multiforme:

D'abord nous aurons recours d'une part, à une analyse théorique où nous allons présenter un ensemble de concept en matière de pauvreté et un aperçu sur les origines de la microfinance suivi d'une description du phénomène de la pauvreté à travers les pays en développement, notamment les caractéristiques de l'état de pauvreté en Algérie, et d'autre part nous présenterons les différentes expériences et études d'impact internationales dans le domaine de la microfinance ainsi que le processus de bancarisation et les opportunités des systèmes de microfinance en Algérie et leur contribution en faveur d'une clientèle cible en vue de réduire la pauvreté.

Ensuite, une évaluation empirique de la relation entre les indicateurs de la microfinance et du développement économique; nous permettra de confronter les

résultats théoriques obtenus dans les premières parties aux faits empiriques. A ce niveau, nous allons accorder un intérêt particulier à l'impact du développement du microcrédit sur le développement économique.

Etude empirique

L'investigation statistique est destinée à tester les relations causales entre le microcrédit comme un service financier et la pauvreté comme un phénomène à éradiquer.

Ainsi, cette investigation est construite sur des données de panel constituées par un échantillon de 429 bénéficiaires de microcrédits à partir de l'agence nationale de gestion du microcrédit de la wilaya de Tlemcen, qui regroupe ainsi 52 communes, et 20 Daira et qui représente le champ de notre étude.

A cet effet, l'échantillonnage repose sur une première étape qui est la méthode des quotas, constituée principalement de huit Daira, de la wilaya de Tlemcen, ensuite une deuxième étape qui est la méthode d'échantillonnage aléatoire simple qui intervient à travers le listing des différents fichiers centralisés au niveau de l'agence.

Pour analyser la relation de la pauvreté avec le Microcrédit, nous nous sommes basé sur le modèle de [Pitt and Khandker \(1998\)](#).

La méthode moindre carrée en deux étapes ou la méthode des doubles moindres carrés (DMC) (Two-Stage least squares (2SLS)) est une technique statistique utilisée en économétrie introduite par [Robert Basmann](#) en 1957 et [Henri Theil](#) en 1961.

Chapitre 1

Introduction

La première difficulté de la recherche dans l'étude du phénomène de la pauvreté est de trouver un consensus qui permet de dégager une définition universelle ou normalisée de la notion de pauvreté.

Les opinions divergent sur la définition et la compréhension de la pauvreté et ses causes. Il serait utile dans un premier temps d'évoquer dans ce chapitre les différentes définitions universelles contribuées sur l'évolution du concept de la pauvreté dans la pensée, qui engendrèrent ainsi des instruments pour caractériser et mesurer la pauvreté sous ses diverses formes.

A cet effet, Le problème de l'élimination de la pauvreté reste depuis longtemps une question principale qui cherche une solution au niveau mondial, à travers les organismes onusiens et organisations non gouvernementales, et au niveau des différents pays à travers des stratégies nationales.

Section 1 : Définition de la pauvreté

La littérature sur le concept de pauvreté est extrêmement abondante, caractérisée à un niveau d'ambiguïté très élevé dans son rapport à la théorie économique. De ce fait, sa perception évolue à travers le temps, ce qui influence la manière de la définir.

A titre historiquement lointain, Le terme « *pauvre* » vient du latin *pauper* et du grec *pénes* (pauvre) et *penia* (pauvreté), vocables apparentés à *peina* (faim) et d'une façon lointaine à *ponos* (douleur) et *poiné* (châtiment, peine).⁷

Le concept « *pauvreté* » se traduit également en grec par *aporia* (absence de chemin, situation de difficulté dans laquelle se trouve le pauvre).

Selon **Michel Mollat**, historien du moyen âge « Le pauvre est celui qui, de façon permanente ou temporaire, se trouve dans une situation de faiblesse, de dépendance, d'humiliation caractérisée par la privation des moyens, variables selon les époques et les sociétés, de puissance et de considération sociale : argent, relation, influence, pouvoir, science, qualification technique, honorabilité de naissance, vigueur physique, capacité intellectuelle, liberté et dignité personnelle.

Vivant au jour le jour, il n'a aucune chance de se lever sans l'aide d'autrui.

Une telle définition peut inclure tous les frustrés, tous les laissés pour compte, tous les sociaux, tous les marginaux ; elle n'est spécifique d'aucune région, d'aucun milieu. Elle n'exclut pas non plus tous ceux qui, par idéal ascétique ou mystique, ont voulu se détacher du monde ou qui, par dévouement, ont choisi de vivre pauvres parmi les pauvres ».⁸

Sylvain Larivière et Frederic Martin (1997), définissent la pauvreté « comme un état de privation à long terme de bien être jugé inadéquat pour vivre décemment.

La pauvreté est donc synonyme de carence, elle est fonction d'un manque connu face à des besoins que l'ont peut identifier. Elle concerne en priorité ceux ou celles qui

⁷ Alberto. Wagner De Reyna, "progrès et développement" recueil de textes, Ed l'Harmattan, 1990, p.37

⁸ Quentin Wodon, « Marketing contre pauvreté », les éditions de l'atelier, Paris, 1993, P.17&18.

éprouvent des difficultés à s'intégrer au système socioéconomique pour toutes sortes de raisons ».⁹

A leurs tours, [B. Ames](#), [W. Brown](#) et [S. Devarajan](#), ont tenté de donner une explication de la pauvreté ; « elle peut être définie au mieux comme étant une privation inacceptable du bien être de l'être humain.

Une personne peut donc être considérée comme pauvre quand elle ne peut se procurer les biens et services en quantité suffisante pour satisfaire ses besoins matériels fondamentaux ».¹⁰

[M. Ravallion \(1994\)](#) considère que « la pauvreté peut exister dans une société donnée quand une ou plusieurs personnes n'atteignent pas un niveau de bien être économique, considéré comme un minimum raisonnable près des normes de cette société ».¹¹

Dans cette première analyse, on peut constater que la notion de pauvreté est liée au concept de l'économie du bien être.

[Anyck. D \(1999\)](#) donne une explication simple de la pauvreté de la manière suivante : « On entend souvent dire qu'une personne pauvre est une personne qui n'arrive pas à satisfaire ses besoins de base ».¹²

Le lauréat du prix Nobel en 1998, [Amartya Sen \(1993\)](#) confirme « qu'il y'a une raison forte pour juger l'avantage individuel en termes de possibilités.

Dans cette perspective, la pauvreté doit être vue comme une privation des besoins de base plutôt qu'un bas revenu qui est le critère standard de la pauvreté ».¹³

⁹ Sylvain Larivière et Frederic Martin, « Cadre d'analyse économique de la pauvreté et des conditions de vie des ménages » série de discussion : 197, septembre 1997, P.05.

¹⁰ B. Armes, W. Brown et S. Devarajan, « Problèmes macroéconomiques », 2000,
In : www.worldbank.org/poverty

¹¹ in Gary S. Fields , « Poverty : Concepts and Dimensions » , Presentation for the International Symposium on "Poverty : Concepts and Methodologies " , Mexico , March 28-29 , 2001.

¹² Anyck. D, « Methodological report of the servey on perception of poverty in Burkina Faso": in A. Dauphin, "Notes sur les evaluations participatives de la pauvreté", Centre Canadien d'Etude et de Cooperation Internationale, octobre 2001.

¹³ A. Sen, « Capability and well-being in the quality of life », eds. Oxford: Clarendon Press, 1993.

Cet élargissement dans la compréhension de la pauvreté a donné un nouvel élan au concept, caractérisé par une multiplicité de visages, qui va au-delà d'une insuffisance de revenu.

En plus des rapprochements sur la vision de définir le concept de la pauvreté, certains auteurs ont pu également cerner une définition plus objective de la pauvreté tels que [Fields \(1994\)](#) : « La pauvreté est l'incapacité d'un individu ou d'un ménage à avoir les ressources de base requises pour la satisfaction des besoins de base ».¹⁴

Par ailleurs [Lipton \(1996\)](#) ¹⁵ avance qu'en n'importe quelle période, une personne est pauvre, si et seulement si, elle ou son accès aux ressources économiques est insuffisant.

Selon [Kabeer, 2005](#), « la pauvreté se manifeste par un dénuement matériel, mais ses causes s'enracinent dans les relations de pouvoir qui déterminent la répartition des ressources matérielles et symboliques les plus valorisées dans la société. Ces relations placent les hommes, les femmes et les enfants pauvres en position de subordination et de dépendance par rapport à ceux et celles qui possèdent un accès privilégié à ces ressources. En plus de subir un dénuement matériel, les pauvres sont aussi donc dépourvus de pouvoir »¹⁶.

Il est évident ainsi, que la pauvreté n'est pas considérée comme un problème financier seulement mais touche les aspects de la vie sociale, notamment les mauvaises conditions de la santé et l'éducation, et est liée à un déni de l'accès aux droits.

À vrai dire, bien que l'approche monétaire mette en valeur une dimension importante de la pauvreté et la plus couramment utilisée, elle donne une vision incomplète des phénomènes multiples qui menacent la vie des ménages pauvres.

En donnant une combinaison entre l'aspect quantitatif et qualitatif de la pauvreté, [Lelart \(2006\)](#) considère que la pauvreté « est définie quantitativement comme étant un certain revenu par personne par jour ou par an, sans la disposition d'un patrimoine, mais elle est aussi qualitative ou elle tient compte des conditions de vie ».

¹⁴ Fields, G., « Poverty and Income Distribution : Data for measuring poverty and inequality changes in the developing countries », *Journal of Development Economics* 44, 1994, PP.87-102 .

¹⁵ Lipton, M., « Defining and measuring poverty: conceptual issues », UNPD, New York, 1996.

¹⁶ Kabeer Naija, « Intégration de la dimension genre à la lutte contre la pauvreté et les objectifs du millénaire pour le développement », Ste-Foy (Qué) : Les presses de l'Université Laval, 2005, p.211-212.

Chapitre I : Considérations générales sur le phénomène de la pauvreté

Le rapport sur le développement dans le monde 2000/2001 « Combattre la pauvreté » à mis en évidence dans la définition de la pauvreté d'autres aspects pour inclure le risque, la vulnérabilité, le manque d'autonomie, le sentiment d'impuissance et d'insécurité et le manque de respect de soi.

Dans ce contexte la pauvreté se manifeste sous diverses formes à savoir :¹⁷

-Faiblesse de la consommation sur les plans quantitatifs et qualitatifs (incapacité d'avoir trois repas par jours, d'avoir une alimentation équilibrée ou d'atteindre le nombre de calories requis).

- Incapacité de s'habiller décentement.

- Habitat précaire ou même sans habitat du tout.

-Difficultés d'accès aux besoins essentiels (eau potable, soin de santé primaire, éducation de base) soit parce que les services ne sont pas disponibles, soit parce que l'accès pose problème (infrastructures).

-Mauvaise insertion sociale (chômage, emploi marginal, dépendance vis-à-vis des autres pour se nourrir, mendicité, etc.).

Il est intéressant de constater que la prise en compte des multiples dimensions de la pauvreté ainsi que le repérage de nouvelles formes de pauvreté ont conduit à un enrichissement progressif des thématiques liées à l'analyse de ce phénomène économique et social.

En ce sens, les composantes du bien être et du mal être exprimées par les individus sont regroupés en cinq dimensions: ¹⁸

- 1- Le bien être matériel : L'incertitude des moyens de subsistance¹⁹ est pointée comme une source principale de mal-être.
- 2- Le bien être physique : La bonne santé physique est présentée comme primordiale par les pauvres.

¹⁷ Backiny Yetna Prosper, "Analyse de la pauvreté", Banque mondiale, 17 septembre 1999, in www.worldbank.org

¹⁸ Gondard-Declroix Claire, « Les analyses quantitatives de la pauvreté : continuité ou rupture ? », Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu Bordeaux IV, 2002.

¹⁹ Parmi les idées principales du cadre moyen de subsistance selon Mummidi (2009, p.08) est que 1) les moyens de subsistance dépendent des capacités des personnes, 2/Ces fonctionnalités sont basées sur leur base de ressources, leurs compétences et leurs capacités à agir.

Chapitre I : Considérations générales sur le phénomène de la pauvreté

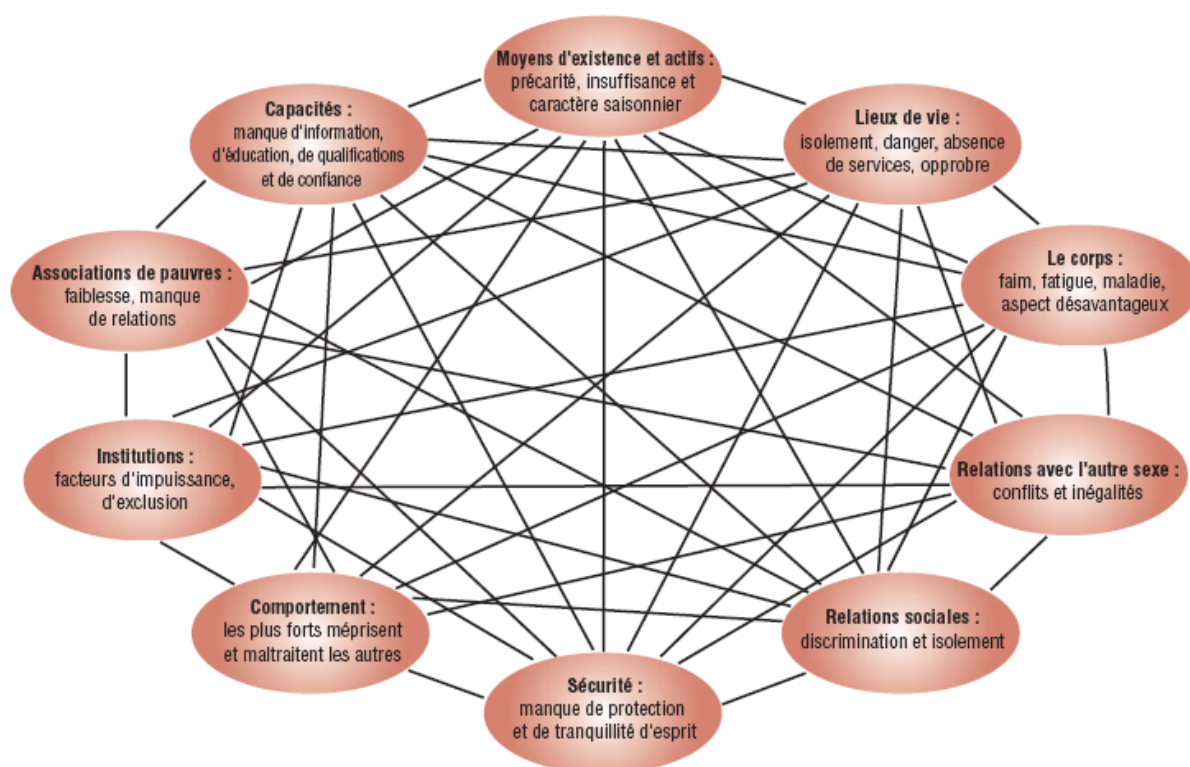
3- La sécurité: Est décrite par les individus comme synonyme de tranquillité d'esprit ou de confiance dans leur service.

4- L'isolement social: Le bien être de cette dimension correspond à la qualité des relations sociales et familiales.

Ces dimensions expliquent que la pauvreté est un phénomène complexe aux multiples facettes et à caractère multidimensionnel.

Dans ce même ordre d'idées, La figure (I.1) nous montre l'évolution de la compréhension de la pauvreté à travers les facettes de l'impuissance et du mal être au même titre que les cinq dimensions évoquées ci-dessus.

Figure (I.1) : Les facettes de l'impuissance et du mal être



Source : Deepa Narayan, F & D, Décembre 2000, P. 20

La lecture de la figure (I.1) nous permet de constater que le pauvre n'ayant pas les moyens d'existence pour faire face à la précarité, se trouve ainsi dans un lieu de vie en total isolement avec des capacités insuffisantes par manque d'information, d'éducation, de qualification et de confiance. Son corps est caractérisé par une

fatigue, faim et maladies, ses relations avec l'autre sexe créent des situations de conflits et d'inégalités.

Dans le sens des relations sociales, il est confronté à une discrimination et un isolement, ce qui implique un manque de protection et de tranquillité d'esprit, et ceci rend le comportement des plus forts agressifs et méprisants en maltraitant les pauvres.

Pour ce qui est du rapport sur le développement dans le monde de l'année 2003, il situe la pauvreté dans le cadre conceptuel du développement durable.

C'est à travers cette approche emblématique que la communauté internationale recherche une voie de conciliation entre développement économique et respect de l'environnement.

Section 2 : L'émergence des trois écoles sur la de la pauvreté

La pauvreté est abordée suivant différentes approches qui apportent chacune une contribution distincte.

Saisir la pauvreté dans ces multiples aspects, fait l'objet de tendances diverses issues des trois écoles principales pour sa définition, qui sont :

- L'école Welfariste (ou approche utilitariste)
- L'école des Besoins de base.
- L'école des Capacités.

2.1- L'école Welfariste (The Welfarist School)

Dans cette approche, le bien être est déterminé par le revenu disponible (composante purement monétaire) permettant à l'individu de consommer.

A partir de cette consommation, il obtiendra une satisfaction, une préférence, et en fonction du classement de ses préférences, l'individu exprimera son utilité.

Ainsi, le bien être est défini par le niveau d'utilité qu'atteint un individu, quels que soient ses choix individuels.²⁰

En parlant d'utilité, elle est conçue comme un état mental, tel que le bonheur, le plaisir ou la satisfaction du désir procuré à une personne par la consommation de bien et service.

Un exemple de définition donné par cette école est : « La pauvreté existe dans une société donnée lorsque un ou plusieurs personnes n'atteignent pas un niveau de bien être économique considéré comme un minimum raisonnable par les normes de cette société ».²¹

Cette approche welfariste est restrictive du fait qu'elle ne tient pas en compte des difficultés d'accès aux besoins de base. Néanmoins, elle est couramment utilisée par les économistes qui mettent généralement l'accent sur la consommation réelle et de service matériels.

2.2- L'école des besoins de base (The Basic Needs School)

Cette école privilégie un certain nombre de biens jugés nécessaires compte non tenu des choix individuels.²²

[Herrin \(1997\)](#) ²³ met l'accent sur le concept de besoin de base en précisant que « les besoins de base n'est pas un concept de bien être »

Pour être spécifique, l'approche des besoins de base est caractérisée par une vision sociale plus large et se penche sur les opportunités des personnes en termes d'accès aux ressources et de consommation potentielle.

[Streeten et al \(1981\)](#) considèrent que Les besoins de base peuvent être interprétés en termes de quantités minimales spécifiques pour la nourriture, abri, eau et assainissement qui sont nécessaires à la prévention de la maladie, sous alimentation.

²⁰ Sylvain Larivière & al, op.cité, 1997, p-06.

²¹ Michael Lipton & Martin Ravallion, « Poverty and policy »,chapter 41 in Handbook of development Economics, volume III. Edited by J. Behrman and T.N. Srinivasan, Elsevier Science, 1995 , P.2553 in Louis-Marie Asselin & Anyck Dauphin , « Poverty Measurement A conceptual Framework » , Canadien Center For International Studies And Cooperation CECI , January 2001 , P.21 .

²² Backiny Yetna Prosper, op.cité, 1999, p.06

²³ Herrin Alejandro N, « Desining Poverty Minotoring for MIMAP », paper presented et the second annual Meeting of MIMAP, 1997, may 5-7, IRDC, Ottawa, p.03

Dans un contexte de commodités de base, l'un des principaux problèmes auquel se confronte cette approche, est la détermination même des besoins de base.

A noter que cette approche est à l'origine du concept et de l'indice de développement humain IDH, élaboré, mesuré et publié par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement).

2.3- L'école des capacités 2 (The Capability school; Sen)

D'après cette école, ce qui manque ce n'est pas de l'utilité ou des besoins de base satisfaits, mais certaines capacités humaines vues comme raisonnablement minimales.

Sen (1985)²⁴ relève le sujet de la qualité de vie au-delà de la possession des commodités.

Sen évoque également l'espace intermédiaire entre celui des ressources ou moyens et celui des accomplissements, à savoir l'espace des libertés.²⁵

Celui-ci consiste en un ensemble de capacités spécifiques définies en références à des types d'accomplissements appelés « fonctionnements ».

Cette notion de fonctionnements décrit le type d'effet attendu à partir des capacités²⁶.

En fait, l'approche de Sen (1983) dans l'illustration de sa démarche, est marquée par un exemple classique : « *Prendre la bicyclette est bien sur une commodité. Elle a plusieurs caractéristiques et on va se concentrer sur une caractéristique particulière qui est le transport.*

Ainsi, le transport caractéristique du vélo donne à la personne les possibilités de se déplacer. Ces possibilités peuvent donner à la personne l'utilité ou le bonheur s'il cherche un tel mouvement ou il se trouve agréable.

²⁴ Sen A., « Commodities and capabilities », Amsterdam: North Holland, 1985 in Annual world bank, Conference on Development Economics, 1995, p.60

²⁵ Louis- Marie Asselin & Anyck Dauphin, « « Mesure de la pauvreté : un cadre conceptuel », octobre 2001, Québec- Canada, p.14

²⁶ Fréquemment, on utilise la traduction de Capabilities par « capacités », mais on préfère le terme « Capacité » pour son utilisation dans la majorité des ouvrages bibliographiques.

Chapitre I : Considérations générales sur le phénomène de la pauvreté

*Donc, il y a dans ce cas une séquence depuis une commodité (dans ce cas le vélo) aux caractéristiques (dans ce cas le transport) aux possibilités (capabilities) à la fonction (dans ce cas, la capacité de se déplacer) à l'utilité (dans ce cas –ci, le plaisir de se déplacer) ».*²⁷

En tenant compte de ce qui précède, la pauvreté est appréhendée comme une privation des capacités élémentaires, et non, selon la norme habituelle, comme une simple faiblesse des revenus. Dès cet instant »la pauvreté peut être définie comme un manque fondamental de capacités minimales adéquates » (Sen, 1992, p.160).

Sen (1997) dit que la capacité de fonctionner représente les diverses combinaisons de fonctionnements (être et faire) qu'une personne peut atteindre. La capacité est donc un jeu de vecteurs de fonctionnements qui reflète la liberté d'une personne de mener un style de vie ou un autre.

Soulignons, ici encore, la confirmation de Sen (1999) que « La capacité d'une personne définit les différentes combinaisons de fonctionnements qu'il lui est possible de mettre en œuvre».

Ainsi, plus la liberté de choisir entre différents fonctionnements est importante, plus la capacité est élevée.

Ces fonctionnements peuvent aller des plus élémentaires ; « être bien nourri, être convenablement vêtu et logé, échapper à la morbidité évitable, à certains accomplissements très complexes et très subtiles : rester dignes à ses propres yeux, être en mesure de prendre part à la vie de la communauté, pouvoir se montrer en public sans honte.»²⁸

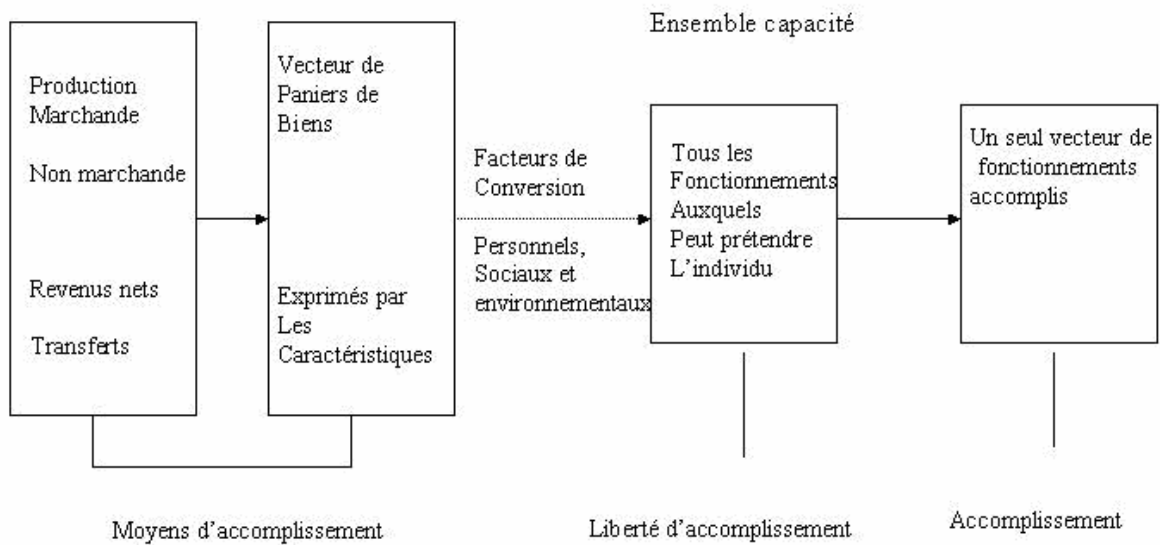
On peut rendre compte des relations entre paniers de biens, fonctionnements et capacités dans le graphique suivant :

²⁷ Sen A., « Poor, relatively speaking », Oxford Economic papers, Vol. 35, 1983, P.160, in Louie Marie Asselin & Anyck Dauphin, 2001, Op. cité, P.24 .

²⁸ Sen A., « Repenser l'inégalité », Édition du Seuil, 2000, p.159, traduit par Paul Chemla, titre original « Inequality Reexamined », Oxford University Press, 1992.

Chapitre I : Considérations générales sur le phénomène de la pauvreté

Graphique (I.1) : Biens, capacités et fonctionnements



Source: Understanding Sen's Capability Approach, 2001

On peut dire que l'approche par les capacités, en se focalisant sur les moyens que possèdent réellement les individus pour convertir leurs ressources en satisfaction, permet d'élargir l'évaluation du bien être à des considérations autres que monétaires. Dans ce sens, [Bertin \(2003\)](#) considère que cette approche intègre des composantes sociales, tout en considérant que l'homogénéité des individus et des situations est une limite flagrante quand à l'approche utilitariste.²⁹

Il est tout a fait évident, que l'aspect théorique de cette approche (école) offre ainsi au bien être un visage multidimensionnel.

Nous évoquerons également la question de l'existence d'une liste définitive et universelle (voir tableau I.1) et qui a fait l'objet d'un large débat entre [Nussbaum \(2003\)](#) et [Sen \(2004\)](#).

²⁹ Bertin Alexandre, « Which prospect for the capability approach? », Centre d'Economie du Développement? Université Montesquieu-Bordeaux IV, France, 2003, p.16

Chapitre I : Considérations générales sur le phénomène de la pauvreté

Tableau (I.1) : Liste des capacités humaines centrales de Nussbaum et des capacités basiques de Sen

Capabilités (Nausbaum)	Capabilités basiques, noyau dur de la pauvreté (Sen)
La vie (life)	Atteindre les minimas nutritionnels
La santé physique (bodily health)	Echapper aux maladies évitables
L'intuition, l'imagination et la réflexion (senses, imagination and thought)	Etre éduqué
Les émotions (emotions)	Etre protégé (logement)
La raison pratique (practical reason)	Etre habillé
L'attachement aux autres (affiliation)	Etre capable de se déplacer
L'attachement aux autres espèces (other species)	Vivre sans honte
Le jeu (play)	Participer aux activités de la communauté
Le contrôle de son environnement (control over one's environment)	Avoir du respect de soi-même

Sources : d'après Nussbaum (2002) et Sen (1983)

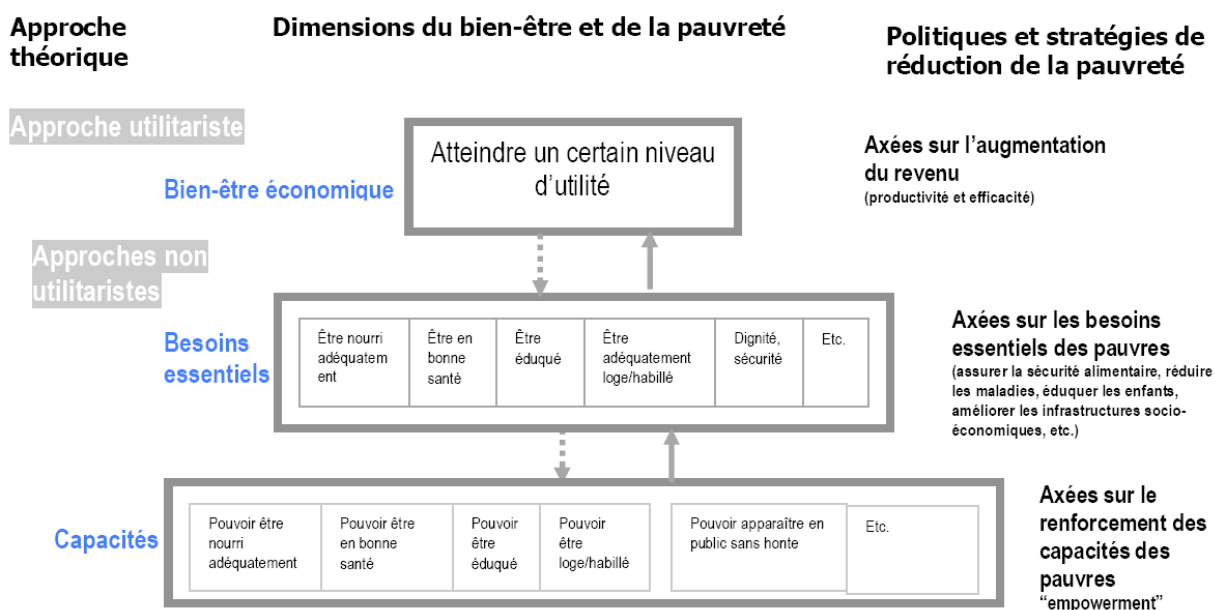
Sen reproche à Nussbaum de proposer une liste de capacités trop normatives, puisque selon Sen toujours, il ne respecte pas les bases démocratiques de la discussion publique et délibérative pour sélectionner les capacités pertinentes (Bovin, 2005).

On peut dire que l'approche par les capacités offre actuellement de nouvelles perspectives dans le nouveau paradigme de développement et dans l'appréhension de la pauvreté à travers les réflexions de chercheurs, décideurs et donateurs.

Ainsi, pour présenter de façon synthétique les liens entre les trois principales approches suscitées, la figure (I.2) est élaborée sous forme d'une pyramide avec illustration des éléments qui contribuent au bien être. À la base, on retrouve les éléments liés à l'approche des capacités suivies par les éléments liés à l'approche des besoins essentiels et finalement l'utilité qui contribue au bien-être.

Chapitre I : Considérations générales sur le phénomène de la pauvreté

Figure (I.2) : Dimensions du bien être et de la pauvreté



Source : Programme des Nations Unies pour le Développement (2007)

Les interactions entre ces trois approches sont déterminées par des flèches et à titre d'exemple, le fait d'avoir les capacités à se nourrir adéquatement est lié à une certaine satisfaction du besoin essentiel en l'occurrence être nourri adéquatement. Dans le même sens, le fait de satisfaire les besoins essentiels et d'avoir les capacités procurent ainsi ce qu'on appelle l'utilité.

Section 3 : Différents types de pauvreté

On peut distinguer six types d'approches de pauvreté qui peuvent être envisagées pour tenter de mieux cerner les aspects multidimensionnels de la pauvreté.

3.1- Pauvreté absolue

Est définie par l'incapacité de satisfaire les besoins essentiels en nourriture, vêtements, logements et soins.³⁰

³⁰ Morriison Christian, "Rapport Annuel Mondial sur le Système Economique et les stratégies" Ramses, "La pauvreté dans le monde », Institut Français des Relations Internationales, Edition Dunod, 2003, p.105

A ce niveau, la pauvreté absolue se réfère à un niveau de consommation minimale par individu.

Une personne est pauvre si elle n'arrive pas, à cause de la faiblesse de ses ressources, à satisfaire ses besoins de base (alimentaire et non alimentaire).

Dans la pratique, on arrête une ligne de pauvreté et on définit les pauvres comme les ménages qui sont au dessous de cette ligne.

Le seuil de pauvreté absolue ou la dépense minimale par individu, est calculé par les Services statistiques de chaque pays et il augmente avec le PIB/hab. ³¹

Ce seuil de pauvreté, qui est la référence habituelle dans les PVD détermine le revenu nécessaire à l'achat du panier minimal de biens alimentaires, indispensables à la survie quotidienne (qui correspond selon les normes du [FAO](#) à 2400 calories pour la pauvreté et à 1800 calories pour l'extrême pauvreté)³², auquel on ajoute le revenu utile à l'achat de bien non alimentaire tel que (habillement, hygiène, énergie, etc...).

En fait, l'approche absolue à l'avantage de permettre la comparaison dans le temps, si l'objectif est la lutte contre la pauvreté, il y a lieu d'utiliser cette démarche.

Aussi dire, la particularité conceptuelle de cette approche serait d'éviter tout jugement normatif extérieur, définir ses besoins, et accorder une valeur totale à ses préférences.³³

3.2- Pauvreté relative

On parle de la pauvreté relative pour des personnes qui sont moins bien lotis que la majorité des autres membres de la même communauté.

De même, la notion de pauvreté relative se réfère en réalité à la distribution des revenus et correspond à un indicateur d'inégalité : « est pauvre celui qui n'a pas accès aux besoins consommés par la grande majorité de ses concitoyens » ([Morrisson, 2003](#)).

³¹ Il faut noter que La composition du panier de biens alimentaires et les prix relatifs des biens changent avec le PIB/hab. pour chaque pays.

³² Marniesse Sarah, « Notes sur les différentes approches de la pauvreté », Agence Française de Développement, octobre 1999, p.01

³³ Verger D., « Les approches de la pauvreté en Europe de l'ouest : quel enseignements pour Madagascar », Institut National de la Statistique et études économiques, INSEE, Paris, 1999, p.15

Dans cette approche, on décide qu'une fraction de la population est pauvre, par exemple les 20% des ménages aux revenus des plus faibles.

Peter Townsend (1999), en critiquant la mesure de la pauvreté sur des besoins indépendants de tout contexte, propose une définition qui repose sur une approche relative de la pauvreté, selon laquelle la pauvreté ne peut être définie d'une façon absolue, indépendante du lieu et l'époque mais dans un rapport avec la société toute entière.

Ainsi, il ajoute : « les individus, familles ou groupes de la population peuvent être considérés en état de pauvreté quand ils manquent des ressources nécessaires pour obtenir l'alimentation type, la participation aux activités et avoir les conditions de vie et les commodités qui sont habituellement ou sont au moins largement encouragées ou approuvées dans les sociétés auxquelles il appartient.

Leurs ressources sont si significativement inférieures à celle ou sont déterminées par la moyenne individuelle ou familiale qu'ils sont, en fait, exclus de mode de vie courants, des habitudes, et des activités ». ³⁴

***Pauvreté absolue versus pauvreté relative**

Faisant suite à cette analyse, il s'avère que les deux concepts sont complémentaires.

Une mesure de pauvreté absolue est plus spécifique dans les pays en développement PED, puisque une masse importante vit autour du seuil minimal.

D'autant plus qu'elle est utile en temps de crise économique. Par contre, en temps de croissance, une mesure de pauvreté relative met en valeur les « laissés-pour compte » de la croissance.

A ce stade, Morrisson (2002) donne un exemple pour mieux appréhender les deux définitions « Par exemple une personne qui ne peut pas acheter une Auto ou un téléviseur se trouve dans un pays riches défavorisée et en pauvreté relative puisque d'autres ménages

³⁴ Townsend Peter., « Pauvreté, inégalité et exclusion : à la recherche de définition », Revue les Cahiers Français, N°286, 1999.

possèdent des biens, mais elle n'est pas pauvre en termes absolue parce que ces biens ne sont pas indispensables pour vivre ».³⁵

3.3- Pauvreté objective

Cette approche est dûment normative, elle pose en priori la valeur du seuil de pauvreté.³⁶

Elle est couramment utilisée par les chercheurs dans leurs travaux, en raison des contraintes rencontrées en tenant d'agréger les multiples différences utilisées au sein d'une catégorie de population.³⁷

3.4- pauvreté subjective

Au cours des années 1980 et 1990, D'autres aspects sont mis en avant pour ainsi élargir les mesures alternatives de la pauvreté.

Les approches subjectives de la pauvreté dites de « l'école de Leyde », rarement utilisée par les économistes, ont été introduites par (Van Praag et Hagenars, 1968), et se nourrissent des réponses à des questions relatives au sentiment pour le ménage d'être à l'aise, de pouvoir mettre de l'argent à côté, ou à l'opposé de devoir tirer sur ses réserves, de disposer ou non de la somme minimale perçue pour joindre « les deux bouts ».

En d'autres termes, cette approche reconnaît explicitement que les seuils de pauvreté sont le résultat de jugements initialement subjectifs de ce qui constitue un niveau de vie minimum acceptable par la population d'une société donnée.

Pour une approche critique, certains économistes font valoir que les modèles basés sur des mesures subjectives peuvent ne pas être utilisés pour expliquer les décisions individuelles (Hartog 1988 ou Watts 1985).³⁸

³⁵ Morrisson C., « Les politiques anti pauvreté : diversité ou similitudes », Notes de Banchmarking international, octobre 2002.

³⁶ Razafindrakoto M., Roubaud F., « Les multiples facettes dans un pays en développement : le cas de la capitale Malgache », document de travail, DT/2001/07.

³⁷ UNPD, « Technical support document poverty indicator », 1995 in www.unpd.org/poverty/publications.

³⁸ Schwarze Johannes, " Subjective Measures of Economic Well-Being and the Influence of Income Uncertainty", Discussion Paper n°3720 September 2008 Forschungsinstitut zur Zukunft der Arbeit , Institute for the Study of Labor September 2008, p.04.

Pour le cas de notre enquête de la partie empirique, nous avons essayé d'utiliser l'approche objective et subjective pour identifier le niveau de pauvreté des bénéficiaires des microcrédits à travers le dispositif ANGEM.

3.5- Pauvreté transitoire/structurelle

Cette approche nécessite des méthodes de suivi individuel (panel) est encore peu exploité du fait de sa lourdeur du type d'enquêtes à mettre en œuvre.

En fait, les transitions vers la pauvreté dépendent directement des variations des revenus des membres du ménage et de la décomposition démographique.³⁹

3.6-Pauvreté instantanée/ cycle de vie

Pour cette approche, il est essentiel de différencier les pauvres d'une façon permanente et ceux qui le sont de manière transitoire.

Section 4 : Les lignes de la pauvreté

La diversité des approches de la pauvreté a conduit à mettre au point plusieurs modes de mesure, et donc plusieurs lignes (seuils).

L'utilisation d'un seuil de pauvreté permet de décrire une population désignée comme pauvre, en nombre et en structure ; elle permet aussi de mesurer l'intensité de la pauvreté.⁴⁰

A cet effet, toute étude de la pauvreté nécessite au préalable un seuil pauvreté au dessous duquel tout individu est considéré comme étant pauvre.

(Abuzar Asra & Vivian Santos-Francisco, 2001) estiment que « la ligne de pauvreté est le point de départ pour l'analyse de la pauvreté. Elle sert comme un moyen de distinction entre les 'pauvres' et 'non pauvres'. Dans plusieurs cas, la ligne de

³⁹ Herrera Javier, Roubaud F., « Dynamique de la pauvreté urbaine au Pérou et à Madagascar 1997-1999 : Une analyse surdonnée de panel », document de travail N°03/2003, mai 2003.

⁴⁰ Milano Serge, « La pauvreté dans les pays riches : du constat à l'analyse », Edition Nathan, Paris, 1992, p.79.

pauvreté, spécifié comme le coût de satisfaction des besoins alimentaires par habitant et par jour, et les besoins non alimentaires ».

La définition des lignes de pauvreté calculées au niveau national des pays en développement est basée sur un seuil minimum d'apport calorique de la consommation alimentaire, éventuellement étendu à d'autres types de besoins.

Il a fallu recourir au seuil de pauvreté lorsqu'on a éprouvé le besoin de comparer la situation de la pauvreté dans des pays aux pouvoirs d'achat assez fréquent. Pour ce faire, la banque mondiale se fonde sur un seuil de pauvreté fixé à 1 dollar (PPA⁴¹ de 1985) par jour et par personne pour les comparaisons internationales.

Il est recommandé ainsi par cette institution d'utiliser un seuil de pauvreté de 2 dollars (en PPA) par jour pour l'Amérique latine, de 4 dollars (en PPA) pour les pays d'Europe, et d'environ 15 dollars pour les Etats Unies et pays industrialisés.

Selon le Pnud (1997), trois approches peuvent être évoquées pour mesurer la pauvreté alimentaire à savoir :⁴²

a/- Méthode du coût~des besoins essentiels

Le seuil de pauvreté correspond au coût d'une ration alimentaire de base pour les principaux groupes d'âge, pour les deux sexes ainsi pour les grandes catégories d'activités. Un petit nombre d'articles non alimentaires viennent s'y ajouter.

La ration en question se définit comme les produits alimentaires les moins onéreux pour satisfaire aux manques nutritionnels essentiels

b/- Méthode de l'équilibre calorique

Se base sur une dépense de consommation permettant à une personne de se procurer une quantité de nourriture suffisante pour satisfaire un manque calorique prédéterminé.

⁴¹ La Parité des pouvoirs d'achat : est un taux de conversion monétaire qui permet d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. Ce taux exprime le rapport entre la quantité d'unités monétaires nécessaire dans des pays différents pour se procurer le même "panier" de biens et de services.

⁴² PNUD [Programme des Nations Unies pour le Développement], Rapport mondial sur le développement Humain 1997 : Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté, Economica, Paris, p.14.

c/- Méthode de la ration alimentaire

Cette méthode se base sur le fait de calculer le coût d'un budget alimentaire permettant d'acquérir des éléments nutritifs en quantité tout juste suffisante.

Bidani & al. (2001)⁴³ donnent une certaine explication du recours à la ligne de pauvreté, comme moyen d'atteindre quelques objectifs tels que :

1-Elle permet de contrôler la pauvreté en déterminant la proposition de la population considérée comme pauvre.

2- Elle permet aussi de développer un profil de pauvreté tout en l'utilisant pour cibler les pauvres, en tant que groupe homogène de telle façon qu'ils puissent être focalisé d'une manière détaillé.

3- Elle peut devenir un instrument pour le débat public en jouant un rôle politique à travers la prédominance de l'attention du public sur la problématique de la pauvreté.

Il existe quatre type de ligne de pauvreté, lesquelles :

3.1- Ligne de pauvreté internationale

Les évaluations et les comparaisons des statistiques entre différents pays sur la pauvreté, basées sur un seuil de pauvreté international ont été élaborées par la banque mondiale dans son World Development Report 1990.

Pour la population disposant de moins de 1 \$ PPA par jour et de moins de 2 \$ PPA par jour, il s'agit des pourcentages de la population disposant de moins de 1.08 \$ par jour et de moins de 2.15 \$ par jour aux prix internationaux 1993 (équivalents à 1 \$ et 2 \$ au prix de 1985 corrigés selon la parité de pouvoir d'achat).⁴⁴

Mais, il faut remarquer que les nouvelles données publiées récemment par la banque mondiale indiquent que les lignes de \$1,25 et \$1,45 donnent un calcul sensiblement plus élevé de pauvreté en 2005 que les calculs obtenus en utilisant la vieille ligne

⁴³ Benu Bidani , Gaurav Datt , Jean Olson Lanjouw , and Peter Lanjouw , « Specifying Poverty Lines : How and why » , in the Asia and Pacific Forum on Poverty : Reforming Policies and Institutions for Poverty Reduction , Manila , 5 – 9 February , 2001.

⁴⁴ Rapport sur le développement dans le monde, Banque mondiale, 2003, p.285

\$1,08 pour les prix 1993; 1,7 milliards de personnes s'avèrent pour vivre au-dessous \$1,45 de la ligne, et 1,4 milliards de personnes au-dessous de la ligne \$1,25.

Les arguments avancés par cette institution est que la ligne \$1,45 est obtenue en ajustant la ligne ancienne \$1,08 au prix de 1993 de l'inflation aux USA entre 1993 et 2005⁴⁵.

Selon [Ravallion et chen, \(2008\)](#) Le seuil de pauvreté fixé à 1,25 dollar sert de référence dans les pays les plus pauvres du monde. Le seuil de pauvreté médian du monde en développement, soit deux dollars par jour en prix 2005, permet une évaluation plus pertinente pour les pays à revenu intermédiaire et pour les régions comme l'Amérique latine et l'Europe de l'Est.

D'après [Sanjay G, Reddy \(2008\)](#)⁴⁶, Les PPA représentent les coûts relatifs pour un schéma de consommation mondial qui n'est valable qu'à un instant précis, ce schéma étant en constante évolution. Ils représentent simplement une photographie des prix relatifs dans les différents pays du monde à un instant précis dans le temps, qui n'a pas plus de valeur que d'autres photographies similaires des prix relatifs prises à d'autres instants précis au cours de la période examinée.

Il est évident que les taux à PPA ont été conçus non pas pour pouvoir faire des comparaisons de la pauvreté entre les différents pays mais pour arriver à comparer les agrégats des comptes nationaux.

En conséquence, il n'est pas certain qu'un seuil de pauvreté international reflète le même niveau de besoin ou de privation d'un pays à l'autre.

3.2 - Ligne de pauvreté relative

Elle est définie par rapport à la distribution générale des revenus ou de la consommation d'un pays.

Par exemple, la ligne de pauvreté peut être fixée à 50 % du revenu moyen de la consommation moyenne d'un pays.

⁴⁵ Ravallion M et chen Shaohua, «The Developing World Is Poorer Than We Thought, But No Less Successful in the Fight against Poverty », Policy Research Working Paper, N° 4703, the World Bank, August 2008, P.18

⁴⁶ Sanjay G, Reddy, « les nouvelles estimations de la pauvreté mondiale- un coup d'épée dans l'eau », Centre International pour l'action en faveur des pauvres, sept.2008, in www.unpd-povertycentre.org

Bidani & al (2001) jugent que la ligne de pauvreté est pratiquement fonctionnelle en termes d'identifier un sous groupe de population sur lequel étude fait l'objet de notre attention.

3.3 - Ligne de pauvreté absolue

Par définition, cette approche considère que la pauvreté est un concept absolu, c'est à dire que la pauvreté d'un ménage ne dépend que de sa situation et non pas de celle du reste de la société.

Elle est associée à certaines normes absolues sur les éléments dont les ménages doivent disposer pour couvrir leurs besoins fondamentaux.

Ainsi, la ligne de pauvreté absolue est souvent fondée sur des estimations du coût des denrées alimentaires de base, à savoir le coût d'un panier de produits nutritionnels considéré comme un minimum pour assurer le maintien en bonne santé d'une famille type.⁴⁷

Le choix d'une ligne de pauvreté absolue s'avère plus souvent plus indiqué dans les pays en développement (PED).

Comparaison seuil relatif/seuil absolu

Le seuil de pauvreté relative est usuellement plus élevé que le seuil de pauvreté absolue, impliquant que la pauvreté relative est plutôt une notion plus large que celle de pauvreté absolue.

Dans certains pays où la distribution des revenus est fortement concentrée, le seuil relatif peut être en dessous du seuil absolu.

3.4 - Ligne de pauvreté subjective

Une partie de la littérature a noté qu'il y a une subjectivité inhérente à la notion des besoins de base et elle a tenté de construire des lignes subjectives qui sont basées sur la réponse des ménages aux questions relatives au revenu minimum nécessaires pour assurer le strict minimum.⁴⁸

⁴⁷ Coudouel Aline, Jesko S. Hentschell et Quentin T. Wodon, « Mesure et analyse de la pauvreté », Avril 25, 2002, in www.worldbank/poverty/data

C'est au cours d'une enquête, qu'il est posé au chef de ménage la question suivante :

« Dans votre situation, quel revenu après impôt considérez-vous comme un revenu absolument minimum ? » (Milano S., 1992).

La figure (I.3) détermine le rapport entre le revenu minimum et le revenu effectif

Y_{\min} : Le revenu minimum que les ménages considèrent comme nécessaire pour joindre les deux bouts.

Y : Le revenu effectif des ménages.

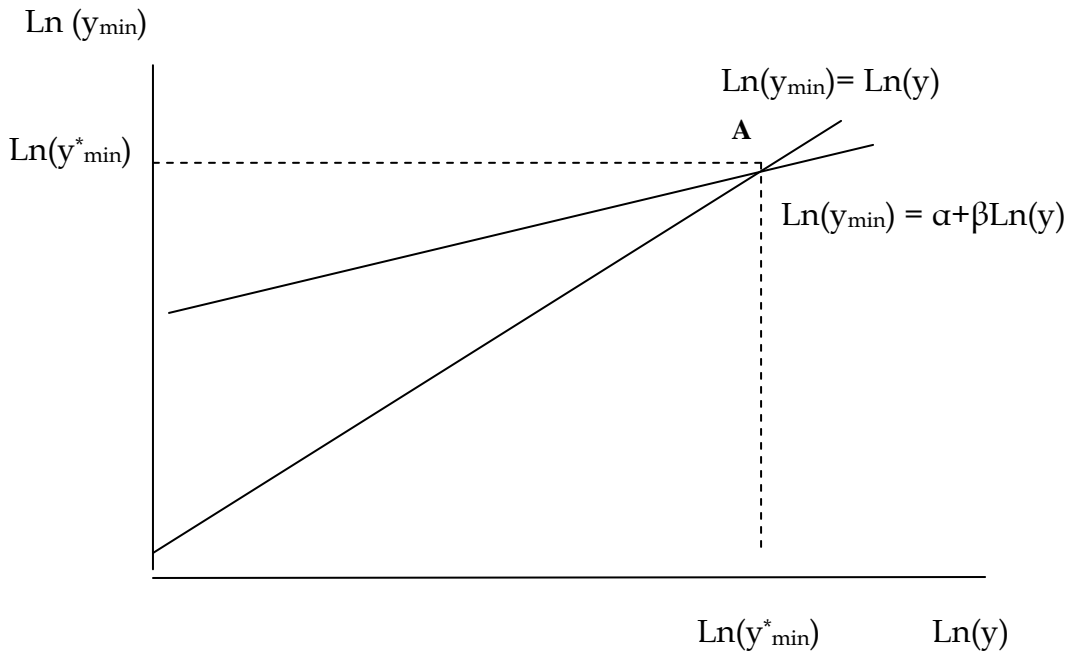
Y^*_{\min} : Le revenu minimum que la société considère comme nécessaire pour joindre les deux bouts.

α : Une constante

β : Un facteur de rapport entre Y_{\min} et Y

Ln : Logarithme népérien pour le traitement linéaire des variables du modèle.

Figure (I.3) : rapport entre le revenu minimum et le revenu effectif



Source : Milano S., op.cité, p.7

⁴⁸A.B. Atkinson & F. Bourguignon, « Poverty and Inclusion from a world perspective », ABCDE Europe Conference, Paris, June 1999, P5.

A travers le graphique, on peut noter que :

- 1- Le point **A** situé à l'intersection des deux droites, détermine un niveau de revenu minimum Y^*_{\min} , considéré par la société comme nécessaire pour joindre les deux bouts.
- 2- $Y_{\min} < Y^*_{\min}$ les ménages sous estiment le minimum nécessaire.
- 3- $Y_{\min} > Y^*_{\min}$ les ménages surestiment le minimum nécessaire.

En ce qui concerne les réponses des individus sur les questions posées, elles varient selon l'influence de divers facteurs tel que : se situer par rapport à un niveau considéré comme moyen dans le pays, à un niveau considéré comme moyen dans un sous groupe de référence.

Section 5 : pauvreté et inégalité

Le phénomène de l'inégalité est une caractéristique structurelle des pays en développement.⁴⁹

Etroitement lié à la pauvreté, ce phénomène continu de susciter un intérêt croissant de la part des économistes du développement, depuis les premiers bilans sociaux des politiques d'ajustement structurel.

[Kanbur \[2002\]](#) considère également le milieu des années 1980 comme le début d'une nouvelle phase dans l'analyse de l'inégalité et de la pauvreté dans les pays en développement.

A cet effet, on peut considérer trois types d'inégalité économique :⁵⁰

- Les inégalités entre pays, mesurés par les écarts entre indicateurs de niveaux de vie moyens, appelés inégalités internationales.

- Les inégalités internes⁵¹ à chaque pays sont généralement mesurées par les coefficients de Gini.

⁴⁹ Montaud Jean-Marc, « Ajustement structurel et inégalité des revenus en Afrique : une analyse de décomposition au Burkina Faso », Université Montesquieu-Bordeaux IV, DT n°75, 2003.

⁵⁰ Giraud Pierre –Noël, « mondialisation et dynamique des inégalités », communication présentée au colloque annuel de l'association Française des sciences publiques, septembre 2002, Lille, France

⁵¹ A titre illustratif, [Mohapatra et Das](#) (2003) étudient un panel de onze (11) pays émergents entre la fin des années 1970 et le milieu des années 1990, les deux auteurs montrent que les inégalités internes tendent à

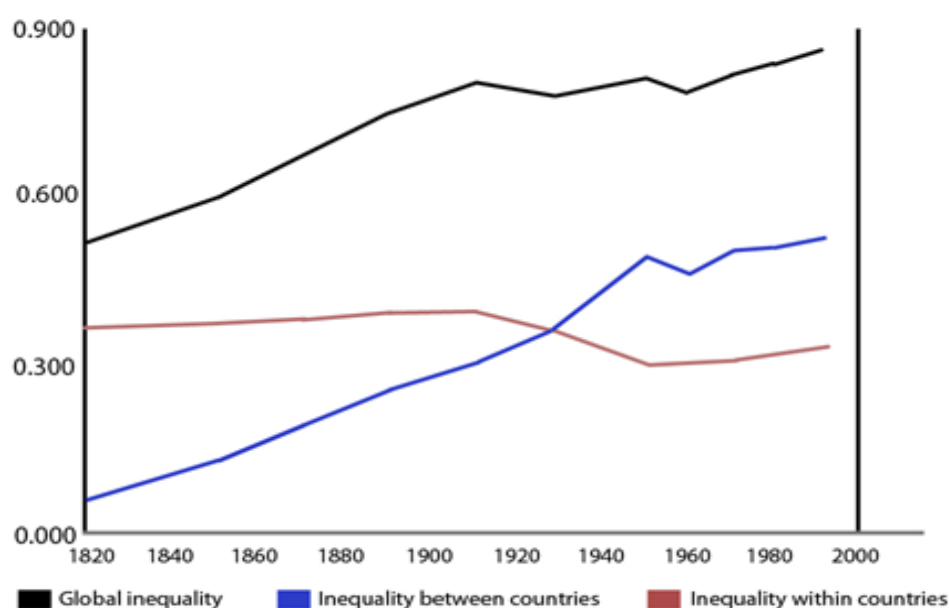
Chapitre I : Considérations générales sur le phénomène de la pauvreté

- L'inégalité mondiale, ou l'on considère la population mondiale comme un tout : elle est la résultante des deux premières.

Pour Lachaud (1997), le degré de pauvreté dépend de deux facteurs : le niveau moyen du revenu et l'étendue de l'inégalité de la distribution du revenu.

Pour une bonne illustration, Bourguignon et Morrisson (2001)⁵², se sont livrés à une compilation de données relatives aux trois types d'inégalités susmentionnées. Ces données sont résumées par le graphique suivant :

Graphique (I.2) : Evolution des inégalités depuis 1820-1998
(Indice de Theil)



L'étude porte sur 33 zones qui représentent chacune au moins 1 % de la population ou du PIB mondiale en 1950. Selon ces deux auteurs, les zones sont constituées de 15 pays (population importante, données disponibles) et de 18 groupes agrégés à travers leur proximité géographique ainsi leur équivalence pour le PIB par tête. (L'indice de Theil sera défini ultérieurement dans le chapitre II.)

Source : Bourguignon F et Morrisson C, 2001

La lecture du graphique nous permet de constater que :

L'inégalité mondiale (globale inequality) est déterminée d'une façon exclusive par l'inégalité internationale, sauf la période de 1950 à 1970, et elle croît rapidement entre 1820 et 1910, pour se stabiliser entre l'année 1910 et 1950.

augmenter suite aux réformes de libéralisation financière : la part de revenu des plus favorisés augmente significativement aux dépens de celle des classes moyennes

⁵² Bourguignon F et Morrisson C., « The size distribution of income among world citizen : 1820-1990 », document de travail du Delta, ENS, Novembre 2001.

Milanovic (2005)⁵³ montre aussi que depuis 1950, l'inégalité inter-pays – l'unité d'observation est le revenu moyen du pays – a augmenté, tandis que l'inégalité internationale – le revenu moyen du pays est pondéré par la population- a décliné.

Ces évolutions des inégalités économiques tant qu'au niveau international qu'au niveau national, sont dues essentiellement au processus de la mondialisation, au rythme du progrès technique, et à la révolution des technologies de l'information.

S'agissant des inégalités interne, et la façon de surmonter leurs influences, reste tributaire à l'accroissement considérable de l'aide publique au développement de ces pays, tout en l'orientant vers les biens et services essentiels moteur de développement : éducation, santé et services publics de base

5.1- Pauvreté absolue et inégalités

En vue de remonter la possibilité d'une corrélation négative entre inégalité de la répartition des revenus d'une part et l'importance de la pauvreté d'autre part ; les quatre combinaisons possibles suivantes peuvent être rencontrées :⁵⁴

Inégalité de la répartition

Importance de la
Pauvreté absolue

Croissante
Décroissante

Croissante	Décroissante
1	2
3	4

En fait [Guillaumont \(1985\)](#)⁵⁵ définit ainsi ses quatre situations :

Situation 1 : Cas d'une économie où le secteur agricole connaît une paupérisation absolue, accompagnée d'une certaine croissance industrielle

⁵³ Milanovic, B. " Worlds Apart: International and Global Inequality 1950-2000," Princeton, N.J., Princeton University Press cite in Lachaud J.P," La mesure de la croissance pro-pauvres en Afrique : Espace de l'utilité ou des capacités ? Analyse comparative appliquée au Burkina Faso », D.T, n°122, Centre d'Economie du Développement, Université de Bordeaux, 2006, p.01.

⁵⁴ Zatman Alain, « Le tiers monde, les stratégies de développement à l'épreuve des faits », Edition Hatier, 1990.

⁵⁵ Guillaumont P., « Economie du développement », tome 1, Collection Thémis, Edition P.U.F, Paris, 1985.

Situation 2 : Cas de croissance rapide entraînant une amélioration des revenus plus bas, mais plus encore des revenus supérieurs.

Situation 3 : Cas d'un pays en stagnation ou récession opérant une redistribution, toutefois insuffisante pour arrêter la croissance du nombre de pauvres, notamment dans le secteur agricole.

Situation 4 : Cas d'une meilleure satisfaction des besoins essentiels grâce à des progrès agricoles (et/ou) à l'aide internationale, sans croissance industrielle significative.

Pour plus d'éclaircissement sur cette corrélation, [Lachaud \(1996\)](#) considère que « la pauvreté peut s'accroître si l'inégalité des revenus s'accroît au cours du processus de croissance économique »⁵⁶.

Au niveau des individus, depuis [Atkinson \(1970\)](#), il est admis que la mesure de l'inégalité dépend de la valeur relative qu'un observateur attribue à l'utilité des individus à différents points de l'échelle de répartition des revenus.

5.2- De la pauvreté à l'exclusion sociale

L'élargissement de plus en plus prononcé du concept de la pauvreté paraît orienté vers différents types d'inconvénients économiques, sociaux et même juridiques.

A cet effet, « La notion d'exclusion fait référence à l'ensemble des mécanismes de rupture, tant sur le plan symbolique (stigmates ou attributs négatifs) que sur le plan des relations sociales (rupture des différents liens sociaux qui agrègent les hommes entre eux). L'exclusion est à la fois un processus et un état, consacrant un défaut d'intégration » ([Loisy, 2000](#))⁵⁷.

⁵⁶ Lachaud Jean-Pierre, « Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus en Afrique Subsaharienne : analyse comparative », Centre d'Economie de Développement, Université Montesquieu Bordeaux IV, France, 1996.

⁵⁷ Loisy C., « Pauvreté, précarité, exclusion. Définitions et concepts », 2000, p.42, in Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, Paris, La documentation française, pp. 23-50.

D'après Bouget et Nogues (1993)⁵⁸, « le concept d'exclusion sociale a tenté de traduire et d'inclure les manifestations économiques, sociales, psychologiques des exclusions dans la société ».

Le point commun entre pauvreté et exclusion sociale, se manifeste par un ensemble hétérogène de facteurs qui sont nombreux,⁵⁹ on peut citer :

- Le chômage
- La stagnation économique
- La précarisation dans certaines couches sociales.
- La marginalisation urbaine.
- La remise en cause des systèmes traditionnels de protections sociales.
- Les diverses formes de xénophobie.

Dans cette perspective, on peut dire que le concept d'exclusion sociale est généralement caractérisé par les liens à trois grandes sphères relationnelles d'intégration :

- La première de ces sphères est la dimension économique qui induit les enjeux liés l'emploi et au non emploi ainsi qu'à l'insuffisance des ressources, c'est le domaine de la pauvreté.
- La seconde dimension à considérer est celle du non respect ou du non usage des droits fondamentaux au niveau social, politique et civil.
- La troisième dimension recouvre les relations sociales, qui peuvent être détériorées par une crise économique et le non respect des droits, entraînant un processus de relégation sociale.

(Silver 1994) dit que l'exclusion sociale entraîne « l'établissement de distinctions inappropriées de groupes entre les individus libres et égaux qui refusent l'accès à ou la participation dans l'échange ou l'interaction»⁶⁰.

⁵⁸ Bouget D, Nogues H., « Evaluation des résultats des politiques sociales : Expérience internationales des politiques contre l'exclusion sociale » CCE, Université de Pavie, 1993.

⁵⁹ Quinti Gabrielle, « Exclusion sociale et pauvreté : vers des nouveaux modèles de mesure et d'évaluation », 1999.

⁶⁰ Silver, H. "Social Exclusion and Social Solidarity: Three Paradigms." *International Labour Review* 133(5-6): 531-76. 1994, p.557.

Cette participation concerne entre autre la participation dans les biens, les produits publics, et dans le niveau de consommation en vigueur.

Ainsi, Lachaud (1997) considère quatre niveaux d'exclusion sociale :⁶¹

- 1- Exclusion des niveaux de vie en termes bien et services, privé et public.
- 2- Exclusion des moyens d'existence (travail et terre).
- 3- Exclusion des droits (liberté d'organisation et d'expression, sécurité, dignité et identité).
- 4- Exclusion par rapport au processus de développement.

Atkinson (1998)⁶², a identifié trois type de caractéristiques de l'exclusion sociale, à savoir : **(a)** relativité (exclusion relative à une société spécifique), **(b)** organisation (exclu du fait d'une action d'un agent ou des agents) et **(c)** dynamique des prospections futures sont de même ou plus importantes que les conditions actuelles⁶³.

Pour comprendre le rapport social à l'exclusion et la pauvreté, la contribution de réflexions sociologiques, notamment celles de Paugam (1998) en identifiant les formes élémentaires de la pauvreté qui s'appliquent à trois types de relation d'interdépendance entre une fraction de population désignée comme pauvre ou exclu et le reste de la société dont elle fait partie (voir le tableau suivant).

Tableau (I.2) : Les formes élémentaires de la pauvreté

Types idéaux	Représentations collectives	Identités des personnes « pauvres »
Pauvreté intégrée	Pauvreté définie comme la condition sociale d'une grande partie de la population, débat social organisé autour de la question du développement économique, social et culturel	Les pauvres ne forment pas une underclass, mais un groupe social étendu, faible stigmatisation des pauvres

⁶¹ Lachaud Jean-Pierre., « la pauvreté en Mauritanie, une approche multidimensionnelle », document de travail DT/N°22, Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu Bordeaux IV, France, 1997, p.05

⁶² Cité in Gunewardena, Dilen, "Improving poverty measurement in SriLanka", Centre for Poverty Analysis February 2004, p.08, in <http://mpra.ub.univ-muenchen.de/7695/>

⁶³ Notre traduction de l'expression "future prospects are as or more important than current conditions"

Chapitre I : Considérations générales sur le phénomène de la pauvreté

Pauvreté marginale	Pauvreté combattue, débat social autour de la question des inégalités et du partage des bénéfices visibilité d'un groupe social marginalisé (quart-monde)	Les personnes ayant un statut social de « pauvres » (au sens de Simmel) sont peu nombreuses, mais elles sont fortement stigmatisées. On en parle comme des « cas sociaux »
Pauvreté disqualifiante	Prise de conscience collective du phénomène de la « nouvelle pauvreté » ou de l'exclusion, crainte collective face au risque ⁶⁴ d'exclusion	De plus en plus de personnes sont susceptibles d'être reconnues comme des « pauvres » ou des exclus, mais forte hétérogénéité des situations et des statuts sociaux, le concept <i>underclass</i> n'est pas opérationnel en raison de cette diversité et instabilité des situations, mais il est souvent utilisé dans le débats social

Source : Paugam, 1998, p.159

C'est ainsi, que durant les années 1990, l'exclusion sociale est devenue une notion cadre pour la définition et la mise en œuvre des politiques sociales.

Section 6 : Vulnérabilité et pauvreté

L'émergence de nouvelles approches consensuelles de la pauvreté, y compris au sein des institutions internationale, notamment la Banque mondiale (2000, p.15) qui a revue ses analyses et pratiques de développement, en annonçant que "*la vulnérabilité et l'exposition au risque*" sont au coeur des problèmes de pauvreté et constituent des atteintes aux capacités des individus.

De leurs coté, Alwang et Siegel (2000) décrivent la vulnérabilité comme commençant avec la notion du *risque* ce qui fait quelle est « définie par rapport aux événements qui peuvent arriver dans le futur. Alors que l'on peut mesurer les dégâts ex post, ils

⁶⁴ Castel (2003) définit le risque social « comme un évènement qui compromet la capacité des individus à assurer eux-mêmes leur indépendance sociale » (p. 25). Selon Gloukoviezoff (2006, p.04) L'une des ressources disponibles pour faire face aux risques sociaux, se trouve être le *crédit* qui peut engendré l'exclusion bancaire, à travers les difficultés d'accès aux pratiques bancaires.

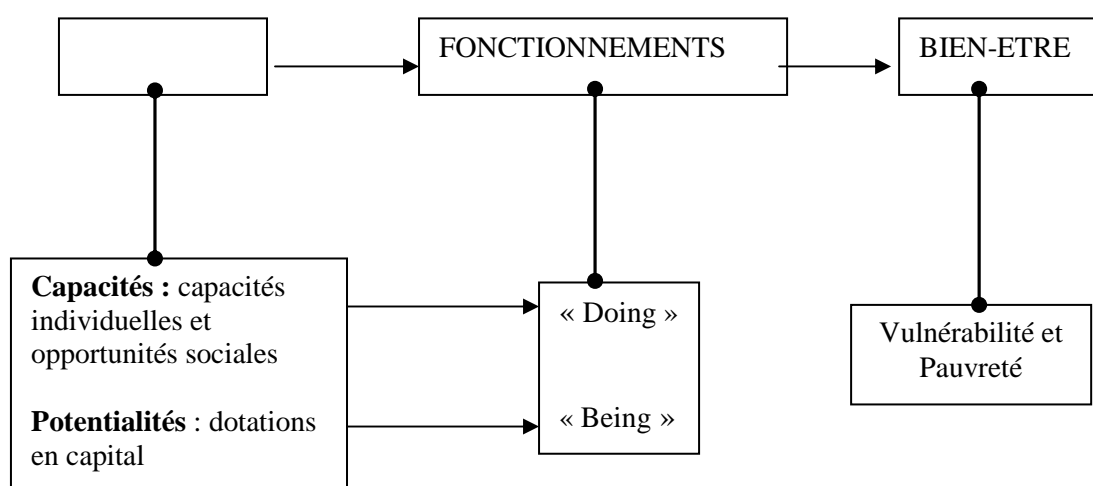
ne sont que des résultats statiques du processus continu de risque, exposition et réponse. La vulnérabilité est l'état continu de la vision en avant »⁶⁵.

A notre sens, On peut comprendre que le concept de vulnérabilité traduit en fait l'incapacité d'un individu à réagir à certains chocs économiques.

D'une façon générale, un individu qui fait face à une variété de risques, tend vers la vulnérabilité ; inversement, un individu qui possède un degré considérable de capacités, il est moins vulnérable.

La figure suivante illustre clairement les définitions avancées précédemment sur le lien qui existe entre les deux concepts à savoir vulnérabilité et capacités.

Figure (I.4) : relation entre capacité et vulnérabilité



Source : Sen, 1992

Donc, l'importance de l'approche des capacités de Sen dans l'analyse de la vulnérabilité, montre que les potentialités de l'individu désignent d'en avoir les moyens d'être doté en capital financier ⁶⁶, physique, humain et social, et d'être capable de faire quelques chose via les opportunités sociales et individuelles.

⁶⁵ Alwang, Jeffrey, and Paul B. Siegel.. "Towards Operational Definitions and Measures of Vulnerability: A Review of the Literature from Different Disciplines." WorldBank, Human Development Network, Social Protection Unit. Washington, D.C, 2000, p.05.

⁶⁶ Le capital financier est l'ensemble des ressources provenant de l'emprunt ou de l'épargne et destinées à acquérir des actifs réels ou financiers, et donc permet d'améliorer les conditions de vie des individus et de faire face aux chocs extérieurs. Pour le cas de notre thèse, le microcrédit est l'outil à étudier dans la partie empirique.

Chapitre I : Considérations générales sur le phénomène de la pauvreté

Chambers (1995)⁶⁷, considère que "la vulnérabilité a deux aspects : l'aspect externe, c'est-à-dire l'exposition aux crises, aux chocs, aux risques, et l'aspect interne, c'est-à-dire le fait d'être sans défense, le fait de ne pas disposer des moyens d'affronter les événements sans subir de dommages"

En mettant une différenciation entre pauvreté et vulnérabilité, Lipton et Maxwell (1992) avancent ainsi « Comme les mesures de la pauvreté sont généralement figées dans le temps, la pauvreté est fondamentalement un concept statique. En revanche, la vulnérabilité est plus dynamique et reflète mieux les mouvements des « personnes fluctuant autour du seuil de pauvreté »⁶⁸.

Selon Mosley et Rock (2004)⁶⁹, les ménages les plus pauvres ont une plus faible tolérance du risque et de vulnérabilité essentiellement parce qu'ils possèdent moins d'actifs physiques, humains et sociaux pour les protéger contre elle.

Dans le même ordre d'idée et selon Clarke. D et Dercon. S (2009)⁷⁰, dans un monde simplifié, on pourrait penser à deux points de départ pour la concurrence lutte contre la pauvreté (voir tableau I.3)

Tableau (I.3) : Un cadre simple pour les recherches de la pauvreté avec et sans risques

	Pauvreté	Vulnérabilité
	Concentration des avoirs dans un monde sans risque ⁷¹	Concentration du risque dans un monde mettant l'accent sur la protection ⁷²
Réponses		

⁶⁷ Chambers R. "Poverty and Livelihoods: Whose Reality Counts?", Environment and Urbanization, 7, 173-204, 1995, p.175

⁶⁸ Lipton, M. et Maxwell, S., « The New Poverty Agenda: An Overview », document de base n° 306, Institute of Development Studies, Brighton, 1992, p.4

⁶⁹ Mosley, P. and Rock, J, « Microfinance, labour markets and poverty in Africa: A study of six institutions », Journal of International Development 16(3), pp.467-500, 2004, p.487.

⁷⁰ Clarke Daniel and Dercon Stefan, "Insurance, Credit and Safety Nets for the Poor in a World of Risk", DESA Working Paper No. 81ST/ESA/2009/DWP/81, Economic social Affairs, October 2009, p.03.

⁷¹ Notre traduction de: [Asset-focus in a world without risk](#) ,

⁷² Notre traduction de : [Risk-focus in a world focusing on protection](#)

Chapitre I : Considérations générales sur le phénomène de la pauvreté

Fondé sur soi	Accumulation (épargne pour l'investissement en actifs productifs, y compris le capital physique et humain)	Auto-assurance (épargne via des Avoirs liquides) et de Gestion de Risque et les Mécanismes d'adaptation
Fondé sur l'intervention	Les programmes de création d'actifs (ciblés par la richesse), les transferts comme des cadeaux ou des dons conditionnels sur le travail ou l'action (par exemple, les transferts monétaires conditionnels à l'objectif de l'éducation)	Filet de sécurité (sensibles à une crise)
Fondés sur le marché ou qui s'en inspirent	Le microcrédit, en se concentrant sur le capital physique	Le microcrédit, en se concentrant sur le lissage de la consommation. La micro-assurance

Source : Clarke. et Dercon (2009),

La première colonne présente la vision traditionnelle de la pauvreté, dans un monde sans risque. Mais, ce point de vue souligne une caractéristique fondamentale de la pauvreté: Les pauvres manquent de capitaux.

La deuxième colonne présente le point de vue de la vulnérabilité de la pauvreté, dont le risque est une caractéristique déterminante. Ainsi, le risque force les ménages de se concentrer sur la prévention des chocs graves, au lieu d'accumuler pour l'avenir.

Les réponses individuelles comprennent aussi l'auto-assurance par la prise de disposition de l'épargne et la gestion des risques.

L'accès au microcrédit peut également contribuer à réduire la vulnérabilité aux petits chocs comme dans les mauvais moments d'un prêt peut être contracté pour être remboursé plus tard.

Nous pouvons dire à travers ce tableau que le microcrédit est associé à la pauvreté et la vulnérabilité pour faire face aux chocs dont peuvent être confrontés les pauvres dans leurs vies quotidiennes.

Section 7 : La pauvreté : d'un état à un processus

7.1- Revue de littérature

La pauvreté est un vieux phénomène depuis l'existence des sociétés humaines, dans le temps et l'endroit, elle varie selon les différentes cultures et sociétés.

Dans l'antiquité, le problème de l'amélioration des conditions de vie s'est posé d'une manière différente.

La pauvreté, telle que nous l'entendons, correspond à ce que les ancêtres appelaient le paupérisme ou l'indigence.

Cette notion évoque celle de subsistance : « L'indigent est celui qui n'a pas ou détient tout juste les moyens de survivre et de faire survivre ceux qui dépendent de lui ».⁷³

Ainsi, on luttait contre l'insuffisance de revenu en nourrissant la population en période de famine et en distribuant des terres et crédits sous l'empire romain (Dubois, 2001) pour permettre aux couches nécessiteuses de bien générer leurs propres sources de revenus.

Cependant, la nourriture étant considérée à cette époque comme un indice de pauvreté.

Celle-ci réduisait toujours la possibilité de se procurer certains aliments que les usages et la diététique considéraient comme indispensable.⁷⁴

C'est à partir de ce moment que les différentes formes de pauvreté étaient présentes durant toutes les époques passées.

En fait, les premiers débats et réflexions théoriques sur les mécanismes économiques qui accroissent la richesse, apparaissaient à la fin du 17^{ème} siècle, puis au 18^{ème} siècle, mais engendrèrent le sujet de la pauvreté.

Au cours de sa pensée, il y'a deux siècles, Adam Smith économiste et l'un des fondateurs de l'économie classique, a pu donner une définition approximative de la pauvreté, en signalant que « faire face à un public sans perdre ses moyens suppose

⁷³ Labbens Jeans, « Sociologie de la pauvreté : le tiers monde et le quart monde », Edition Gallimard, 1978, p.77

⁷⁴ Mc Kenzie J.C., « Poverty : food and nutrition indice », in Peter Townsend, The concept of poverty, Londres, 1971, p.64

de se conformer à une norme vestimentaire et à d'autres critères de consommation apparente beaucoup plus sophistiqués dans une société développée ».75

Ainsi, l'auteur dans son ouvrage *Wealth of Nations (1776)* disait « un homme est riche ou pauvre, suivant les moyens qu'ils de procurer les besoins, les commodités et les agréments de la vie ».76

De son côté *J.S. Mill (1806-1873)*, un classique de transition, refusait de considérer les classes sociales comme devant dépendantes et assistées dans son œuvre « principe d'économie politique » de 1848 :

« Les pauvres sont sortis des lisières, et ils ne peuvent plus être gouvernés ou traités comme des enfants. C'est de leurs qualités personnelles que dépendra leur destinée. Il faut que les nations modernes apprennent que le bien être du peuple doit résulter de la justice et du self government ».77

Dans son étude en 1989, *Rowntree (1901)* 78, est considéré comme le premier à étudier en détail les problèmes qui impliquaient la définition de la pauvreté.

Par ailleurs, l'aspect de son travail a mérité une grande attention de son concept de « pauvreté primaire » qui est appliqué aux familles, dont le revenu est insuffisant pour obtenir le minimum nécessaire de maintenir simplement l'efficacité physique.

Sur la base cette considération, les résultats de ses travaux publiés en 1901, portaient d'une approche de budget nécessaire pour couvrir les besoins minimaux (nourriture, logement, habillement, etc...), ce qui correspondait à une « approche monétaire » de la pauvreté.

*Galbraith (1963)*79, a suggéré la manière de voir les pauvres comme suit : « sont considérés comme pauvres ceux qui disposent d'un revenu nettement au dessous du moyen dans la société ou ils vivent ».

⁷⁵ Sen A., « Un nouveau modèle économique », développement, justice, liberté, Edition Odile Jacob, 1999, chapitre 3, p.73.

⁷⁶ Samuelson Alain, « Les grands courants de la pensée économiques », concepts de base et questions essentielles, 1985, OPU, p.50.

⁷⁷ Baslé M, Chavance B, Leobal J, Geledan A, Lipietz A, Benhamou F, « Histoire des pensées économiques », Les fondateurs, Edition Dalloz, 1993, p.84

⁷⁸ Rowntree B.S, (1901), « Poverty a study of town life (1922 ed), Mc-Millan, london, in A B. Atkinson, « The Economics of Inequality », Oxford University Press, 1983, p.224

De ce qui précède, on retient que la pauvreté a été appréhendé pendant longtemps en terme d'insuffisance de revenu, ce qui a permis que sa mesure sous l'angle monétaire -celui du revenu- tient le haut du pavé dans la littérature.

En effet cette approche traditionnelle suppose que la totalité des activités, des échanges et des composantes du bien être est monétarisé.⁸⁰

En considérant la pauvreté principalement en termes de revenus, la réduction de la pauvreté apparaît comme un processus faisant évoluer les ménages d'une position stable située « en dessous du seuil de pauvreté » à une position stable située « au-dessus du seuil de pauvreté ».

En fait, cette considération n'a pas empêché à travers les conséquences des progrès économiques qui se sont renforcées par celle de l'évolution sociale, d'élargir la vision de la question de la pauvreté pour prendre en compte d'autres dimensions essentielles du processus de développement

« Pour être pauvre, il faut manquer tout à la fois de fortune et d'occupation rémunératrice (**classe**), de force sociale (**pouvoir**), d'audience et de respectabilité (**Statut**). S'il n'est personne qui soit absolument démuné de tout privilège, le pauvre est celui qui se situe au niveau le plus bas sur ces trois dimensions ».⁸¹

Conjointement à cette appréhension, au début des années soixante, la pauvreté étant perçue en tant que phénomène absolu lié à une carence dans le domaine des besoins vitaux fondamentaux, à une défaillance du pouvoir d'achat des ménages.

Au cours de la même période apparaît la notion de pauvreté relative par rapport à la moyenne du niveau de vie standard reconnu comme étant minimal par la société, ce niveau de vie mesuré en termes quantitatifs remonte ainsi aux travaux de [William Petty \(1961\)](#)⁸² dans son livre « political Arithmetic ».

⁷⁹ Galbraith J.K., « The affluent society », penguin books, Londres, 1963, p.261

⁸⁰ Cameliau Christian, « globalisation et inégalités : une mise en perspectives », GUIG-Défi du social du développement, Institut Universitaire d'Etudes du Développement, 23juin 2003, p.14

⁸¹ Labbens J, op.cité, 1978, p.03

⁸² Sâad Z.Nagi., « Poverty Concepts and Measurement Egypt in Comparative Context », paper prepared for the workshop on " poverty and Social Deprivation in the Mediterranean Area: the local, national, regional and global dimension ", organised by the Comparative Research on poverty (CROP), UNESCO and Democritus University of Thrace, Greece, June 2003.

Avec le temps, ce concept qui est le niveau de vie, a pris une importance croissante en sciences sociales pour sa relation qui concerne : l'utilité, la préférence, le choix rationnel, la consommation, la demande, la production, l'inégalité et la pauvreté.

Sur le plan théorique, le débat qui s'est noué autour du caractère absolu et relatif de la pauvreté à opposé Townsend. P et Sen .A,⁸³ le premier insistait sur le caractère relatif de la pauvreté tandis que le second mettait en avant son caractère absolu.

7.2-La multiplication des dimensions de la pauvreté

La vision récente du développement qui repose sur l'équité et les capacités humaines tel que nous l'avons vu précédemment, a souligné ainsi un nouveau cadre pour la compréhension de la pauvreté.

L'insatisfaction des chercheurs envers des mesures de la pauvreté trop exclusivement liées aux notions de revenu et de consommation à amener l'élargissement du cadre d'analyse à prendre en considération le caractère multidimensionnel ⁸⁴ de la pauvreté.

Dans ce sens, la pauvreté est défini ainsi par : « La négation de possibilités de choix plus essentiels au développement humain, longévité, santé, créativité, moins aussi de conditions de vie décentes, dignité, respect de soi-même et des autres accès à tout ce qui donne sa valeur à la vie » (Pnud, 1999).

De leur coté, les sociologues ont reconnu la multidimensionnalité de la pauvreté comme un phénomène social, économique, politique, environnemental et moral.⁸⁵

En fait, la littérature nous enseigne que cette optique multidimensionnelle de la pauvreté inclut deux volets essentiels qui ont conduit à l'évolution du concept de la pauvreté vers une approche autre que monétaire, **d'une part**, on note les travaux de

⁸³ Concialdi Pierre, « les seuils de pauvreté monétaire : usages et mesures » Revue de l'IRES, n°8, janvier 2002.

⁸⁴ Adams et Page (2001) affirmaient que la communauté internationale était de plus en plus sensible à d'autres aspects non monétaires de la pauvreté, tels que l'éducation, l'espérance de vie à la naissance et la santé en plus de l'aspect monétaire, et c'est à partir de données agrégées de la Banque mondiale pour un panels de pays du moyen orient et de l'Afrique du nord, qu'ils ont comparé les performances enregistrées au niveau de chaque indicateur dans certain pays en concluant qu'il n'existait pas une relation claire entre la réduction monétaire de la pauvreté et l'amélioration des autres indicateurs de bien être.

⁸⁵ S. Zaghal Ali., « Development of Jordan's Strategy toward Poverty: A critical Analysis », Paper prepared for the workshop on "Poverty and social deprivation in the Mediterranean area: Democritus University of Thrace, Greece, June 2003.

nature sociologique dans les pays développés, notamment ceux sur la déprivation relative introduite par Runciman (1966), popularisés ainsi par Townsend (1979,1985), et poursuivis par Dickes (1989) et qui ont en conséquence servis pour champs d'étude et base de recherche pour ceux qui étudiaient l'exclusion sociale tel que la contribution de René Lenoir (1974) et de nombreux travaux d'auteurs dans ce domaine.

D'autres part, les multiples analyses de chercheurs adaptés aux réalités des économies en développement, en particulier l'approche des besoins essentiels introduite par le BIT et utilisé par la Banque mondiale durant la 2^{ème} moitié des années 70, puis développé par Streeten (1981)⁸⁶, tous ceux-ci s'est consolidé en plus par les travaux sur la pauvreté humaine du PNUD (1997) inspirée de l'approche par les capacités dont l'initiateur fût le prix Nobel Amartya Sen (80, 85,87 ; 99).

Dans ce sens, la notion de capacité est mobilisée par les experts de la Banque Mondiale et intégrée à la redéfinition d'une pauvreté multidimensionnelle ⁸⁷ et d'ailleurs, c'est à travers le rapport sur le développement dans le monde 2000/2001, que la banque mondiale diffuse un nouveau regard sur la pauvreté.

Le rapport en question reprend à son compte une conception multidimensionnelle de la pauvreté qui dépasse largement l'approche monétaire en terme de poverty line (seuil de pauvreté), et permet d'intégrer la notion de capabilities ou capacité à réaliser son potentiel.

Toutes ces données d'approches différentes et de domaines différents ont contribué à l'évolution de la pauvreté vers un aspect qui regroupe des dimensions ayant toutes une relation directe avec la pauvreté.

Selon Sen (1999)⁸⁸, appliquée à l'analyse de la pauvreté, la perspective des capacités permet une meilleure compréhension de la pauvreté et privations.

⁸⁶ le concept de besoins essentiels peut être défini comme « les quantités minimum de nourriture, eau, soins sanitaires, logement et vêtements nécessaires pour éviter la faim, la maladie, la mort précoce ou encore toute autre forme de privation ».

⁸⁷Pour plus de détails voir *A changing World Bank* sur le site de la Banque Mondiale : www.worldbank.org.

⁸⁸ Sen A., op.cité, 1999,p.97

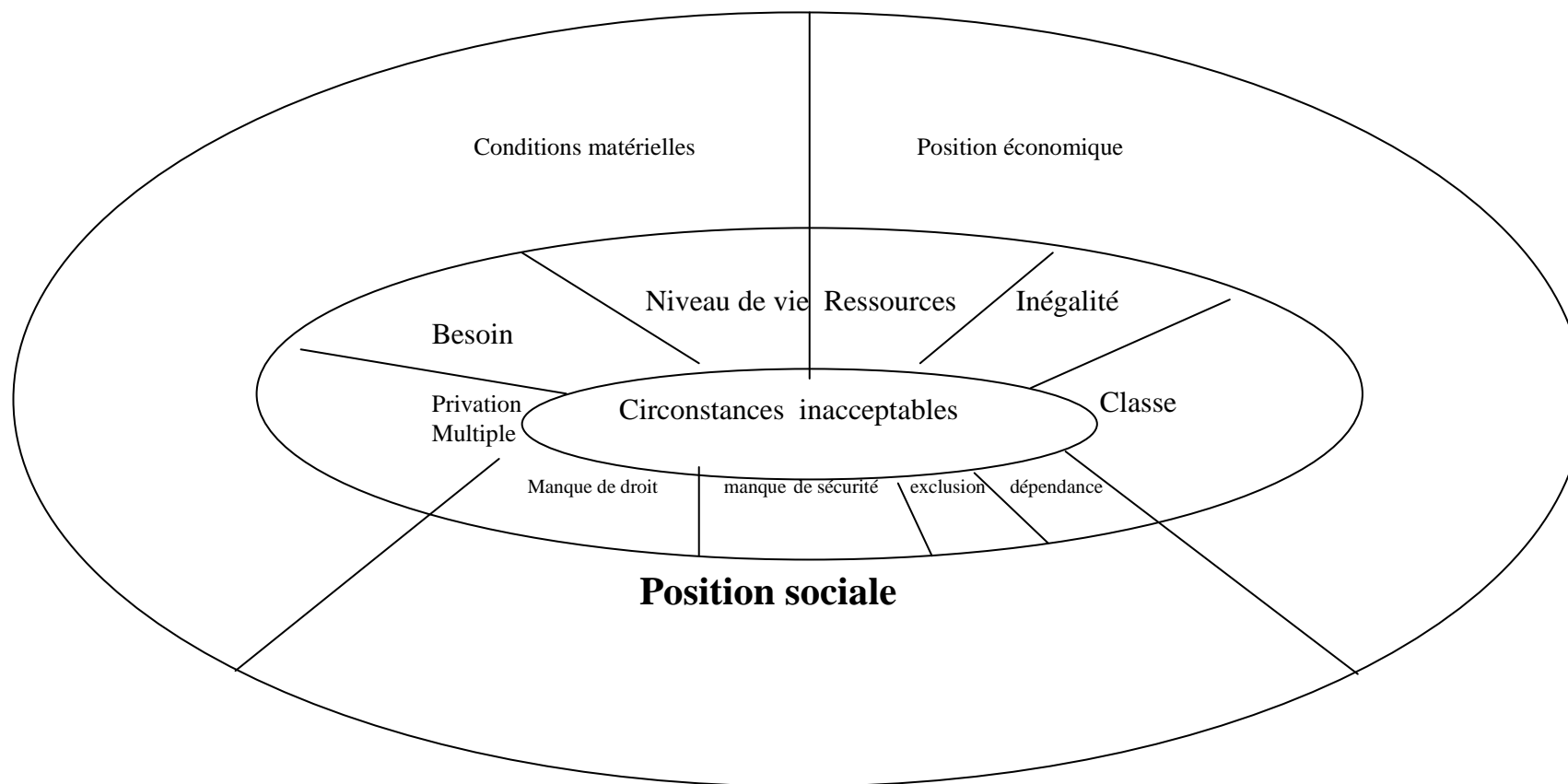
Chapitre I : Considérations générales sur le phénomène de la pauvreté

Pour illustrer l'évolution de la pauvreté à partir du concept monétaire jusqu'au concept multidimensionnel au social, [Paul Spicker \(2000\)](#) a pu justifier les définitions de la pauvreté sous formes de onze classes distinctes esquissées comme suit :

Rapport-Gratuit.com

Chapitre I : Considérations générales sur le phénomène de la pauvreté

Figure (I.5) : Ressemblances de famille entre différents faisceaux de la signification de la pauvreté



Source : Traduit de Spicker, 2000, P.5.

Donc les trois volets représentatifs du schéma indiqué et qui entourent le noyau central qui est les circonstances inacceptables, et qui permettent aux individus d'être pauvres, se traduisent par :

✦ *Conditions matérielles*

Ce premier volet concerne :

- Niveau de vie (standard of living) : la pauvreté est appréhendée comme la détérioration du niveau de vie qui fait référence à la qualité et quantité de biens qu'une personne ou une population peut disposer.
- Besoin (need) : Sont les besoins primaires ou physiologiques, qui sont les besoins indispensables à l'homme et sa survie : se nourrir, s'habiller, se reproduire...
- Privation multiple (multiple deprivation) : cette notion renvoie à l'incapacité des individus ou des ménages à s'offrir des biens de consommation et activité d'usage courant dans la société à un moment donné.

✦ *Position sociale*

La position sociale, concerne :

- Exclusion : puisque la pauvreté est axée sur les individus qui forment la société, donc l'exclusion porte sur les relations sociales qui entre ces individus ce qui engendre le phénomène de la pauvreté.
- Manque de sécurité (Lack of security) : il est équivalent au besoin et il peut également être expliqué en termes de vulnérabilité.
- Manque de droit (Lack of Entitlement) : c'est le même cas que la privation des ressources et reflète un manque des droits.

✦ *Position économique*

Ce troisième volet concerne trois aspects où la position du pauvre est en relation avec la société où il vit :

- Inégalité (Inequality) : les gens peuvent être pauvres parce qu'ils sont désavantagés comparativement à d'autres personnes dans la société.

Chapitre I : Considérations générales sur le phénomène de la pauvreté

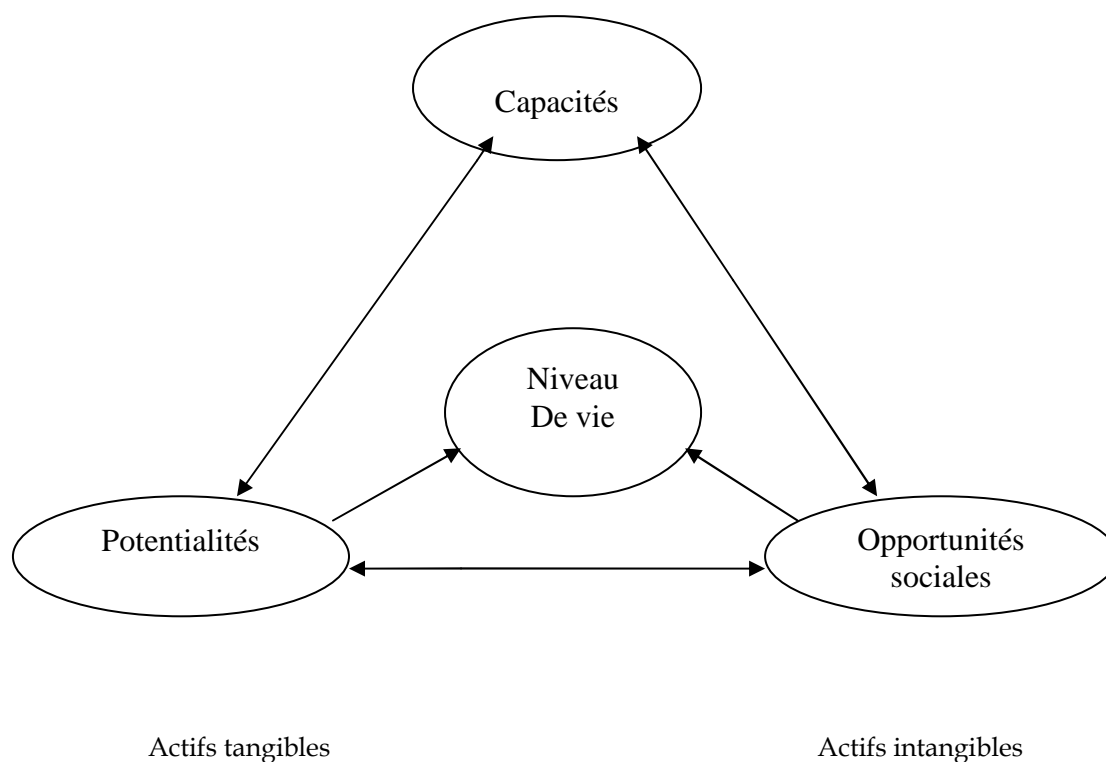
- Classe (class) ⁸⁹ : « une classe de personnes » est un groupe identifié en vertu de leur position économique dans la société.

- Dépendance (Dependency) : les personnes pauvres sont parfois celles qui perçoivent les bénéfices sociaux conséquemment à leur manque de moyens.

A partir de cette analyse, définir la pauvreté sous une seule dimension affecte automatiquement la composante multidimensionnelle de la pauvreté, et en écartant d'autres critères plus appropriés.

S'appuyant sur la formalisation de Sen, le cadre théorique de l'analyse du processus de la pauvreté présenté par [Chambers et Conway \(1992\)](#), définit le système de niveau de vie comme l'ensemble des capacités, du capital, des activités que les individus mobilisent afin d'assurer leur subsistance et de faire face au risque⁹⁰.

Figure (I.6) : Le système de niveau de vie d'un individu



Source : Chambers et Conway, 1992

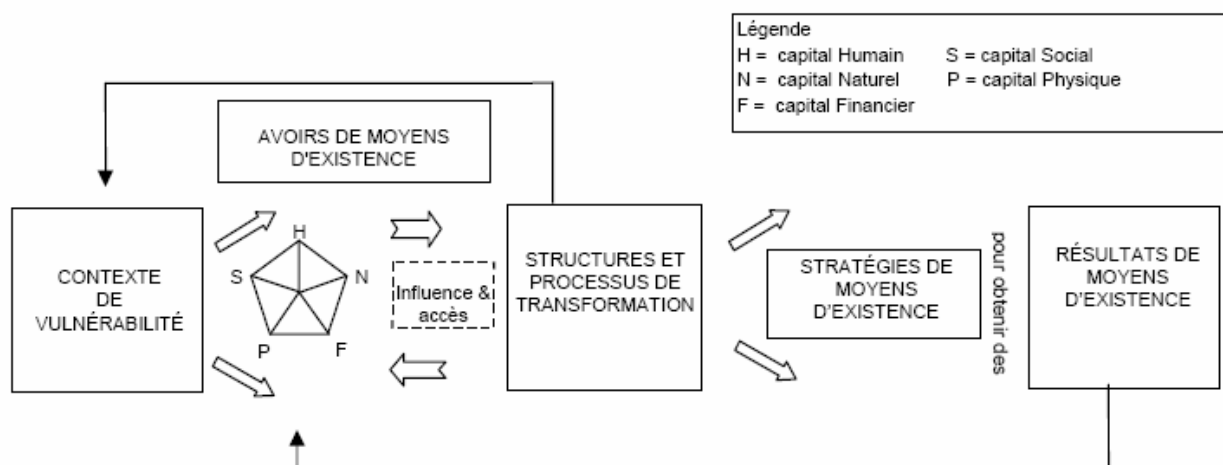
⁸⁹ Pour ce qui est de la notion de **classe**, Il faut noter que l'émergence du crédit populaire et le **microcrédit** en Europe a été dû aux mouvements sociaux du 19 ième siècle qui voyaient en l'accès au crédit un moyen efficace d'émancipation de la classe ouvrière pour obtenir la plue value, dans une perspective Marxiste.

⁹⁰ La capacité des ménages à mettre en place des stratégies efficaces de gestion du risque constitue un élément central de l'analyse du processus de pauvreté.

Les moyens d'existence englobent les capacités, les avoirs, c'est-à-dire les ressources matérielles et immatérielles, et les activités que les individus mettent en oeuvre afin d'assurer leur subsistance et faire face au risque.

Ce cadre d'analyse du processus de la pauvreté s'est élargi pour former le cadre d'analyse des moyens d'existence tel qu'il est présenté dans la figure (I.7)

Figure I.7: Le cadre d'analyse des moyens d'existence



Source : Gondard-Delcroix, 2006, p.38

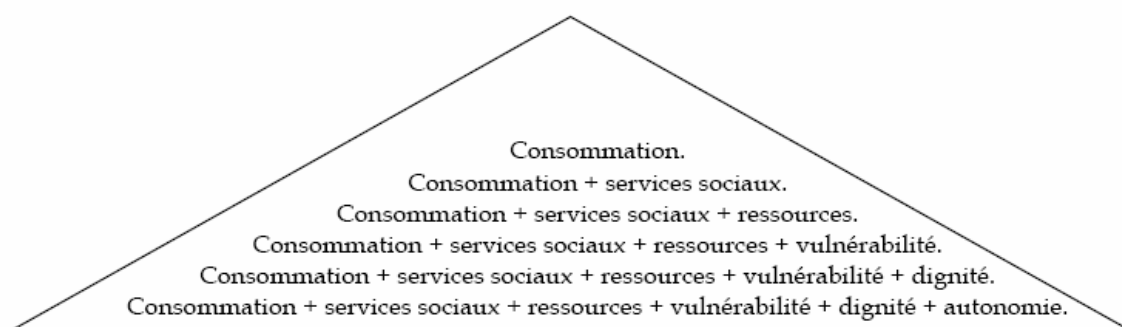
Nous pourrions dire que le pauvre se trouvant dans un contexte de vulnérabilité doit pouvoir transformer ses capacités en actions pour ainsi satisfaire ses moyens d'existence notamment les types de capital à savoir ; le capital humain, social, physique et financier. C'est dire que ce processus de transformation est basé sur la détermination participative des dimensions et des niveaux de bien-être. L'accès au microcrédit est une dimension parmi d'autres qui permet la concrétisation de cette approche participative.

La figure (I.8) montre l'extension progressive du champ thématique de la pauvreté en commençant par le besoin fondamental qui est la consommation pour parvenir graduellement à six besoins : ⁹¹

⁹¹ Revue d'Economie et Management, « Pauvreté et coopération », Université Abou Bekr Belkaid, Tlemcen, Faculté des sciences économiques et de gestion, N° 02, mars 2003, p.03.

Chapitre I : Considérations générales sur le phénomène de la pauvreté

Figure (I.8) : l'extension progressive du champ thématique de la pauvreté



Source : Razafindrakoto et al, 2001.

On voit ici que le concept de la pauvreté intègre de plus en plus des facteurs autres que la consommation, d'où l'élargissement du champ de la pauvreté en termes de services sociaux tel que la santé, l'éducation, en arrivant à la vulnérabilité, la dignité et l'absence d'autonomie.

Dans ce même sens, [Baulch \(1996\)](#) intègre la définition de la pauvreté sous forme d'une pyramide similaire à la précédente en illustrant un arbitrage (trade-off) entre pauvreté et un simple indicateur de mesure et en considérant la pauvreté comme un concept plus inclusif puisque il met la dimension du revenu en première ligne puis graduellement les actifs, la vulnérabilité et l'impuissance.

Plus profondément, les experts du comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD/ OCDE) retiennent quatre niveaux de définitions de la pauvreté :

- En termes de consommation et de revenu : la pauvreté est définie vis-à-vis d'un équivalent monétaire. Cette définition est la base de la notion du seuil de pauvreté.

* le niveau de 2 US \$ par jour et par habitant est retenu pour les comparaisons internationales.

* Le niveau de 1 US \$ par jour comme seuil d'extrême pauvreté.

- En termes d'accès à la satisfaction des besoins sociaux fondamentaux : (se nourrir, être éduqué, pouvoir être soigné).

- En termes plus large d'actifs : parmi les quels, pour un individu, on distingue le capital naturel (la terre, l'eau), le capital social (les liens de solidarité entre membres d'un groupe social), le capital humain (la connaissance, la santé), le capital physique

(L'accès aux infrastructures de base), le capital financier (l'épargne, l'accès au crédit).

- En termes dynamique de fonctionnement social : (l'autonomie, la dignité), c'est-à-dire la capacité d'agir, d'exprimer ses opinions, de faire face à ses obligations sociales et culturelles.

Pour ce dernier niveau, selon [Sen \(1992\)](#), cette dynamique est traduite par le fait qu'une personne soit capable d'accomplir certains actes fondamentaux.

En dépit du caractère multidimensionnel de la pauvreté et l'hétérogénéité de ses manifestations et en raison de l'insuffisance de l'approche monétaire de mesurer la pauvreté, le PNUD, a mis au point le concept du développement humain durable.

C'est ainsi, dans le cadre du [PNUD \(1990\)](#), les experts ont conçu un indicateur de développement humain, fait pour mesurer le niveau du développement d'un pays.

Cet indicateur composite, très inspiré des travaux d'Amartya Sen, offre aussi une vision réellement multidimensionnelle des écarts de développement ([Montalieu, 2001](#)).

En fait, cet indicateur intègre trois données essentielles: ⁹²

- D'abord, l'espérance de vie à la naissance (vivre bien, c'est d'abord ne pas mourir avant l'heure et donc assurer ses besoins biologiques).
- Le degré d'éducation (vivre bien, c'est aussi satisfaire ses appétits en matière de culture.
- Enfin, l'accès aux ressources monétaires nécessaire pour avoir un niveau de vie décent (vivre bien suppose d'avoir un certain revenu).

Parler de développement, c'est aussi parler de la pauvreté qui peut être entendue sur plusieurs façons.

L'indicateur de pauvreté humaine (**IPH**) conçu par le [PNUD \(1997\)](#), basé sur une « approche par les manques », tient compte des multiples dimensions d'une notion qui ne se limite pas à la pauvreté monétaire ([Dockés, 2002](#)).

Il prend en considération 04 critères :

- La longévité
- L'accès au savoir

⁹² Bret Bernard, « le tiers monde, croissance, développement, inégalité » mesurer l'inégalité pour comprendre le développement inégal, chapitre I, Edition ellipse, 2002, p.20

Chapitre I : Considérations générales sur le phénomène de la pauvreté

- Les conditions de vie
- La participation ou l'exclusion sociale.

L'objectif de la prise en compte de l'IDH, l'IPH et pour définir les priorités des programmes sociaux (PNUD, 2001).

Du point de vue du développement humain⁹³, la pauvreté c'est aussi la négation des opportunités et des possibilités de choix qui permettraient aux individus de mener une vie décente.

Dans ce cas, la pauvreté des individus vient du fait qu'ils n'ont pas suffisamment de capacités et/ou de potentialités à cause de leurs caractéristiques⁹⁴: âge, sexe, aptitudes physiques et mentales, savoir faire, etc.... du faible niveau d'opportunités sociales, moindre performance des **systèmes de crédit**, de santé, d'éducation et d'alphabétisation, etc..., et/ ou du faible niveau de leurs dotations en capital financier, physique, humain et social.

De ce fait, la prise en compte des dimensions du développement humain durable, aussi élaboré par le PNUD (1990-2000) et les dimensions entrevues par la Banque mondiale, peut contribuer à une classification des différentes dimensions et formes de la pauvreté.

En intégrant ces différentes dimensions, Dubois (2001) fait distinction de deux optiques pour aborder la pauvreté.

i- La première s'exprime en termes de satisfaction générée par une quantité de biens et de services consommés.

Dans ce cas, la pauvreté en traduit l'insuffisance et l'absence d'utilité correspondante. Cette conception est liée à l'éthique utilitariste, et favorise une approche de mesure quantitative.

ii- La seconde s'exprime en termes d'accès à des biens et services au sens large.

⁹³ Il faut souligner ici que Servet, (2008, p.08) considère parmi l'ensemble des indicateurs adoptés sous l'appellation Objectifs du Millénaire pour le Développement ne figure aucun indicateur synthétique d'usage des services financiers. Pas d'indicateurs d'accès et d'usage des services financiers non plus parmi les critères de développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement.

⁹⁴ Adama Zerbo, « Une approche non probaliste de la dynamique multidimensionnelle du bien être, pauvreté, vulnérabilité, et exclusion », Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu, Bordeaux IV, Institut de recherche pour le développement, 2002.

Chapitre I : Considérations générales sur le phénomène de la pauvreté

Dans ce deuxième cas, la pauvreté se traduit par un non accès et retrace des manques. Cette approche qualitative fait référence à l'éthique des droits.

C'est sur la base de ces deux optiques combinées de la pauvreté, qu'on peut schématiser un cadre de référence par l'analyse de la pauvreté comme suit :

Tableau (I.4) : Cadre de référence pour l'analyse de la pauvreté

Dimensions et formes de la pauvreté	Optique utilitariste (Insuffisance)	Optique de droits (manque)
Dimensions économiques		
Aspects monétaires	Revenu et consommation	Accès à l'emploi
Conditions de vie	Satisfaction des besoins fondamentaux : éducation, santé, habitat, alimentation	Accès aux biens et services
Potentialités	Formes de capital physique, financier, humain	Accès et capacité de tirer profit de ces capitaux
Dimensions non économiques		
Dimension sociale	Réseaux sociaux : capital social, cohésion sociale	Rupture du lien social et exclusion sociale
Dimension culturelle	« Capital culturel » fond culturel commun	Reconnaissance identitaire
Dimension politique	Pouvoir ? force du pouvoir	Participation, droit de vote
Dimension éthique	« Capital d'éthique ? » Importance des valeurs partagées	Valeurs non reconnues (entraînant violence, corruption, etc.)

Source : Dubois, 2001

On remarque dans ce tableau que la pauvreté, considérée comme un concept moral, s'analyse en termes de dimension économique, notamment l'approche monétaire et condition de vie et tout ce qui a une relation avec la satisfaction des besoins fondamentaux de base, utiles au pauvre durant son parcours dans la vie, et ce qu'on qualifie de conditions matérielles. De l'autre côté on trouve la dimension non

économique, en termes d'insuffisance et de manque, puisque la position sociale, culturelle, politique et éthique, convergent vers l'élargissement de la compréhension de la pauvreté vers l'aspect multidimensionnel.

Par ailleurs, en se référant aux travaux de Sen, la pauvreté, jusque là analysée comme un état de privation, est peu à peu conceptualisée comme le résultat d'un processus dynamique, engendré par une multitude ou par un cumul d'handicaps qui se renforcent mutuellement.

Ceci se traduit par le fait que les capacités d'une personne, dépendent non seulement des ressources à sa disposition, mais également de sa capacité à convertir celles-ci en capacités.

D'après [Gondard-Delcroix \(2006\)](#), ce processus de conversion est contraint par les caractéristiques personnelles de l'individu (genre, âge, état de santé, etc.) et par les opportunités socio-économiques qui lui sont offertes, lesquelles sont influencées par l'ensemble des institutions formelles et informelles propre à la société dont il appartient.

Conclusion

Pour mettre en place des stratégies efficace de lutte contre la pauvreté, il est nécessaire de s'entendre sur la définition du phénomène, afin de cibler au mieux les populations concernées par ce phénomène et de mettre en œuvre des dispositifs de suivi/ évaluation des politiques.

La mesure traditionnelle, celle du revenu est largement utilisée, mais ses insuffisances sont assez largement reconnues.

La pauvreté doit être abordée dans la totalité de ses dimensions qui se renforcent mutuellement, et pas seulement sous l'angle du revenu.

La multidimensionnalité de la pauvreté est aujourd'hui universellement reconnue et comprend différents aspects du statut économique et social des ménages, qui intègrent des données tels que les besoins de la nourriture et d'habillement, la disponibilité d'un logement, le niveau d'instruction, les soins de santé, l'émancipation des femmes, le degré d'intégration dans le milieu social. Les travaux de Sen ont depuis longtemps démontré que l'absence de capacités était vecteur de pauvreté et d'exclusion sociale.

Ainsi capturer ces dimensions nécessite des indicateurs à la fois quantitatifs et qualitatifs.

Dans ce sens, et pour définir des politiques de lutte contre la pauvreté, il est nécessaire de mesurer la pauvreté à travers des indices de pauvreté et les indices d'inégalités universellement reconnues, que nous allons aborder dans ce deuxième chapitre, et de donner un aperçu sur les approches internationales de lutte contre la pauvreté pour les PED et les politiques de lutte contre la pauvreté en Algérie, avec bien entendu un état des lieux de la pauvreté.

Chapitre 2

Introduction

Une mesure de la pauvreté est un instrument à l'aide duquel on essaie de déterminer le niveau de pauvreté, de mesurer sa répartition sur l'ensemble de la population, de vérifier l'ampleur de ce phénomène de pauvreté, touchant des catégories considérables de la population dans le monde, ainsi que de retracer ces évolutions dans le temps.

Il est fréquent de distinguer trois grandes catégories de mesure empiriques de la pauvreté à savoir :

A/- Pauvreté monétaire : Est considérée comme pauvre la personne dont les ressources sont inférieurs à un certain seuil de pauvreté.⁹⁵

B/- L'approche par les conditions d'existence : Est pauvre celui qui n'accède pas à un certain nombre de biens et de services de consommation jugés indispensable. Ainsi cette approche cherche à détecter un certain nombre de contraintes ou de privations dans le cadre des conditions d'existence des ménages.

C/- L'approche subjective : elle consiste non pas à se référer à un seuil minimal de ressources.

La présence accrue de la notion de pauvreté et sa mesure au cours du temps, à suscité une demande croissante et importante d'indicateurs (sections suivantes) susceptibles de fournir un ensemble d'informations pertinentes permettant non seulement d'évaluer le phénomène en lui-même, mais également de déterminer les groupes sociaux en situation précaire.

De ce qui précède la mesure de la pauvreté comprend deux étapes, bien différenciées l'une de l'autre :

- L'identification de la pauvreté ; c'est à dire répondre à la question « Qui est pauvre? »

- L'agrégation de la pauvreté ; c'est à dire répondre à la question « Combien de pauvreté y'a-t-il ? »

⁹⁵ Concialdi Pierre., « Les indicateurs de mesure de la pauvreté », les cahiers français, n° 286,1999.

Section 1 : Les indices de pauvreté

Mesurer la pauvreté signifie produire des nombres, par lesquels nous pourrions évaluer le degré de pauvreté dans une société donnée et identifier les membres de la société qui doivent être considérés comme pauvres. De la même sorte, mesurer la pauvreté se résume à établir si un citoyen ou un ménage quelconque doit bénéficier ou non à une politique ou programme spécifique.

Pour une meilleure mesure de la pauvreté, trois éléments essentiels devraient être mesurés à travers les indices de pauvreté, à savoir:⁹⁶

- L'incidence, ou le nombre d'habitants se trouvant sous un seuil de pauvreté déjà calculé.
- L'intensité qui détermine la profondeur de la pauvreté.
- La sévérité qui prend en compte l'inégalité parmi les pauvres.

1.1- Head Count Ratio (H) : [Pauvreté en nombre d'habitants]

Il s'agit de la part de la population qui vit en état de pauvreté, celle pour laquelle la consommation ou le revenu y se situe en dessous de la ligne de pauvreté Z .

En d'autres termes, et selon [Datt et Ravallion \(2009\)](#)⁹⁷ le Head Count Ratio est donné par le pourcentage de la population qui vit dans des ménages dont la consommation par habitant est inférieure au seuil de pauvreté.

Soit à considérer n individus ayant des dépenses ou des revenus

$$y_1, y_2, \dots, y_k \dots y_n.$$

Classons par ordre croissant ces y_n de manière que la ligne de pauvreté sépare exactement q d'entre eux à l'extrémité basse, il en résulte que :

$$y_1 \leq y_2 \leq y_3 \leq \dots \leq y_q < Z < y_{q+1} \leq y_n \dots \dots \dots (2.1)$$

⁹⁶ Sebastien L.Côté, « Statistical inference, poverty and inequality measurement : An application of the bootstrap econometric technique and a literature review » , Mémoire M.A. , Faculté des Sciences Sociales, Université Laval , Janvier 2000.

⁹⁷ Datt Gaurav Ravallion Martin Has India's Economic Growth Become More Pro-Poor in the Wake of Economic Reforms? Policy Research Working Paper 5103 The World Bank, Development Research Group October 2009, p.05

Il y a au regard de ce qui précède q individus pauvres, de telle sorte que le ratio de pauvreté H ou l'indice en nombre d'habitants soit défini comme :

$$H = \frac{q}{n} \dots\dots\dots (2.2)$$

- D'où :
- H : le head count ratio ou indicateur d'incidence de la pauvreté
 - q : le nombre de personnes pauvres en dessous du seuil de pauvreté
 - n : la taille de la population.

La simplicité d'interprétation de cet indice numérique de pauvreté lui donne probablement la meilleure explication de sa popularité.

Par contre Sen (1976) souligne que l'utilisation de cet indice comporte deux problèmes majeurs : bien qu'il soit simple à calculer et plus disponible que les autres indicateurs de pauvreté, il présente l'inconvénient d'être insensible à toute amélioration ou détérioration de la situation d'un pauvre du moment qu'il demeure en dessous du seuil de pauvreté et à l'inégalité entre les pauvres. Pour les comparaisons internationales, actuellement la Banque mondiale utilise un seuil de \$ 1.25 par jour en parité de pouvoir d'achat 2005.

Ainsi on peut dire que cet indice ne rend pas compte de l'approfondissement de la pauvreté. C'est la raison pour laquelle Foster, Greer et Thorbecke ont proposé un indice de prévalence et d'intensité de la pauvreté qu'on va développer ultérieurement.

1.2- Le Poverty Gap : (Ecart de la pauvreté)

Pour remédier aux inconvénients constatés de l'indicateur d'incidence de la pauvreté, souvent on choisit l'indicateur de profondeur de la pauvreté ou l'écart de pauvreté, qui prend en compte la distance moyenne qui sépare la population de la ligne de pauvreté lorsqu'une distance zéro est attribuée aux non pauvres.

Il se définit par la formule suivante⁹⁸ :

⁹⁸ Notes Techniques, « Mesure et analyse de la pauvreté », Banque mondiale, April 2002, in www.worldbank.org/poverty/data.

$$PG = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{Z - y_i}{Z} \right] = I.H \dots\dots\dots (2.3)$$

avec
$$I = \frac{(Z - y_q)}{Z}$$

I : ratio de l'écart du revenu est défini comme :

$$y_q = \frac{1}{q} \sum_{i=1}^q y_i$$

Ou : y_q = revenu moyen des pauvres

Z : ligne (ou seuil) de pauvreté.

q : le nombre de personnes pauvres.

L'écart de pauvreté peut être considéré comme le produit du ratio de l'écart de revenu et de l'indice de pauvreté en nombres d'habitants.

$$P.G = I.H \dots\dots\dots (2.4)$$

Ceci dit, que même si le ratio de l'écart de revenu augmente dans l'équation (2.2), l'écart de pauvreté P.G diminue, à l'instar de l'indice H, ce qui évoque une réduction de la pauvreté.

Si on suppose que certains ménages pauvres, proches de la ligne de pauvreté améliorent leurs conditions de vie, le ratio de l'écart de revenu augmentera parce que la distance moyenne séparant les pauvres de la ligne de pauvreté s'accroîtra.

En fait, le principal inconvénient issu de l'application de cet indice est qu'il a pour caractéristique de n'être sensible qu'à la situation moyenne de la pauvreté ; puisque il ne prend pas en considération de l'inégalité dans la redistribution des revenus entre les pauvres, ainsi il peut rester invariable lorsque une partie du revenu d'une personne pauvre est transférée à une personne moins pauvre que le premier.

A vrai dire, cet indice ne reflète pas d'une façon convenable les différences dans l'intensité de la pauvreté, telle qu'illustré par cet exemple :

Les distributions suivantes A (1, 2, 3, 4) et B (2, 2, 2, 4) représentent quatre observations. Ainsi, on suppose que la ligne de pauvreté soit égale à 3, donc le calcul du **P.G** pour les deux distributions se fait ainsi⁹⁹ :

$$PG_A = I.H_A = (3 - 5/2) / 3 \cdot (3 / 4) = 0.125$$

$$PG_B = I.H_B = (3 - 5/2) / 3 \cdot (3 / 4) = 0.125$$

A travers Cet exemple simple il est montré que le **P.G** est le même pour les deux distributions, malgré que d'après (L. Coté, 2000) les plus pauvres des pauvres sont représentés mieux dans la distribution B.

1.3-Ecart de pauvreté au carré

Cette mesure est souvent considérée comme indicatrice de la sévérité de la pauvreté.

L'écart de pauvreté au carré considère le carré de la distance qui sépare les pauvres de la ligne de pauvreté.

Il s'obtient de la manière suivante :

$$p_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{Z - y_i}{Z} \right]^2 \dots\dots\dots (2.5)$$

1.4 L'indice F.G.T

Les mesures de la pauvreté de la classe FGT développé par (Foster, Greer et Thorbeche, 1984) sont cumulatives. Ces auteurs et afin de palier aux critiques précédentes, ont pu faire intervenir l'étendue moyenne de la pauvreté, en proposant une famille de mesure dite, P.... à partir de l'approche utilitariste.

Le principe consiste à ce que la fonction de bien être sociale y soit égale à la somme des utilités individuelles, supposés cardinales.

⁹⁹ Maliki Samir B E, « Quantification de la relation Pauvreté-Eau des ménages Algériens : Application d'un modèle indiciaire », Thèse de doctorat en Science de Gestion, Faculté des Science Economiques et de Gestion, Université de Tlemcen, 2007/2008, p.64.

Cela signifie que la mesure de la pauvreté de la masse de la population considérée dans son ensemble est égale à la somme pondérée des mesures de la pauvreté des différents sous groupes de la population (Lachaud, 1997)¹⁰⁰

La formule générale à savoir mathématique de cette classe, permet à cette mesure de vérifier la propriété de décomposabilité suivante

$$P\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{Z - y_i}{Z} \right]^\alpha \dots\dots\dots (2.6) \quad \text{avec } \alpha \geq 0$$

Celle-ci fait intervenir un paramètre α qui prend la valeur :

- | | | |
|---|---|---|
| 0 | → | <u>Pour le nombre de pauvre</u> : (formule de l'incidence de pauvreté) |
| 1 | → | <u>Pour l'écart de pauvreté</u> : (formule de la profondeur de la pauvreté) |
| 2 | → | <u>Pour l'écart de pauvreté au carré</u> : (mesure de la sévérité de la pauvreté) |

Les trois mesures citées traduisent des aspects différents de la pauvreté en terme de revenus.

Ainsi, une évaluation basée sur le seul ratio du nombre de pauvres conclut à une grande efficacité des politiques qui permettent à ceux qui se trouvent en plus près de la ligne d'échapper à la pauvreté.

En revanche, l'évaluation des deux autres indices mettrait l'accent sur l'aide contribué à ceux éloigné de la ligne, c'est-à-dire les pauvres parmi les pauvres.

A cours des deux dernières décennies, les indices de pauvreté -FGT- sont les plus utilisés, dans la mesure ou ils possèdent des propriétés intéressantes décomposables en sous groupes d'une population dans l'optique de l'élaboration du profil de pauvreté (Lachaud, 1996).

1.5- Indice de Watts

L'indice de Watts (1968) est défini comme suit :

$$W = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q Ln\left(\frac{Z}{y_i}\right) \dots\dots\dots (2.7)$$

¹⁰⁰ Lachaud Jean-Pierre., « la pauvreté en Mauritanie, une approche multidimensionnelle », document de travail DT/N°22, Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu Bordeaux IV, France, 1997, p.05

Il satisfait les axiomes de monotonie et de transférabilité. Même s'il demeure actuellement moins populaire, son avantage évident est sa décomposabilité (Muller, 1998).

Watts stipule que la richesse du ménage ou de l'individu est calculée en deux parties : « richesse humaine » et « richesse non – humaine ».

La première partie concerne les qualifications et l'état social d'un individu en général (ou d'un ménage, selon l'unité sociale employée par l'étude).

Tandis que la deuxième partie comporte les sources de revenu usuels, telles que : le transfert d'argent, le salaire et toutes les autres sources d'argent.

L'inconvénient majeur de cet indice est qu'il n'a pas donné une méthodologie pour évaluer les réalités sociales, telles que le niveau d'éducation et la contribution du facteur culturel¹⁰¹. De plus, il ne donne pas une explication concernant la méthode de combinaison des deux parties, c'est-à-dire la richesse humaine et la richesse non-humaine.

En pratique, il donne en général une meilleure représentation de la pauvreté en comparaison avec le Head count ratio et le P.G.

1.6. Indice de Sen (Les fondements axiomatiques)

L'approche axiomatique des mesures de la pauvreté a en fait été initiée par l'économiste Sen (Lauréat du prix Nobel d'Economie en 1998).

$$P(y, z) = A(y, z) \sum_{i=1}^q g_i v_i(y, z) \dots\dots\dots (2.8)$$

La pondération $v_i(y, z)$ de l'écart au seuil de pauvreté de l'individu i dépend ainsi de l'ensemble de la distribution des revenus y , et pas uniquement du seul revenu appartenant à l'individu.

□□ **Axiome C** : Classement ordinal de privation relative

La pondération $v_i(y, z)$ affectée à l'écart relatif de pauvreté de l'individu i est égale à son rang au sein du classement décroissant à l'échelle du bien être des pauvres.

□□ **Axiome M** : Monotonie du bien être par rapport au revenu

¹⁰¹ Sebastien L. Côté, Op.cité , P 17.

On considère deux individu i et y , et si le revenu de l'individu i est supérieur à l'individu j , alors le bien être du premier est supérieur au deuxième.

□□ **Axiome N** : *Normalisation de privation absolue*

Dans les situations où tous les pauvres disposent d'un revenu identique, alors la mesure est égale au produit issu de l'incidence et de l'intensité moyenne de la pauvreté, soit IH .

Sen (1976) justifie son choix d'une pondération basée sur le rang, comme on l'a vu précédemment, par le fait que l'appréhension de la situation de pauvreté est relative par rapport à celle des autres individus qui composent la société. Il ajoute ainsi :

« Plus une personne est placée en bas de l'échelle du bien être, plus son sentiments de pauvreté est important, et son rang parmi les pauvres doit être pris pour indiquer la pondération à appliquer à son écart relatif de pauvreté »

Dans cette approche, les biens être des individus ne sont pas quantifiables, mais leur différence peut être comparé.

Pour cela, en considérant que les individus sont rangés par ordre croissant de revenus différents :

$$y_1 \leq y_2 \leq \dots y_n \dots\dots\dots (2.9)$$

Sen a montré que l'unique mesure qui correspond aux trois axiomes C, M, N est donnée par l'équation suivante :

$$P = H [I + (1 - I)G] \dots\dots\dots(2.10)$$

Où :

G: coefficient de Gin de la distribution des revenus des pauvres

I : ratio d'écart de revenu des pauvres (ratio de profondeur de pauvreté)

A titre d'illustration, dans le cas où tous les individus étant comme pauvres c'est-à-dire $H=1$, ainsi que le seuil de pauvreté est substitué par le revenu moyen ($I=0$), dès cet instant la mesure compatible avec les trois axiomes devient égale à l'indice de Gini.

Il est tout à fait évident que cette formalité paraît inhérente du fait de supposer que tous les individus sont pauvres, mais n'empêche quelle intègre dans son calcul une mesure d'inégalité (coefficient de Gini).

1.6.1- Une approche axiomatique de la mesure de la pauvreté

La démarche axiomatique développée dans la littérature (Sen, 1976 ; Foster, Greer et Thorbecke, 1984 ; Shorrocks, 1995) permet à l'utilisateur de mesure de pauvreté à cerner la signification qu'il donne à l'évolution de la pauvreté.

On peut noter les principaux axiomes avancés dans cette approche :

□ Axiome de symétrie

La mesure de pauvreté est inchangée par une permutation des allocations initiales entre deux individus A et B.

□ Axiome de focalisation

La mesure de pauvreté ne dépend pas de la dotation y_i des non pauvres.

□ Axiome d'invariance par réplication

Sur la base de réunion de deux populations identiques, La pauvreté mesurée dans cette dernière est égale à la pauvreté dans chacune de ces populations concernée séparément.

□ Axiome d'invariance additive ou multiplicative

D'une part, si l'addition d'un même montant à toutes les dotations initiales y_i et à la ligne de pauvreté ne modifie pas sa valeur, alors on dit que une mesure de pauvreté est invariante additivement (seuil de pauvreté absolu)

D'autres parts, la propriété d'invariance multiplicative est vérifiée par une mesure de pauvreté si l'augmentation proportionnelle de toutes les dotations initiales y_i et de la ligne de pauvreté ne modifie pas sa valeur (il s'agit ici d'un seuil de pauvreté relatif).

□ Axiome de continuité par rapport au seuil de pauvreté z

Si une faible variation du seuil de pauvreté ne s'accompagne pas d'un saut dans la mesure de pauvreté, alors cet axiome est vérifié.

□ Axiome de monotonie

Si la dotation y_i (revenu) d'un individu pauvre diminue au-dessous du seuil de pauvreté, alors la mesure de pauvreté augmente.

□ Axiome de transfert

Toutes choses étant égales par ailleurs, un transfert d'un individu pauvre vers un individu moins pauvre doit augmenter le niveau de pauvreté pour que cet axiome soit vérifié.

□ Axiome de transfert décroissant (de focus)

Toutes choses égales par ailleurs, un transfert d'un individu pauvre de dotation y_i vers un individu plus "riche" conduit à une augmentation de la mesure de pauvreté.

Zheng (1997), dit qu'une amélioration de la situation des personnes riches ne devrait pas avoir une influence sur le niveau de pauvreté. Par contre, une diminution du revenu d'une personne riche pourrait augmenter la pauvreté agrégée parce que cette personne pourrait devenir pauvre.

□ Axiome de cohérence par sous-groupe

Ce critère, qui constitue un principe de cohérence entre les évolutions de la pauvreté dans une collectivité et la population, puisque il est conditionnel à certaines configurations démographiques.

□ Axiome de décomposabilité

S'agissant des mesures décomposables, la pauvreté peut être analysée comme une moyenne pondérée de pauvreté par sous-groupes. A cet effet, un indice décomposable vérifie la propriété de cohérence par sous-groupe, mais la réciproque est fautive.

1.7 - Indice de Kakwani

A partir de ses travaux, Kakwani (1980) décide de suivre l'approche de Sen pour développer un indice de pauvreté, mais il ajoute aux axiomes de Sen un nouvel axiome, appelé axiome de sensibilité aux transferts (transfer sensitivity en anglais) :

Qui est définie comme : Toutes choses égales par ailleurs, un transfert régressif d'un montant w du i -ème vers le j -ème pauvre provoquera une plus grande augmentation de la mesure de pauvreté qu'un transfert régressif du même montant du k -ème vers le l -ème pauvre si $y_j - y_i = y_l - y_k > 0$ et $y_k > y_i$

Cet axiome établit que la pauvreté agrégée augmente avec un transfert régressif et que, plus les individus intervenant dans ce transfert sont pauvres, plus

l'augmentation du niveau de pauvreté sera forte. Il donne donc une plus grande importance aux transferts réalisés entre les personnes les plus pauvres, ce qui traduit qu'une baisse de cet indicateur indique, en générale, un bien être significatif des plus pauvres.

Ainsi, Kakwani propose une mesure de pauvreté qui est une généralisation de la mesure de Sen. Il garde l'idée de faire une moyenne pondérée des déficits de revenu mais change les pondérations pour que son indice soit cohérent avec l'axiome qu'il introduisait :

$$k = \frac{q}{nz \sum_{i=1}^q i^k} \sum_{i=1}^q (z - y_i)(q+1-i)^k \dots\dots\dots(2.11)$$

On peut vérifier qu'en posant k=1 on obtient l'indice de Sen. Lorsque k>1 l'indice devient sensible aux transferts.

Cependant, l'indice de Kakwani ne remplit pas d'une façon satisfaisante l'axiome de sensibilité aux transferts.

En effet, [Zheng \(1997\)](#) affirme que pour toute valeur de k il y a une taille de la population n pour laquelle l'indice de Kakwani ne satisfait pas l'axiome en question. L'indice de Kakwani ne présente donc de grands avantages par rapport à l'indice de Sen, raison pour laquelle il n'a pas été très utilisé en pratique. Mais l'axiome qu'il propose fût accepté par les chercheurs ensuite.

1.8. L'indice S.S.T

Cet indice S.S.T (Sen- Shorrocks - Thon) est développé par [Shorrocks en 1995](#) suite à la non-disponibilité de l'axiome de transférabilité dans la mesure initiale de la pauvreté dans l'indice de [Sen \(1976\)](#).

Shorrocks a proposé une modification de l'indice de Sen pour mesurer l'intensité de la pauvreté.

Le principe est qu'une mesure acceptable de la pauvreté devrait toujours enregistrer une hausse, toutes les fois qu'on enregistre un transfert pur de revenu de quelqu'un en dessous de la ligne de pauvreté vers quelqu'un qui a plus de revenus ([Obserg & Xu,1999](#)).

Cette propriété n'est pas disponible dans le Head count ratio, le P.G et même l'indice de Sen initial. Son équation mathématique est représentée de la manière suivante :

$$P(y;Z) = H.PG.(1+G(x)) \dots\dots\dots (2.12)$$

Où :

$P(y;Z)$: représente l'indice S.S.T pour n personnes, avec y le revenu moyen et Z la ligne de pauvreté.

$G(x)$: Coefficient de Gini.

L'introduction du logarithme népérien donne :

$$\ln[P(y;Z)] = \ln(H) + \ln(PG) + \ln[1+G(x)] \dots\dots\dots (2.13)$$

Où le terme $\ln [1+G(x)]$ est une approximation de $G(x)$ basée sur la série d'expansion de Taylor du premier ordre.

L'avantage de l'indice S.S.T est sa capacité de mesurer l'intensité de pauvreté entre deux populations différentes.

A leurs tour, des auteurs tel que [Obserg & Xu \(1999\)](#) ont démontré que la valeur de $[1+G(x)]$ est très petite, ce qui veut dire que le pourcentage de changement dans l'intensité de pauvreté peut être approximé comme étant la somme du pourcentage de changement du Head count ratio et le pourcentage du changement du P.G.

1.9- Les approches F.E.R et C.B.N : ¹⁰²

L'utilisation des deux méthodes de mesure à savoir **F.E.R** (Besoin en Energie de nourriture) et **C.B.N** (Coût des besoins de base) est souvent admise pour déterminer la situation d'un individu (ou ménage) s'il est pauvre ou non.

En générale, ces deux mesures recommandent que ce soit un niveau minimum de « besoins fondamentaux » nécessaire pour l'individu (ou le ménage) pour ne pas glisser sous le seuil qui détermine la classe des pauvres.

1.9. a. L'approche F.E.R :

Cette approche consiste à déterminer un niveau minimum de calories sur lequel l'individu est considéré pauvre ou non.

¹⁰² **F.E.R** : Food Energy Requirement.
C.B.N : Cost of Basic Needs .

Dans cette situation, le seuil de pauvreté, est défini comme la valeur du montant total de ces conditions caloriques minimales.

Cependant, nous pourrions dire que la ligne de pauvreté est définie comme le niveau de la dépense totale (alimentaire et non alimentaire) pour laquelle une personne peut être considérée suffisamment nourrie dans la société prise en considération (Lachaud, 1997).

Parmi les avantages que cette approche suscite et qu'elle inclut directement la composante non alimentaire de la consommation, puisque la dépense totale, pour laquelle les besoins nutritionnels d'une personne sont censés être satisfaits, est spécifiée.

Cette méthode ne considère pas les niveaux de services des individus dans l'établissement de la ligne de pauvreté.

Par ailleurs, le bien être des individus n'est pas pris en compte, puisque, d'une part, chacun doit répondre aux mêmes exigences caloriques, et d'autre part, les besoins en énergies minimum pouvant changer selon le secteur de l'emploi, la région habitée,....

1.9.b. L'approche C.B.N :

Pratiquement, cette approche est une méthode qui stipule un panier de biens et de services requis par chaque personne ou ménage, pour obtenir un niveau de vie acceptable dans la société.

Ainsi, (Lachaud, 1997) affirme que cette approche consiste à déterminer un panier de biens de consommation jugé suffisant pour satisfaire les besoins de consommation de base, et à estimer son coût pour chacun des sous-groupes qui font l'objet de comparaison.

Généralement, on retient que la méthode **C.B.N** utilise la ligne de pauvreté pour calculer le coût du panier alimentaire pour favoriser le ménage à déterminer au préalable un minimum de consommation.

En d'autres termes, dans l'approche CBN, les seuils de pauvreté sont obtenus sur la base du coût d'un ensemble de biens qui correspondent à un niveau minimal arbitrairement choisi de bien-être ¹⁰³

En fait, trois étapes sont considérées pour l'application de la méthode **C.B.N**, (Abuzar & Vivian, 2001) :

- 1)- définir un panier alimentaire nécessaire considéré comme une exigence nutritionnelle quotidienne (habituellement calorique).
- 2)- estimer le coût du paquet de nourriture ;
- 3)- Calculer l'allocation pour les produits non alimentaires.

Globalement, il existe deux méthodes pour définir le panier de nourriture de base :

□□ La première consiste à déterminer, d'une façon exogène, un aliment de consommation courant, qui assure un certain nombre de calories et on évalue ceci, au prix courant.

□□ La deuxième, contrairement à la première, consiste à déterminer le panier à travers « un groupe de référence » comme échantillon et on détermine ce panier de nourriture à travers ce qui est consommé réellement par ce groupe.

Généralement, la population appartenant aux déciles inférieurs de la distribution est souvent prise en tant que groupe de référence. Le choix de ces ménages assure que les produits alimentaires chers et de luxe ne sont pas représentés dans le panier.

Section 2 : Les indices d'inégalité

2.1. Mesure de Déviation¹⁰⁴

C'est l'indice le plus simple de mesure de l'inégalité puisqu'il calcule le rapport de la différence des deux valeurs extrêmes du revenu sur la moyenne de ce dernier. Sa formulation mathématique est la suivante :

¹⁰³ Arndt Channing and. Simler Kenneth R, "Estimating Utility-Consistent Poverty Lines", International Food Policy Research Institute, FCND Discussion Paper 189 March 2005, p.02.

¹⁰⁴ Sebastien L. Côté , Op.cité , P 19.

$$E = (Max_i \{y_i\} - Min_i \{y_i\}) / \mu \dots\dots\dots (2.14)$$

avec :

y_i : représente le revenu du $i^{\text{ème}}$ individu.

μ : la moyenne du revenu.

Le premier problème lié à cet indice est qu'il cache la distribution de revenu entre les deux valeurs extrêmes requises pour son calcul.

La déviation moyenne relative, peut résoudre ce problème suite à sa formule mathématique suivante :

$$M = \frac{\sum_{i=1}^n |\mu - y_i|}{n\mu} \dots\dots\dots (2.15)$$

où

n : représente le nombre d'individus.

2.2. Coefficient de Gini (G)

L'avantage principal du coefficient de Gini¹⁰⁵ est qu'il fournit l'information sur la distribution des revenus par des classes de grandeur graphique.

Sen (1976) explique que la mesure de pauvreté de l'inégalité correspondant à l'indice de pauvreté (P) de Sen qui est obtenue en remplaçant q (le nombre de pauvres) par n (le nombre total de la population dans la communauté) et Z (la ligne de pauvreté) par m (le revenu moyen de la communauté).

Sen propose le théorème suivant : « la mesure d'inégalité correspondant à l'indice de pauvreté P rapproche le coefficient de Gini pour un n grand » (The measure of inequality corresponding to the poverty index approximates the Gini coefficient for large n).¹⁰⁶

Le coefficient de Gini de la distribution de Lorenz des revenus des pauvres est donné comme suit :

$$G = \frac{1}{2q^2m} \sum_{i=1}^q \sum_{j=1}^q |y_i - y_j| \dots\dots\dots (2.16) \quad \text{Où :}$$

¹⁰⁵ L'indice de GINI indique dans quelle mesure la répartition du revenu (ou de la consommation) entre les individus ou les ménages d'un pays s'écarte de l'égalité parfaite. Il est publié chaque année par le PNUD. Plus un pays a une note élevée et plus les inégalités sont fortes dans ce pays.

¹⁰⁶ Sen (1976), Op. Cité, P.226.

m : représente le revenu moyen des pauvres.

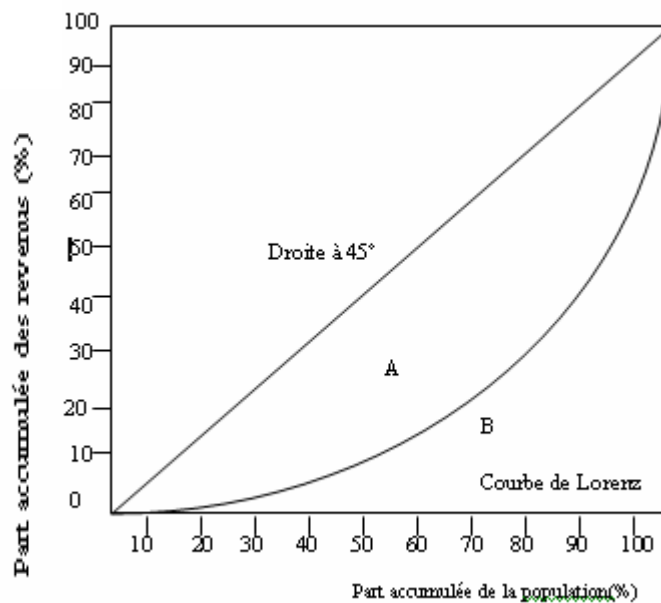
q : le nombre total d'individus.

y_i, y_j : les revenus des individus i, j .

La formule ci-dessus indique que l'indice de Gini est égal à la demi-moyenne des écarts absolus entre toutes paires d'individus (i, j).

Sur le plan Graphique, le coefficient de Gini peut être représenté sur la surface entre la courbe de Lorenz et la ligne d'égalité (figure suivante)

Figure (II.1) : Courbe de Lorenz de la distribution du revenu



Source : Sen (1976), P.226

Il mesure la surface entre la courbe de Lorenz, qui met en correspondance la part du revenu cumulé sur l'axe vertical avec la distribution de la population sur l'axe horizontal et la droite idéale de ligne de division égale.

Le tableau (II.1) nous propose une synthèse des indicateurs utilisés dans les approches monétaires et non monétaires de la pauvreté :

Tableau (II.1) : Mesures monétaires et non monétaires de la pauvreté.

MESURES MONÉTAIRES	INDICATEURS MONÉTAIRES
Seuil absolu de pauvreté Extrême	1. Taille et caractéristiques de la population située sous le seuil fixé.
Seuil relatif de pauvreté	2. Taille et caractéristiques de la population située sous le seuil fixé (50 ou 60 % revenu médian ou moyen) 3. Seuil de précarité (65 ou 75 % revenu médian ou moyen) 4. Seuil de grande pauvreté (40 % revenu médian ou moyen) 5. Risque de pauvreté : population entre seuil précarité et seuil de pauvreté
Durée de la pauvreté	6. Pauvreté persistante : sous le seuil depuis trois ans (données longitudinales)
Intensité de la pauvreté	7. Somme des écarts moyens du pauvre avec le seuil 8. Coefficient d'intensité
Inégalités des revenus	9. Ratio des quintiles de revenus 10. Coefficient de Gini 11. Indice de Sen
Pauvreté administrative ou légale Pauvreté fiscale	12. Taille et caractéristiques de la population située sous le seuil fixé du salaire minimum 13. Taille et caractéristiques de la population située au seuil fixé (revenu minimum) : allocataires sociaux 14. Taille et caractéristiques de la population située sous le seuil fixé (50 ou 60 % revenu médian ou moyen)
APPROCHE NON MONÉTAIRES	INDICATEURS NON MONÉTAIRES
Conditions de vie	15. Indicateurs de difficultés budgétaires~ difficultés subjectives (perception) et objectives (surendettement, découverts bancaires, difficulté d'épargne. facture non payées_-) 16. Indicateurs de restrictions de consommation : basiques (alimentation. vêtements neufs. se chauffer convenablement...) et sociales (partir en vacances. recevoir des amis, offrir des cadeaux), 17. Indicateurs de confort du logement : mauvaises conditions de logement (peuplement surface, confort, environnement), équipement insuffisant, non possession de biens durables. 18. Indicateurs de patrimoine et aisance financière des ménages (possession du logement, capacité d'épargne, réserves financières). 19. Index de carence relative
Pauvreté subjective	20. Situation perçue par les ménages en termes de niveau de vie, de budget nécessaire et de revenu perçu comme minimal, de priorités et difficultés budgétaires existantes, 21. Ecart revenu réel et ressenti minimal 22. Index de pauvreté subjective

Source : Ramon PENA-CASAS et al, 2001

2.3. Indicateur de Theil (T) : (Theil's entropy measure)

Theil (1967) introduit un indicateur d'inégalité de revenu dérivé par analogie de la seconde loi de thermodynamique, la loi de l'entropie.

Par définition, l'entropie est l'information espérée dans une distribution à laquelle est associé une probabilité.

La quantité d'information apportée par un événement i de probabilité P_i étant mesurée par $\mathbf{Ln}(1/P_i)$ (plus l'événement est probable, plus l'information est faible), on mesure l'entropie d'une situation incertaine par (Zoyem, 2001):

$$H(P) = \sum_{i=1}^n P_i \mathbf{Ln}\left(\frac{1}{P_i}\right) \dots\dots\dots (2.19)$$

Il y a n événements possibles $1, \dots, n$ avec P_1, \dots, P_n probabilités.

Chaque probabilité assure une valeur positive et $\sum_{i=1}^n P_i = 1$.

L'entropie est la plus forte ($\mathbf{Ln}(n)$) lorsque les événements sont équiprobables.

Ceci nous permet d'écrire l'indicateur de Theil de façon plus compacte et générale comme suit :

$$T(P) = \mathbf{Ln}(n) - H(P) \dots\dots\dots (2.20)$$

L'indice de Theil peut être décomposé en deux termes indépendants à savoir

- Le premier considéré comme la mesure des inégalités d'un même groupe d'individu.
- Le deuxième interprété comme la mesure des inégalités entre les différentes catégories.

Shorrocks (1980) s'intéresse à la signification quantitative des variations de revenu associés à l'âge, au genre, au niveau d'éducation et autres.

La valeur d'inégalité pour une population de n individus avec la distribution y est dénotée par $I(y; n)$.

Les hypothèses suivantes sont faites :

Hypothèse 1 : $I(y; n)$ est continue et symétrique en y .

Hypothèse 2 : $I(y; n) \geq 0$ avec des avoirs d'égalité (equality holding) si, et seulement si, $y_i = \mu$ pour tous i .

C'est-à-dire que l'inégalité atteint sa valeur minimale 0 quant tous les individus ont le même revenu.

Hypothèse 3 : $I(y; n)$ a des dérivés partiels de premier ordre continus, $I_i(y; n)$.

Hypothèse 4 : Pour toute population $n \geq 2$ et une partition dans G , il existe un ensemble de coefficient $w_R^G(\mu, n)$ tels que :

$$I(y^1, \dots, y^G; n) = \sum_g W_g^G(\mu, n) I(y^R; n_g) + I(\mu_1 u_{n1}, \dots, \mu_G u_{nG}; n) \dots\dots\dots (2.21)$$

pour tous y^1, \dots, y^G

où :

W_g^G : est le poids attaché au sous-groupe g dans une décomposition des sous-groupes de G .

Hypothèse 5 : Le principe de transfert de Dalton-Pigou exige que :

Si un transfert de $\Delta > 0$ est fait à partir d'un individu avec un revenu y_j à un autre individu avec un revenu y_i , ou $y_j - \Delta > y_i + \Delta$, alors l'inégalité diminue.

Hypothèse 6 : $I(y, y, \dots, y; r_n) = I(y; n)$ pour tout nombre entier positif. Ce principe indique que si r groupes, chacun contenant n individus, possèdent une distribution identique y et s'ils sont agrégés dans une seule population de r_n individus, alors l'inégalité globale est la même dans chacun des groupes.

Hypothèse 7 : $I(Ky; n) = I(y; n)$ pour tout $K > 0$

C'est une condition que la valeur de l'indice demeure sans changement quand tous les y_i sont multipliés par la même grandeur scalaire positive K .

Shorroks (1980) indique aussi que l'interprétation de l'indice d'inégalité exige une comparaison entre l'inégalité totale et la valeur d'inégalité calculée si les revenus moyens des groupes sont identiques.

Section 3 : Le bien-être comme continuum :

L'apport de la logique floue

L'étude du bien-être et de la pauvreté nécessite de faire des distinctions parfois délicates pour caractériser les ménages selon qu'ils sont pauvres ou non.

Pour pouvoir établir une ligne de pauvreté qui sépare en deux sous-catégories (pauvres, non-pauvres) une population, souvent le chercheur se trouve obligé à postuler ce seuil minimum.

Or, Pour s'affranchir de l'établissement d'un seuil, certains auteurs ont proposé d'étudier le bien-être en utilisant la théorie des ensembles flous (Chiappero-Martinetti,2005).

La théorie des ensembles flous (Fuzzy sets) autorise le calcul de l'indice de pauvreté moyen des ménages et la mesure de leur niveau relatif de pauvreté ou de privation par rapport à chaque attribut du vecteur X .

Cette théorie, permet ainsi de distribuer les individus le long d'un continuum de bien-être souvent compris entre 0 - un bien-être minimal

1 - un bien-être maximal

Appelons B un sous-ensemble de ménages de A tels que, chaque $a_i \in B$ présente un degré de pauvreté dans, au moins, un des m attributs inclus en X .

Dans ce cas :

$$x_{ij} = \mu_B(X_j(a_i)), 0 \leq x_{ij} \leq 1 \dots\dots\dots (2.22)$$

Représente la fonction d'appartenance au sous-ensemble flou B , du i -ème ménage ($i=1, \dots, n$) par rapport au j -ème attribut ($j=1, \dots, m$) tel que :

- $x_{ij} = 1$, si le i -ème ménage n'a pas le j -ème attribut ;
- $x_{ij} = 0$, si le i -ème ménage possède le j -ème attribut ;
- $0 < x_{ij} < 1$, si le i -ème ménage a le j -ème attribut avec une intensité comprise entre $(0,1)$.

Il faut noter que $\mu_B(a_i)$ mesure le ratio de pauvreté du i -ème ménage comme un fonction pondérée des m attributs. La fonction d'apparence du i -ème ménage au sous-ensemble flou B peut être définie comme le poids moyen de x_{ij} :

$$\mu_B(a_i) = \frac{\sum_{j=1}^m x_{ij} w_j}{\sum_{j=1}^m w_j}, \dots\dots\dots (2.23)$$

Ou w_j est le poids attaché au j -ème attribut. Selon cette définition, nous pouvons noter que :

$$0 < \mu_B(a_i) \leq 1$$

Avec :

- $\mu_B(a_i) = 0$, si a_i possède les m attributs ;

- $\mu_B(a_i) = 1$ si a_i est totalement privé des m attributs ;
- $0 < \mu_B(a_i) < 1$; si a_i est partiellement ou totalement privé de quelques attributs mais pas totalement privé de tous les attributs ;

En fait, l'intérêt de l'utilisation de la théorie des ensembles flou ne concerne pas uniquement la détermination des indices de pauvreté multidimensionnelle pour le i-ème ménage et de pauvreté floue pour l'ensemble de la population étudiée, mais également permet entre autre de déterminer un indice multidimensionnel pour chacun des j attributs.

Section 4 : La pauvreté dans les pays en développement

Avant d'examiner l'état de la pauvreté à l'heure actuelle, nous aborderons une revue de l'état de pauvreté dans le monde depuis l'année 1820.

La lecture du tableau (II.2) montre que presque il y'a presque deux siècle, 94.4 % de la population mondiale vivait dans la pauvreté au lieu de la moitié aujourd'hui, et 83.9% vivait dans l'extrême pauvreté au lieu de 22.7% en 1997

Tableau (II.2) : La pauvreté de 1820 à 1999 avec prévision 2015

	1820	1870	1910	1950	1970	1990	1991	2015
Pourcentage								
De pauvres	94.4	89.6	82.4	71.9	60.1	58.8	54.7	43.3
De très pauvres	83.9	75.4	65.6	54.8	35.6	29	22.7	12.3
Effectifs (Millions)								
De pauvres	997	1.134	1.416	1805	2200	2718	2777	2230
De très pauvres	886	954	1.127	1376	1304	1276	1151	753

Source : 1- Bourguignon et Morrison (2002)¹⁰⁷

On constate aussi que dans l'absolu, le nombre de pauvres a presque triplé depuis 1820 et augmenté de moitié depuis 1950, et comme la population mondiale a été multipliée par six depuis 1820, les pauvres sont plus nombreux, par contre leur pourcentage ne cesse de baisser par rapport à l'accroissement de la population.

¹⁰⁷ Bourguignon F et Morrison Ch... « Inequality among world citizens 1820-1992 » American Economic Review, septembre 2002, in Morrison Ch, op.cité, Ramses 2003, p.110.

Il est tout à fait clair, que les seuils pris en compte pour ces calculs sont le seuil d'un dollars et deux dollars par jour.

Ce n'est que récemment que banque mondiale à donné de nouvelles estimations en se basant sur le programme PCI qui à été instauré en 2005.

Pour cet organisme onusien, le nombre de personnes pauvres vivant dans les pays en développement a été revu à la hausse pour atteindre 1,4 milliard (25,7 pour cent de la population) en 2005, basé sur le nouveau seuil de à 1,25 dollar par jour au prix de 2005 contre environ 1 milliard en 2004, basé sur l'ancien seuil de pauvreté fixé à 1 dollar par jour aux prix de 1993.

Selon la même étude, les 1751 millions de personnes (32,1 pour cent de la population) étaient entre \$ 1.25 et \$ 2.50, qui sont donc très exposé au risque de glisser vers le bas à la pauvreté par les chocs de revenu négatifs¹⁰⁸.

Cela s'explique du fait que le PCI de 2005 a révélé que le coût de la vie dans les pays en développement était plus élevé que ne l'indiquaient les estimations de 1993 et qu'il a en outre pris en compte les différences entre pays en terme de qualité de la consommation. Ainsi, le calcul du nouveau seuil de pauvreté, fixé à 1,25 dollar par jour (aux prix de 2005), représente la moyenne des seuils de pauvreté recueillis dans les 15 pays les plus pauvres du monde

Les deux tableaux suivant nous donnent un aperçu général sur la répartition régionale de l'état d'extrême pauvreté et pauvreté dans les pays en développement.

¹⁰⁸ Nazrul Islam, « Can Microfinance Reduce Economic Insecurity and Poverty? By How Much and How? » DESA Working Paper No. 82ST/ESA/2009/DWP/82, , Economic Social Affairs, October 2009, p.02.

Tableau (II.3) : Estimations régional de la pauvreté (Seuil de pauvreté de 1.25 \$/ jour)

Région	1981	1984	1987	1990	1993	1996	1999	2002	2005
Population vivant avec moins de \$ 1.25 par jour en 2005 (millions)									
East Asia & Pacific	1,071	947	822	873	845	622	635	507	316
China	835	720	586	683	633	443	447	363	208
Europe & Central Asia	7	6	5	9	20	22	24	22	17
Latin America & Caribbean	47	59	57	50	47	53	55	57	45
Middle East & North Africa	14	12	12	10	10	11	12	10	11
South Asia	548	548	559	579	559	594	589	615	596
India	420	416	428	435	444	442	447	460	456
Sud-Saharan Africa	212	242	258	298	317	356	383	390	388
Total	1,900	1,814	1,723	1,818	1,709	1,658	1,698	1,601	1,374
Part de la population vivant avec moins de \$ 1.25 par jour en 2005 (%)									
East Asia & Pacific	77,7	65,5	54,2	54,7	50,8	36,0	35,5	27,6	16,8
China	84,0	69,4	54,0	60,2	53,7	36,4	35,6	28,4	15,9
Europe & Central Asia	1,7	1,3	1,1	2,0	4,3	4,6	5,1	4,6	3,7
Latin America & Caribbean	12,9	15,3	13,7	11,3	10,1	10,9	10,9	10,7	8,2
Middle East & North Africa	7,9	6,1	5,7	4,3	4,1	4,1	4,2	3,6	3,6
South Asia	59,4	55,6	54,2	51,7	46,9	47,1	44,1	43,8	40,3
India	59,8	55,5	53,6	51,3	49,4	46,6	44,8	43,9	41,6
Sud-Saharan Africa	53,4	55,8	54,5	57,6	56,9	58,8	58,4	55,0	50,9
Total	51,9	46,7	41,9	41,7	39,2	34,5	33,7	30,5	26,2

Source: World Bank. Chen Ravallion, 2008, p.34

La lecture du tableau (II.3) fait ressortir un premier constat lequel entre 1981 et 2005, la proportion des personnes vivant dans les pays en développement avec moins de 1,25 dollar par jour a diminué de moitié de 51.9 à 26.2 %. Cela équivaut à une réduction globale de la pauvreté d'un pourcent par an environ, qui s'est traduite par une baisse de 500 millions du nombre de personnes pauvres (de 1,9 à 1,4 milliard) entre 1981 et 2005.

Le tableau fait ressortir aussi que le recul de la pauvreté est très inégal suivant les régions. Le nombre de pauvres a chuté en Asie de l'Est mais augmenté ailleurs.

Cependant, durant les années 1980, l'Asie de l'Est avait le taux de pauvreté le plus élevé du monde (77.7 % de la population vivait avec moins d'1,25 dollar par jour en 1981), celui-ci était passé à 54.7 % en 1990 et à 16.8 % en 2005. Le même constat se fait

pour la chine qui a vu diminuer entre 1981 et 2005, le nombre de personnes pauvres a de 600 millions.

Nous pouvons dire dans ce sens, que si la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté recule d'un coté, la population continue d'augmenter de l'autre coté, et ceci peut signifier que le nombre de pauvres ne bouge que légèrement.

Pour le cas de l'Afrique subsaharienne, la proportion de personnes vivant avec moins d'1,25 dollar par jour a stagné autour de 50% entre 1981 et 2005, c'est-à-dire passant seulement de 53.4 % à 50.9 %, soit un recule de 2.5 points de pourcentage. En termes absolus, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté fixé à 1,25 dollar par jour a pratiquement à presque doublé dans la même période, passant de 212 à 388 millions. En ce qui concerne ce continent, et pour contrecarrer cette situation, Il est nécessaire de renforcer la croissance économique par une bonne politique distributive et améliorer l'accès aux services de base pour inclure les populations pauvres dans le processus de développement, si l'on veut qu'à l'avenir la réduction de la pauvreté progresse au même rythme en Afrique que dans le reste du monde.

Selon le [MGD \(2009\)](#), en Afrique subsaharienne, il y avait, en 2005, 100 millions de personnes extrêmement pauvres de plus qu'en 1990 et le taux de pauvreté se maintenait au-dessus de 50 pour cent (même s'il a commencé à baisser après 1999).

En Asie du Sud, nous pouvons constater que le taux de pauvreté a été ramené de 59.4 % à 40.3 % entre 1981 et 2005, mais du fait de l'augmentation de la population, ce recul ne s'est pas traduit par une baisse du nombre de pauvres dans la région.

Ainsi, le taux de pauvreté extrême a également baissé en Amérique latine et dans les Caraïbes, au Proche-Orient et en Afrique du Nord durant la même période, ceci sans qu'il ai d'incidence sur le nombre de personnes pauvres.

En outre, malgré une hausse nette du taux de pauvreté et du nombre de personnes pauvres en Europe de l'Est et en Asie centrale, on observe des signes d'améliorations légères depuis la fin des années 1990.

Tableau (II.4) : Estimations régional de la pauvreté
(Seuil de pauvreté de 2 \$ par jour)

Région	1981	1984	1987	1990	1993	1996	1999	2002	2005
Population vivant avec moins de \$ 2.00 par jour en 2005 (millions)									
East Asia & Pacific	1,278	1,280	1,238	1,274	1,262	1,108	1,105	954	729
China	972	963	907	961	926	792	770	655	474
Europe & Central Asia	35	28	25	32	49	56	68	57	42
Latin America & Caribbean	90	110	103	96	96	107	111	114	94
Middle East & North Africa	46	44	47	44	48	52	52	51	51
South Asia	799	836	881	926	950	1,009	1,031	1,084	1,092
India	609	635	669	702	735	757	783	813	828
Sud-Saharan Africa	294	328	351	393	423	471	509	536	556
Total	2,642	2,625	2,646	2,765	2,828	2,803	2,875	2,795	2,664
Part de la population vivant avec moins de \$ 2.00 par jour en 2005 (%)									
East Asia & Pacific	92,6	88,5	81,6	79,8	75,8	64,1	61,8	51,9	38,7
China	97,8	92,9	83,7	84,6	78,6	65,1	61,4	51,2	36,3
Europe & Central Asia	8,3	6,5	5,6	6,9	10,3	11,9	14,3	12,0	8,9
Latin America & Caribbean	24,6	28,1	24,9	21,9	20,7	22,0	21,8	21,6	17,1
Middle East & North Africa	26,7	23,1	22,7	19,7	19,8	20,2	19,0	17,6	16,9
South Asia	86,5	84,8	83,9	82,7	79,7	79,9	77,2	77,1	78,9
India	86,6	84,8	83,8	82,6	81,7	79,8	78,4	77,5	75,6
Sud-Saharan Africa	73,8	75,5	74,0	76,1	75,9	77,9	77,6	75,6	72,9
Total	69,4	67,7	64,3	63,4	61,6	58,3	57,1	53,3	47,0

Source: World Bank. Chen Ravallion, 2008, p.33

Pour ce qui est du seuil de pauvreté de 2\$ par jour (voir tableau II.4) La proportion de personnes pauvres vivant avec moins de deux dollars par jour (aux prix de 2005) est passée de 69.4 % en 1981 à 48 % en 2005, avec stagnation du nombre de personnes vivant avec moins de deux dollars par jour autour de 2,664 milliards entre 1981 et 2005.

On observe aussi dans les différents pays un risque considérablement accru de vulnérabilité aux turbulences économiques. D'après les estimations de la Banque, le nombre de personnes ayant entre 1,25 et 2 dollars par jour pour vivre a doublé, passant de 600 millions en 1981 à 1,2 milliard en 2005.

Les individus situés juste au-dessus du seuil de pauvreté sont particulièrement sensibles aux conséquences de la hausse des prix alimentaires et du carburant ainsi que du changement climatique.

Selon le [M.D.G.R \(2008\)](#)¹⁰⁹ La hausse des prix alimentaires limite non seulement leur capacité d'acquérir de la nourriture mais aussi d'avoir accès à d'autres biens et services essentiels, y compris l'éducation et les soins médicaux.

Cette hausse des prix risque aussi d'accroître les inégalités. Le taux réel d'inflation auquel sont confrontées les populations pauvres d'Amérique latine par exemple est de 3 points de pourcentage supérieur au taux officiel, une différence qui pourrait renforcer l'écart entre les riches et les pauvres.

D'après les projections actuelles, le taux de pauvreté global continuera de baisser dans le monde en développement en 2009, mais à un rythme plus lent qu'avant le ralentissement économique.

Pour certains pays, cela peut faire la différence entre atteindre leur cible sur la réduction de la pauvreté ou pas, puisque les conséquences de la crise économique mondiale peuvent en fait dérailler les progrès attendus dans la lutte contre la pauvreté.

C'est ainsi que ceux qui sont considérés comme extrêmement pauvres ne formaient qu'un peu plus d'un quart de la population du monde en développement en 2005, alors qu'ils en représentaient près de la moitié en 1990.

Cependant, le rapport du [M.D.G \(2009\)](#)¹¹⁰, considère que certaines régions seront loin d'atteindre la première cible des ODM, et il est probable que jusqu'à un milliard de personnes continueront de vivre dans une pauvreté extrême à la date butoir fixé pour cette cible.

¹⁰⁹ ONU, « Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement, 2008, p.06

¹¹⁰ ONU, « Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement, 2009, p.07

Section 5 : Les stratégies internationales de lutte contre pauvreté

Pendant les années 90, la marginalisation croissante des pays à faible revenu dans le processus général de la mondialisation et le creusement énorme de l'écart entre riches et pauvres, ont incité la communauté internationale à rechercher davantage des schémas de coopération plus appropriés.

Ce n'est qu'en 1999, que les institutions de Bretton Woods ont reconsidéré leurs stratégies en se dotant de nouvelles stratégies de financement en vue de réduire la pauvreté dans une optique d'amélioration des conditions de vie des individus et participation citoyenne comme éléments clefs dans leur actions.

Les stratégies de réduction de la pauvreté jouent aujourd'hui un rôle central dans l'aide financière et l'appui à la réforme des politiques économiques réalisés sous l'égide des pays en développement, notamment ceux considérés comme pauvres.

Ces stratégies s'articulent généralement autour de 4 piliers principaux qui participent directement ou indirectement à l'allègement de la pauvreté ([Montalieu, 2008](#))¹¹¹ :

- La création de richesses dans une logique de croissance inclusive (pro-poor growth)¹¹².
- Un développement accéléré de l'accès aux services sociaux de base.
- Une action sur la vulnérabilité économique par la protection sociale et la gestion des risques
- Une gouvernance renouvelée et plus conforme à un management participatif et décentralisé.

¹¹¹ Montalieu T., « Microfinance et réduction de la pauvreté : de la stratégie étroite du microcrédit à l'approche élargie de la microintermédiation », LEO -Université d'Orléans, journées internationale de micro-intermédiation, Orléans 13-14 mars, 2008, p.04.

¹¹² La croissance économique est « pro-pauvres » si, et seulement si, elle bénéficie aux pauvres en termes absolus même si elle est accompagnée d'une aggravation de l'inégalité des revenus –, le critère d'évaluation étant seulement le taux de variation de la pauvreté ([Lachaud, 2006, op.cité, p.01](#)). Pour une définition « relative » : une croissance est pro-pauvres si les pauvres en bénéficient plus que les autres, les pauvres bénéficient donc d'une plus grande part du revenu global. Ce type de croissance doit donc s'accompagner d'une réduction des inégalités.

Ces axes de développement font l'objet d'un traitement qui cherche à traduire un équilibre entre la stabilisation macroéconomique, perçue comme une condition nécessaire à la croissance économique, et des réformes micro-structurelles, mieux à même d'enrichir le contenu social de cette croissance.

5.1- L'initiative pays pauvres très endettés (PPTE) : Highly indebted poor C. Hips

Cette initiative, renforcée en 1999, repose sur l'idée qu'une réduction globale de la dette est une condition nécessaire au développement des pays les plus pauvres.

Ainsi, selon le FMI, « pour que la réduction de la dette ait un effet tangible sur la pauvreté, les ressources qu'elle libère doivent servir à améliorer le sort des pauvres ».

Conçue pour renforcer le lien entre l'allègement de la dette et la lutte contre la pauvreté, cette initiative s'adressait d'après [Massod \(2002\)¹¹³](#), aux pays ayant démontré leurs capacités de mener à bonne fin des mesures d'ajustement macroéconomiques et structurel en vue de fournir un allègement de la dette plus rapide et plus substantiel. Il est essentiel de rappeler que cette initiative vise également à lever les obstacles au développement et à rendre les pays les plus pauvres apte à mieux accroître les investissements qui s'imposent dans les secteurs sociaux et éducatifs.

Selon la Banque mondiale, 50 pays ont été classés dans la catégorie « pays à faible revenus ».

Le rapport mondial sur le développement humain ([RMDH, 2000](#)), énumère sept pays qui ont été admis à bénéficier de l'aide dans le cadre de cette initiative d'une valeur globale d'environ 03 milliards de dollars sur les 127 milliards de dollars dus par l'ensemble des pays pauvres très endettés.

En fin [juin 2008¹¹⁴](#), 23 des 41 pays pauvres très endettés avaient atteint « le point de décision » visé par l'initiative PPTE « renforcée » pour des engagements d'allègement de la dette qui s'élevait à plus de 34 milliard de dollars.

¹¹³ Massod Ahmed, « dégager un consensus sur la lutte contre la pauvreté », Finances & Développement, juin 2002, p.08.

¹¹⁴ Voir le Rapport du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement » Huitième objectif du millénaire pour le développement, Nations Unies, New York 2008, p.32.

Pour être éligible au point de décision, les pays intéressés par l'initiative PPTE doivent par conséquent satisfaire les conditions suivantes¹¹⁵ :

- Etre membre de l'association internationale pour le développement (AID, filiale de la Banque mondiale).
- Avoir un niveau d'endettement soutenable
- Ayant suivi avec succès des programmes de réformes préconisés par le FMI et la Banque mondiale depuis au moins trois ans.
- Définir une stratégie globale de lutte contre la pauvreté (aspect multidimensionnel) présenté dans un document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP).

Par conséquent, il est à noter qu'en 2004, le mécanisme PPTE a abouti à des allègements évalués à 52 milliards de dollars (soit 2.6% de la dette extérieure des PED) pour 27 pays dont 23 pays africains, qui allouent aujourd'hui près de quatre fois plus de ressources, en moyenne, au service sociaux (santé, éducation) qu'au service de la dette.

Malgré ceci, des critiques de cette initiative portent sur le nombre de pays bénéficiaires, le faible montant des allègements et la lenteur du processus.

En fait, si cette initiative a tout l'air d'être une nouvelle conditionnalité qui s'ajoute à celle des programmes d'ajustement structurel, il n'en demeure pas moins qu'elle peut contribuer relativement à la réduction de la pauvreté si les fonds lui sont destinés convenablement.

En 2005, d'autres initiatives sont venues s'ajouter à l'initiative PPTE, à savoir l'initiative d'allègement de la dette multilatérale IADM¹¹⁶, en vue d'accélérer les progrès dans la voie des objectifs du millénaire pour le développement.

Selon les estimations du dernier rapport sur l'avancement de l'Initiative PPTE (mars 2008), les mesures d'allègement de la dette accordées sous leurs différentes formes (PPTE, IADM, mesures classiques d'allègement de la dette et autres mesures

¹¹⁵ Bougouin Anne Sophie et Raffinot Marc, « L'initiative PPTE et la lutte contre la pauvreté », ACDE, Université Paris IX, Dauphine (EURISCO), novembre 2001.

¹¹⁶ L'Initiative IADM prévoit la possibilité d'annuler intégralement la dette restructurable à l'égard du FMI, de l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale et du Fonds africain de développement pour les pays ayant bénéficié de l'Initiative PPTE.

«volontaires » d'allègement de la dette bilatérale) ramèneraient le montant total de la dette des 33 pays parvenus au point de décision de 105 milliards à 9 milliards de dollars, soit une réduction de plus de 90 %

Nous avons pu constater à travers ces actions, que le fardeau de la dette constitue un frein déterminant dans le processus de développement notamment humain de la plupart des PED. C'est pour cette raison, que les pays pauvres n'arrivent pas à s'intégrer dans cette mondialisation par ces échanges et flux divers, vu la lourdeur de la dette qui pèse et pèsera sur l'équilibre macroéconomique de ces pays.

5.2 - Le document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP) : Poverty reduction strategy papers

Les pays à bas revenu qui souhaitent bénéficier d'une aide financière à des taux concessionnels émanant des institutions financières internationales, ou d'un allègement de leurs dettes dans le cadre de l'initiative PPTE « renforcée » doivent préparer un programme conçu pour la lutte contre la pauvreté à moyen et long terme, appelé communément DSRP, développé par la Banque mondiale en septembre 1999.

En tant que nouveau cadre conceptuel de développement, visant à accorder une importance accrue à la réduction de la pauvreté, les DSRP sont des documents de référence pour les opérations d'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE. En fait, ils contiennent quatre éléments fondamentaux¹¹⁷ :

- 1 - Une description du processus de préparation, fondé sur la participation.
- 2 - Un diagnostic de la pauvreté, avec l'identification des obstacles ou recul de la pauvreté et à la croissance.
- 3 - Des objectifs, des indicateurs (par exemple des taux annuels de croissance ou scolarisation primaire).
- 4- Des mesures prioritaires que les pays s'engagent à prendre dans les limites imposées par leur budget pour atteindre les objectifs établis.

Ainsi, le succès des stratégies de réduction de la pauvreté dépend des mesures prises par les pays eux même et de l'aide concertée de tous leurs partenaires.

¹¹⁷ Ames Brian, Gita Bhatt et Plant Mark, « Bilan de la dette contre la pauvreté », F&D, juin 2002, p.09

Pour permettre à ces pays de concrétiser leurs volontés, le DRSP produit quatre résultats essentiels à savoir :

*Une internalisation progressive des stratégies pour la réduction de la pauvreté par presque tous les gouvernements.

*Une place plus importante accordée à la réduction de la pauvreté dans les débats sur les politiques gouvernementales.

* Un dialogue plus ouvert qu'auparavant au sein des gouvernements et entre les autorités gouvernementales et certaines organisations de la société civile.

* Une acceptation des principes qui sous-tendent le dispositif DRSP au sein de la communauté des donateurs¹¹⁸.

Ce dispositif, successeur de l'ajustement structurel, est appelé aussi à devenir un nouvel instrument de partenariat essentiel pour les relations des autorités nationales des pays concernés avec les donateurs et la société civile.

Par ailleurs, la consultation de la « société civile » lors de l'élaboration par les gouvernements d'un DSRP, est une condition primordiale pour obtenir des crédits que ce soit de la banque mondiale ou du FMI.

En fait, la Banque mondiale considère que trois critères sont essentiels pour assurer une participation effective de la société civile dans un cadre national :

- 1- La légitimité (reconnu par l'ensemble du public).
- 2- La représentativité (représente et défend les intérêts et les besoins d'un groupe de population.
- 3- La capacité (ayant les capacités organisationnelles pour déterminer les objectifs, et pour participer au dialogue ouvert au niveau national).

A vrai dire, les cadres stratégiques de réduction de la pauvreté, d'un point de vue théorique, sont appelés à servir les pauvres sur la base de cinq éléments qui doivent être intégrés dans leur composition :

* En optant pour une stratégie axée sur les résultats, les pays doivent fixer la nature de la pauvreté et déterminer efficacement les interventions qui ont le plus d'impact sur elle.

¹¹⁸ Massod Ahmed et Gobind Nankani, « Réexamen du dispositif des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DRSP), principaux constat », Fond Monétaire International et Association internationale de Développement, document préparé par les services du FMI et de la Banque mondiale, 15 mars, 2002.

- * La pauvreté étant dimensionnelle, les stratégies optées doivent être globales.
- * Les stratégies énoncées doivent être adaptées à la situation de chaque pays.
- * Les gouvernements doivent faire preuve d'un engagement à long terme afin de rendre les résultats plus tangibles.
- * Les stratégies doivent être orientées vers la recherche de partenariats avec les différents acteurs de l'aide au développement.

Dans un contexte comparatif, les nouveaux éléments introduits par les DRSP vis-à-vis des politiques d'ajustement structurel peuvent être décrits à travers la figure suivante :

Figure (II.2) : Les innovations apportées par les DRSP

Objectif principal	Ajustement structurel	Lutte contre la pauvreté
Intitulé des instruments	- Document Cadre e politique économique (DCPE) - Crédit d'ajustement structurel (Banque mondiale) - Facilité d'ajustement structurel renforcée (FMI)	- Document stratégique de réduction de la pauvreté (DRSP) - Crédit de soutien à la réduction de la pauvreté (BM) - Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance FMI
Traitement de la dette	Indirect (Club de Paris)	Allègement de la dette (PPTE)
Elaboration	-Politique imposée de l'extérieur -Décidée d' « en haut » -Secret	-Politique élaborée par le pays -Approche « par le bas » -Transparence
Prise en compte des spécificités du pays	Faible	Forte
Financement	Priorité aide projet	Priorité aide budgétaire
Indicateurs de suivi/ conditionnalité	Indicateurs de moyens	Indicateurs de résultats

Source : Cling J.P, op.cité, P.07

Pratiquement, dans tous les pays concernés par les DRSP, c'est le ministère de finances qui prend en charge l'élaboration du dispositif, bien qu'auparavant la prise en charge des politiques de lutte était assuré par les ministères sectorielles, qui n'avaient que de peu d'autorité et de moyens à mettre en œuvre leur politiques.

Une grille de lecture (annexe 4) nous permettra de mieux saisir le processus participatif des nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté dans le cadre d'un

nouveau dispositif de partenariat des relations entre les acteurs qui implique les bailleurs de fonds, société civile¹¹⁹ et l'état.

C'est dans ce sens que les aides internationales sont conditionnées par l'existence d'un fort niveau de décentralisation¹²⁰, et de collaboration avec les sociétés civiles dans leurs mises en œuvre, pour une meilleure adaptation et harmonisation de l'aide en fonction des DSRP.

A cet effet, aux yeux des bailleurs de fonds, les DSRP deviendront des instruments efficaces aux pays pauvres pour mieux contrôler l'aide extérieur.

Ainsi, la lecture de la grille nous permet de montrer que :

Le (+) représente les différents facteurs qui oeuvrent dans un objectif de coordination approprié des stratégies de lutte contre la pauvreté.

Le (-) représente les différents facteurs qui oeuvrent à contre courant dans un cadre de coordination équilibré des politiques de lutte contre la pauvreté.

A travers cette analyse, on remarque que les cadres stratégiques représentent une amélioration par rapport aux politiques d'ajustement structurel par :

1/- La lutte contre la pauvreté y réellement mise en avant.

2/- Des dispositifs de protection sociale sont prévus (notamment le développement des filets de sécurité).

3/- Développement des services sociaux de base (éducation, santé, accès à l'eau..).

4/- Instauration d'un cadre macro économique adéquat pour favoriser la croissance.

5/- Accroître les opportunités d'emploi et de revenus des pauvres (développement rural, promotion des micro et petites entreprises, renforcement des systèmes des microcrédits...).

¹¹⁹ A ce titre, la composante de la société civile en Algérie est loin d'être représentative et efficace et n'a pu contribuer dans les domaines qui ont trait à l'aspect social et communautaire.

¹²⁰ Lautier Bruno, « La Banque mondiale et la lutte contre la pauvreté : sous la morale, la politique », CREITD et Centre de Recherche de IEDES- Paris I, 2001.

C'est pourquoi la plupart des pays africains ont développé, dans leur Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP), des actions impliquant la microfinance (Kobou et al, 2009).

6/- Introduction du processus de participation citoyenne.

La participation des pauvres au cœur de ces stratégies internationales est censée jouer plusieurs rôles, à savoir ;

7/ - En amont, elle doit permettre de mieux cerner les différentes dimensions de la pauvreté sur lesquelles la politique peut être menée, afin de déterminer à la fois les objectifs et les méthodes de la lutte contre la pauvreté (les stratégies). En aval, elle contrôle que les politiques engagées correspondent aux attentes et que les ressources mobilisées y sont effectivement affectées.

A l'évidence, les DSRP ont été créés en réponse directe aux absences concernant le centrage autour du citoyen pauvre et l'efficacité de l'aide.

Nonobstant ce constat, l'amélioration de la question de la pauvreté et la manière de la traiter dans cette nouvelle architecture financière, l'absence d'une véritable réflexion sur la façon aussi de rendre la croissance pro-pauvre¹²¹ peut engendrer un processus d'inégalité¹²².

Pour lier la pauvreté à la microfinance, le rôle imparti à cette dernière dans les « documents stratégiques de lutte contre la pauvreté » serait d'après ses initiateurs un « moyen » [*means*] ou un « outil » [*tool*] permettant d'atteindre les objectifs de diminution de la pauvreté, par une contribution à la génération des revenus.

¹²¹ La seconde vague des DSRP a été baptisée « DSRP de seconde génération » par les IBW, et qui privilégient l'approche « la croissance est bonne pour les pauvres » ou « croissance pro-pauvres », absente des DSRP précédents. Raffinot (2009, p.12)

¹²² Voir l'article Kai et Hamori (2009), pour comprendre l'effet de la microfinance sur la réduction de l'inégalité, ou les deux auteurs utilisent des données nationales de 61 pays en développement qui sont obtenus à partir des indicateurs du développement dans le monde (WDI), en spécifiant le modèle 1 : $y_i = \alpha + \beta M_i + \eta X_i + e_i$, ou y indique la mesure de l'inégalité, M représente le degré de l'intensité de la microfinance, X est le vecteur des variables de control, e représente les perturbations aléatoires, et le modèle 2 : $y_i = \alpha + \beta \text{Log}M_i + \eta X_i + e_i$ ou le logarithme de l'intensité de la microfinance est employé pour examiner l'effet de robustesse de la microfinance.

5.3- La facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) :

(Poverty reduction growth facility)

Le remplacement de la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) par la facilité de réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), a fait naître une nouvelle vision de la part du FMI dans le domaine de la pauvreté.

La spécificité de la nouvelle démarche (FRPC) par rapport à l'ancienne démarche (FASR) consiste en l'apparition de la notion de « lutte contre la pauvreté »¹²³ dans une stratégie économique globale, durablement axée sur la croissance.

Parmi les principales caractéristiques de la FRPC, on note :

- Premièrement, quelle repose sur le principe fondamental d'une large participation citoyenne et d'une plus grande internalisation du programme par le pays bénéficiaire de cette mesure.

-Deuxièmement, que les priorités nationales de chaque pays en matière de réduction de la pauvreté sont mieux reflétées à partir programmes appuyés sur la FRPC.

Ces priorités sont déterminées par les grands programmes sociaux et sectoriels ainsi que les réformes structurelles ayant pour objectifs la croissance économique et la réduction de la pauvreté et ceci dans le cadre de l'élaboration du document stratégique de réduction de la pauvreté.

- Troisièmement, les programmes appuyés par la FRPC mettent l'accent sur l'amélioration de la gestion publique entant que pierre angulaire de la stabilité macroéconomique, d'une croissance durable et de la lutte contre la pauvreté.

Ainsi, le renforcement de la gestion publique sert en évidence à aider les pays à bien cibler leurs dépenses au prorata de leurs priorités dans ce domaine.

Le Tableau (II.5) nous propose la disponibilité de la documentation requise à l'appui d'un programme dans le cadre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance vis-à-vis de la documentation requise à l'appui d'un programme dans le cadre de l'ancienne facilité d'ajustement structurel renforcée.

¹²³ Fond Monétaire International, « Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance : Questions opérationnel », document préparé en consultation avec les services de la Banque mondiale, 13 décembre 1999.

Tableau (II.5) : Documentation requise pour la FASR et FRPC
(Tableau comparatif)

Document	Fréquence	Origine	Destinataires (s)
A. Document requis pour les accords FASR			
Document cadre de politique économique	Annuelle	Préparé conjointement par le FMI et la Banque ; document du pays	Conseils du FMI et de la Banque ; la plupart des pays consentent à le publier
Lettre d'intention (peut inclure un mémorandum sur la politique économique)	Accompagne toute demande d'accord ou revue	Préparée par le pays conjointement avec le FMI ; document du pays	Conseils d'administration du FMI ; la plupart des pays consentent à le publier
Rapport des services du FMI	Accompagne toute demande d'accord ou revue	Préparé par les services du FMI	Conseil d'administration du FMI
B. Documentation proposée pour les accords FRPC			
Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP)	(DSRP) Tous les trois ans, rapports d'étape annuels dans l'intervalle	Préparé par le pays Qui en est maître, en concertation avec la société civile et les donateurs et avec le concours du FMI et de la Banque	Document public, doit être avalisé par le FMI et la Banque pour sous-tendre leurs opérations ; les donateurs peuvent l'utiliser pour organiser leur appui
Evaluation du DSRP par les services du FMI et de la Banque	Accompagne tout DSRP, rapport d'étape ou DSRP intérimaire	Préparée conjointement par les services du FMI et de la Banque	Conseils du FMI et de la Banque, document devant être publié
Lettre d'intention (peut être accompagné d'un mémorandum sur la politique économique)	Accompagne toute demande d'accord ou revue	Préparée par le pays conjointement avec le FMI ; document du pays	Conseils d'administration du FMI ; la plupart des pays consentent à le publier
Rapport des services du FMI	Accompagne toute demande d'accord ou revue	Préparée par les services du FMI	Conseils d'administration du FMI.

Source : FMI, 1999, op cité.

Concernant les modalités de financement de la FRPC, les autorités nationales des pays concernés par cette nouvelle démarche élaborent des documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP), en accord avec les institutions multilatérales.

En cas d'éligibilité, le pays peut prétendre à un emprunt dans le cadre de l'accord de 03 ans, d'un montant variable, et qui peut être fixé vis-à-vis de ses difficultés issues de la balance de transactions courantes.

Globalement, l'emprunt peut être accordé dans la limite de 140 % de la quote part du pays au FMI, et peut toutefois être relevé à un maximum de 185 % dans des instances exceptionnelles.

En août 2006, 78 pays à faible revenu au total étaient admissibles à bénéficier d'une aide au titre de la FRPC.

Cette admissibilité est basée essentiellement sur l'évaluation par le fond monétaire international (FMI) du revenu par habitant du pays concerné (en 2001, un revenu brut par habitant était de 875 dollars¹²⁴).

5.4 - Financement du développement durable DD

Le rapport étroit entre le phénomène de la pauvreté et la dégradation de l'environnement, qui a été reconnu officiellement par la communauté internationale depuis 1972, a marqué un tournant important, dans la prise de conscience à l'échelle planétaire, des divers stratégies consacrées à la lutte contre la pauvreté essentiellement dans les zones rurales.

Ainsi, dans ces zones rurales, où vivent actuellement plus de 75% des pauvres des PED, qui se trouvent menacés par le phénomène de la pauvreté, voient leurs moyens de subsistance et d'emploi liés directement aux ressources naturelles.

A ce moment, la pollution causée par les pays industrialisés, la dégradation de l'environnement, l'épuisement des ressources naturelles et forestières, des ressources en eau, des pâturages, se répercutent d'une façon négative sur le sort des pauvres.

Pour cette raison, la deuxième conférence mondiale des Nations Unies sur l'environnement tenue à Rio de Janeiro en 1992, sous le thème « Sommet planète terre », a affirmé une fois de plus que la responsabilité historique dans la dégradation de l'environnement et des ressources de la biosphère, incombe aux pays industrialisés de financer les moyens d'assurer un développement durable,

¹²⁴ FMI, « la pauvreté pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), fiche technique, septembre, 2003.

puisque les couches pauvres sont les premières victimes de la dégradation de naturelles et la détérioration de l'écosystème et l'environnement sous ses différentes formes, notamment l'épuisement des ressources

D'après [Dubois et al \(2002\)](#), la définition durable permet d'intégrer trois éléments constitutifs de la durabilité :

- L'accessibilité de tous à l'ensemble des biens et services.
- Le renforcement des capacités de toutes sortes.
- L'équité face à l'ensemble des ressources disponibles et transmissibles.

A travers la lecture de cette illustration sur les différentes actions internationales dans le domaine de la pauvreté, qui ont été le résultat de multiples critiques à l'égard de la Banque mondiale, émanant de certaines organisations internationales ONG, UNICEF, OIT, puisque ces critiques avait pour origine les résultats insuffisants en matière de lutte contre la pauvreté et la détérioration des indicateurs sociaux de certains pays et la dégradation des niveaux de vie des ménages.

Après une décennie de stratégies de libéralisation qui visaient la relance des économies des pays sous le P.A.S, l'apparition des performances mitigés ont provoqués de nouvelles réflexions d'interventions à l'échelle mondiale.

Cet état de fait, à incité la communauté internationale à rechercher davantage les moyens financiers adéquat pour financer le processus du développement durable¹²⁵, qui est devenu une condition principale parmi d'autres pour atteindre les OMD d'ici 2015.

Il reste que les quelques progrès accomplis dans la lutte contre la pauvreté sont très inégaux suivant les régions.

5.5 - La bonne gouvernance

Le discours sur la pauvreté de la Banque mondiale est de plus en plus lié à celui de la bonne gouvernance.

¹²⁵ Selon la commission Mondiale pour l'environnement (RIO) : « Le développement durable veut répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la possibilité de répondre à ceux des générations à venir ». il faut noter que cette définition à été affirmé par 03 rencontres internationales à savoir : à Stockholm en 1972, dans le cadre du rapport Brundtland 1988, et le sommet planète terre 1992.

Ainsi, le concept de « bonne gouvernance » a fait apparition à la fin des années 1990, et a été intégré dans les conditionnalités liées aux accords de financements entre les institutions financières internationales et bailleurs de fonds d'une part, et les Pays en développement d'autre part.

A titre d'illustration, et selon le rapport sur le développement dans le monde de la Banque mondiale 2000/2001 « combattre la pauvreté » ; « L'aide devrait être ciblée vers le pays, ayant des niveaux élevés de pauvreté. Mais ceci ne devrait être qu'une partie des critères pour allouer l'aide. Aussi essentiel est d'avoir en place les bonnes politiques et le cadre institutionnel permettant le succès de la lutte contre la pauvreté »¹²⁶.

Cette brève illustration explique que, les liens postulés entre réformes institutionnelles, bonne gouvernance et lutte contre la pauvreté sont clairement établis.

Selon le Pnud, « la gouvernance peut être considérée comme l'exercice des pouvoirs économiques, politiques et administratifs pour gérer les affaires des pays à tous les niveaux. Elle comprend les mécanismes, procédés et institutions, et assure que les priorités politiques, sociales et économiques sont fondées sur un large consensus dans la société et que la voix des plus pauvres et des plus vulnérables sont au coeur du processus de décision sur l'allocation des ressources pour le développement ».

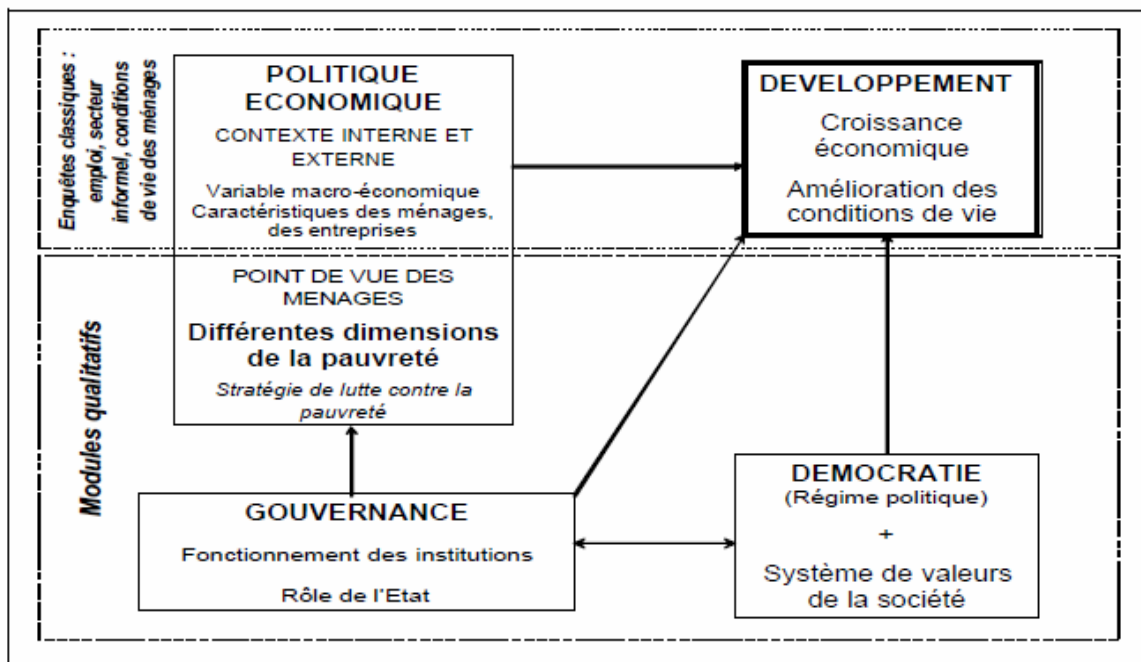
Pour illustrer la compréhension de la gouvernance, le schéma suivant met en évidence la relation entre gouvernance et conditions de vies de populations en passant par la concrétisation de la démocratie et la politique économique d'un pays donné.

En s'inspirant du schéma (II.1), le concept de processus participatif, qui suppose l'implication active de l'ensemble des acteurs de la société dans l'élaboration, le suivi et la mise en oeuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, devrait d'abord contribuer à définir des stratégies plus adéquates, répondant aux véritables besoins sociaux des pauvres. Comme nous le verrons dans le chapitre 3, Cette démarche,

¹²⁶ World Bank, World Development Report 2000/2001, "Attacking Poverty", published for the world bank by Oxford University Press, 2001, p.40-41, in Campbell Bonnie, "Stratégie de lutte contre la pauvreté en Afrique : Enjeux de développement et de sécurité, Centre Canadien pour le développement de la politique étrangère, Université du Québec à Montréal, 08 février 2002.

désignée en anglais sous le terme d'*empowerment*, est censée donner aux citoyens et aux pauvres en particulier l'opportunité d'influer sur les politiques qui affectent leurs conditions de vie, en permettant de mieux identifier et prendre en compte leurs problèmes et leurs attentes. Dans ce sens, l'accès au **microcrédit** illustre parfaitement l'approche 'empowerment'.

Schéma (II.1) : Les modules qualitatifs pour la compréhension des liens entre gouvernance, démocratie, politique économique et conditions de vie des populations



Source : Razafindrakoto François Roubaud, 2005

Enfin, on peut dire que l'amélioration de la gestion des affaires publiques dans le but de réduire la pauvreté et d'engendrer un développement durable passe à la fois par une redéfinition du rôle de l'Etat mais aussi par une redéfinition des rapports entre l'Etat et la population.

Section 6 : Caractéristiques et évolution de la pauvreté en Algérie

Les premiers signes révélateurs du phénomène de la pauvreté sont apparus à la fin des années 80, notamment à partir de la crise pétrolière de 1986.

Après la chute brutale du cours du pétrole en 1986, l'Algérie est entrée dans une période de récession qui a duré 10 ans et a été marquée par le recul du PIB par habitant, des revenus et de la consommation des ménages.

Ainsi, la transition vers l'économie de marché, non seulement n'a pas amélioré les conditions de vie des anciens pauvres mais de plus, a étendu l'irruption de la pauvreté aux couches moyennes de la société, en fragilisant ces couches sociales considérées tant comme 'protégées'.

Le chômage a atteint un niveau important au cours de cette période : 28,7% entre 1980 et 1990, le taux annuel de croissance réelle du PIB par habitant a reculé de 1% par an entre 1990 et 1998. Au cours de cette période, l'industrie a marqué une forte chute et l'agriculture une croissance de 3%.

L'avènement du plan d'ajustement structurel (PAS) est venu compliquer les choses sur le plan social et marquer le début du passage de l'Algérie à l'économie de marché. En effet, entre 1994 et 1998, l'Algérie a appliqué un programme d'ajustement structurel sous pression et avec l'aide du fonds monétaire international.

L'application du PAS a permis le rétablissement des équilibres macro-économiques qui ont entraîné une amélioration de la situation financière. Cela a été possible suite à l'assainissement des finances publiques et à la maîtrise de l'inflation qui était de 29% en 1994 et est redescendue à 2,6% en 1999.

Ces résultats macro-économiques positifs n'ont pas eu de répercussion sur la prise en charge de la demande sociale par le retour de la croissance économique, le PIB a connu une stagnation à cette période.

Des travailleurs sont mis au chômage, 55% dans le secteur du bâtiment, 38,3% dans le secteur de l'agriculture et 17% dans l'industrie (CENEAP, 2001).

Ainsi, le désengagement de l'Etat a conduit à l'aggravation des conditions sociales, exacerbées par l'accroissement démographique toujours trop élevé, malgré sa baisse continue.

Cet état de fait, a été exprimé par le constat tiré à travers les recherches effectuées en Algérie, notamment les deux enquêtes nationales menées par l'O.N.S (Office National des Statistiques), respectivement en 1988 pour celle sur les dépenses de consommation des ménages, et en 1995 pour celle sur la mesure des niveaux de vie des ménages, ajoutant à cela le rapport du CNES (1998) et les résultats de la conférence nationale sur la pauvreté et l'exclusion, qui ont conclu que le chômage et la dégradation du pouvoir d'achat sont deux facteurs déterminants de la paupérisation en Algérie.

Nous pourrions aborder les résultats de l'enquête sur les niveaux de vie réalisés par l'O.N.S en 1995, qui indiquaient en particulier que :

- Environ un algérien sur cinq est pauvre (22.6 % de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté contre 12.2 % en 1988).
- Approximativement un algérien sur 20 (5.7 % de la population se situe en dessous du seuil de malnutrition, soit à moins de 2100 calories par jour.
- La pauvreté touche deux fois plus les zones rurales que les zones urbaines voir tableau (II.6).
- Les ménages les plus touchés sont ceux dont le chef de famille est soit chômeur, soit carrément inactif.
- La baisse en termes réels du pouvoir d'achat des revenus salariaux aurait été de plus de 45% entre 1986 et 1994.
- Le taux d'analphabétisme est le plus élevé pour les femmes rurales (46%), les femmes urbaines (29%), les hommes ruraux (22%), et les hommes urbains (13%).

Tableau (II.6) : Incidence de la pauvreté selon le milieu d'habitat en 1995 (en %)

Zone de résidence	Seuil de pauvreté alimentaire	Seuil de pauvreté global inférieur	Seuil de pauvreté global supérieur
Zones urbaines	3.6	8.9	14.7
Zones rurales	7.8	19.3	30.3
Ensemble	5.7	14.1	22.6

Source : O.N.S, 1995

Ainsi, le tableau suivant nous permet de définir les trois seuils de pauvreté avec une estimation nationale de la pauvreté pour l'année 1988 et 1995

Tableau (II.7) : Estimation nationale de la pauvreté pour 1988 et 1995.

Indicateurs	1988			1995		
	Urbain	Rural	National	Urbain	Rural	National
Seuil de pauvreté (DA/personne/AN)						
Seuil de pauvreté alimentaire	2181	2165	2172	10991	10895	10943
Seuil de pauvreté inférieur	2771	2809	2791	14706	14946	14827
Seuil de pauvreté supérieur	3158	3265	3215	17666	18709	18191
Nombre de pauvres En (1000)						
Pauvreté extrême	210.5	639.5	849.9	504.3	1107.10	1611.40
Très pauvres	531.7	1352.7	1884.60	1246.80	2739.30	3986.20
Pauvres	806.6	2041.40	2850.10	2059.40	4300.60	630.00
Nombre de pauvres en %						
Pauvreté extrême	1.9	5.2	3.6	3.6	7.8	5.7
Très pauvres	4.8	11	8.1	8.9	19.3	14.1
Pauvres	7.3	16.6	12.2	14.7	30.3	22.6

Source : Banque mondiale, novembre 1998.

A partir de la lecture du tableau ci-dessus, il ressort que :

- Le seuil de pauvreté alimentaire : estimé à l'ordre de 10.943 DA par personne et par an (1.07 dollars/jour).

Le seuil de pauvreté global : intègre outre les besoins alimentaires incompressibles, les besoins non alimentaires fondamentaux, et il comprend :

- Le seuil de pauvreté inférieur : estimé aussi à 14.827 DA soit (1.45 dollars/jour).
- Le seuil de pauvreté supérieur : estimé aussi à 18.191 DA soit (1.67 dollars/jours).

En parallèle, les mêmes résultats permettent d'estimer le nombre de pauvres à¹²⁷ :

- 1.6 millions de personnes souffrant de pauvreté alimentaire (dont plus de 01 million dans les campagnes).

¹²⁷ Cnes, Rapport préliminaire sur les effets économiques et sociaux du programme d'ajustement structurel », 1999.

- Près de 04 millions de personnes dont le revenu n'atteint pas le seuil de pauvreté global inférieur. (dont 2,7 millions de ruraux).
- Plus de 6.3 millions d'habitant vivant en deçà du seuil de pauvreté global inférieur dont (4.2 millions de ruraux).

En tenant compte de ces résultats qui ont eu une tendance au monde rural, les affirmations des responsables algériens que le « problème de pauvreté en Algérie réside dans les inégalités territoriales, notamment le milieu rural », ont traduit la sous-estimation des pouvoirs publics de la gravité et de l'ampleur du phénomène de la pauvreté, d'où les stratégies mises en place se sont avérées insuffisantes, et aussi une mauvaise compréhension du rôle de la question des affaires publiques et sociales.

Sur la base que la pauvreté est un phénomène lié au milieu rural, d'autres facteurs déterminants peuvent être ajoutés au processus de paupérisation des populations pauvres tels que : Les imprévus de la pluviométrie, La faiblesse de la superficie des terres cultivées (3% de la superficie du pays), Le chômage ¹²⁸ et l'exode vers les zones rurales, et L'érosion, la désertification et la déforestation.

Ainsi, à l'issue de la conférence nationale sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion organisée en octobre 2000, émergea un nouveau intérêt des pouvoirs publics à appréhender au-delà des données monétaires, les aspects liés à des dimensions non matérielles, telles que la fragilisation sociale, l'éducation, la santé, l'eau, et en mettant la personne humaine (Apport de [Sen 1976, 1985, 1997](#) sur les capacités) au centre des préoccupations par l'élaboration du rapport national sur les OMD.

Il est évident, qu'on a pu constater à travers l'évolution de la pauvreté qu'il a eu une prise de conscience de sa gravité et son ampleur sans qu'il ai pour autant des résultats palpables.

¹²⁸ Le taux de chômage a baissé pour atteindre **12,3%** en 2006 (Office national des statistiques, 2007) Seulement, la Banque Mondiale attribue cette baisse à l'amélioration des indicateurs macroéconomiques, suite à la hausse des cours des hydrocarbures.

En Décembre 2008, selon l'O.N.S La Population Active était de 10 315 000 personnes et la population en Chômage estimée à 1.169.000 personnes, soit un taux de chômage de **11,3%**.

Le calcul se fait ainsi : Taux de chômage = Rapport de la population en chômage à la population active.

Ceci dit aussi, que la pauvreté est devenue un phénomène complexe et multidimensionnel et les études se sont focalisées jusqu'à présent que sur les conséquences de la pauvreté tel que : malnutrition, chômage, exclusion etc....

Par ailleurs, il y'a une grande nuance dans l'avancement des chiffres concernant ce phénomène car d'un coté, certaines instances affirment que la pauvreté connaît un recul assez important (Ministère du Travail et de la Solidarité nationale, 2006), avec une atténuation du phénomène à l'ordre de 3 % par rapport à l'an 2000, d'un autre coté, d'autres par contre signalent que la nombre de pauvre dépasse les 10 millions d'Algérien (en se basant sur les données du PNUD) , un chiffre qui tranche avec les 72302 personnes démunies recensés par le département du ministère de travail et de solidarité. L'analyse du tableau (II.8) qui retrace l'évolution de l'incidence de la pauvreté, nous montre :

Tableau (II.8) : Evolution de la pauvreté entre 1988 et 2004 ¹²⁹

	Seuil	2004^{***}	2000^{**}	1995[*]	1988[*]
Taux de pauvreté en (%)	01 \$	-	0.8	-	1.9
	SA	1.6	3.1	5.7	3.6
	SPG	6.8	12.1	14.1	8.1
Indice d'écart de pauvreté					
	SA	-	0.5	0.7	0.4
	SPG	-	0.025	0.017	0.007
Degré de pauvreté en %					
	SA	-	15.5	12.3	11.1
	SPG	-	20.2	12.1	8.6
Nombre de pauvres en Milliers					
	01 \$	-	243	-	452
	SA	518	952	1611	850
	SPG	2200	3719	3986	1885

Source: Gouvernement Algérien, juillet 2005, p.17

¹²⁹ Le seuil de pauvreté alimentaire (SA) est déterminé a partir d'un besoin minimum de 2100 calories par personne et par jour, quand au seuil de pauvreté générale il intègre, outre le seuil alimentaire, une composante non alimentaire estimée par rapport à des besoins non alimentaires considérés comme indispensables par les ménages au point d'accepter de ne pas satisfaire leur besoins caloriques minimum.

SA : Seuil Alimentaire ; PSG : Seuil de Pauvreté Général

* source : Banque mondiale.

** Source : Commissariat général de la planification et à la prospective sur la base de l'enquête consommation de l'O.N.S (2000).

*** Source : Commissariat général de la planification et à la prospective. Estimations à l'aide d'un logiciel de la banque mondiale.

- Un léger recul à partir de l'année 2002 puisque le ratio de pauvreté (pour le seuil de pauvreté de 01 dollar par personne et par jour) est passé de 1,9 % en 1988 à 0,8 % en 2000.
- Pour le seuil alimentaire SA, qui est équivalent à 1,5 dollar PPA, on enregistre la tendance suivante : 3.6 % en 1988, 5.7 % en 1995, 3.1 % en 2000, et 1.6 % en 2004.
- Par contre, au seuil de pauvreté générale SPG (soit environ 2\$ PPA), le taux tend vers la baisse jusqu'à 6.8 % en 2004, après avoir vu une augmentation de 1988 à 1995.

Si la lecture de ces chiffres nous donne l'impression qu'il y a une évolution dans le sens de la réduction de la pauvreté surtout monétaire, il y a lieu de préciser que le secteur des hydrocarbures continue à constituer la principale source de financement de l'économie nationale et que la phase 2001-2005 a été caractérisé par le programme de soutien à la relance économique PSRE , ce qui a provoqué des résultats macroéconomiques favorables, mais qui reste loin de refléter le contexte social de la population.

Section 7 : Stratégie nationale et politique de lutte contre la pauvreté en Algérie

La mondialisation par son aspect à double tranchant impose à l'Algérie la mise en place de capacités techniques et une volonté politique en vue de produire les mécanismes économiques et les procédures administratives (l'adhésion à l'OMC) susceptibles de faire face à cette mondialisation, et qui auront théoriquement un impact favorable sur les deux volets économique et social. Parmi ces mécanismes, figure celui de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

A ce titre, si les préoccupations actuelles du développement en Algérie tentent d'améliorer le niveau de vie des plus démunis et de réduire le chômage en mettant les questions relatives à la pauvreté et l'exclusion au centre des stratégies nationales consolidés par l'action internationale (Banque mondiale, PNUD, FAO, FNUAP), les

statistiques officielles sur la pauvreté sont régulièrement l'enjeu de controverse, est loin de refléter la réalité vécue.

Nonobstant cela, l'Algérie a mis en place différents dispositifs d'emploi et actions de solidarité nationale en vue de compenser les lacunes en matière d'assistance et de soutien aux catégories défavorisées et celles qui sont en mesure d'assumer des activités génératrices d'emploi et de revenu.

7.1- Eléments de base de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Un état de la situation la pauvreté a été établi sous l'égide du Ministère chargé de la Solidarité Nationale et de l'action sociale à travers la première conférence nationale sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion durant le mois d'octobre 2002.

Il a été proposé de mettre en œuvre cinq programmes nationaux et cinq projets pilotes, basés sur une relance de la croissance économique et d'un développement économique à long terme faisant intégrer :

- de la stratégie nationale de réduction la pauvreté et la stratégie globale de développement national.
- Des forces de production des pauvres aux forces nationales productives.
- Des pauvres au processus de la libéralisation économique sur la base de l'équité et du pouvoir de négociation
- Des pauvres au processus de révolution technologique et de l'information.

Ainsi, la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, pour la période 2001-2005 reposait sur cinq programmes nationaux, qui englobaient : l'habitat pour faciliter l'accès aux pauvres les plus démunis, la santé publique par la prévention et l'élimination des maladies transmissibles, le **microcrédit** pour le lancement d'entreprises pour les pauvres, la création d'emploi et enfin l'agriculture et le développement rural.

Rappelons que la concrétisation de ces objectifs s'est concordée avec l'application du programme de soutien à la relance économique PSRE pour la période 2001-2005 dont l'état a mobilisé plus de 7 milliards de dollars pour son exécution.

En fait, les principaux objectifs de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté peuvent être énumérés comme suit :

- Stratégie N°1 : Promouvoir la croissance pour une stabilité macroéconomique et financière en intégrant le potentiel des pauvres.
- Stratégie N°2 : Réforme du secteur financier et accès des populations pauvres aux crédits.
- Stratégie N°3 : Développement du secteur privé et participation des populations pauvres et des exclus.
- Stratégie N°4 : Développement de l'agriculture en vue de réduire la pauvreté et l'exclusion.
- Stratégie N°5 : Développement rural participatif
- Stratégie N°6 : Développement humain : développer la fourniture de tous les services sociaux de base aux populations pauvres.
- Stratégie N°7 : Contribuer à un équilibre approprié entre les deux sexes à tous les niveaux de la vie sociale, politique et économique.
- Stratégie N°8 : Développement du marché de l'emploi en encourageant les investissements dans les secteurs à forte intensité de main d'œuvre, les micro, petites et moyennes entreprises.
- Stratégie N°9 : Développement et diversification d'un habitat social au profit des populations pauvres.
- Stratégie N°10 : Durabilité des initiatives et des actions de développement.
- Stratégie N° 11 : Programme d'aide sociale et de filets de protection au profit des populations vulnérables.
- Stratégie N°12 : Adopter l'environnement institutionnel et réglementaire en vue de favoriser l'intégration des populations pauvres et assurer la protection des intérêts des catégories exclues.
- Stratégie N°13 : Développement social participatif : encourager et promouvoir un partenariat local en vue de renforcer la promotion du développement local.
- Stratégie N°14 : Créer un système d'observation et de suivi efficace de la pauvreté, du niveau de vie et du développement humain.

La prise en considération de la pauvreté, l'exclusion et le développement humain ainsi que l'élargissement de l'accès des populations pauvres aux services financiers, notamment le crédit, indique la volonté des pouvoirs publics à donner une place importante à cette catégorie de personnes dans leurs politiques mises en place. Mais l'essentiel de savoir concrétiser ces stratégies et de savoir les gouverner pour une meilleure prise en charge sur le terrain.

7.2- Politiques de réduction de la pauvreté et dispositifs d'emploi mises en œuvre en Algérie

7.2.1- Les dispositifs d'emplois d'attente

7.2.1. a - Filet Social

Les dispositifs de protection sociale à travers le filet social mis en place par les pouvoirs publics en 1992 se composent d'une indemnité d'activités d'intérêt général (IAIG) et d'une allocation forfaitaire de solidarité (AFS). Le filet social en question a été instauré suite aux répercussions négatives de la libéralisation des prix de biens de large consommation sur le pouvoir d'achat.

Placé sous l'autorité du chef du gouvernement, l'Agence de développement social (ADS) a pour mission de promouvoir de sélectionner et financer les actions et interventions en faveur des populations les plus démunies et du développement communautaire, les travaux à haute intensité de mains d'œuvre de nature à promouvoir l'emploi ainsi que le développement des microentreprises.

- AFS : (Allocation Forfaitaire de Solidarité) :

Les catégories éligibles à cette forme d'aide, instaurée en 1994 à destination des inactifs sans revenus étaient, premièrement, les chefs de familles ou les personnes vivant seules, sans revenu et âgées de plus de 60 ans. Deuxièmement, les chefs de familles ou les personnes vivant seules sans revenu, handicapés physique ou mentaux inaptes au travail, et troisièmement, la femme de chef de famille, sans revenu âgée de moins de 60 ans.

Ainsi, l'enveloppe budgétaire destinée à l'AFS pour l'exercice 2002 s'élevait à 7,4 milliards de DA pour la prise en charge de 600 bénéficiaires contre 512758

bénéficiaires en 1995 et 406285 bénéficiaires en 2002 pour un montant de 1000 DA par mois (actuellement elle est de 3.000, 00/ mois).

Par ailleurs, le CENEAP a entrepris une étude portant sur un échantillon de 1600 bénéficiaires en 1999, et s'est avéré que 75 % des bénéficiaires ne répondaient pas aux critères pour accéder à l'allocation, ce qui va dans le sens des fausses déclarations.

- IAIG : (Indemnité d'activité d'intérêt général)

Elle est allouée au chef de famille sans revenus et apte au travail en contre partie de leur participation à un chantier d'intérêt général. Son montant est fixé à 3000.

L'enveloppe budgétaire consacrée pour l'année 2002 s'élève à 7,098 milliards de DA pour 167000 bénéficiaires contre 130300 bénéficiaires en 2000.

Malgré cette évolution, ce programme ne répond que d'une façon partielle à l'ensemble de demandes recensées au niveau des directions de wilaya de l'action sociale et communes.

A notre sens, le caractère déclaratif que revêt ce dispositif est loin de refléter le ciblage réel des populations défavorisées, ceci est expliqué en partie dans l'étude du [CENEAP \(1999\)](#) que 40% des bénéficiaires de cette indemnité ne sont pas pauvres.

Ainsi, le traitement des dossiers au niveau des communes doit être tel qu'il est dicté par la réglementation, chapoté par une commission regroupant la société civile et comités de quartiers qui étudient la situation sociale de chaque personne reflétant son insertion à l'IAIG.

7.2.1. b- TUP-HIMO

Cette Nouvelle forme de lutte contre la pauvreté et le chômage lancée a partir de 1997 qui est gérée par l'agence de développement social, se caractérise par des emplois temporaires relatifs aux travaux d'entretien, d'hydraulique et des travaux publics au niveau des communes, qui ont un impact économique et social surtout dans les zones souffrant d'un grand retard de développement. Ainsi le nombre d'emplois créés dans le cadre du TUP-HUMO est de 162.662 ([RNDH 2002](#)) au cours du 1er semestre 2002.

7.2.1. c- ESIL : (Emploi Salarié d'Initiative Locale)

Ce dispositif a pour fonction de permettre aux jeunes chômeurs d'acquérir une expérience professionnelle dans l'administration ou dans une unité de production durant 03 à 12 mois, sous l'égide des collectivités locales pour une rémunération à 2500 DA par mois depuis 1993. En 2002, le nombre d'ESIL s'élevait à 81000, soit un accroissement de 3,4 % par rapport au 1er semestre 2001. Par contre, en 2004 ce programme a permis le recrutement de 72500 jeunes dont 63% de sexe féminin.

7.2.1.d- CPE : (Contrat Pré Emploi)

Lancée en 1998, ce programme est destiné aux jeunes chômeurs diplômés, universitaires ou techniciens supérieurs. La durée du contrat est d'une année dont le financement est assuré par l'A.D.S pour une première période.

Lors de la deuxième période, dans un but de renouvellement de contrat, l'employeur participe à hauteur de 20 % de la rémunération. Il est à signaler que le taux de permanisation des CPE a atteint près de 12 % à la fin juin 2002 et le taux de satisfaction de la demande exprimé est de 35 %. Par ailleurs, ce programme a connu des revalorisations des rémunérations qui sont passées de 6000 à 8000 DA/ mois pour les universitaires et de 4500 DA à 6000 DA/ mois pour les techniciens supérieurs.

Depuis 2004¹³⁰, plus de 103.000 demandes ont été enregistrées en 2005 et plus de 100.000 postes ont été créés sur les deux années.

7.2.2- Programme d'aide à la création D'activités:

7.2.2. a- Le dispositif ANSEJ

Ce dispositif mis en œuvre depuis le second semestre 1997, s'adresse à la population de jeunes désireux de créer leur propre entreprise, et se fixe comme objectifs :

- Favoriser la création d'activités de biens et services par de jeunes promoteurs âgés de 18 à 35ans.
- Encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'emploi des jeunes.

¹³⁰ Cnes, « Rapport National sur le Développement Humain », 2006, p.68.

L'évaluation chiffrée du bilan du dispositif ANSEJ est donnée dans le tableau suivant :

Tableau (II.9):: Nombre de projets financés par secteurs d'activité

Secteurs	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*
Transport (V)	4085	5 677	1 723	199	226	28	29	35	21	151	158
Transport (M)	517	2 657	2 511	1 558	1 104	803	557	588	539	591	333
Services	886	1 866	2 138	2 443	2 728	2 227	2 572	4357	3643	3315	1453
Agriculture	428	2 167	1 450	771	824	789	1 138	1326	838	538	250
Artisanat	897	1 364	1 380	1 189	1 096	890	1 198	2187	1653	1528	663
Industrie	197	447	496	477	486	317	381	719	636	643	300
BTBH	153	293	234	234	292	307	387	663	578	618	320
Prof. Libérale	40	154	278	268	212	177	239	291	296	261	131
Maintenance	65	67	132	115	91	79	149	270	264	307	125
Hydraulique	4	22	6	14	15	17	22	54	55	35	25
Pêche	7	11	11	11	13	30	19	60	122	115	54
Total	7279	14725	10359	7279	7087	5664	6691	6869	8645	8102	3839

Source: Construit par l'auteur sur la base de divers documents de l'ANSEJ, et du MPMEA.

*jusqu'au 30/06/2008, www.pmeart-dz.org

Nous remarquons d'après le tableau, que de la première à la deuxième année, le nombre total d'entreprises créées a doublé, ce qui montre l'engouement des jeunes à ce dispositif, malgré une légère baisse à partir de 2001 pour se stabiliser aux alentours d'une moyenne de 7000 unités avant d'enregistrer une nouvelle baisse à partir de 2003. Cette année qui a alerté les pouvoirs publics sur les difficultés que ces jeunes confrontaient, et qui a vu la prise des différentes mesures d'assouplissement et de réformes, déjà développées, la tendance s'est vue remonter à plus de 8000 unités à partir de 2006.

D'autre part, cette baisse est aussi due à la saturation de certains créneaux à l'image du secteur des transports de voyageurs ou de marchandises, et une certaine catégorie de services notamment ceux liés à l'Internet et la publicité et la communication.

En fait, la situation en 2004 fait ressortir un écart entre le nombre de projets déclarés éligibles par l'ANSEJ qui s'élèvent à 69437 et ceux réellement financés par les banques, soit 6.691.

Nonobstant cela, de nouvelles dispositions ont vu le jour pour l'année 2004 à savoir le relèvement du seuil de l'investissement de 4 à 10 millions (voir tableau II.10), la revue à la baisse des niveaux de participation des jeunes en fonds propre, et enfin le niveau de l'apport personnel est fixé à 5 % pour les projets de moins de 2 millions

DA, 10% pour ceux compris entre 2 et 10 millions DA avec l'exigence d'une hypothèque d'un bien immeuble est demandé.

Cette opération est suivie par l'implication des banques qui se prononcent sur le financement du dossier et participent pour une part au financement en cas d'acceptation, et la troisième part du projet est financée par l'ANSEJ.

Tableau (II.10) : Financement triangulaire

Niveau 1 : Montant de l'investissement jusqu'à 2.000.000 DA	Apport Personnel 5%	Crédit sans intérêt 25 % ANSEJ	Crédit bancaire 70%
Niveau 2 : Montant de l'investissement jusqu'à 10.000.000 DA	Apport personnel zone spécifique 8% Autres zones 10%	Crédit sans intérêt 20 % ANSEJ	Crédit bancaire Z.spécifique 72% Autres zones 70%

Source : établi par nos soins, 2009.

Ainsi, les actions d'élargissement du champ d'intervention du dispositif concernent aussi des opérations de synergie en concomitance avec d'autres dispositifs sectoriels soutenus par des fonds de développement tels que le FNDRA dans le secteur agricole, il s'agit entre autres, des projets de développement rural, élevage bovin et caprin, apiculture et arboriculture.

7.2.2. b - Le Micro crédit : (Un outil privilégié de traitement de la pauvreté)

Ce n'est qu'à partir de 1999 que le micro-crédit est devenu un moyen de lutte contre la pauvreté et s'adresse aux couches les plus vulnérables de la société à travers l'Agence du développement social (ADS).

Le micro crédit occupe actuellement une place de choix et diversifie les moyens de lutte contre la pauvreté. Il est ouvert à toutes les formes d'activité et à toutes les catégories de populations pauvres, dans la limite des seuils de financement fixés à savoir le seuil minimal est de 50.000 DA (640 dollars U\$) et le seuil maximal est de 350.000 DA (4400 dollars U\$).

Ainsi, le microcrédit a été orienté vers les populations défavorisées, le secteur informel qui souhaite être structuré, les petits métiers, l'artisanat des biens et les services, le travail à domicile pour les femmes notamment les activités productives et commerciales. Pour ce faire, le bénéficiaire du microcrédit doit constituer un apport

personnel de 10 %, un droit d'adhésion de 01% et une prime de risque au fonds de garantie.

Une évaluation du microcrédit a été faite par l'ADS et mise à la disposition des participants à un séminaire national en décembre 2002 ayant pour intitulé : « Microcrédit : l'expérience Algérienne et perspectives », dont les principaux résultats étaient :

- Les bénéficiaires du microcrédit sont d'abord des sans emplois (36%), des salariés (27%), des petits entrepreneurs à leur compte (17%) et une catégorie « autres» (26%)
- Les bénéficiaires résident en milieu rural (51%) et en milieu urbain (49%).
- La création d'emploi varie entre 1 et 2 emplois (85%) et entre 3 et 5 emplois (15%).
- L'apport personnel (à l'ordre de 10 % du total) est jugé largement inaccessible (77%) et est rarement estimé comme accessible.
- l'accompagnement des bénéficiaires de micro-crédit était insuffisant.
- Le suivi des projets est également analysé comme étant mal assuré par les banques et l'administration.
- il est relevé que le problème principal est celui de l'interprétation ¹³¹ et de la perception par les bénéficiaires du micro-crédit; pour la quasi majorité d'entre eux.

En ce qui concerne les chiffres, on peut dire que le dispositif a permis de répondre au dixième seulement de la demande totale. En effet, sur les 119641 demandes de microcrédits déposés, seuls 16161 ont été bénéficiaires des microcrédits, soit 13,5 % du total des demandes.

Depuis le lancement de son programme de micro-crédit, jusqu'à 2003, l'ADS a traité 80000 dossiers mais seulement 9000 dossiers ont été acceptés par la banque nationale d'Algérie, banque conventionnée avec l'ADS, et seulement 2450 ont réellement abouti aux prêts.

¹³¹ Pour certains, il s'agissait de dons que l'Etat leur fait, et ils ne sont pas tenus de rembourser.

Du côté de l'aspect critique à ce dispositif, nous pensons que la politique du gouvernement qui se veut un moyen d'atteindre le plus grand nombre de populations pauvres, se heurte à l'objectif fondamental des institutions financières à savoir la rentabilité issue de l'octroi des crédits aux porteurs de projets ainsi que les règles prudentielles qu'elle est exigé de respecter, et la c'est toute la problématique qui s'impose.

Afin de remédier à ces insuffisances, une structure spécialisée a été créée en octobre 2004, il s'agit de l'agence nationale de gestion des micro-crédits (ANGEM)¹³², celle-ci octroie deux types de microcrédits à savoir un micro-crédit plafonné à 40.000 DA avec 1 à 2% d'intérêt (la différence avec le taux d'intérêt commercial est prise en charge par le trésor public) à chaque créateur d'entreprise porteuse d'emplois et un autre microcrédit de 30 000 DA, sans intérêt, pour les projets unipersonnels.

Ces prêts de 30.000 DA sont destinés à la frange fragilisée de la société et plus particulièrement les femmes au foyer.

7.2.2. c- Le Dispositif CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage.

Ce nouveau dispositif concerne l'aide à la création de l'activité par les chômeurs âgés de 35 à 50 ans. Le montant maximum des investissements prévus par ce dispositif est de 5 millions de dinars soit la moitié de celui consenti par l'ANSEJ.

On note, qu'il a été recensé 21181 dossiers déposés et répartis à raison de 33% dans le secteur de l'agriculture, 23 % dans le transport et le commerce et 20% dans les services.

L'éligibilité des dossiers est prise en charge par un comité de sélection et de validation, dans lequel siègent les représentants des banques et des chambres professionnelles et qui a pour rôle d'évaluer et valider les projets de création d'activités en prenant en compte leur viabilité économique, sélectionne les dossiers éligibles à être financés.

A la fin de l'année 2005, plus de 3000 dossiers ont reçu l'accord des banques pour être financés (RNDH, 2006), soit moins de 9% des demandes introduites auprès de la

¹³² Ce dispositif fera l'objet de notre étude empirique dans la wilaya de Tlemcen, ayant pour étude l'évaluation de l'impact de type de microcrédit sur les conditions de vies des bénéficiaires et le ménage dont il fait partie.

CNAC, dont seulement 56% ont été acceptés par la commission de sélection et de validation composée principalement de représentants des 5 banques publiques.

Pour cela, nous nous demandons sur l'essor du reste des demandes qui n'ont pas été acceptés par les banques notamment s'il y'a présence de demandeurs ou entrepreneur qualifiés de pauvres.

Globalement, et au plan macroéconomique, l'emploi d'attente selon le RNDH, 2006 a joué un rôle déterminant dans l'allègement de la pauvreté absolue compte tenu de son impact en termes de revenu sur des couches de chômeurs les plus démunies. Mais la question centrale qui se pose est la suivante : es ce que réellement ces couches de chômeurs est vraiment démunis ?

7.3 - Les projets de développement communautaire

7.3 .1- Les projets pilotes de développement communautaire

Suite à l'établissement de la carte de pauvreté¹³³ et recommandations de la conférence nationale, le ministère de la solidarité nationale et de l'action sociale, à lancé en 2001, les cinq projets pilotes de développement communautaire relatifs aux communes de : **Planteurs** (wilaya d'Oran), **Ramka** (wilaya de Rélizane), **El- Djazia** (wilaya d'Oum El- Bouagui), **Sidi Fredj** (wilaya de Souk-Ahras), **Baraki** (wilaya d'Alger).

Dans ce cadre, la sélection de ces 05 localités a été faite suivant des critères pertinents répondants à des besoins réels dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Ces critères peuvent être cités comme suit : Un bas revenus, privation et exclusion, assurance faible de filet social et services publics, une faible solidarité communautaire (BONDING-BRIDGING), destruction des infrastructures, espérance de développement (environnement favorable), compatibilité des projets avec les priorités du gouvernement et les donateurs potentiels.

¹³³ Avant son élaboration, l'intervention de l'État se faisait sur la base du découpage du territoire en Zones à promouvoir «**Z.A.P** » (Le dispositif ZAP pour 691 communes a été élaboré en 1989). La Priorité des actions mises en oeuvre était accordée selon les objectifs suivants : □ résorption du déficit en équipement collectif dans les poches retardataires, □ priorité aux actions de soutien à l'investissement. Néanmoins, le dispositif ZAP ne couvrait pas la totalité des communes (Ferroukhi et Benterki, 2000), in <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/a54/04400015.pdf>

7.3 .2- PCSS: (The Participatory community service scheme)

Le PCSS est défini en tant que projet de développement communautaire ayant pour aspect le renforcement du processus participatif. Le but principal de ce projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté dans une zone déterminée. La composante du programme du PCSS s'articule autour de quatre modules qui sont : santé et hygiène, droits sociaux, éducation et sport et activités culturelles.

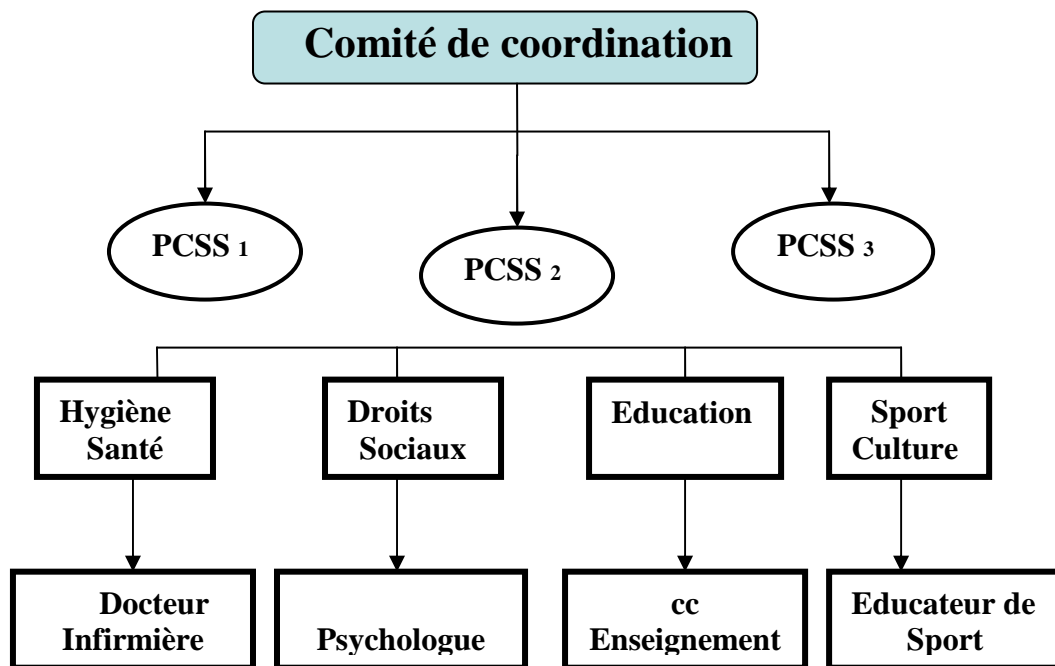
L'avantage de l'application de ce projet, et en fait, qu'il contribue à réduire au minimum le coût de réalisation des actions et projets de lutte contre la pauvreté.

En fait, le projet en question est concerné par un diagnostic basé sur une étude économique et sociale qui permettra la création d'une unité dont les participants doivent remplir les conditions suivantes :

- Une qualification et un planning de travail acceptable.
- Avoir pratiqué cette tâche auparavant et ayant un intérêt au service de la communauté.
- Accepter de travailler en groupe et être rigoureux dans son travail.

Les domaines d'intervention et d'organisation des différentes tâches multidisciplinaires nécessitent un comité de coordination (voir figure 2) doit prendre en charge les tâches suivantes : le choix d'un local pour PCSS, la mobilisation et l'organisation des comités locaux, la sélection du personnel dirigeant et l'établissement du contact avec les services et institutions.

Figure (II.3): structure de coordination



Source: Benhabib ET Ziani (2001)

7.4 - Le plan national de développement agricole

Le processus de libéralisation de la production agricole entamé à partir de 1983 et poursuivi en 1987 a connu la promulgation d'une loi¹³⁴ qui devait créer et privatiser la gestion des exploitations agricoles collectives (EAC) et des exploitations agricoles individuelles (EAI) issues de la restructuration des domaines agricoles socialistes..

De ce fait, les terres agricoles sur le plan juridique se répartissent comme suit :

- les fermes pilotes relevant du domaine public.
- les EAC/EAI propriétés de l'Etat mais gérées par les exploitants.
- les exploitations privées traditionnelles (propriétaires).
- les terres des zones steppiques relevant du domaine national mais sur lesquelles les tribus exercent un droit d'usage.

¹³⁴ C'est la loi 87/19 du 8 décembre 1987

- les concessions agricoles, mises en valeur et dont la gestion est privée.

Pour accompagner cette politique d'ouverture, les réformes ont engendré les fonds suivants¹³⁵ :

- Le fonds national de développement agricole (loi n° 87-20 du 23/12/87 portant loi des finances pour 1988) est destiné à financer les équipements des petites exploitations défavorisées, à promouvoir et développer des activités productives dans les zones pauvres et enclavées et à financer les exploitations non éligibles au crédit commercial;

- Le fonds de garantie agricole (décret 87-82 du 14/4/87), destiné à faciliter l'accès au crédit bancaire aux petits exploitants privés qui ne peuvent présenter de garanties. On peut dire que l'accès au crédit au profit des exploitant et producteur à été toujours le souci majeur de l'état, puisque ce dernier à mis à leur disposition des fonds pour couvrir les créances et le non remboursement des crédits. Donc à notre avis, la situation financière de notre pays permet à celui-ci d'adopter ce genre de politique qui ne souci guère de la pérennité financière de ces organismes.

De ce qui précède, et partir des dispositions spécifique au développement agricole et rural, la politique de l'état pour le secteur agricole s'est traduite par la mise en œuvre du plan national e développement agricole (PNDA), une stratégie qui a été étalée sur la période 2002-2005, pour assurer la sécurité alimentaire¹³⁶ du pays et élever le niveau de vie des populations rurales.

Ainsi, le PNDA visait les objectifs suivants :

- 1/ -L'amélioration durable du niveau de sécurité alimentaire du pays.
- 2/ - L'amélioration des conditions de vie et de revenus des agriculteurs et lutte contre la pauvreté rurale.
- 3/- La sauvegarde de l'emploi agricole et l'accroissement des capacités du secteur agricole en matière d'emploi par la promotion et l'encouragement de l'investissement.

¹³⁵ Bessaoud Omar, « L'agriculture en Algérie :de l'autogestion à l'ajustement (1963–1992) Options Méditerranéennes, Série B / n°8, 1994 – « Crises et transitions des politiques agricoles en Méditerranée », 1994, p.103

¹³⁶ L'Algérie a vu sa facture d'importation des produits alimentaires passer de 2,6 milliards de dollars en 2003 à presque 5 milliards de dollars en 2007.

4/- Une utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles.

5/- La promotion des productions à avantages comparatifs avérés en vue leur exportation.

Pour ce faire, le PNDA a été mis en œuvre à travers la concrétisation d'un ensemble de programmes qui touche à l'ensemble des différents segments du secteur agricole.

- Un programme de reboisement privilégiant les boisements utiles et économiques tout en permettant de cautionner la diversification.
- Un programme de mise en valeur des terres à travers le régime de la concession pour étendre la superficie agricole utile (SAU).
- Un programme de développement des élevages et des productions agricoles.

Selon le ministère de l'agriculture, ces actions ont permis progressivement la mise à niveau des exploitations agricoles dont le nombre a atteint près de 190.000 au premier semestre 2004, alors que le nombre totale des exploitations ciblées par le PNDA s'est élevé à 276.000 soit un taux de réalisation qui dépasse les 50%.

Or, malgré les efforts consentis au secteur de l'agriculture, selon [Bedrani \(2002\)](#) des études émanant également du ministère de l'agriculture et du développement rural montre la faiblesse du niveau de soutien à l'agriculture (4.5% de la valeur de la production agricole)¹³⁷.

Ainsi, pour pallier à certaines insuffisances, des mesures relatives au secteur de l'agriculture et du développement rural apparaissent dans la loi de finance 2004 (loi n°03-22 du 29 décembre 2003), où il est intégré un certain nombre de dispositions ayant un impact sur les deux secteurs concernés par les programmes et stratégies de lutte contre la pauvreté notamment rurale.

7.5- Projets de développement de proximité de développement rural intégré (PPDRI) :

La nouvelle formule de la stratégie de développement rural, après le PNDA, est le projet de proximité de développement rural PPDR, ayant pour but de relancer les

¹³⁷ Bedrani Slimane, « Développement et politiques agro-alimentaires dans la région méditerranéenne », Institut National Agronomique, INJA ? Rapport annuel, 2002, p.12

espaces ruraux et diminuer l'impact de l'exode rural, en tenant compte des spécificités de chaque région et surtout isolée.

En fait, la politique de développement rural intégré, qui repose sur le PPDR, concerne entre autres :

- L'amélioration du niveau de vie des ménages ruraux dans le cadre d'une approche participative, territorialisée et décentralisée.
- Celui des métiers ruraux et traditionnels de la microentreprise en milieu rural et des atouts naturels et des patrimoines de ces régions.

A la fin de 2005, on note 1146 PPDR qui ont été financés, dont 660 effectivement lancés, au bénéfice de 67 568 ménages ciblés, ceci par la mise en œuvre des projets de proximité s'articulant sur les régions montagneuses, les localités locales à très faible revenu, avec des taux de chômage élevé.

Le PPDR repose sur les principes de bases suivantes¹³⁸ :

- mise en œuvre des projets de proximité sur la base d'une participation communautaire;
- organisation et codification de la participation des populations concernées ;
- promotion des fonctions d'animation, de facilitation, de coordination et de mise en réseau ;
- niveaux d'arbitrage : communautés (proposition et acceptation du projet formulé), daïra (confirmation du projet), administrations de wilayas (validation du projet), wali (approbation du projet) ;
- traitement des problématiques locales (lutte contre la désertification, développement de la pluriactivité ; promotion des patrimoines et des savoirs faire locaux...) ;
- priorité aux populations les plus enclavées ;
- intégration de la dynamique du projet à celle de son territoire ;
- synergie entre les investissements à usage collectif et à usage individuel ;

¹³⁸ Cnes, « RNDH », op.cité, 2006, p.40.

- intégration à la base entre les dispositifs d'appui au développement économique et social ;
- système de suivi, d'évaluation et de contrôle par impacts.

7.6 - Description et objectifs des projets de développement rural

Afin de renforcer le processus participatif des organisations populaires et le développement d'activités agricoles rémunératrices, il a été mis en œuvre 04 projets de développement rural à travers trois wilaya du pays les quels :

7.6.1-Développement rural et résorption de la pauvreté dans les régions montagneuses du Nord de la wilaya de M'SILA :

Ce projet qui touche la population rurale de 265000 habitants répartis sur 15 communes dont les bénéficiaires directs sont 10600 ménages pauvres, cherche à diversifier et augmenter d'une façon durable les revenus des populations rurales les plus vulnérables et une meilleure utilisation des ressources naturelles. Le démarrage effectif du projet a été lancé durant le mois de septembre 2004, avec un coût total de 29,83 millions USD.

7.6.2- La promotion de l'agriculture de montagne à travers le projet pilote du Bassin versant de OUED SAF- SAF, wilaya de SKIKDA :

Localisé dans le versant Nord de l'Atlas tellien sous influence maritime, le projet d'une durée de 07 ans couvre ainsi une superficie à l'ordre de 34109 ha dont 17136 sont des terres cultivables. Conçu pour une population de 23571 habitants (20 % d'entre eux vivent en dessous du seuil de pauvreté), le projet s'étend sur quatre commune : (Zardegas- Ouled Habeba- Zighout youcef- Essebt), dans le but d'améliorer les revenus des populations locales et diversifier les activités agricoles notamment par le développement des productions fruitières pérennes, et en intégrant les activités d'élevage dans le cadre d'une approche participative.

7.6.3- Projet de développement rural des monts de Traras et de Sebaâ chioukh de la wilaya de Tlemcen :

La pauvreté dans cette région montagneuse est liée à l'insuffisance des services socio-économique, à la médiocrité de l'infrastructure, en plus d'un taux de chômage qui varie entre 41 % et 62 % et à l'accès aux terres agricole limité.

Le projet, qui compte 23 communes et quelques 791 hameaux et plus de 21000 ménages pauvres, visait donc à atténuer la pauvreté rurale en diversifiant et en accroissant d'une façon durable les revenus des ménages ruraux et une gestion rationnelle des ressources naturelles. Le coût du projet est estimé à 40,4 millions de USD, dont le montant estimatif du prêt du FIDA (Fonds International pour le Développement Agricole) est de 12,6 millions d'USD.

Conclusion

La disponibilité de l'information la plus précise possible concernant les conditions de vie des personnes est un instrument de base pour opter pour des politiques et des programmes visant à la réduction de la pauvreté.

Les questions relatives à la mesure de la pauvreté sont aujourd'hui encore au coeur des débats scientifiques, non seulement en raison de leur pertinence dans le ciblage des populations pauvres mais également dans une perspective plus large de politiques économiques et de lutte contre la pauvreté et les inégalités. Ainsi, l'objectivité d'une mesure de pauvreté se définit par sa capacité à refléter les valeurs et objectifs d'une politique de lutte contre la pauvreté (Duclos 2002).

De toute évidence, la mesure multidimensionnelle de la pauvreté peut fournir des informations qui peuvent être orientées à alimenter les politiques socioéconomiques des états, notamment les pays en développement dans un objectif de réduire la pauvreté. Comme nous l'avons vu précédemment dans le premier chapitre, actuellement, la pauvreté que la microfinance, notamment le microcrédit veut combattre n'est pas celle uniquement définie par la vision classique de faibles revenus, mais il s'agit d'une pauvreté multidimensionnelle qui concerne non seulement le revenus mais aussi les capacités d'une personne à mener sa vie au sens de (Sen). La mesure de la pauvreté est donc d'une importance capitale puisque c'est grâce à elle que l'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté peut être réalisée, notamment en matière de filet de sécurité, transferts sociaux, développement des activités génératrices de revenus et octroi de microcrédits et dans un cadre plus développé qui est la microfinance.

Aussi, La lutte contre la pauvreté n'est plus une simple affaire de croissance économique. Elle implique des changements socio-économiques puisque les institutions financières traditionnelles, notamment les banques excluent à partir de leur champ d'intervention une frange de populations dites « pauvres », et c'est pour cette raison qu'il a fallu imaginer des institutions qui se chargent à la fois du social et de l'économique, qui sont les IMF^s et feront par la suite l'objet d'étude du troisième et quatrième chapitre.

Chapitre 3

Introduction

La microfinance, initialement conçue comme une forme de solidarité entre les pauvres exclus du système bancaire, s'est développé pour devenir une part importante du financement du développement, et ceci compte tenu des défaillances des modèles de financement du développement dans leur mise en œuvre.

Certainement, beaucoup d'auteurs dont parmi eux les théoriciens, les praticiens, les divers réseaux internationaux, organisations internationales et aussi non gouvernementales, associations, qui oeuvrent sur les questions de la microfinance, ont donné leurs appuis théoriques et pratiques sur le fonctionnement de cette pratique d'intermédiation financière.

Ainsi, pour mieux appréhender la microfinance, nous examinerons dans ce troisième chapitre les fondements théoriques à travers une revue de littérature sur le concept, son origine, son évolution dans le temps, ainsi que les deux grands courants de pensée qui ont abordée la question de la microfinance en termes de pérennité et de portée sociale.

Section 1 : Les origines de la microfinance

1.1- Caractéristiques du secteur financier informel :

Pour comprendre d'où vient la microfinance, il est essentiel de dresser un historique sur les traces récurrentes de ce qui fonde la philosophie de ce nouveau concept, qui a pris son essor sous l'impulsion de la Grammen bank¹³⁹ en 1976 en Bangladesh.

Toutefois, jusqu'au les années 1950, et face aux disfonctionnements du système officiel de nombreux pays en développement, l'alternative répandue était pour les microentrepreneurs de se tourner vers des sources de financement informelles (banquiers ambulants, Caisses villageoise, Tontiniers, etc..). Ceci dit, que le concept de finance informelle est caractérisé par l'absence de forme, c'est-à-dire que c'est une pratique d'épargne et de crédit qui n'est pas soumise à respecter les règles d'un schéma fixé.

Autrement dit, ce secteur regroupe « toutes les transactions financières (emprunts et dépôts) qui ne sont pas réglementés par une autorité monétaire centrale ou par un marché financier centrale » (ADAMS, 1994).

De Lima (2004), nous donne une définition de la finance informelle Comme suit : « la finance informelle est un processus macro et micro qui conduit en dehors des circuits et des intermédiaires financiers institutionnels à la constitution d'une épargne (stock), monétaire réelle et sa mobilisation (flux de créances et de dettes) sous des formes monétaires ou réelles. Il s'agit donc d'opérations financières légales mais qui ne sont pas officiellement enregistrées et réglementées et qui échappent à l'orbite des institutions officielles, tout en se caractérisant par un phénomène de proximité entre les pourvoyeurs de financement et les emprunteurs».

139 La Grameen Bank à été crée peu de temps après la fin de la guerre ayant conduit l'indépendance du Pakistan oriental (décembre 1971) et après de graves inondations. Elle est en fait née, parallèlement à d'autres organisations de microfinance issues de situations de postcrises et de graves troubles qui se sont répondues au Bangladesh au moins jusqu'en 1975. Le Bangladesh est l'un des pays les plus pauvres du monde, est un leader parmi les pays à faible revenu offrant microcrédit et aussi et selon Khandker, (1998, p.3).ce pays fut le premier à instaurer un système de prêt pour les pauvres.

Dés cet instant, et pour conceptualiser le contexte d'informalité, nous pourrions dire que les formes de financements informelles sont très variées et évolutives, puisque qu'elles se caractérisent par : (i) la proximité ¹⁴⁰ (géographique, locale et culturelle) que les prêteurs informels entretiennent avec les personnes ayant l'esprit de microentrepreneurs, (ii) les mécanismes qui incitent ces personnes à rembourser leurs prêts, essentiellement la pression sociale et la condition de rembourser son crédit antérieur pour pouvoir accéder à un autre prêt.

Dans ce sens [Servet \(2006\)](#)¹⁴¹ explique que la connaissance des informalités est nécessaire à la compréhension de la microfinance.

En fait, deux sortes de pratiques dominent la finance informelle dans les pays en développement, les pratiques individuelles et les pratiques collectives.

1.1. a- Les pratiques collectives: ces pratiques collective sont appelées les Tontines ¹⁴² (Rotating Saving and Crédit Associations, ROSCAs), qui se caractérisent essentiellement par l'importance des relations personnelles qui relient les participants, en d'autres termes, les fonds prêtés proviennent à partir des adhérents eux-mêmes qui, à tour de rôle, bénéficient des fonds en commun. S'ajoutent aussi à ses tontines, les groupes d'aides de soi-même, les familles, qui n'ont pas de statuts d'institution.

Dans un grand nombre de pays en développement, on trouve l'existence des modèles de tontines, tel que sur le continent africain, on les rencontre en Ethiopie, en Somalie, En Egypte (avec le Gamaiyah), au Cameroun (Bamiléké). Des tontines son en effet actives dans le continent latino-american, comme le Pérou, Bolivie (Pasanaku), le Mexique (Tauda). On décrit également des tontines dans nombreux pays d'Asie : en

¹⁴⁰ La notion de proximité s'inscrit dans une conception de la réalité économique, comme de la réalité sociale, essentiellement relationnelle. Elle renvoie à la fois à la séparation, économique ou géographique, des acteurs (individuels ou collectifs), détenteurs de ressources différentes et aux relations qui les rapprochent (et/ou les éloignent) dans la résolution d'un problème économique (production d'un bien, Innovation technologique,... ([Gilly, Torre, 2000, p.10](#)). Ainsi, la proximité peut être **objective** et qui correspond à la promiscuité physique sur un espace local, et peut être aussi **subjective** et correspond à la dimension relationnelle de la transaction ([MAYSTADT, 2004, p.72, d'après Gilain, Nyssens et Waynants, 2000](#)).

¹⁴¹ Servet J.M., « Banquiers aux pieds nus. La microfinance », Paris, Edition Odile Jacob, septembre 2006, p.162.

¹⁴² L'expression des tontines est née en France ou un banquier Napolitain nommé Tonti a vendu à Louis XV l'idée d'emprunter de l'argent sans le rembourser, en versant seulement chaque année la totalité de l'intérêt correspondant aux seuls souscripteurs survivants....jusqu'à ce que ce dernier décède ([Lelart, 2002](#)).

Chine, au Vietnam (le Huy), en Corée (Kye), en Indonésie (Paketan), aux Phillipines (le Paluwagan), en Inde (le Chit Fund, au Siri Lanka (le Cheetu), au Népal (le Dhikuti), en thaïlande (le Pia huey).

D'une manière générale, une tontine correspond à une mobilisation et à une redistribution périodique et rotative de l'épargne et permet à la personne qui bénéficie du tour de recevoir une somme plus importante (Lambert et Kefing, 2002). En fait, le succès des tontines est sans aucun doute largement basé sur leur capacité à surmonter une contrainte individuelle d'épargne et la transformer en une contrainte pour un collectif.

Ce principe est dû essentiellement à la production de multitudes de mécanismes qui permettent aux personnes de s'entraider traditionnellement.

La spécificité de ces prêts collectifs créés sur l'initiative des membres et basé sur la confiance mutuelle et repose ainsi sur le principe du « cautionnement mutuel ».

Donc, l'accroissement de l'accès aux services financiers et tributaire d'une responsabilité conjointe et solidaire de la part des participants. Ensuite, ce système a caractère d'engagement de type solidaire permet entre autre de substituer le collatéral¹⁴³ physique par le collatéral social, pour contrecarrer toute éventualité de non remboursement.

1.1. b- Les pratiques individuelles : Celles-ci n'imposent pas d'obligation sociale particulière, et concernent :

a/ - Les gardes monnaies : ce sont des personnes biens connues en lesquelles les habitants d'un quartier ou d'un village ont une totale confiance, pour déposer leurs épargne tel que les prêteurs individuels de monnaie (Money lenders).

b/ - les banquiers ambulants : Les habitants d'un village ou quartier peuvent également faire appel au service d'une personne digne de confiance pour garder leurs épargne.

Il est essentiel de noter à travers les pratiques informelles, appelées aussi finance directe, que les tontiniers et banquiers ambulants revêtent aussi l'aspect d'intermédiaires financiers vu qu'ils affrontent les éléments de ceux du banquier à savoirs : le risque de liquidité et le risque de solvabilité vis-à-vis des clients.

¹⁴³ Le collatéral physique signifie la garantie physique

De ce qui précède, nous considérons que l'appellation de client à toujours était présente dans la littérature ou les premières pratiques financières qui exprimaient les besoins et demandes de crédits des individus ont mis la plateforme des systèmes financiers actuels.

Hugon (1996), récapitule le financement informel en trois domaines :

- les institutions communautaires reposant sur des droits et des obligations hiérarchiques (clans, lignages, classes) sans adhésion volontaire.
- Les organisations tontinières ou associations de crédit rotatif.
- Les prêteurs et banques privés non officiels et non institutionnalisés qui répondent à des logiques marchandes.

La diversité de ces formes de financements informels constitue un ensemble homogène qui doit son unité au facteur de la proximité des relations entre les débiteurs et les créanciers.

Cette proximité peut être un rapport physique et spatial de voisinage, un horizon temporel, ou une relation psychologique, sociale et culturelle (Servet, 2006)¹⁴⁴.

Néanmoins, ces pratiques d'informalité présentent certaines limites dont les principaux points :

1.1. c- Les difficultés de la mesure :

- la nature informelle de ces pratiques ne permet pas leur recensement par manque de contrôle rigoureux.
- Les créances et les dettes qui s'ensuivent ne s'accumulent pas.
- L'usage des fonds était orienté principalement à des dépenses de consommation et celles d'investissement.

1.1. d- Les limites de ces pratiques :

- La finance informelle est une finance à court terme, limitée par le temps et ne permet pas à l'entreprise de grandir et de changer d'échelle, puisque il n'y a pas de développement économique sans accumulation financière.
- Cette deuxième limite est relative à l'espace c'est-à-dire les membres d'une tontine se prêtent et s'empruntent au sein du groupe.

¹⁴⁴ Servet J.M., op. cité, 2006, p.349.

1.2- L'émergence d'un secteur financier semiformal :

Ces formes de financement semi formelles sont nées à la suite aux échecs de nombreuses institutions publiques de crédit subventionnées des pays en développement dans leurs politiques intervenues pour pallier aux imperfections du marché, et aussi dans une tentative d'évincer les formes de financements informels.

On peut alors aborder les institutions financières semi formelles ¹⁴⁵ en quatre points :

- Ce sont des coopératives et mutuelles d'épargne et de crédit, créées à partir d'un modèle qui date plus d'un siècle en Europe et au Canada pour lutter contre l'usure et proposer aux paysans des crédits à des taux bon marché.

En fait, suite aux crises du capitalisme du 19 ième siècle, des initiatives de l'économie solidaire¹⁴⁶ ont été encouragé par les mouvements sociaux dans un objectif de contrecarrer le paupérisme de masse issue de la révolution industrielle, et on note principalement les systèmes de crédit aux ouvriers et les caisses Raiffeisen d'Allemagne (l'exemple des coopératives d'épargne et de crédit).

- Ce sont les caisses villageoises, (dont les première caisses d'épargne se sont développé au Canada, Québec sous le nom de caisses des Jardins, (1854-1920) ou « banques villageoises » pour certains afin de désigner des dispositifs locaux assez similaires. Elles sont créés à partir des besoins, des habitudes et réflexions des individus qui forment le village ou la communauté. Ces caisses sont autogérées et ne sont pas concernées par des schémas de coopération. Parmi les expériences menées dans les pays du Sud, celles de la Bolivie (1984), du Honduras et le Mexique (1989), et à partir de 1992 en Afrique (Ouganda, Malawi, Afrique du Sud, Tanzanie etc..).

Notons que les prêts moyens consentis dans ce modèle sont de petites sommes qui n'accèdent pas l'équivalent de 145 Dollars US.

¹⁴⁵ Le terme formel ici désigne que ces institutions font l'objet des exigences de régulation financière qui dépendent de leurs activité financières dans leurs pays mais ne sont pas sous contrôle bancaire (De Briey, 2003), et peuvent être définies comme intermédiaires financiers en microfinance.

¹⁴⁶ Les pratiques de la finance solidaire « visent à instrumentaliser le crédit pour lutter contre les situations de chômage et de précarité. Les apports dette-crédit et les relations créanciers-débiteurs ne sont pas simplement perçus au travers du prisme économique mais aussi comme un moyen de réintégration économique des personnes en situation de précarité » (C. Ferraton, 2006)



- Ce sont les expériences de crédits directs gérés par des ONGs locales, et financés par des organisations étrangères. Ces institutions se sont inspirées des pratiques de la finance informelle dans le but de réduire les problèmes de risque. La méthodologie des groupes de caution solidaire est l'exemple appliqué par les tontines dans les pays en développement.

- Ce sont enfin les projets à volet crédit puisque des mesures d'accompagnement justifient l'octroi de crédit pour les microentrepreneurs, tel que les domaines de la formation, de la gestion etc...

Bien que considérée par les monétaristes comme un aspect négatif des systèmes financiers des pays en développement, la finance informelle s'est développée graduellement en marge des institutions bancaires dites formelles (Servet, 2000), ceci à travers les besoins accrus en matière de financiarisation¹⁴⁷ des rapports sociaux.

1.3- L'émergence de la microfinance

Selon Servet (2006), il est possible de distinguer trois décennies d'expansion de la microfinance :

- La première (1975-1985) est celle de l'émergence des organisations modernes de microfinance¹⁴⁸ telle que Grameenbank.
- La deuxième décennie (1985-1995) est celle où un grand nombre des institutions les plus connues ont vu le jour (BRI en Indonésie et Bancosol en Bolivie) et ayant établis des liens avec les banques commerciales tout en atteignant une taille considérable de clients.
- La troisième décennie (1995-2005)¹⁴⁹ se caractérise par l'intégration de la microfinance dans les programmes de développement économique par la

¹⁴⁷ La financiarisation ou « Financiarisation des rapports sociaux est définie par un ensemble de contraintes à l'emploi des moyens de paiement et de règlement et au recours au crédit et à la protection contre les risques », (Servet, 2006, p.38).

¹⁴⁸ Les IMF dans le monde diffèrent les unes des autres par leur statut juridique (Société anonyme, ONG, association, mutuelle/coopérative d'épargne et de crédit, banque...) leurs tailles, leurs structures, les lois qui les régissent, mais ont toutes au fond la même « vocation » : éradiquer la pauvreté en assurant l'auto promotion économique et sociale des populations à faibles revenus.

¹⁴⁹ La limite de la troisième décennie, concerne l'année 2005 déclarée « année internationale de microcrédit ».

prolifération des modèles, avec une forte tension et entre l'objectif de lutte contre la pauvreté et celui de la viabilité financière des organisations.

Le 18 novembre 2004, et à travers son discours, l'ex Secrétaire Général des Nations Unies [Kofi Annan](#) a expliqué que : « L'accès durable au microcrédit contribue à atténuer la pauvreté, en générant des revenus, en créant des emplois, en donnant la possibilité aux enfants d'aller à l'école, en permettant aux familles d'obtenir des soins médicaux et en donnant aux populations de faire les choix qui répondent le mieux à leurs besoins ».

Section 2 : Une explication de l'émergence de la microfinance

Par le marché à travers la théorie financière

Les systèmes financiers des pays en développement sont très spécifiques. Dès le début des années soixante dix, [MacKinon \(1973\)](#) et [Shaw \(1973\)](#) insistent sur la contribution essentielle du secteur financier au développement économique. L'idée de base adoptée et qu'une libéralisation du secteur financier contrecarrerait une politique de répression financière.

Partant de ce constat, l'émergence de la microfinance peut être expliquée par la théorie financière, qui montre que les imperfections du marché excluent du système bancaire des emprunteurs potentiels pour diverses raisons.

2.1- La répression financière (Marché régulé par les prix)

Le concept de la répression financière¹⁵⁰ introduit dans les écrits de [Mc Kinon et Shaw](#) et prolongé par [Fry \(1982\)](#), fait référence à une économie dont le fonctionnement du système financier est profondément réprimé par une politique des pouvoirs publics par :

- Le plafonnement des taux d'intérêt.
- Les crédits dirigés par des règles préétablies

¹⁵⁰ La répression financière est définie par « la distribution du crédit à travers un système bancaire étatisé conduit à une allocation de ressources non effectuée sur des critères purement économiques (comparaison du taux d'intérêt débiteur et de la rentabilité des projets) ».

- Les taux élevés des réserves obligatoires.

En effet, l'analyse de Mc Kinon et Shaw montre que la fixation des taux d'intérêt au dessous de leur valeur d'équilibre réduit l'épargne, dû à la baisse des dépôts bancaires, ce qui entraîne la diminution du volume des investissements au profit de la consommation, et dans de telle situation, les banques se trouvent contraintes sous l'égide de l'état de financer les projets peu rentables, et par conséquent, il y'a diminution de la dimension de l'intermédiation financière.

En fait, nous pensons que cette situation se présente pour le cas Algérien, qui fait l'objet de notre partie empirique, puisque la politique étatique dans la sphère financière et par conséquent dans l'octroi du crédit est liée en grande partie à des considérations politiques beaucoup plus qu'économique.

Plus largement, le régime de la répression financière se caractérise par les points suivants :

- La faiblesse des ressources collectées par le système financier dû en grande partie aux faibles taux d'intérêt, et avec quasi absence du marché financier.
- L'allocation non optimale des ressources, notamment la politique de crédit en raison des niveaux élevés des réserves obligatoires imposées.
- L'inefficacité des systèmes d'intermédiation financière caractérisés par la faiblesse de la concurrence entre ses composantes.

Dans ce sens, l'émergence de la microfinance a été justifiée par cette hypothèse de répression financière, d'une part : L'hypothèse d'une contrainte étatique sur le système financier entraînant une faible rémunération de l'épargne, et d'autres parts, l'hypothèse d'une segmentation de la population entre :

- Une minorité présentant des garanties pour accéder à la finance formelle et n'ayant pas recours à la finance informelle.
- Et la majorité de la population n'ayant pas accès au système financier moderne et subissant les contraintes de prêts informelles, supposés usuraires

Selon Servet (2006)¹⁵¹, pour que les hypothèses de la répression financière soient validées, trois conditions sont nécessaires :

¹⁵¹ Servet J.M., op. cité, 2006, p.165.

- Il faudrait qu'il ait une forte étanchéité entre organisations formelles et informelles.
- Il faudrait que le taux de participation des différentes catégories de la population aux pratiques informelles soit inversement proportionnel à leur capacité d'accès aux institutions formelles.
- Il faudrait enfin que les pays dont les systèmes financiers formels sont fortement réglementés connaissent un degré de développement des pratiques financières informelles plus élevé que les pays aux institutions moins réglementées.

En fait, la répression financière aboutit à un dualisme financier dans les PED, pratiquant le principe du rationnement de crédit ¹⁵² entre le secteur financier officiel et un marché informel qui regroupe toutes les transactions financières (emprunts et dépôts) qui ne sont pas réglementés comme ça été dit précédemment par une autorité monétaire centrale d'un pays.

Entre ces deux secteurs, s'est développé un troisième secteur, celui des structures formelles décentralisées (SFD), dénommée ensuite « Institution de Microfinance » tel que, les caisses locales implantées dans des localités pour distribuer des crédits à faibles montants et les mutuelles d'épargne-crédit qui avaient pour rôle de collecter l'épargne et l'octroi de crédit.

La politique de répression financière poursuivie par les PED, a été critiquée amplement par les théoriciens pour préconiser ainsi la libéralisation des systèmes financiers.

¹⁵² On parle de rationnement du crédit lorsque la quantité demandée excède la quantité offerte sur le marché du crédit et que le taux d'intérêt n'augmente pas jusqu'aux taux d'équilibre, et généralement se crée un marché de crédit informel dans cette situation. Ainsi, parmi les moyens que la banque utilise pour faire face aux problèmes d'aléa moral et de sélection adverse (les deux termes seront développés ultérieurement) figure le rationnement du crédit..

Le rationnement du crédit et l'utilisation de collatéral sont les deux méthodes les plus fréquemment utilisées par les banques pour limiter les problèmes d'asymétrie d'information sur le marché du crédit. D'un point de vue théorique, ceci dit selon (Stiglitz et Weiss, 1981) des taux de remboursement élevés dans les institutions bancaires traditionnelles sont obtenus à travers la demande de garantie et par un mécanisme de rationnement du crédit.

2.2- Les explications théoriques de la libéralisation financière

Nous avons évoqué dans l'introduction générale, le rôle du développement financier dans la sphère financière et notamment le rôle aussi des intermédiaires financiers qui évoluent avec le niveau du développement.

[Chumpeter \(1911,1959\)](#) avançait que les services financiers étaient indispensables à la croissance où ils améliorent la productivité en encourageant l'innovation technologique et en identifiant les entrepreneurs par un processus de sélection des meilleurs projets à financer.

La littérature sur le système financier connaît ainsi un renouveau dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle par les travaux de [Shaw \(1960\)](#) qui traite du rôle de l'activité d'intermédiation sur la croissance en expliquant que les intermédiaires financiers collectent et centralisent l'épargne des agents excédentaires pour octroyer des crédits aux agents déficitaires.

A son tour, [AKerlof \(1970\)](#) estime que le développement des intermédiaires financiers¹⁵³ pourrait par le biais des contrats révélateurs qu'ils auront proposés aux agents les amèneraient à déclarer les vraies informations sur leur type.

Ainsi, à travers l'analyse de la situation financière d'un nombre important de pays en développement, [Mc Kinon et shaw \(1973\)](#) qui furent les premiers à avoir développé la théorie de libéralisation financière, ont conclu que certains pays souffrent d'un manque considérable de ressources financières, d'une affectation non optimale des ressources et d'un rationnement de crédit.

Leurs arguments consistent qu'un système financièrement réprimé est un système où le gouvernement détient le monopole de l'attribution des crédits et décide des taux d'intérêts pratiques.

Les fondements de la théorie de libéralisation financière s'expliquent en fait que les agents dans un environnement économique procèdent à des arbitrages entre risques et taux de rentabilité.

¹⁵³ Pour [J. Morduch \(1998\)](#), « le mouvement de la microfinance s'est développé à partir d'innovations dans L'intermédiation financière qui réduisent les coûts et les risques de prêts aux ménages pauvres ». Extrait de [S. Soulama \(2002\)](#), « Micro-finance, pauvreté et développement », CEDRES-Editions, Université de Ouagadougou, p.21.

En économie de marché, les différences (marges d'intérêt) entre taux débiteurs¹⁵⁴ ainsi que les taux créditeurs prétendent couvrir :

- Les coûts de mobilisation des fonds
- Les coûts de gestion et de recouvrement des prêts.
- Le taux de marge et la prime de risque de la banque.

Pour équilibrer l'épargne et l'investissement, le taux d'intérêt réel joue un rôle déterminant puisque la hausse de ce taux permet entre autres :

- Dans un premier temps un accroissement des encaisses préalables à l'investissement
- Dans un second temps, conduit à des effets de substitution entre actifs financiers et réels.

De toutes évidence, cette hausse est appelée à réduire théoriquement l'écart du dualisme financier qui concerne les deux secteurs formel et informel.

[Kapur \(1976\)](#) fut l'un des premiers à compléter l'analyse de ses prédécesseurs en l'intégrant dans un modèle dynamique. Selon cet auteur, Le volume du crédit bancaire est la variable principale qui affecte la croissance économique par son effet positif sur l'investissement.

Néanmoins, La remise en cause du lien entre répression financière et l'existence d'un secteur financier non officiel est à la base des critiques apportées par les néo-structuralistes aux thèses de Mc Kinon et Shaw, à savoir [L. Taylor \(1983\)](#) et [Van Winjbergen \(1983\)](#) , qui ont commencé à contester le fondement de la libéralisation financière en s'appuyant sur une vision structurelle de l'économie, tout en estimant que cette politique contribuerait au ralentissement de la croissance économique. Ils concluent que l'offre de services financiers dans les PED doit tenir compte de l'existence du secteur informel ¹⁵⁵ , un aspect structurel des économies de ces pays.

¹⁵⁴ Un taux débiteur est la charge retenue par la banque pour un compte courant présentant un découvert bancaire

¹⁵⁵ [Venet, \(1994\)](#) considère que Les prêts sur les marchés informels apparaissent comme une alternative aux insuffisances des services bancaires. Ainsi, l'efficacité prononcée en faveur du secteur informel quant à l'allocation des ressources à été remise en cause.

Ainsi, d'autres travaux s'insèrent dans cette logique, notamment ceux de Davidson (1986), Asimakopoulos (1986) et Burett (1991) ont à leur tour contesté l'idée de McKinon à savoir la transformation quasi-automatique de l'épargne en investissement, puisque les taux d'intérêt élevés découragent l'investissement et pèsent sur l'épargne.

A travers ces évolutions, nous dirons que les arguments avancés pour un secteur informel¹⁵⁶ existant dans la sphère financière, notamment des PED, à influencé l'intermédiation financière par la création d'institution de microfinance adapté aux attentes des populations qui étaient pauvres et exclus.

2.3-L'analogie de la relation de crédit à la relation d'agence

Tout d'abord, il est utile de préciser que les contrats considérés comme modes de coordination de toute activité économique entre individu, se basent sur des relations d'agence. D'après Jensen et Meckling (1976)¹⁵⁷, une ou plusieurs personnes (le principal) engage (nt) une ou plusieurs autre (s) personnes (s) (les agents) pour exécuter en leur nom une tâche qui implique la délégation d'un certain pouvoir de décision de ces derniers.

Donc, partant de cette définition, on considère que toute relation d'agence donne bien souvent lieu à une asymétrie d'information entre les individus, par :

- L'agent est susceptible d'adopter des comportements opportunistes en ne respectant pas ce qu'il s'était engagé à accomplir (**risque moral**).
- Ou en dissimulant certaines informations avant de signer (**sélection adverse**).

Pour notre sujet, et en maintenant cette définition, la relation de crédit peut-être considérée comme une relation d'agence par laquelle le prêteur (le principal) 'loue' une part de sa richesse aux microentrepreneurs (les agents) qui s'engagent à

¹⁵⁶ Pour sa part, Christensen (1993) a montré que le secteur financier informel n'exerce pas réellement une activité d'intermédiation financière, puisque pour lui, c'est rare de trouver des intervenants du marché financier informel exerçant à la fois les opérations de mobilisation de l'épargne et de financement de prêts de faibles montants et de courte durée.

¹⁵⁷ Jensen M.C et Meckling W.H, "Theory of the firm, managerial behaviour, agency costs and ownership structure", Journal of Business, 3, October, pp.305-360, De briey Valerie, "Plein feu sur la microfinance en 2005, Revue Regards Economiques, Mars 2005, n°28, p.03.

rembourser le principal et à lui payer les charges d'intérêt aux conditions fixées dans un contrat établi au préalable entre les parties.

2.4- L'apport de l'économie de l'information

Les asymétries d'information ont fait l'objet d'études de plusieurs auteurs à travers différentes théories et notamment la théorie de l'alea moral et de la sélection adverse. Ainsi, ces travaux ont surtout mis en évidence les déterminants de l'asymétrie d'information entre les prêteurs (les banques) et les emprunteurs (les agents).

2.4 .1- Aléa moral

Deux types d'aléa moral peuvent être définis :

L'aléa moral *ex ante* : regroupe toutes les actions de l'emprunteur qui ne peuvent pas être observables par le prêteur une fois le prêt obtenu, mais avant que le rendement soit réalisé.

L'aléa moral *ex post*¹⁵⁸ : regroupe toutes les actions de l'emprunteur une fois le rendement du prêt obtenu.

2.4 .2- Anti-sélection

L'anti-sélection se présente dans la situation où des emprunteurs détiennent des renseignements qui leur permettent d'obtenir des prêts qui leur sont favorables et qui défavorisent la banque.

2.5- Plafonnement des taux d'intérêt

La question que nous nous posons est la suivante : pourquoi les taux d'intérêt du microcrédit sont-ils plus élevés que ceux pratiqués par les banques ? En d'autres termes, quelles interactions entre le plafonnement des taux d'intérêt et la microfinance ?

¹⁵⁸ Armendàriz de Aghion and Morduch j, « The Economics of Microfinance », the MIT Press, Cambridge, Massachusetts, 2005, p.46

Selon la [Banque mondiale \(2001\)](#)¹⁵⁹, le plafonnement des taux d'intérêt dans certains pays pauvres aurait pour but de faire échec aux prêts usuraires¹⁶⁰, mais paradoxalement, ce plafonnement nuirait à la diffusion du microcrédit.

Ces mécanismes de plafonnement des taux d'intérêt ont été instaurés dans un grand nombre de pays, puisque en 2004 on comptait déjà une quarantaine de pays qui plafonnaient leurs taux d'intérêt.

En fait, cette procédure de plafonnement s'effectue de trois manières :

- Par l'encadrement des taux d'intérêt¹⁶¹ : Ces mesures sont généralement codifiées dans des textes de loi applicables aux banques, notamment centrales.
- Par la fixation des taux usuraires : les lois sur l'usure font partie du code civil et concerne les pays de l'UMOA et l'UEAC
- Par l'imposition de plafond de facto : Le plafonnement officiel des taux d'intérêt n'est pas codifié dans des textes de loi.

Il faut noter que, à la Grameen Bank, au Bangladesh, des taux d'intérêt sont appliqués autour de 20%, justifiés encore par des coûts de transaction¹⁶² importants ([Hoffman et al, 2007b](#)).

De nombreuses études ont montré selon [Labie, \(1999, p.46\)](#) que pour un micro-entrepreneur, le coût le plus important dans l'obtention d'un microcrédit n'est pas souvent le taux d'intérêt appliqué, fût-il élevé, mais les coûts de transaction qu'il faut assumer pour avoir accès à ce service.

¹⁵⁹ Lammare Jules, « Les institutions de microcrédit: centre de services bancaires ou organismes communautaires », in Rodolphe De Koninck, Jules Lammare et Bruno Gendron, « Understanding Poverty in Vietnam and the Philippines: Concepts and Context », Canada Chair of Asian Research, Université de Montréal, Canada, September 2003, p.147.

¹⁶⁰ Selon le CGAP (2004), Ce sont des comportements de prêteurs non scrupuleux qui exploitent ou dupent des emprunteurs en les amenant à assumer une dette qui risque de ne pas être honorée.

¹⁶¹ Sept des 40 pays mentionnés ([Algérie](#), Bahamas, Chine, Libye, Myanmar, Paraguay et Syrie), procédaient à des mesures de contrôle des taux d'intérêt.

¹⁶² Les coûts de transaction en matière de demande de crédit représentent l'ensemble des coûts liés aux opérations de préparation et de présentation du dossier de demande, d'acquisition et de remboursement de crédit ([Mensah, 2003, p.02](#)). Comme nous le verrons dans le chapitre 5, en Algérie, l'Angem prend en charge les coûts de transactions relatifs aux demandes de crédits pour les bénéficiaires.

Dans le même ordre d'idée, nous pouvons dire que les taux d'intérêts dépendent de deux facteurs (Lessaffre et Pesche, 2002) :

- du coût de l'argent (taux de refinancement auquel sont soumis les IMF_s)
- des charges liées à l'administration du crédit (prêts nombreux, de faibles montants et répartis dans un espace dispersé)

A partir de ces définitions, le constat est que les coûts de gestion d'une multitude de petits prêts sont donc très importants, ce qui oblige les institutions à appliquer un taux d'intérêt généralement plus élevé que celui du secteur bancaire.

A ce sujet, Rosenberg, R et al (2009), le problème est que les coûts des petits crédits sont plus élevés que ceux des banques de transaction, et à titre d'exemple, les auteurs estiment que les prêts de 100.000 dollars en 1000 micro prêt de 100 \$ chacun nécessitent des salaires du personnel plus élevés par rapport au seul crédit de 100.000 \$.

Acclassato (2008), considère aussi que « pour certains, il est normal que le risque élevé que constitue la clientèle des IMF et les coûts associés aux faibles montants de crédit soient compensés par des taux d'intérêt élevés.

Selon Lammare (2003, p.140), pour que la banque puisse couvrir les pertes occasionnées par le non remboursement des pauvres, deux éléments se réunissent :

- les frais d'émission d'un prêt, les coûts de transaction¹⁶³, sont toujours relativement élevés.
- Le taux d'intérêt doit nécessairement incorporer une prime de risque

Qu'en est-il des mécanismes de prêts à des taux d'intérêts bonifiés ?

Helms, (2004) ¹⁶⁴ identifie les problèmes issus dans le cadre des programmes de financement bonifiés :

- Ces programmes suscitent l'ingérence des pouvoirs politiques.

¹⁶³ Haudeville (2001), aborde le développement de la microfinance en ajoutant que « c'est la solidarité, l'effet de proximité et surtout la confiance entre les individus parties prenantes d'un même système socio-économique qui concourent à abaisser les coûts d'information et les coûts de transaction, à entretenir dans la population bénéficiaire la quasi-impossibilité des défauts de paiement, en somme à abaisser les risques de prêts aux pauvres.

¹⁶⁴ Helms Brigit, et Xavier Reille « le plafonnement des taux d'intérêt en microfinance : qu'en est-il à présent », étude spéciale, CGAP, septembre 2004, p.06.

- Les emprunteurs considèrent souvent que les ressources publiques assorties de conditions libérales sont des dons ou des cadeaux¹⁶⁵.
- Les programmes de l'état sont tenus d'appliquer des taux d'intérêt faibles de sorte que les institutions de financement ne peuvent recouvrer leurs coûts.

Ces trois points cités ci-dessus, nous donnent une image des mécanismes d'octroi de microcrédits des pouvoirs publics notamment pour l'Algérie qui a mis en œuvre une multitude de programmes destinés à financer les microprojets, les microentreprises, en prenant en charge les bonifications des taux d'intérêt.

Section 3 : Le contexte de la microfinance :

Le terme microfinance regroupe essentiellement un ensemble d'institutions, de réglementations, d'approches financières et de philosophies généralement différentes entre pays. Cependant, comme nous l'avons vu à la section 1, l'apparition de la microfinance est un schéma d'évolution des pratiques financières dites informelles sous différents modèles (tontines, banquiers ambulants, usuriers, solidarités villageoises, etc.). En fait, [Lelart \(2002\)](#) souligne que l'émergence de la microfinance est une manifestation de la vitalité de la finance informelle et de sa prise en considération par les politiques de développement

Ainsi, Pour les toutes premières expériences du microcrédit, on entend par microfinance l'offre de services financiers initialement (microcrédit), aux populations pauvres, exclues du système bancaire, sans ressource ni droit de propriété.

Pour cela, le concept de microfinance est un terme nouveau dans la littérature économique destinée aux pays en développement.

D'après l'[OCDE](#), « la microfinance vise l'accès au financement de petits projets, portés par des personnes marginalisés qui aspirent à créer leur propre emploi,

¹⁶⁵ La politique d'effacement des dettes en Algérie notamment pour les agriculteurs illustre parfaitement ce deuxième point.

souvent par défaut d'autres perspectives professionnelles et parce que l'accès aux sources traditionnelles leurs est refusé »¹⁶⁶.

Le [CGAP](#)¹⁶⁷ définit la microfinance à son tour comme « la fourniture d'un ensemble de produits financiers à tous ceux qui sont exclus du système financier classique ou formel ».

Le bureau international du travail [BIT \(2005\)](#)¹⁶⁸ précise que « La microfinance est un moyen d'action, pas une panacée. Son impact est optimal lorsqu'elle est associée à d'autres interventions telle que les politiques monétaires, budgétaires et du travail, le développement du marché, l'amélioration de l'infrastructure institutionnelle et la mise en valeur des ressources humaines ».

A son tour le [FENU \(2001\)](#) explique que « Le but de la microfinance est d'accroître le revenu et de créer de l'emploi chez les populations pauvres, à travers le développement des microentreprises locales, et, dans ce processus, accroître le bien être financier des emprunteurs, de leurs famille et de leur communauté au sens large».

Les [Nations Unies \(2006\)](#), à travers la vision des secteurs financiers accessibles à tous, affirment que : « l'accès à un système financier qui fonctionne bien peut émanciper des personnes, en particulier des pauvres, sur le plan économique et social, leur permettant ainsi de mieux s'intégrer à l'économie de leur pays, de contribuer à son développement et de se prémunir contre les chocs économiques »¹⁶⁹

En parallèle à cette définition, pour [Mia Adams \(2003\)](#), la microfinance c'est « donner accès aux moyens de financement à un maximum de pauvres et leur

¹⁶⁶ Verbeeren P, Lardinois I., « Guide pratique sur le microcrédit : l'expérience du prêt solidaire », réalisation ALteR&I, publication de la fondation RoiBaudoïn, 2003, P. 11.

¹⁶⁷ Le Consultative Group to Assist the Poor (CGAP) est un consortium créé en 1995, dont le siège est à la banque mondiale, et qui réunit de nombreux bailleurs de fonds (33 organismes de développement publics et privé en 2005 ayant pour objectif prioritaire l'extension de la microfinance à travers le monde. (www.cgap.org)

¹⁶⁸ BIT, « Microfinance et travail décent », GB.292/EPS/4, Genève, mars 2005, p.02

¹⁶⁹ ONU, Construire des secteurs accessibles à tous, New York, Nations Unies, 2006, p 4.

permettre de mettre à profit leurs capacités en faveur d'un développement durable ». ¹⁷⁰

En identifiant par ses définitions en la microfinance une issue pour l'intégration économique et sociale, le pauvre ne bénéficiant pas de la mondialisation retrouve dans le microcrédit un moyen parmi d'autres afin d'améliorer son bien être.

Pour [Lelart \(2005\)](#), la microfinance est définie comme étant « ...un petit crédit, d'un montant peu élevé, sensiblement inférieur au crédit qu'une entreprise ou un ménage peut solliciter d'une banque. Ce crédit est demandé par des personnes qui disposent d'un revenu relativement bas. Il est souvent demandé pour développer une activité génératrice de revenus, qu'il s'agisse d'une ancienne activité que l'on voudrait étendre ou d'une nouvelle que l'on voudrait créer ». ¹⁷¹

S'agissant des bases de fonctionnement des IMF_s à savoir le facteur de proximité, « la microfinance s'est construite comme outil d'inclusion des exclus du système bancaire classique, offrant des services aux 'non bancables', à ceux qui ne peuvent offrir des garanties physiques ou qui résident dans des zones reculées, enclavées, isolées des services financiers » ([Lapenu et al, 2004](#)) ¹⁷².

[Servet \(2006\)](#) retient trois critères principaux de définition de la microfinance contemporaine « Le faible montant des opérations, la proximité non seulement spatiale mais aussi mentale et sociale entre l'organisation et sa population cible, et la pauvreté supposée des clients ou des membres ou l'exclusion qu'ils ou elles subissent ». ¹⁷³

On peut dire que le microcrédit de part son contenu, fait appel à d'autres critères qui permettent l'activation de la confiance dans ce genre de pratiques financières, parmi les quelles « ...La proximité... (qui)...se manifeste en particulier par

¹⁷⁰ Adams Mia, « La microfinance: un outil de lutte contre la pauvreté », ADA dialogue 31, Mars 2003, p17. (En-ligne), Adresse URL : <http://www.lamicrofinance.lu/ada/internal.php?cn=269&SID=a8f726ae567ce9e1513f8f8a676b560f>

¹⁷¹ Lelart Michel., « De la finance informelle à la microfinance », Editions des Archives Contemporaines, AUF, 2005, p.49

¹⁷² Lapenu Cécile, Zeller Manfred, Greely Martin, Chaobéroff Renée et Verhagen Koenraad, « Performances sociales : Une raison d'être des institutions de microfinance et pourtant encore peu mesurées. Quelques pistes », De Boeck Université, Monde en développement, n° 126, 2004, p.51

¹⁷³ Servet Jean-Michel, op.cité, 2006, p.225.

l'intervention du groupe qui rassemble des personnes qui se connaissent et qui se font confiance les unes des autres, puisqu'elle peuvent être obligées de rembourser ce qu'a obtenu un partenaire. Cette forme de crédit représente une réelle innovation ».174

La proximité au sens de Servet (1996) accroît la confiance, réduit les asymétries d'information et atténue les barrières sociales entre les clients et l'institution.

En liant la microfinance au phénomène de la pauvreté, D'autres auteurs comme Barboza et Bareto (2006), écrivent que « le microcrédit...est une alternative financière, pour les gens de la plus faible tranche de distribution du revenu, qui permet de promouvoir le développement économique en rompant le cercle de la pauvreté à travers l'accès au crédit et en stimulant l'entrepreneuriat ».175

Dans ce sens, et dans un esprit d'entrepreneuriat et d'investissement, Gutiérrez-Nieto et alii (2005) considèrent que « Le microcrédit est l'offre de petits prêts pour des populations vraiment pauvres pour des projets d'auto-emploi qui génèrent du revenu ».176

De même, et dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat à travers le partenariat, Verbeeren et Lardinois (2003) avancent que « le microcrédit est un outil financier destiné aux microentrepreneurs, présentant des lacunes d'adaptation au marché et proposé par des partenariats d'opérateurs, partenariats permettant de prendre en charge des dimensions sociale, économique et financière de microentreprises ».177.

Cette diversité des définitions de la microfinance interpelle une définition approximative des différents critères susdits, et ce qui est affirmé par Sriram et Kumar (2005) en disant que « La microfinance est l'offre d'une large gamme de services financiers comme les dépôts, les prêts, les services de paiement, les

¹⁷⁴ Lelart Michel, op.cité, 2005, p.51

¹⁷⁵ Barboza G.A et Barreto H., « Learning by Association : MicroCredit in Chiapas, Mexico », Contemporary Economic Policy, vol.24, n°2, April 2006, p.16

¹⁷⁶ Gutiérrez-Nieto B., Serrano-Cinca., Molinero C.M., "Microfinance Institutions and Efficiency", Omega International Journal of Management Science, 2005, P.01

¹⁷⁷ Verbeeren P, Lardinois I., op.cité, p.13.

transferts de monnaie et d'assurances pour les ménages pauvres et leurs microentreprises... (et) organisée autour du concept de la mutualisation».¹⁷⁸

D'autres auteurs utilisent indifféremment le concept de microcrédit ou celui de microfinance, (De Aghion et Morduch, 2005) en disant que « Lorsque les mots microfinance et microcrédit sont souvent utilisés de manière interchangeable, ils ont des résonances différentes et sont vaguement attachés à des croyances contrastés sur l'état de la finance rurale et de la nature de la pauvreté...Le microcrédit est initialement inventé pour désigner les institutions comme la Grameen Bank qui sont focalisées sur l'offre de prêts aux plus pauvres...Le glissement [du concept] vers la microfinance vient de la reconnaissance que les ménages peuvent bénéficier de l'accès aux services financiers d'une manière générale (en mettant premièrement l'accès sur l'épargne) et non uniquement du crédit pour les microentreprises ».¹⁷⁹

Blondeau (2006) croit que, outre le microcrédit, la microfinance inclut l'épargne, les services d'assurance, de transfert d'argent ; des produits adaptés aux besoins des familles pauvres d'Afrique, de l'Amérique latine, de l'Asie, de l'Europe et des Etats-Unis.

IL faut noter que le CGAP (2008)¹⁸⁰ considère que Les transferts d'argent se répartissent trois grandes catégories : les transferts occasionnels, les transferts réguliers et les transferts d'argent des migrants.

Ces derniers, à savoir les transferts d'argent¹⁸¹ des migrants constituent l'une des principales sources de financement extérieur des pays en développement et excèdent généralement le montant de l'aide publique au développement (APD).

¹⁷⁸ Sriram M.S., Kumar R., "Conditions in Which Microfinance has Emerged in Certain Regions and Consequent Policy Implications", Indian Institute of management working paper, may 2005, p.01 in www.iimahd.ernet.in/~mssriram/regionalspread-shgs.pdf

¹⁷⁹ De Aghion B.A., Morduch J., op.cité, 2005, p.14.

¹⁸⁰ CGAP, « Concevoir et offrir des services de transfert d'argent », Guide technique pour les institutions de microfinance, Décembre 2007, Version française juin 2008, p.18, in [http // www.cgap.org](http://www.cgap.org)

¹⁸¹ Les transferts d'argent ont été estimés à 167 milliards USD en 2005, mais dépasses les 200 milliards USD Si l'on considère également les flux informels (Cité Migrant Remittances Newsletter (novembre 2004, p.1) In : <http://www.intercooperation.ch/finance/themes/> . Plusieurs études (Richard H. Adams, 2003 et 2006) ont montré que les transferts de fonds ont un impact particulièrement important dans la région du MENA et qu'ils constituent l'un des principaux facteurs de la réduction de la pauvreté dans ces pays.

D'un point de vue social, La micro-finance s'inscrit dans le cadre du projet global de l'économie solidaire¹⁸². La micro-finance, appelée aussi finance solidaire, est un système de finance qui augmente la capacité d'un groupe particulier de personnes à coopérer et à agir ensemble pour venir à bout du problème d'exclusion du système financier existant (traditionnel).

Selon [Guérin \(2003\)](#), « la micro-finance puise surtout sa légitimité et sa pérennisation en termes d'économie solidaire, au sens d'un partage des responsabilités entre Etat, marché et société civile et d'un ancrage politique des pratiques de financement ».

Pour diversifier les définitions, [Soulama \(2005\)](#)¹⁸³, donne à la microfinance une définition : de nature quantitative cherchant à caractériser la microfinance par la taille des transactions ; de nature plus institutionnelle qui voit dans la microfinance des modalités d'économie d'échange ; au sens large qui pousse la microfinance au delà des frontières stricte de la finance ; et enfin une définition normative qui conçoit les IMF_s comme des alternatives aux échecs de marché dans le domaine spécifique du financement des petites et micoactivités productives.

D'autres auteurs se sont rattachés au lien qui existe entre le secteur financier et le secteur social, en formulant la compréhension la microfinance comme « un excellent révélateur des rapports économiques et sociaux et un levier efficace de changements »¹⁸⁴

Ainsi, pour donner une synthèse des débats qui traversent le champ de la recherche académique en microfinance, on peut citer quatre thèmes de recherche qui convergent à la compréhension et à la structuration du domaine de la microfinance (voir annexe 1). Chaque approche disciplinaire, à savoir la finance, le droit et la sociologie, tend chacune d'elle à fournir des éléments partiels de réponse aux questionnements qui peuvent contribuer à la réussite de la microfinance.

¹⁸² L'économie solidaire est une mobilisation citoyenne ou carrément du militantisme pour lutter contre la globalisation économique. Ce qui devrait aboutir à une démocratisation de la gestion économique en la retirant d'entre les mains des forces du marché et des pouvoirs publics. [Dacheux et Goujon, \(2002\)](#).

¹⁸³ Soulama S., « Microfinance, pauvreté et développement » AUF, E. des archives contemporaines, 2005, p.16

¹⁸⁴ Gentil Dominique et Servet J.M, « Microfinance : petites sommes, grands effets », Revue Tiers Monde, n°172, Vol .XLIII, 2002, p.734.

Section 4 : La nature de la microfinance : entre médiatisation et critique

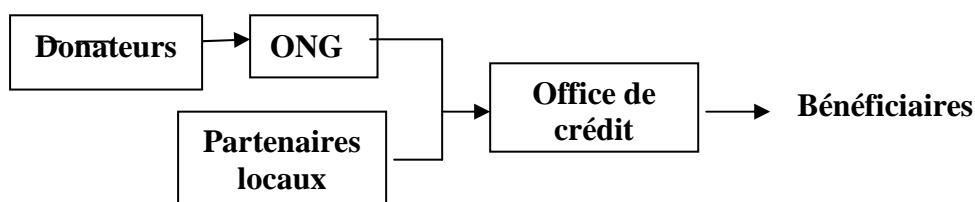
4.1- Mécanismes de financement

Traditionnellement, la microfinance est associée avec les programmes destinés au profit des clients qui ont de sérieux problèmes de subsistance.

Pour plusieurs années, la microfinance a été rapproché au microcrédit, soit des petits crédits avec des garanties traditionnelles, qui visent ainsi l'amélioration de l'état des clients et leurs faibles revenus, ou bien soutenir de petites activités économiques.

A partir de là, les ressources qui proviennent de donateurs¹⁸⁵ à travers les états et organismes internationaux sont affectés généralement aux ONG et partenaires locaux comme le montre la figure (III.1) :

Figure (III.1) : Structure standard du microcrédit



Source : La Torre M, 2006, p.02

C'est ainsi qu les changements économiques des deux dernières décennies ont significativement altéré la scène économique internationale, et pour la microfinance, cette nouvelle situation à fait apparaître un potentiel considérable de nouveaux bénéficiaires dû essentiellement à de nouvelle catégories de pauvres, de nouveaux produits et une importante implication des intermédiaires financiers.

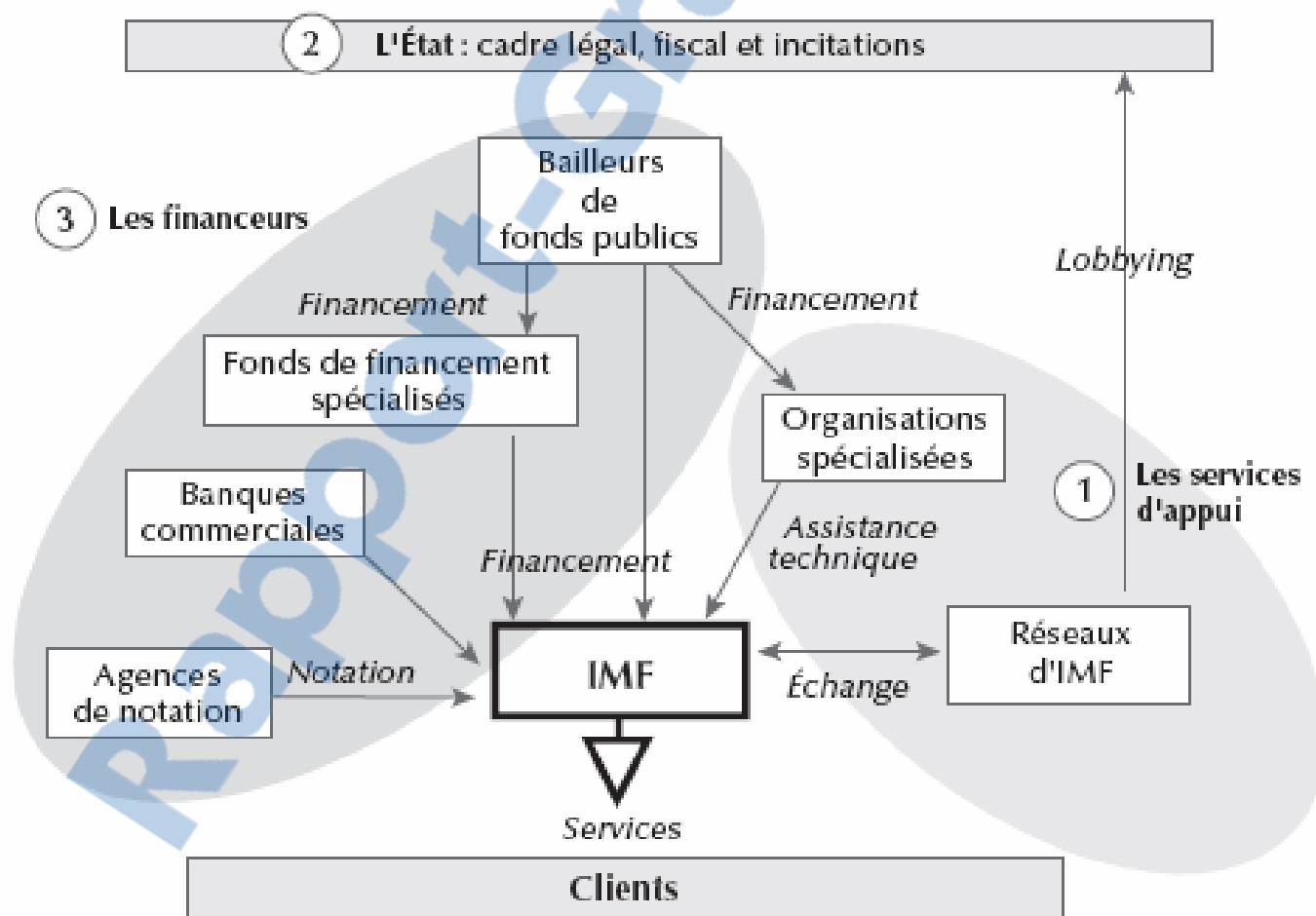
¹⁸⁵ Les quatre principales stratégies annoncées par les pays membres du G8 adopté à Sea Island en juin 2004 sous forme d'un plan d'action qui s'intitule «utiliser les potentialités du secteur privé pour réduire la pauvreté», réaffirment l'importance cruciale de la microfinance comme outil de développement : 1/- Faciliter les transferts d'argent des travailleurs migrants en direction de leur pays d'origine. 2/- favoriser l'accès à la microfinance partout dans le monde. 3/- aider les pays les plus pauvres à développer des marchés locaux d'épargne et de crédit. 4/- aider ces pays à adopter des réformes qui créent un environnement favorable aux entrepreneurs et aux investisseurs locaux

Tous ceux-ci ont permis aux nouveaux bénéficiaires d'exprimer de nouveaux besoins longtemps développés avec le microcrédit, tel que ; crédit, épargne, assurance, assistance technique, transfert d'argent,...etc.

Pour consolider la figure antérieure, la figure suivante incorpore tous les acteurs et parties impliqués dans le secteur de la microfinance.

D'après cette figure, les investisseurs sont de deux types : les bailleurs de fonds et les fonds d'investissement privés. Donc, par définition les bailleurs de fonds sont des organisations publiques ou privées oeuvrant dans le développement international en octroyant des subventions, tel que les donateurs bilatéraux (USAID), multilatéraux (OIT), et non gouvernementaux (UNICEF)

Figure (III.2) : Cartographie des acteurs de la microfinance dans les PED



Source : Boyé ; 2003

En ce qui concerne Les fonds d'investissements privés, aussi appelés, « véhicules d'investissement en microfinance » (VIM), sont principalement destinés aux investisseurs socialement responsables (privés ou institutionnels).

Le CGAP (2005) estime que les organismes bailleurs de fonds consacrent annuellement entre 800 millions et 1 milliard de \$US à la microfinance qui n'a pas toujours débouché sur un accès permanent des pauvres aux services financiers.

Le tableau suivant, nous donne une illustration parfaite sur les différents financements appliqués pour la microfinance.

Tableau (III.1) : L'investissement étranger en microfinance par région
(En millions de dollars US)

	Europe de l'Est /Asie centrale	Amérique latine/ Caraïbes	Afrique	Asie de l'Est / Pacifique	Moyen-orient	Asie du Sud	Total
Investisseurs du développement	547,9 (61,1 %)	186,3 (20,8 %)	57,8 (6,4 %)	32,2 (3,6 %)	34,1 (3,8 %)	18,8 (2,1 %)	877,2 (97,8 %)
Fonds d'investissement sociaux	29,9 (11,8 %)	138,3 (54,4 %)	25,0 (9,8 %)	9,5 (3,7 %)	2,4 (0,9 %)	7,3 (2,9 %)	212,4 (83,5 %)
Total des capitaux alloués	577,8 (50,2 %)	324,7 (28,2 %)	82,8 (7,2 %)	41,7 (3,6 %)	36,5 (3,2 %)	26,1 (2,3 %)	1 089,5 (94,7 %)

Source : Gauman et Xavier (CGAP), 2004¹⁸⁶

Nous constatons que 50% de l'investissement étranger concerne l'Europe de l'Est et l'Asie centrale suivi de l'Amérique latine et Caraïbes. En fait, si on prend les deux types d'investissement séparément, le tableau indique que le premier concentre ses placements sur l'Europe de l'est et l'Asie Centrale, et le deuxième sur l'Amérique latine et Caraïbes.

¹⁸⁶ Ivatury Gauman et Reille Xavier, «L'investissement étranger en microfinance : prêts et participations au capital des investisseurs quasi-commerciaux », Note Focus n° 25, CGAP, janvier 2004, p.04

4.2- Aspect critique

Habituellement et selon Helms (2006) ce qui fait le succès du microcrédit c'est :

- La promesse d'un accès permanent au crédit futur qui motive les clients à rembourser pour garantir leur accès à ce service.
- l'usage de garanties de substitution pour atténuer le risque par l'introduction de systèmes de groupes de caution solidaire.

Pour une approche critique, Khandker (1998)¹⁸⁷ a noté dans une étude au Bangladesh que les gens dans l'extrême pauvreté ne semblent pas se diriger vers les programmes de microcrédit.

Selon Meade (2001), plusieurs critiques peuvent être adressées aussi aux microcrédits, parmi lesquelles :

- la première critique que l'on peut faire au MC est le fait qu'il peut être difficile de faire du profit avec un prêt, car lorsque l'on emprunte, on doit évidemment rembourser.
- La deuxième critique est que le microcrédit n'atteint pas les plus pauvres¹⁸⁸ de la société.
- La troisième critique est liée à la dépendance des personnes pauvres envers le microcrédit.

Il faut noter en parallèle que le microcrédit n'est indiqué selon le CGAP¹⁸⁹ que s'il existe déjà un certain niveau d'activité économique continue, des capacités à lancer une micro-entreprise et des compétences de gestion. Dans le cas contraire, les clients pourraient ne pas être en mesure de saisir l'opportunité du crédit et se retrouveront simplement en situation d'endettement.

¹⁸⁷-Khandker, Shahidur R., "Fighting Poverty with Microcredit. Experience in Bangladesh. New York: Oxford University Press", 1998, p.11.

¹⁸⁸ Pour ce point, Adjei et Arun (2009, p.05) considèrent que la capacité des programmes de microfinance pour atteindre les plus pauvres est limitée, parce qu'ils n'ont pas les compétences nécessaires, telles que la capacité de la comptabilité et l'entrepreneuriat, de créer et de maintenir une activité.

¹⁸⁹ CGAP, « Microfinance, subvention et instruments non financiers dans le cadre de la réduction de la pauvreté : quel est le rôle du microcrédit ? » Note Focus N° 20, 2001, p.02.

A partir de cette définition, nous pouvons dire aussi que le succès du microcrédit repose sur un principe fondamental qui est la discipline au sein de la clientèle. [Yunus, \(1998\)](#) l'a expliqué clairement en disant que : » L'octroi de crédit sans discipline n'est rien de plus que de la charité. La charité ne suffit pas à vaincre la pauvreté. La pauvreté est une maladie dont les effets sont paralysant pour l'esprit et le corps. Un véritable programme de réduction de la pauvreté aide les gens à se prendre en charge pour tenter de percer les murs qui les entourent »¹⁹⁰.

La question que nous nous posons dans ce sens est la suivante : es ce qu'il existe une certaine discipline dans le contexte des dispositif de microcrédits en Algérie?.

[Guérin et al, 2007](#) soulignent l'incapacité des organisations de microfinance à répondre de manière efficace à une demande accrue de services financiers, notamment en matière d'urgence des besoins.

Globalement, selon [Nazrul \(2009\)](#) la microfinance a également été par de nombreuses critiques, notamment celles relatives à (i) la viabilité financière, (ii) la capacité à atteindre les pauvres extrêmes, (iii) la propension de demander le taux d'intérêt élevés, (iv) l'impact macro-économique limitée, (v) la difficulté d'intensification des opérations.

¹⁹⁰ Yunus Mohamed, "Toward Creating a Poverty-Free World », , Grameen Bank, discours prononcé au Club de Debate de l'Université de Complutense, Madrid, le 25 avril 1998.

Section 5 : Le paradigme de l'Empowerment

La Banque mondiale considère qu'il existe une multitude de facteurs qui empêchent les pauvres de transformer les ressources dont ils disposent en outils de développement.

D'après (Kanbur et Lustig, 1999)¹⁹¹ ces facteurs concernent non seulement l'aspect économique, mais aussi les aspects liés à la vie sociale.

Ce n'est qu'en l'année 1999, que la Banque mondiale a reconsidéré sa politique de lutte contre la pauvreté en s'inspirant des travaux d'Amartya Sen. La démarche était alors d'aider les pauvres à transformer ces ressources en « fonctionnement » et de ce fait accroître leurs capacités.

En fait, l'imbrication des capacités et le renforcement des droits et libertés ont été deux volets essentiels dans la relation institution- pauvreté, ce qui a donné naissance à la notion « d'empowerment » et de même le principe de participation.

Le terme empowerment étant très large et les définitions se différencient d'un auteur à un autre.

Ainsi, pour Linda Mayoux (1998)¹⁹² l'empowerment est : « vu comme un processus de changement individuel interne (le pouvoir en), d'augmentation des capacités (le pouvoir de) et la mobilisation collective des femmes, et des hommes quand c'est possible (le pouvoir avec), dans le but de remettre en cause et de changer la subordination liée au genre (le pouvoir sur) ».

Dans un cadre de vision complémentaire, Kabeer (2005) propose trois concepts qui doivent être réunis lorsque l'on parle d'empowerment ; Soit les capacités réelles d'action (que l'on pourrait nommer le «pouvoir de choisir»); les ressources (que l'on pourrait appeler le «pouvoir d'avoir») et les réalisations (qui pourrait ressembler au «pouvoir sur» ou au «pouvoir en» de Mayoux)

¹⁹¹ Cité in Prévost. B, « Droit et lutte contre la pauvreté : ou sont les institutions de Bretton Woods ?, Mondes et développement, vol.32-2004/4-n°128, p.117.

¹⁹² Mayoux Linda. «L'Empowerment des femmes contre la viabilité? Vers un nouveau paradigme dans les programmes de microcrédit». [en ligne], www.iucd.unige.ch/information/publications/pdf/yp-silence-publique/7-Eco-Mayoux.pdf, (page consultée le 20 mars 2007). 1998, p.04

En fait, l'empowerment¹⁹³ est devenu un concept clé dans le discours des institutions onusiennes, politiciens et organisations internationales dans un contexte caractérisé par d'une part, une critique envers les plans 'ajustement structurel (PAS) et d'autres part, par un renouveau du paradigme de l'économie du développement.

Selon la définition apportée par la Banque mondiale ¹⁹⁴ qui a intégré l'empowerment à partir de 1999 « l'autonomisation¹⁹⁵ est le processus de renforcement de la capacité des individus ou des groupes à faire des choix et à transformer ces choix en actions et il en sort, au centre de ce processus sont des actions qui la fois des actifs individuelles et collectifs, et d'améliorer l'efficacité et l'équité du contexte organisationnel institutionnel qui régit l'utilisation de ces actifs ».

Pour l'UNESCO (2004), qui traduit le terme par habilitation, « il s'agit de la capacité des gens -hommes et femmes- à s'organiser, individuellement et collectivement, afin d'avoir un meilleur accès à la prise de décisions, à l'information, aux connaissances, à l'éducation, aux ressources économiques et aux chances ».

Servet (2006, p.422) parle de capabilisation puisque selon lui ce terme exprime le processus relationnel, psychologique et politique, de transformation de la position d'une personne vis-à-vis des autres mais aussi d'elles même que la microfinance pourrait apporter.

De manière très schématisée, Roesch (2005) fait la distinction entre deux 'camps' qui se dégagent pour le concept d'empowerment :

- Le premier considère l'empowerment comme un processus neutre, essentiellement individuel, conduisant à acquérir du pouvoir « sur-soi » et pas nécessairement sur autrui.

¹⁹³ Le troisième objectif du millénaire pour le développement, parmi les huit « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » met en relation l'empowerment et l'élimination de la pauvreté.

¹⁹⁴ Notre traduction In [http:// web.worldbank.org/empowerment](http://web.worldbank.org/empowerment)

¹⁹⁵ Le terme empowerment n'a pas de synonyme en français à part quelques tentatives telles que « attribution de pouvoirs », « obtention de pouvoir » ou « renforcement de pouvoir ». A l'origine ce concept né dans les pays du Sud au cours des deux dernières décennies du 20^{ème} siècle notamment à travers une des premières ONG appelée DAWN (un réseau d'alternatives pour le développement des femmes à l'aube d'une ère nouvelle) créé au Bangalore en Inde.

- Le second, en revanche plaide pour une approche politique et donc nécessairement conflictuelle, l'empowerment étant alors conçu en terme de rapports de pouvoir entre groupes sociaux.

A notre sens, on peut constater à travers ces définitions que l'empowerment exprime les mécanismes qui pousse le pauvre à réagir face à son environnement institutionnel, politique, sociale et de ce fait apprendre à mieux gérer et utiliser ses capacités d'entreprendre des actions et activités bénéfiques pour son compte et son entourage.

Il est tout à fait évident que pour entreprendre des actions, il faut mobiliser des ressources tel que le microcrédit, notamment pour les pauvres pour mieux saisir les opportunités offertes.

Ceci, permet à notre sens de renforcer l'estime de soi et le renforcement des statuts des individus au sein de leurs entourages, et à ce titre [Jacquet \(1995\)](#) avance que l'empowerment « correspondait à l'acquisition d'un droit à la parole et à la reconnaissance sociale »¹⁹⁶.

A travers les définitions précédentes, on distingue trois approches d'empowerment¹⁹⁷

1- L'empowerment économique individuel : faciliter l'accès des femmes aux microcrédits leur permettre de générer plus de revenu.

2 - L'empowerment par l'amélioration du bien être : un accès plus large à la microfinance permet aux femmes d'améliorer leur bien être et le renforcement de leur statut au sein du ménage.

3- L'empowerment social et politique implique la capacité de changer et de remettre en cause la soumission des femmes.

Ainsi, l'orientation de la microfinance, et en particulier du microcrédit, plus spécifiquement vers les femmes est devenue plus bénéfique à travers l'exemple de la Grameen Bank au Bangladesh.

¹⁹⁶ Jacquet Isabelle, « Le genre : outil d'un nouveau concept », Paris, Edition l'Harmatan, 1995, p.60.

¹⁹⁷ Mayoux, Linda (1998), Cité in Hofmann Elisabeth § Marius Gnanou, « La microfinance et les femmes pauvres: état du débat », in les cahiers d'Outre Mer, « le microcrédit est-il le faux nez du néolibéralisme ? », n° 238, 2007, p.224

Nous pourrions dire également, pour ce qui est de l'Algérie, que ce concept n'est pas réellement intégré dans les politiques de lutte contre la pauvreté et de même dans les actions de solidarité nationale, mais n'empêche que nous allons voir la réalité de ce concept au niveau de la population cible à travers notre questionnaire d'enquête destinés aux bénéficiaire de microcrédit.

Section 6 : définition de l'exclusion financière

La financiarisation comme nous l'avons définie précédemment dans la section 1, sous ses divers degrés et formes provoque chez les personnes des situations de marginalisation et d'exclusion.

Le phénomène de l'exclusion financière est défini en littérature comme « L'incapacité d'accéder aux services financier dans un cadre approprié »¹⁹⁸

Servet (2006) considère « qu'une personne se trouve en situation de marginalisation et d'exclusion financière quand elle ne peut plus normalement vivre dans la société qui est la sienne parce qu'elle subit un fort handicap dans l'accès à l'usage de certains moyens de paiement ou règlement, à certaines formes de prêt et de financement, aux moyens de préserver son épargne et de répartir dans le temps ses revenus et ses dépenses comme dans la possibilité de s'assurer contre les risques touchant sa propre existence et ses biens ou dans celle de transférer des fonds ou revenus ».¹⁹⁹

Gloukoviezoff (2004) avance la définition suivante de l'exclusion bancaire : « Elle est le processus par lequel une personne rencontre de telles ou telles difficultés d'accès et/ou d'usage dans ses pratiques bancaires, qu'elle ne peut pas ou plus mener une vie sociale normale dans la société qui est la sienne. Une situation d'exclusion

¹⁹⁸ La Torre Mario, « A New Conception of Microfinance », Chapter 1, in La Torre M and A. Vento Gianfranco, « Microfinance », published by Palgrave Macmillan, 2006, p.04 .
Notre traduction de l'extrait original « [The inability to access financial services in an appropriate way](#) ».

¹⁹⁹ Servet J-M, 2006, op.cité, p.61,

bancaire n'est donc définissable que par rapport aux conséquences sociales des difficultés d'accès et d'usage qui la composent ». ²⁰⁰

Il ressort de cette définition que l'exclusion bancaire se mesure par rapport aux difficultés sociales qu'elle engendre.

En se basant sur les deux définitions précédemment citées, et pour des raisons méthodologiques de cette cinquième section, l'utilisation des termes « exclusion financière » et « exclusion bancaire » est faite indifféremment puisque l'exclusion financière peut être définie comme un concept plus large qui regroupe trois éléments imbriqués à savoir :

(i) l'exclusion bancaire, (ii) l'incompréhension des phénomènes financiers et (iii) la précarité économique.

En effet, et en premier lieu, l'exclusion bancaire concerne les difficultés qu'affrontent les individus notamment pauvres d'accéder aux produits et services bancaires leur permettant d'avoir des disponibilités de fonds immédiates tel que l'utilisation de moyens de paiement et l'utilisation d'un compte.

Par définition, cette exclusion du secteur bancaire formel est due selon [Gentil et Servet \(2002\)](#)²⁰¹, du fait que la gestion d'une multitude de petits montants d'épargne et de crédit entraînerait des coûts et des risques très élevés que les banques refusent d'assumer.

En deuxième lieu, l'exclusion financière est subordonnée au facteur temps, et concerne entre autres les difficultés aussi pour l'accès à des services pour financer un projet par le biais de crédit.

Par ailleurs, l'exclusion sociale à son tour souvent associée à la précarité, conduit généralement à l'exclusion financière du moment que les individus exclus

²⁰⁰ Gloukoviezoff G., « Exclusion et liens financiers », Rapport du Centre Walras, Economica, Lyon, 2004, in Cornée Simon, « Microfinance: entre marché et solidarité, analyse de la convergence entre performances financières et performances sociales : application de la méthode Data Envelopment Analysis sur 18 institutions de microfinances péruviennes », Master Recherche en Science de Gestion, option Finance, IGR-IAE, Université de Rennes 1, juin 2006, p.19.

²⁰¹ Gentil Dominique et Servet J M, « Microfinance : Petites sommes, grands effets ? », Revue Tiers Monde, n° 172, Vol XLIII, pp.729-959, 2002, p.730.

socialement, comme les pauvres²⁰², éprouvent une aversion à la finance dite institutionnelle basée sur une incompréhension des pratiques bancaires.

Servet (2000) distingue trois formes d'exclusion bancaire et financière. Il y'a :

- La stigmatisation : elle tient aux difficultés d'accès ou d'usage des instruments modernes de paiements qui peuvent créer un sentiment de rejet ;
- La mise à l'écart : elle naît des méthodes de sélection de clientèle des banques ;
- La marginalisation économique : elle fait suite aux difficultés économiques rencontrées par une personne.

Dans ce sens, Il existe un problème d'exclusion financière de la majorité des micro-entrepreneurs éligibles au financement des IMF. Certains auteurs comme Claessens (2006), Honohan (2005), Kempson et al. (2000), Morduch (1999a) et Baydaset al. (1994), estiment que cette exclusion peut prendre deux formes²⁰³ :

- La première est le rationnement du crédit, tel que défini par Stiglitz et Weiss (1981)
- La deuxième est l'auto-exclusion, c'est-à-dire la décision de certains micro-entrepreneurs de ne pas utiliser le financement, bien qu'il soit disponible.

Section 7 : La microfinance entre logique de marché et logique de solidarité : L'émergence de deux écoles de pensée

Dans les pays en développement, de nombreuses ONG sont prise entre d'une part leur volonté de trouver de nouvelles sources de financement extérieurs leur permettant de satisfaire les besoins financiers des pauvres et d'assurer entre autres

²⁰² On peut dire à ce sujet, il se peut que le souci de dignité et les coûts psychologiques à se désigner comme pauvre pour certaines personnes peuvent au contraire conduire certains bénéficiaires potentiels à s'évincer eux-mêmes du programme du microcrédit.

²⁰³ Mejdoub Mohamed Mehdi et Mamoghli Chokri « Les raisons de l'exclusion des services des institutions de microfinance : cas de la Tunisie : » Journal of Global Management Research, 2009, p.66.

leur pérennité financière et, d'autres part, craignant de se détourner de leurs vocation initiales en appliquant les règles de marché.

Ceci a été mené par un large débat entre chercheurs et patriciens et même donateurs sur le compromis entre le facteur de « proximité » à savoir la capacité des institutions de microfinance à atteindre réellement les plus pauvres et en même temps les plus exclus d'une part, et la « viabilité », c'est-à-dire leur capacité à couvrir d'une manière autonome leurs coûts relatifs aux opérations financières pour leur clientèle (voir Tableau III.2).

Tableau (III.2)
L'opposition classique entre l'approche welfariste
et l'approche institutionnaliste

	Vision welfariste	Vision institutionnaliste
Viabilité financière Indispensable	NON	OUI
Portée sociale	Axée sur la minorité des plus pauvres	Axée sur la majorité des Moins pauvres

L'opposition faite entre les deux courants quand au paradigme à utiliser par les IMF, à été qualifié « microfinance schism » (Morduch, 2000).

Certes, dans le courant théorique, les tenants de ces deux approches s'entendent sur le fait d'avoir le même objectif qui est la fourniture de services financiers à une clientèle pauvre, mais s'opposent sur les moyens à mettre en œuvre en vue de réduire la pauvreté.

Globalement, deux tendances peuvent être soulignées :

- La première liée aux questions d'impact.
- La deuxième liée au diagnostic des organisations en tant que telles (Labie, 2004).

Actuellement, bon nombre de praticiens de la microfinance estiment que la demande des services financiers de la part de la population pauvre avoisine les 500 millions, alors que l'offre des IMF varie entre 15 à 70 millions (Olszyna- Marzys, 2006).

7.1-L'approche Welfariste (Welfarist approach)

La démarche entreprise est que ces welfaristes mettent l'accent sur le niveau de pauvreté des populations ciblées et concentrent leurs efforts sur l'amélioration à court terme des conditions de vie de leurs clients si ceux-ci demandent un recours supplémentaire de subventions.

Ainsi, Les tenants de cette approche se réfèrent à la qualité des donateurs, pour ainsi argumenter leur position, en considérant que ces investisseurs sociaux qui contribuent aux subventions des IMFs ne sont pas nécessairement attirés par les profits, mais plutôt sont motivés par l'objectif de réduire la pauvreté.

Dans le même ordre d'idée, La vision de cette approche dite de 'bien être' ou (directed credit approach) en justifiant leur position vis-à-vis des subventions : « moins intéressé par l'activité bancaire en soi que par l'utilisation de services financiers comme moyen d'alléger directement les pires effets de la pauvreté profonde chez les participants et la communauté, même si certains de ces services requièrent des subventions. Leur objectif tend à être l'auto-emploi des plus pauvres économiquement actifs, en particulier les femmes (...) le centre d'attention de la 'famille' ». (Woller et al, 1999)

Parmi les spécificités d'une microfinance subventionnée est d'aller en profondeur en termes de (budget et de technique) dans le but d'évaluer régulièrement l'impact de la microfinance sur ses clients.

De toute évidence, cette évaluation permet d'analyser les contraintes des clients et leurs raisons de succès, éventuellement l'échec ou les cas d'abandons de certains d'entre eux concernés par le programme de microfinance.

En accordant un intérêt à la profondeur et au degré de la portée de la microfinance (depth of outreach), cette approche maximaliste opère d'un point de vue d'équité sociale ayant pour objectif de soulager le fardeau de la pauvreté, et l'efficacité économique n'est pas visée proprement parler, tout en s'interrogeant non pas sur la question du nombre de clients atteints, mais sur le type de clients ciblés et tous les éléments relatifs à l'inadéquation entre les besoins exprimés et les services offerts.

Selon [Simon \(1993\)](#), les acteurs économiques ne cherchent pas uniquement à maximiser leurs profits financiers, ils cherchent d'une manière plus large à maximiser leur fonction d'utilité, ce qui peut impliquer des préoccupations altruistes²⁰⁴.

En effet, L'altruisme des apporteurs de fonds, dans l'approche welfariste, représente le fondement d'une activité orienté principalement non sur la recherche du profit, mais sur la recherche de l'utilité sociale, ce qui garantirait un engagement permanent ou du moins à long terme dans le financement des institutions de microfinance.

Pour illustrer à bien ce dernier point, [Hashemi et al \(2007\)](#)²⁰⁵, définissent la performance sociale comme étant « la traduction effective dans la pratique des objectifs sociaux d'une institution, conformément aux valeurs sociales reconnues ».

Ces objectifs sont notamment :

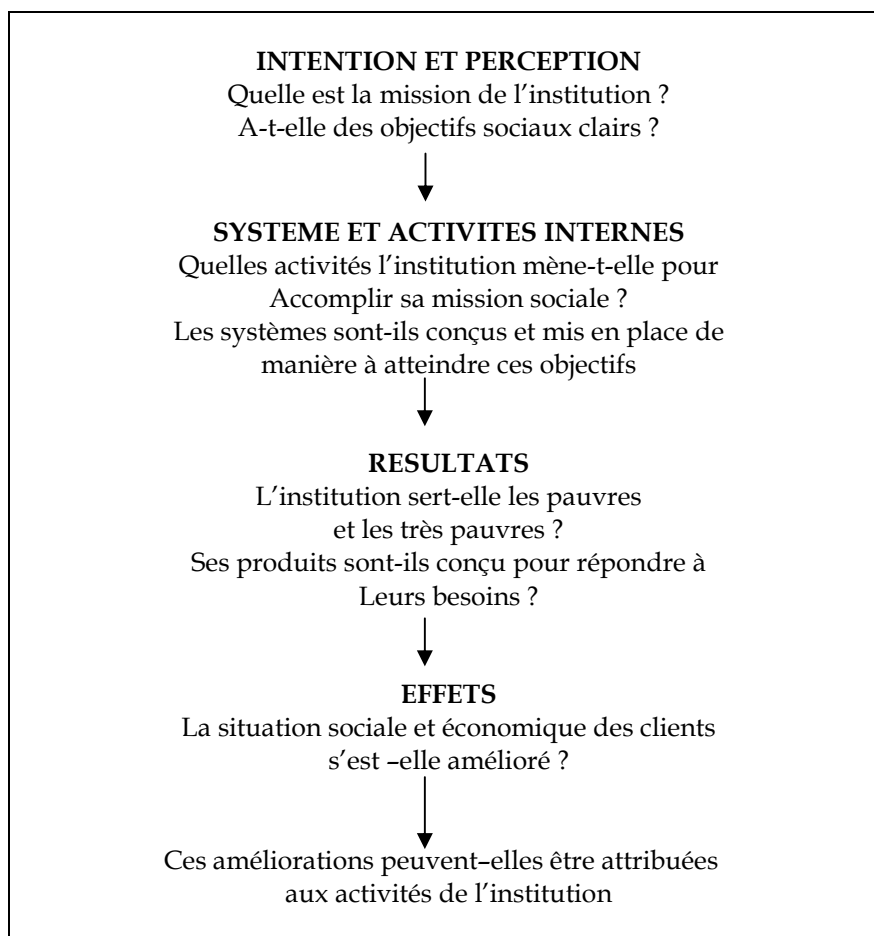
- De servir durablement un nombre croissant de pauvres et d'exclus.
- D'améliorer la situation économique et sociale des clients.
- De garantir la responsabilité sociale envers les clients, les employés et la communauté servie.
- De surveiller et agir contre les effets négatifs de la microfinance (surendettement).

Traditionnellement, l'impact des programmes, c'est-à-dire la modification de la composante des conditions de vie des clients de la microfinance qui forment la communauté, n'est qu'un élément parmi d'autres de la performance sociale, lesquelles :

²⁰⁴ L'altruisme est avéré lorsqu'il est acquis que les individus affectent une valeur positive au bien être des autres individus, lequel a un impact sur leur propre bien être. A ce titre l'exemple du sentiment d'altruisme d'un migrant est caractérisé par l'intégration de l'utilité de sa famille à sa propre utilité..

²⁰⁵ Hashemi Syed, Foose Laura and Badawi Samer, "Beyond Good Institutions: Measuring the social Performance of Microfinance Institutions", Note Focus N°41, CGAP, May 2007, p.03.

Figure (III.3) : Dimension de la performance sociale



Source : Hashemi et al, 2007

A travers la lecture de cette figure, on constate que le processus débute par l'analyse des objectifs directeurs à caractère sociale fixé par l'institution d'où la conformité de ces objectifs à la mission sociale, pour comprendre l'étendue de la microfinance et la gamme de ses services fournies à ses clients et se terminer alors par le lien de causalité entre la participation effective aux programmes et l'amélioration de la situation des clients.

D'autres auteurs comme [Fernando \(2004\)](#) résument les conditions requises pour une action efficace auprès des plus pauvres, parmi lesquelles :

- Le recours à des subventions est nécessaire pour développer les mécanismes afin d'atteindre les plus pauvres²⁰⁶.

²⁰⁶ Le sommet du microcrédit de 2005, définit les plus pauvres comme ceux qui se situent dans la moitié inférieure du groupe des personnes qui vivent en dessous du seuil national de pauvreté, voir figure(III.5) suivante.

- La diversification du porte feuille des crédits avec des clients appartenant à des catégories socio-économiques différentes.
- La nécessité d'avoir une proximité entre les IMF_s et les clients, (problème de coût de l'accès et de contrôle).
- L'amélioration de l'efficience en vue de renforcer la part de plus pauvres dans la clientèle et de concilier l'accès au financement pour les plus pauvres avec la pérennité des services.

Cette école, qui est l'école Welfariste est composée essentiellement d'institutions solidaires semi formelles comme des ONG ou des coopératives qui considèrent la microfinance comme étant un moyen parmi d'autres pour réduire la pauvreté des plus pauvres (Hamed, 2004).

Que signifie le terme Subvention ?

Reprenons les principaux éléments de distinction apportée par [Chao-Beroff \(2001\)](#) sur le sujet concernant la nature des sources de capitaux pour les IMF_s :

- Les IMF_s commerciales poursuivent un objectif en grande partie à rentabilité financière.
- Elles servent une clientèle marginalement pauvre.
- Les investisseurs sont intéressés par la rentabilité des fonds propre.

Les IMF_s solidaires ayant une mission sociale mais avec une volonté de viabilité financière se tourneraient vers des investisseurs socialement responsables.

[Woller et al \(2000\)](#) utilisent une définition du terme « subvention » qui permet une forte distinction entre « les investisseurs sociaux » et « les investisseurs égoïstes »²⁰⁷ :

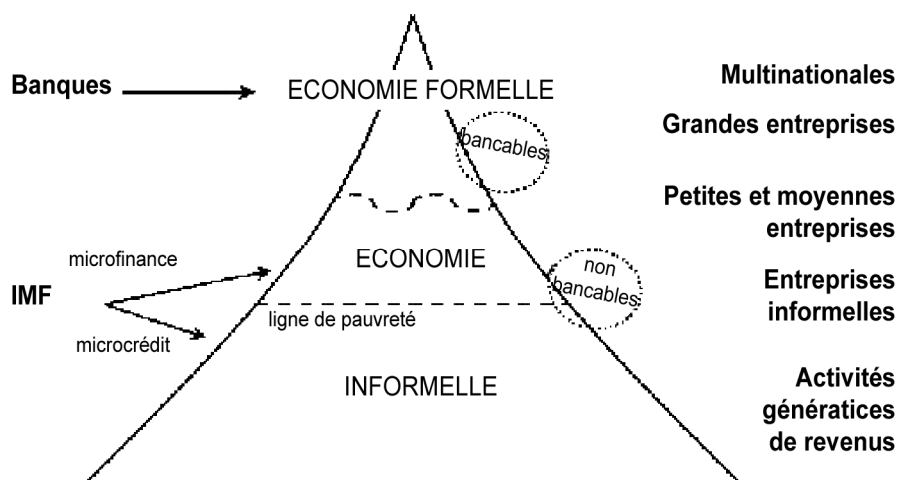
- Les premiers cherchent en fait un retour social sur investissement, d'où augmentation de revenus pour les pauvres
- Les seconds, malgré intéressé par la mission sociale, ne cherchent que le retour financier.

Pour sa part, [Van Maaneen \(2005\)](#), considère que la plupart des IMF_s dont les ressources de financement proviennent des premiers investisseurs, ont pour clientèle le sommet de la pyramide (voir figure III.4) puisque les profits les rendent attractives.

²⁰⁷ Traduction faite du terme Selfish investors, sans qu'il ai un sens négatif.

Pour ces investisseurs, certaines d'entre eux s'adressent à un public plus ou moins solide, et en dernier lieu les clients les plus pauvres qui se mettent en dessous de la ligne de pauvreté, qui sont touchés par ces IMF^s que partiellement.

Figure (III.4) : Types de catégories financées par les investisseurs privées



Source : Van Maneen, 2005

Dans la littérature, les subventions sont analysées autant par des intervenants externes à l'IMF que par l'IMF elle-même.

Ainsi, [Schreiner \(1997\)](#) a identifié deux raisons qui montrent pourquoi les donateurs ont intérêt à mesurer les subventions ²⁰⁸ :

- La première est que les IMF autosuffisantes financièrement attirent forcément des investisseurs privés.
- La deuxième raison provient du fait qu'il y a une grande disproportion entre le nombre d'IMF et les subventions disponibles qui sont bien plus rares.

7.2-L'approche Institutionnaliste (Institutionnalist approach)

D'une part, l'adoption de l'approche commerciale de la microfinance (financial market approach) tend à recentrer les bénéficiaires, concentrés géographiquement, autour du seuil de pauvreté, et ceci en excluant les plus pauvres ([Labie, 2005](#)). D'autre part, la microfinance ne doit plus être orientée vers un segment

²⁰⁸ Schreiner, Mark, "How to Measure the Subsidy Received By a Development Finance Institution. Ohio: The Ohio State University", 1997, p.02.

spécifique qui est les populations pauvres, mais doit faire partie intégrante du système financier dans sa totalité (Littlefield et Rosenberg, 2004).

Pour les partisans de cette approche, et afin d'assurer une autonomie financière des IMF, et couvrir les coûts, l'approche commerciale est inévitable.

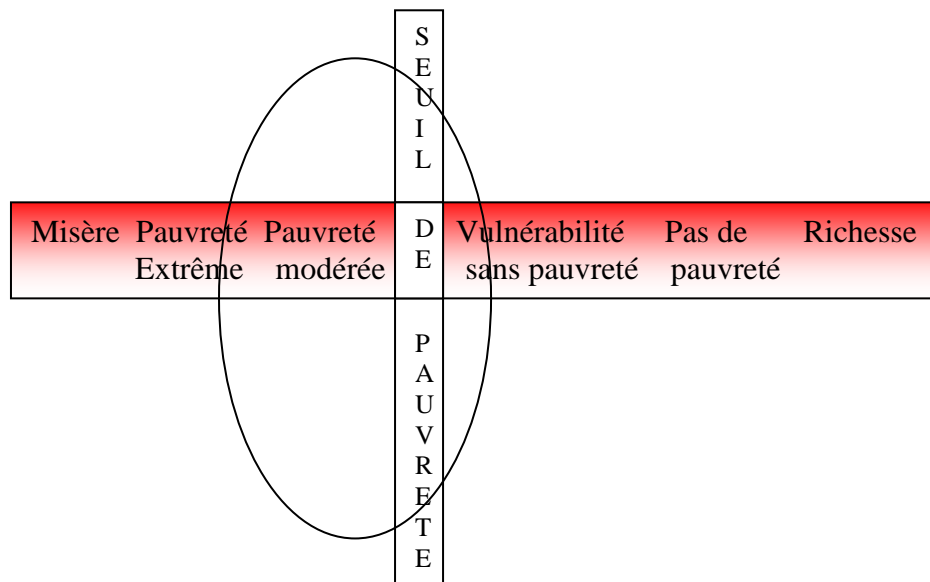
Ils estiment aussi que si une IMF augmente sa clientèle et enregistre des taux de remboursement, elle couvre ses coûts et ne dépend plus de subventions.

Ceci est argumenté en partie par le fait que les bailleurs de fonds tels que la banque mondiale et les agences gouvernementales pour le développement sont restrictifs dans leurs aides financières au profit des institutions de microfinance qu'à la condition d'être rentables.

(Cohen, 2003)²⁰⁹ dans un sens critique, estime que les institutions financières doivent toucher les plus pauvres si elles veulent avoir un impact.

Aujourd'hui, cette approche peut répondre à une demande non satisfaite, mais débouche sur une exclusion d'une masse importante de bénéficiaires, soit les plus pauvres comme le montre la figure suivante :

Figure (III.5) : impact de la microfinance



Source : Cohen, 2003

²⁰⁹ Cohen Monique, « Contribuer à améliorer l'efficacité de l'aide », Note sur la microfinance, CGAP, N°13, juillet 2003.

La lecture de la figure (III.5) nous permet de constater que la plupart des clients actuels de la microfinance dans le monde semblent se situer autour du seuil de pauvreté ou juste en deçà. Les indigents (ceux qui se trouvent dans la misère), c'est-à-dire les ménages qui représentent les 10 % de ménages les plus pauvres, ne sont pas généralement des clients du microcrédit. La plupart des clients de la microfinance concernent la catégorie des «modérément pauvres » (soit la moitié supérieure des ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté).

D'après la figure, un pourcentage minime de ménages extrêmement pauvres participent aux programmes de microfinance, et ceci est valable aussi pour les non pauvres vulnérables (ceux qui se situent juste en dessus du seuil de pauvreté)²¹⁰.

Pour soutenir les aspirations d'une microfinance autosuffisante, (Mc Guire et Conroy, 2000) expliquent que les IMF peuvent atteindre l'auto suffisance financière pour les raisons suivantes :

Premièrement : le financement des agences de donations est limité, ce qui fait que les IMFs ne peuvent accroître leur couverture plus que la proportion des ménages pauvres sur le bas des fonds des donateurs.

Deuxièmement : Quoique la microfinance attire l'intérêt des agences de donations, mais n'est pas toujours le cas des IMF non pérenne.

Troisièmement : Les programmes subventionnés n'ont pas de fortes motivations pour être efficaces.

Quatrièmement : les programmes subventionnés concernent souvent les ménages non pauvres qui sont attirés par les taux d'intérêts à bon marché, plutôt que soutenir les ménages pauvres.

Cinquièmement : Comme cela a été suggéré, les programmes financièrement viables peuvent avoir un impact sur la réduction de la pauvreté que les programmes subventionnés.

D'après (Woller et al, 1999), l'approche institutionnaliste considère « qu'un des objectifs primaires de la microfinance est l'approfondissement financier, la création

²¹⁰ « Extrêmement pauvres » sont définis comme les ménages qui figurent parmi les 10 à 50 % des ménages les plus pauvres parmi ceux qui vivent au-dessus du seuil de pauvreté

« Non pauvres vulnérables » sont définis comme ceux qui vivent au-dessus du seuil de pauvreté mais qui risquent de glisser vers la pauvreté.

d'un système séparé et viable d'intermédiation financière pour les pauvres. Leur approche de la microfinance en est une de 'système financier', dans laquelle le future de la microfinance est dominé par de nombreuses institutions oeuvrant à grande échelle, à la recherche de produits, qui fournissent des services de grande qualité à un grand nombre de clients pauvres ».211

Ce dernier point est justifié, selon cette logique par ;

- La priorité doit être l'atteinte du plus grand nombre de pauvre possible et non pas l'atteinte des populations les plus pauvres.
- Le ciblage des populations très pauvres est coûteux tout comme les opérations de petits prêts à un grand nombre de clientèle.

De Briey (2003) ajoute qu'à l'intérieur de ce nouveau courant, existe deux grandes tendances à savoir :

- Un processus d'upgrading des programmes de microcrédit : reconversion d'organisations non gouvernementales sans but lucratif au profit de société anonyme pour atteindre une niche de clientèle plus aisée.

En fait, cette incursion des IMFs dans le système financier a fait l'objet de polémique entre économiste, puisque certains comme Christen (2001), s'interroge sur une possible dérive sociale de la microfinance, et d'autres à l'image de Porteros (2006) considère que cette approche représente une réelle volonté de faire évoluer leurs pratique similaires à celle des banques.

- Un processus downgrading des programmes de microcrédit : des banques commerciales s'intéresse de plus en plus à l'octroi de services financiers pour les entrepreneurs pauvres.

A titre d'illustration, les premières expériences de downgrading ont été enregistrées en Amérique Latine et en Asie ou des institutions comme Banco Do Nordeste, Bank Rakyat Indonesia et Banko de Credito, et ont pénétré avec succès ce marché.

Le principe de l'approche commerciale, ayant pour cible ce qu'on appelle les « pas si pauvres que ça » (not -so-poor) et que les entrepreneurs qui, sous l'effet de sommes prêtées, parviendront à échéance à créer l'emploi par l'accroissement de leur

²¹¹ Woller M.Gary., Dunford Christopher., Warner Woodworth, "Where to microfinance", International Journal of Economic Development, vol.1, N°1, 1991, p.31.

entreprise et de fait et par l'effet de trickle down, la situation des plus défavorisés trouve l'amélioration. [Coquart \(2005\)](#) parle d'une alliance entre les pauvres et les couches moyennes.

Actuellement on parle de situation gagnant -gagnant « win-win » dans la mesure que l'objectif de la viabilité peut être maintenu tout en touchant les plus démunis par l'octroi de crédits.

L'approche « marchés financiers » qualifiée d'approche institutionnaliste représente aujourd'hui le courant dominant dans la littérature consacré à la microfinance, et est soutenu de ce fait par les bailleurs de fonds.

Deux visions complémentaires.....

Le déficit actuel des programmes de microcrédit, d'où la microfinance au sens élargi, consiste à trouver un juste équilibre ou arbitrage (trade-off) entre une rentabilité financière satisfaisante et le maintien de la mission sociale.

Selon [Otero \(1990\)](#), l'avenir de la microfinance se situe justement à l'intersection de ces deux approches qu'il s'agit de combiner.

Cette combinaison des bénéfices financiers et impact sociale (Double Bottom-Line) ([Lapenu et al, 2004](#)), est projetée du fait que les donateurs sont avant tout soucieux d'un engagement social et les investisseurs privés sont principalement motivés par les avantages financiers issus de leurs placements.

La figure (III.6) synthétise à la fois les différences et l'aspiration commune de ces deux approches.

En fait, [Zeller et Johannsen \(2006\)](#) déterminent un cadre analytique des objectifs politiques des institutions de microfinance qui comporte un triangle de la microfinance avec un cercle interne et l'autre externe.

Le cercle interne : représente

- Les diverses institutions innovatrices et les bonnes pratiques qui contribuent à améliorer la durabilité financière²¹² (comme l'utilisation de systèmes d'informations et réductions de coûts).

²¹² “ Financial Sustainability” ou durabilité financière fera l'objet d'explication dans la section 5 sur le débat entre institutionnaliste et welfariste

- L'impact tel que concevoir la demande de services financiers pour les pauvres et plus de formation et d'apprentissage.
- Et la portée caractérisée par les mécanismes de ciblage.

Le cercle externe : c'est l'environnement externe et concerne les politiques macroéconomiques et sectorielles qui affectent la pérennité des IMF_s

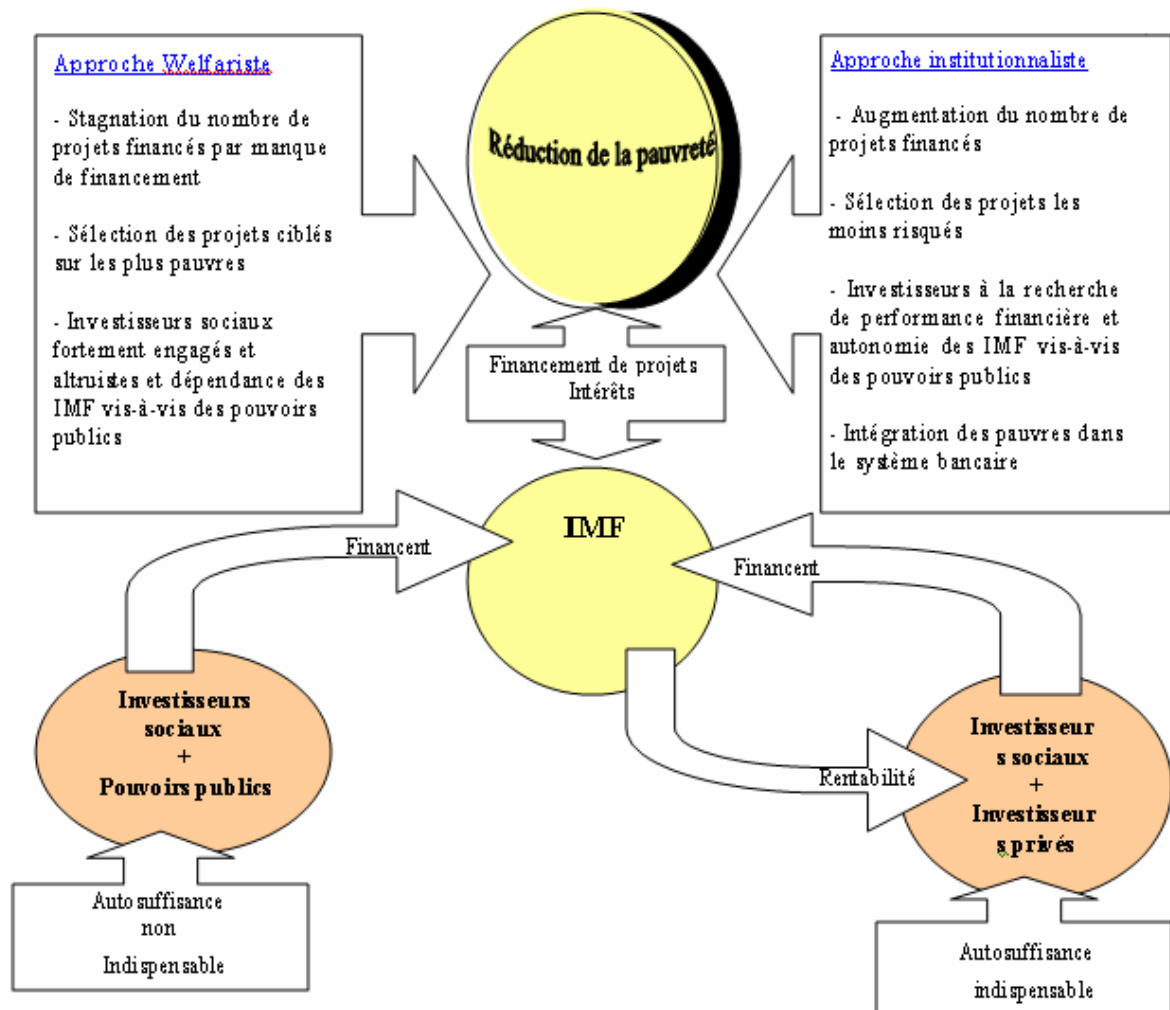
Pour déterminer l'amont du triangle, [Gonzalez-Vega \(1998\)](#), définit six types de portée (outreach) :

- 1- Qualité (quality) : La valeur de la microfinance pour des clients particuliers.
- 2- Coût (cost) : Les coûts de la microfinance pour les clients incluant à la fois l'intérêt et les coûts de transactions.
- 3- Degré (depth) : la valeur sociale du prolongement de la microfinance aux groupes de clients plus pauvres.
- 4- Etendue (breadth) : C'est le nombre de clients atteints.
- 5- Longueur (length) : Parmi les clients, il y a ceux qui sont atteints par un seul crédit, et d'autres qui reçoivent les services financiers sur une base permanente.
- 6- Variété (variety) : C'est la gamme de services financiers fournis aux clients, qui demandent d'autres services tel que, facilité d'épargne, assurance et services de paiements.

En Algérie, il faut remarquer que le cinquième type de portée se caractérise par un seul crédit d'où absence d'extension, ce qui veut dire que le bénéficiaire du microcrédit ou même le postulant n'a droit qu'à une fois au crédit auprès des institutions étatiques, ce qui peut rendre difficile à notre sens l'évaluation d'impact. Mais on peut citer le cas de l'ANGEM, qui fait l'objet de notre étude empirique, qui comme nous le verrons dans le chapitre 5, octroie deux types de microcrédit dont celui de 30.000DA qui s'aligne avec la deuxième catégorie du cinquième type de portée.

Figure (III.6)

Fonctionnement des approches welfaristes et institutionnalistes



Source : Ayayi et Noel, 2007

Toutefois, la question primordiale de savoir si le rôle des IMF_s devaient se limiter seulement à leur activités financières à savoir (crédit/ épargne) ou si elle devait étendre ses activités à d'autres services tels que la formation, l'appui à la commercialisation et la fourniture de biens de production. En s'alignant en faveur de l'approche de marché, Morduch (1999) estime que : « la clé de l'efficacité des IMF_s financièrement viables ne réside pas forcément dans la maximisation du profit mais dans l'application de contraintes budgétaires strictes ».

Il faut noter, en se basant sur la revue de littérature que l'approche welfariste et l'approche de marché qui font la structure de la microfinance, ne doivent pas être en

conséquence vue comme des options de choix, mais sont considérés comme deux étapes d'évolution des mécanismes de fonctionnement et de compréhension de la microfinance.

Dans ce sens, et pour plus d'éclaircissement, nous pouvons dire que la continuité du débat n'a pas empêché Labie (2007), de proposer une approche éthique de la gestion des organisations de microfinance et qui se résume de la manière suivante :

- Si une organisation réalise une offre de services de microfinance « classique », c'est-à-dire des bénéficiaires autour du seuil de pauvreté (pas les plus pauvres), des crédits pour fond de roulement, ou petit investissement déjà existent, dans des zones à densité de population suffisante, il peut sembler légitime de plaider pour une approche commerciale qui répond aux attentes des bénéficiaires.
- Si dans le cas contraire, on s'éloigne de ces conditions avec une offre de services de microfinance « spécifique » incluant des bénéficiaires parmi les plus pauvres (au bas du seuil de pauvreté), ou des produits nouveaux ou moins maîtrisés, dans des zones à faible densité de population ; alors il semble légitime de plaider pour une approche subventionnée de la microfinance.

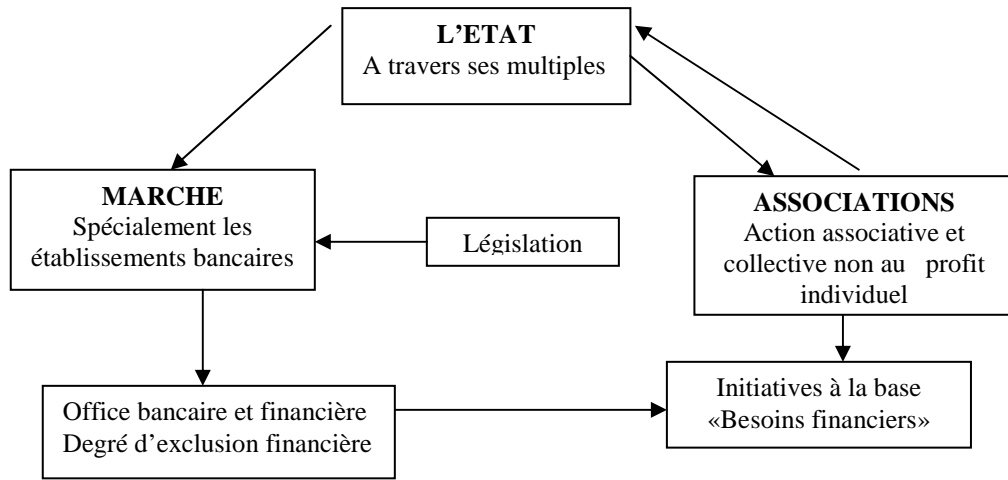
Cependant, pour allier ces deux approches et selon Gibbons et Meehan (2000), « l'industrie du microcrédit doit réaliser des profits, être économiquement efficace pour remplir sa mission, doit desservir le plus grand nombre de gens pauvres et très pauvres tout en minimisant sa dépendance envers les bailleurs de fonds internationaux »²¹³.

Guérin (2006), considère que « le caractère innovant de la microfinance consiste à allier logique de profit, logique administrée et logique de solidarité, préfigurant ainsi un renouvellement des formes d'action publique ».

²¹³ Gibbons, D.S, et Meehan, J.W , «The Microcrédit Summit Challenge : Working Towards Institutional Financial Self-Sufficiency while Maintaining Commitment to serving the poorest Families», Washington in :www.microcreditsummit.org/papers/papers.htm, 2000, p.02



Figure (III.7) : La diversité de la microfinance
Articulation à l'action publique



Source : élaborée par l'auteur (inspiré de Guérin, -2005)

A travers la figure (III.7) on constate que les politiques publiques mises en place par les gouvernements des pays en développement ne peuvent atteindre les objectifs fixés qu'à la condition d'être mises en œuvre et appropriées par l'implication d'acteur susceptibles d'agir en faveur de la proximité ²¹⁴ et de détecter les besoins qui s'imposent.

D'une manière réciproque, les initiatives à la base à savoir le développement de l'entrepreneuriat et les petites activités génératrices de revenu, ne soient efficaces et pérennes dans le temps qu'à travers le soutien financier et le cadre institutionnel et législatif des politiques publiques.

Cela veut dire que l'état garde le rôle primordial pour aider à la promotion de la microfinance, notamment il intervient en matière de législation afin de réglementer le cadre d'action des IMFs, en associant tous les acteurs concernés.

[Doliguez \(2006b\)](#) insiste à ce que l'état doit surveiller les risques de faillite des institutions de microfinance et mener des politiques publiques incitatives pour

²¹⁴ A ce stade, nous pouvons dire pour le cas de Algérie que les actions publiques qui agissent en faveur des initiatives à la base n'incluent pas directement les associations qui peuvent utiliser le facteur de proximité pour déterminer les besoins financiers réels des populations, malgré que les cellules de proximité existent au sein de chaque Daira, mais leurs compétences relèvent de directives purement administratives sans qu'il ai une détermination effective des population à besoin de services financier

encourager la diffusion des services financiers vers les territoires les plus enclavés et les populations les plus défavorisées.

Dans ce cas là, la microfinance ne doit pas être un outil démagogique et populiste aux services d'intérêts purement électoraux, à risque d'ancrer une image aussi trompeuse de la microfinance et de ce fait, les initiatives à la base deviennent inefficaces.

Section 8 Articulation entre les activités bancaires et microfinancières : une nouvelle sphère intermédiation

L'émergence de la microfinance et la croissance de l'activité du microcrédit n'ont pas laissé totalement indifférentes les banques (NSABIMANA, 2004) et ceci est dû pratiquement à travers le temps et l'espace au fait, que les pauvres peuvent prétendre au crédit et constituent un potentiel fiable pour le remboursement.

Ainsi, deux principales raisons motivent les banques à se décider de descendre²¹⁵ en gamme de clientèle, à savoir :

- La concurrence de plus en plus forte dans le secteur bancaire.
- La pression de certains états (Alcorn, 2005).

Néanmoins, Jenkins (2000) montre également dans le même ordre d'idée que les banques sont de plus en plus conscientes de l'intérêt que représente le marché de la microfinance.

Ceci dit, que la rentabilité des activités microfinancières et l'augmentation de la concurrence à la suite des politiques de libéralisation ont rendu ces banques plus motivées à pénétrer à ce type de marché.

²¹⁵ Pour mieux comprendre ce point, le Downscaling concerne deux types de banques : les banques commerciales privées attirés par la concurrence dans le secteur bancaire, et les banque d'états, dont la plupart exerce sous la pression de leurs états, comme tel est le cas de certain PED, notamment l'Algérie.

Pour l'offre de microfinance, et d'un point de vue institutionnel, on distingue quatre catégories d'intermédiaires financiers qui opèrent sur le marché de la microfinance (Baydas et al, 1998) :

- Des banques commerciales ou privées.
- Des banques d'état
- Des institutions financières spécialisées (IFS).
- Des organisations ONG transformées en institutions bancaires²¹⁶.

En ce qui concerne l'Algérie, les banques d'état règnent actuellement sur le marché de microcrédit en vue de créer sa propre microentreprise et le développement des activités génératrices de revenus, puisque la réglementation est restreinte et ne permet pas à des institutions non réglementées à savoir les associations²¹⁷ d'octroyer du crédit, qui relève des compétences de l'état.

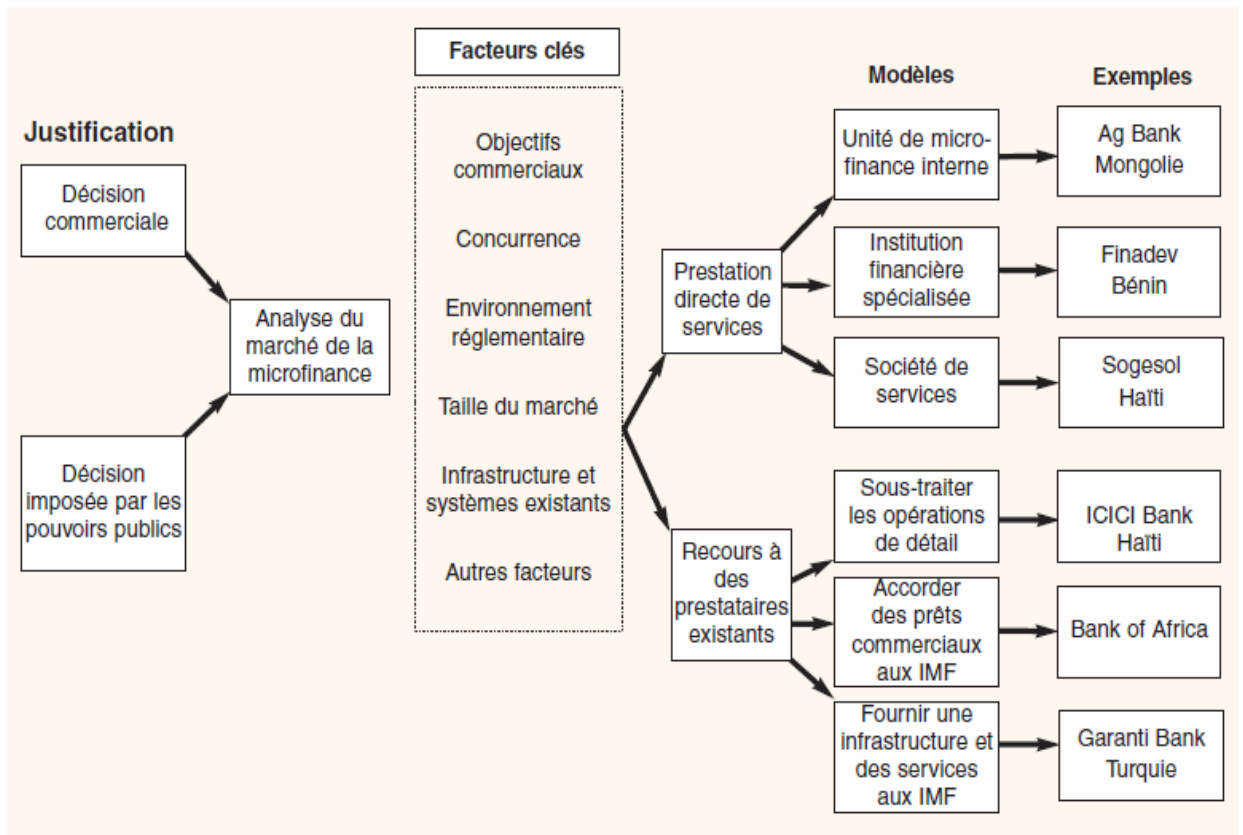
Ainsi, les banques qui décident de s'implanter sur le marché de la microfinance, se trouvent confrontées de choisir entre des approches diverses, à savoir directes et indirectes.

Afin d'illustrer les pratiques bancaires dans le champ de la microfinance, les arbres décisionnelles de la figure (III.8) montrent les différents déterminants pour que la banque puisse choisir entre tel ou tel modèle, consolidées avec des exemples des banques issus de pays en développ

²¹⁶ Baydas M M , Graham D.H , Valenzuela L., « Commercial banks in Microfinance : New Actors in the Microfinance World”, 1998, in: www.cgap.org/Publication/Focus_Notes.html.

²¹⁷ Une seule association est habilitée en Algérie à octroyer du crédit depuis 1996, à savoir TOUIZA créée en 1989, mais ne constitue en aucun cas une institution de microfinance IMF. Elle a été intégrée par l'état Algérien à travers des dispositifs structurels en 1999, Comme moyen de lutte contre la pauvreté et de développement durable.

Figure (III.8) : Choix de modèle de prestation de services de microfinance par les banques commerciales



Source : Isern et Porteous, CGAP, 2005, p.03

En appuyant le schéma précédent, et mis à part la voie direct« le downgrading » que la banque peut disposer pour entrer en microfinance et qu'on a vu précédemment, la banque peut disposer de la voie indirecte caractérisée par les relations de partenariat avec les institutions de microfinance.

Cependant, Plusieurs types de partenariats existent dans la littérature et qui peuvent être classés par nature, institutionnelle, financière et technique :

- Le partenariat institutionnel : Cette formule est plus fréquente dans les zones où la microfinance est en période de démarrage, et peut recourir plusieurs formes telle que ; parrainage, subventionnement, apport d'expertise etc...

- Le partenariat technique : La prestation de service de la banque au profit de l'IMF porte ainsi sur la formation, le transfert de fonds, les procédures de l'audit, le contrôle et la mise à disposition de guichets à l'IMF²¹⁸

- Le partenariat financier : La forme la plus fréquente de ce type de partenariat est le placement auprès d'une banque de l'excédent d'épargne de l'IMF²¹⁹.

D'après [Mayoukou \(1999\)](#), le refinancement bancaire des IMF est une forme de partenariat financier très avancée notamment en Afrique subsaharienne, tel que en Burkina Faso et au Mali.

A partir de ces points développés, on constate que les deux secteurs à savoir la banque et l'institution de microfinance prennent un aspect de complémentarité du moment que les banques voulant étendre leurs produits vers des clients à faibles revenus en s'appuyant sur ces institutions, et ces dernières à leur tour pour se mettre à un niveau de développement avancé entretiennent des relations avec les banques.

Il est à noter que ces formes de partenariat se trouvent dans les pays à forte réglementation et maturité relative à la microfinance surtout dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Section 9 : Inclusion financière et responsabilité sociale

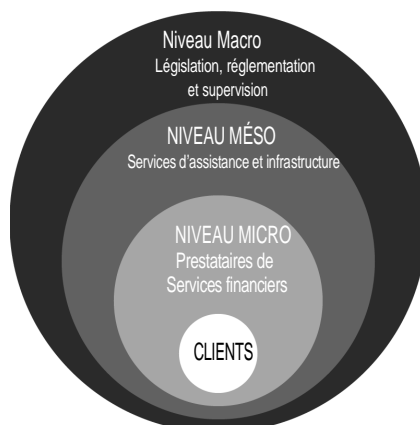
9.1- Inclusion financière

Pour comprendre l'inclusion financière, [Helms \(2006\)](#) considère que l'accès aux services financiers des populations exclues ne se fait que dans la mesure où ces services financiers soient intégrés à chacun des trois niveaux du système financier et qui sont énumérés ci-dessous, voir figure (III.9)

²¹⁸ L'expérience d'une institution de microfinance égyptienne ABA (Alexandra Business Association) est synonyme de partenariat technique à travers le dépôt dans une banque d'un fonds de crédit qui permet à ces clients d'effectuer leurs retraits et leurs remboursements. Cette formule permet entre autres à la banque de prendre connaissance des habitudes d'épargne des clients à faibles revenus.

²¹⁹ Cela a été fait dans l'UEMOA avec la loi PARMEC (Programme d'appui à la réglementation des mutuelles d'épargne et de crédit, car vis à vis de cette réglementation toutes les institutions de microfinance sont tenues de placer leur excédent de trésorerie en banque.

Figure (III.9) : Un système financier accessible à tous



Source : Helms, 2006, p.15

Au niveau des Clients : les clients pauvres et à faible revenu occupent le centre du système financier. Leurs besoins en services financiers sont à l'origine des actions des intervenants à tous les autres niveaux.

Au niveau Micro : La base des systèmes financiers se caractérise par les prestations de services financiers qui fournissent directement leurs services aux clients pauvres et à faible revenu.

Au niveau Méso : cette étape intermédiaire comprend l'infrastructure financière de base ainsi que la gamme de services utiles pour contribuer à la réduction du coût des opérations, élargir la portée, renforcer les compétences et assurer la promotion de la transparence auprès des prestataires des services financiers, en occurrence, auditeurs, organismes de notation, réseaux professionnels, associations professionnelles, systèmes de transfert et de paiement, technologie informatique.

Théoriquement, la vision du système financier inclusif est centrée sur le client. En fait elle est basée sur l'hypothèse que les services financiers contribuent à la réduction de la pauvreté.

Habituellement, les personnes ont besoin de résoudre une large gamme de contraintes d'ordre financières échelonnées sur des périodes différentes.

Ainsi, pour briser ce cercle vicieux de la pauvreté, la microfinance contribue à traiter la vulnérabilité économique pour, premièrement pallier au manque de leur liquidité, et deuxièmement accroître leur revenu. (Voir annexe 2).

Un secteur financier inclusif se définit à deux niveaux selon le [UN DPI \(2004\)](#)²²⁰ ; d'une part il permet aux ménages pauvres et à faible revenu jusque là exclu d'être désormais « inclus » à travers l'accès aux services microfinanciers ; d'autres parts il suppose l'accès des organismes de microfinance aux marchés financiers.

A cet effet, [Rutherford \(2000\)](#)²²¹ dresse une typologie de ces besoins financiers:

- Les besoins de cycle de vie : ce sont les événements qui arrivent une fois dans la vie (naissance, mariage, décès).
- Les besoins d'urgence : ce sont les urgences d'ordre personnel qui occasionnent un besoin soudain de liquidités (maladies, perte d'emploi, vol,...), et les catastrophes naturelles tel que les incendies et les inondations.
- Les opportunités d'investir : création d'emploi au développement de son activités tel que : achat de terre, achat de matériel, rénovation de son habitation.

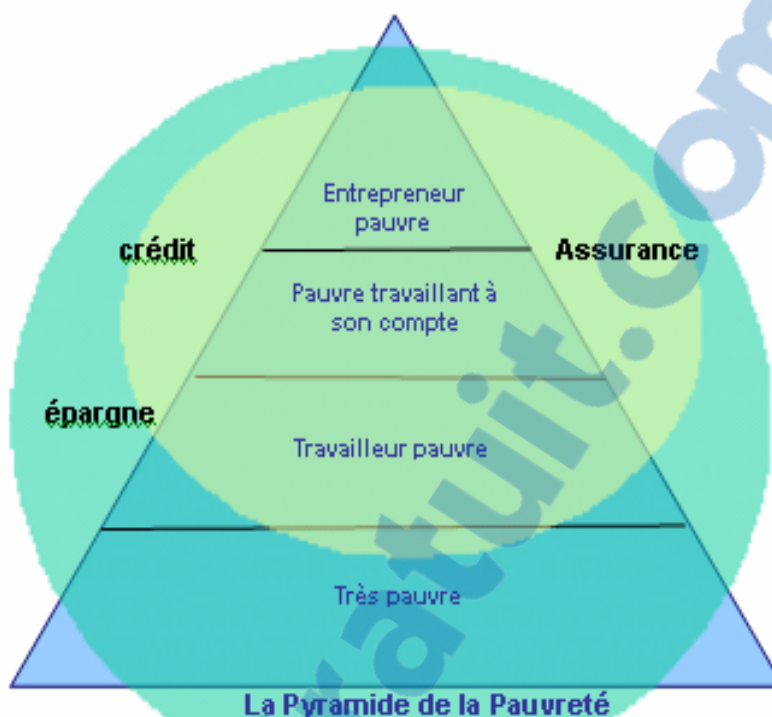
Il est évident qu'à travers de ce qui a été avancé précédemment, le caractère multidimensionnel de la microfinance est lié indéniablement au caractère multidimensionnel que revêt aussi la pauvreté.

Pour comprendre les opportunités actuelles de la commercialisation de la microfinance, [Servet \(2008a\)](#) représente l'inclusion et l'exclusion financière sous la forme d'une pyramide figure (III.10).

²²⁰ UN Department of Public Information,, "Microfinance and microcrédit: How can \$ 100 change an Economy?" Document de presse, UNPDI, 2004, p.02

²²¹ Rutherford Stewart, « The poor and their money », Oxford University Press, New Delhi,2002, p.04.

Figure III.10 : la pyramide de la microfinance



Source : Servet, 2008a

À la base, se trouvent les populations en permanence en dessous de la fameuse ligne de pauvreté. Contrairement à nombre d'idées reçues le microcrédit s'adresse exceptionnellement à cette clientèle.

Au-dessus de la ligne de pauvreté se trouvent des populations étant, de façon chronique, en situation de pauvreté ; elles ne le sont pas de façon permanente et connaissent une situation de plus ou moins forte précarité. Pour elles, des services d'épargne et d'assurance se révèlent souvent plus pertinents que de petits prêts. Enfin, entre ces populations et la pointe de la pyramide, constituée par les populations financièrement intégrées, se situent une masse de petits producteurs, de petits commerçants et de petits salariés qui peuvent offrir à certaines formes adaptées de microcrédit une véritable opportunité. Guérin et al, 2007²²² souligne qu'il ne faut pas confondre la pauvreté avec l'exclusion financière, puisque selon ces auteurs,

²²²- Guérin. I et al : effets mitigé sur la lutte contre la pauvreté », Annuaire suisse de politique de développement, « Financer le développement par la mobilisation des ressources locales », IUED Genève, vol 26, n°2, 2007, p.104.

dans nombreux pays, la population n'ayant pas accès aux des services financiers ne recouvre pas seulement la population dite pauvre.

Selon des estimations récentes ([Nations Unies 2006](#)), 89.6 % de la population en moyenne dans les 15 pays de l'Union européenne disposent d'un compte bancaire ou d'un compte chèque postal. Le chiffre comparable aux Etats-Unis s'établit à 91.0 % Par contre, dans un ensemble de dix pays en voie de développement, ces statistiques varient de 6.4 % à un maximum de 47 %.

Pour le cas de l'Algérie, nous pourrions déterminer le pourcentage de l'inclusion à travers notre échantillon de l'enquête laquelle nous exposerons au chapitre 5. A notre sens, l'Angem répond en grande partie à cette pyramide, puisque comme nous le verrons dans le chapitre 5, les populations cibles par ce dispositif sont celles ayant de petites activités, ou ayant l'esprit d'entrepreneurs dans un besoin de saisir l'opportunité.

9.2- Responsabilité sociale

La question de la responsabilité sociale est d'actualité récente dans la littérature sur la microfinance .La responsabilité sociale première d'un établissement financier est de contribuer à l'inclusion financière des populations, sans discrimination, et de le faire selon des méthodes qui n'accroissent pas la pauvreté ([Servet, 2008 b](#)).

En général, l'économie sociale est un ensemble des activités économiques que, dans une économie développée, le profit n'est pas son but principal.

En effet, [l'OCDE \(1998\)](#) définit l'entreprise sociale comme « toute activité privée d'intérêt général, organisée à partir d'une démarche entrepreneuriale et n'ayant pas comme raison principale la maximisation des profits mais la satisfaction de certains objectifs économiques et sociaux ainsi que la capacité de mettre en place par production de biens ou services des solutions innovantes aux problèmes d'exclusion et de chômage»²²³.

Lorsqu'elle s'applique au domaine de la finance, la RSE fait généralement référence à la notion d'Investissement Socialement Responsable (ISR)

²²³ l'OCDE définit l'entreprise sociale dans son rapport de novembre 1998, cité en Gardin Laurent , «Entreprise sociale et droit social », Sociologie économique et démocratie (Sed), Laboratoire de Sociologie du changement des institutions (LSCI), CNRS HERMÈS 36, 2003, pp.67

Conclusion

Cette revue de littérature nous a permis de concevoir l'évolution du concept de microfinance à travers les productions académiques, théoriques et politiques.

L'intérêt de la microfinance est d'être un vecteur d'espérance pour une vie meilleur en réduisant la vulnérabilité économique, et en accroissant les "capabilities" au sens de Sen. C'est cette approche qui est absente en Algérie, puisque on entend souvent parler d'octroi de microcrédits mais sans qu'il ai de véritable esprit entrepreneurial et l'esprit d'initiative des individus.

Nous avons vu également que le microcrédit date depuis bien longtemps avant l'invention de la grammen bank mais sous des formes diverses. Mais grace à Yunus que le microcrédit s'est médiatisé au niveau mondiale. C'est aussi à travers l'imperfection du marché que le microcrédit s'est vu naître notamment la contribution de la théorie de l'information et son explication par la théorie financière. En parallèle au côté théorique de la microfinance, il sera examiné dans le chapitre 4, le traitement de la relation entre microfinance et pauvreté sous l'angle de l'impact dans différents pays en développement à travers les études faites en ce sens. Bien entendu l'expérience algérienne est évidemment traité.

Chapitre 4

Introduction

Nous examinerons à travers ce chapitre ce qui a été fait à travers quelques expériences en matière de programme de microfinance notamment les outils d'évaluation d'impact, les résultats de l'accès à ces services financiers par les pauvres dans certain pays en développement, ou l'industrie de microfinance est avancée à travers l'implantation d'institutions de microfinance dans les localités urbaine et villageoises.

Il est vrai que, certain pays d'Afrique et d'Amérique sont des pays plus pauvres, mais les expériences et les pratiques de la microfinance peuvent être utiles à notre pays malgré la différence culturelle qui le distingue à ces pays.

Section 1 : Etat de l'art en matière d'évaluation de l'impact et de l'effet de la microfinance sur la réduction de la pauvreté

1.1- Evaluation d'impact : Objectifs

Les études menées actuellement par la banque mondiale, notamment le [CGAP](#), et divers réseaux spécialisés dans la question de la microfinance tentent de concilier la vision sociale et la vision commerciale.

A cet effet, des progrès considérables ont été réalisés ces vingt dernières années sur le plan des méthodes d'évaluation d'impact, mais il n'y a pas encore de consensus sur celle qui serait la plus fiable.

En tant que définition générale, selon [planet-finance \(2008\)](#), une étude d'impact " mesure l'impact des services offerts par une institution de microfinance sur la vie de ses clients dans des domaines spécifiques tels que l'emploi, les revenus, la nutrition, l'éducation, la santé ou l'autonomisation des femmes. Il est le principal moyen par lequel l'efficacité de la microfinance comme un outil pour lutter contre la pauvreté est déterminée »²²⁴.

D'une manière générale, l'impact consiste à comprendre comment les services financiers affectent l'existence des pauvres et si ces effets sont attribuables à l'intervention du programme, notamment en tentant d'isoler l'effet spécifique du programme de l'ensemble d'autres facteurs exogènes.

En réalité, le choix de la méthode dépend des données disponibles, du programme²²⁵ et ou de la politique à évaluer et de la question que l'on veut aborder.

Mais la littérature nous enseigne que l'impact recherché par la microfinance donne des résultats différents, et comme le souligne [Hulme \(1999\)](#) « les recherches sur les

²²⁴ PlaNet Finance, "National Impact Survey of Microfinance in Egypt" May 2008, p.31, www.planetfinance.org

²²⁵ Pour le cas de l'Algérie, le programme qui fait l'objet d'étude est étatique en absence d'institutions de microfinance comme c'est le cas dans d'autres pays, notamment du Maghreb et pays arabes, ou il existe une certaine réglementation autorisant des ONG à pratiquer la microfinance.

études de l'impact du microcrédit quand à l'amélioration des conditions de vies des pauvres sont toujours partielles et contestées ».

Il existe trois principaux éléments d'un cadre conceptuel²²⁶ :

- (i) - un modèle de la chaîne d'impact que l'étude veut examiner;
- (ii) - la spécification de l'unité (s), ou niveaux, où les effets à évaluer.
- (iii) - la spécification des types d'impacts qui doivent être évalués.

1.2-Les différentes méthodes d'évaluation d'impact

En général, l'efficacité d'une évaluation, quelle que soit, se mesure en fonction d'objectifs au départ.

Ainsi, l'évaluation d'impact est devenue, ces dernières années, une exigence de plus en plus importante dans le domaine de lutte contre la pauvreté et plus généralement du développement (Ravallion, 2008).

En conséquence, les études d'impact en microfinance ne constituent pas un champ stabilisé. Elles concernent trois grands référentiels²²⁷ :

- Le référentiel scientifique, régi par des critères de rigueur, d'objectivité et de vérifiabilité des résultats ;
- le référentiel développementaliste, centré sur des principes de demande et de participation des acteurs, d'adaptation aux situations spécifiques locales ;
- le référentiel opérationnel, avec ses critères d'efficacité, de relation coût-bénéfice, de satisfaction des clients/usagers.

Ledgerwood (1998) considère que les programmes de la microfinance revendiquent l'objectif d'avoir un impact sur leurs clients par :

- La réduction de la pauvreté ;
- Le renforcement de la position sociale de la femme ou de groupes de population défavorisés ;

²²⁶ Hulme David , "Impact Assessment Methodologies for Microfinance: A Review", Paper prepared in conjunction with the AIMS Project for the Virtual Meeting of the CGAP Working Group on Impact Assessment Methodologies (April 17-19, 1997).], may 1997, p.03.

²²⁷ Bouquet Emmanuelle, » Enjeux et controverses autour des études d'impact en microfinance : Comment concilier rigueur scientifique et pertinence opérationnelle?, BIM , n° - 09 septembre 2008, p.04.

- L'encouragement à la création d'entreprise ;
- Le soutien à la croissance et à la diversification d'entreprises existantes.

D'après [Servon \(2000b\)](#) ²²⁸ ; si l'on cherche à lutter contre la pauvreté, l'efficacité se mesure en termes d'amélioration et de stabilisation des revenus ainsi que l'autonomie financière ; si l'on cherche à promouvoir l'entrepreneuriat, l'efficacité se mesure en terme de survie et de longévité de l'entreprise ; et enfin si l'on cherche à améliorer la dignité des personnes, l'efficacité se mesure en termes d'épanouissement personnel, de confiance et d'estime de soi.

Quoique les trois points cités se trouvent imbriqués et complémentaires les uns aux autres, le premier point se rapporte à notre sujet d'étude puisque un large consensus est établi selon lequel le cadre général de l'analyse d'impact des interventions en microfinance se justifie par le fait que l'objectif final des opérateurs en microfinance est en effet la réduction de la pauvreté, est c'est d'ailleurs ce qui fait le point commun entre l'approche institutionnaliste et l'approche welfariste.

[Baker \(2000\)](#) retient la définition suivante pour l'évaluation d'impact : « L'évaluation d'impact est destinée à mesurer (...) si le programme a eu l'impact désiré sur des individus, des ménages et des institutions et si ces effets sont attribuables à l'intervention du programme. Les évaluations d'impact peuvent aussi explorer des conséquences imprévues, soit positives, soit négatives sur les bénéficiaires»²²⁹.

Par ailleurs, l'objectif de mesurer les impacts de la microfinance est justifié par trois raisons principales ([JEANNIN et SANGARE, 2007](#)) :

- Prouver la capacité de l'outil de la microfinance à atteindre ses objectifs de lutte contre la pauvreté et notamment l'exclusion financière.
- Attirer les financements publics et privés.
- Déterminer les besoins des clients des IMFs pour mieux les servir..

Pour une approche multidimensionnel [Blondeau \(2006\)](#) pense, en termes d'impacts, que la microfinance permet aux clients d'augmenter leurs revenus, de réduire leur

²²⁸ Servon Lisa J., « What Ensure Success by Low-Income and Unemployed Entrepreneurs Using the Microentreprise Strategy in US? », A Contribution to the ILO Action program on " Enterprise creation by the Unemployed the role of microfinance in industrialized countries", ILO/Rutgers University (Department of Urban Planning and Policy Development), January (2000), p.05.

²²⁹ Baker Judy L, « Evaluation de l'impact des projets de Développement sur la pauvreté » Manuel à l'attention des Praticiens, Banque Mondiale, Washington, D.C, 2000, p.01.

vulnérabilité, d'accéder aux soins de santé, à l'éducation, au logement, à une hausse de confiance et de l'estime de soi.

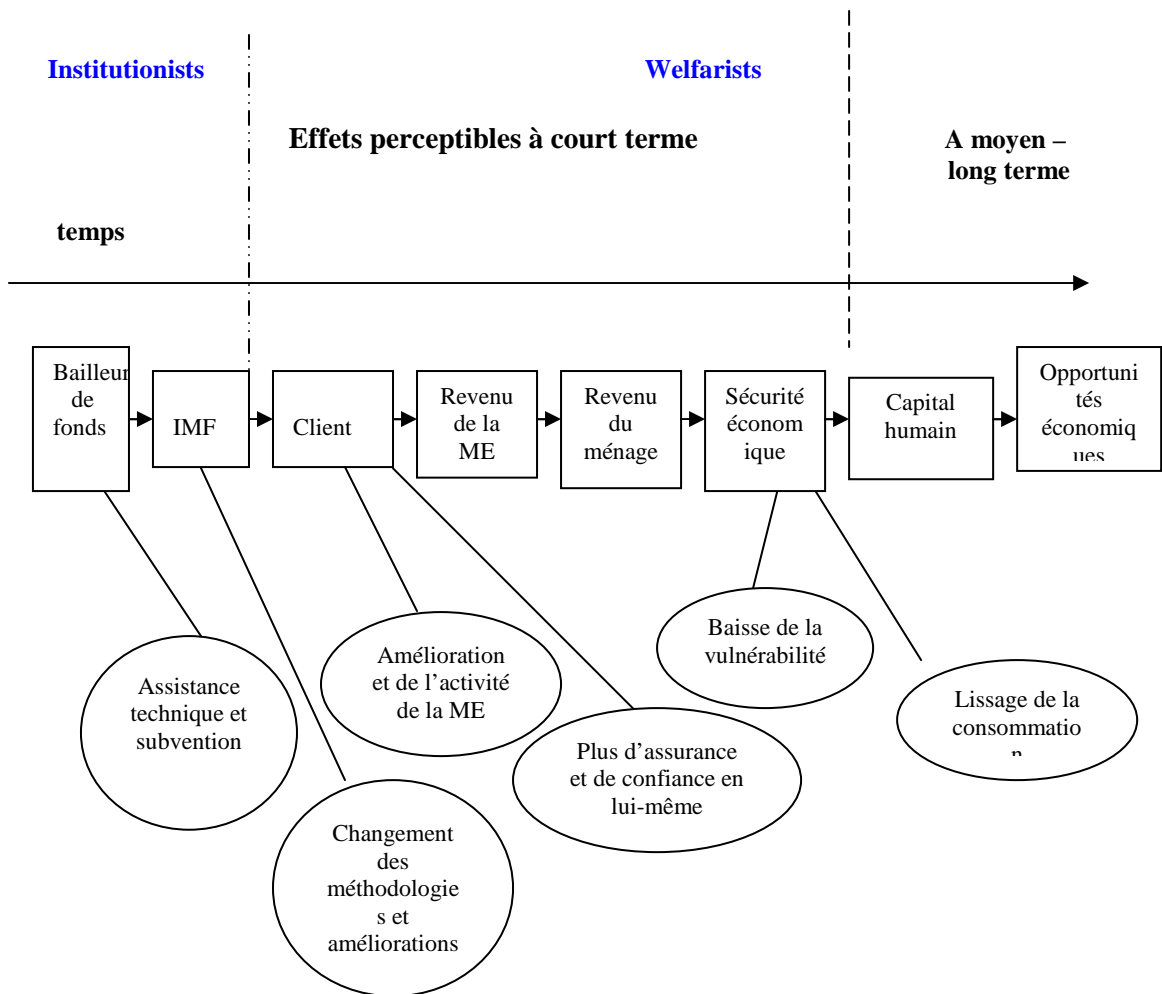
Dans le même ordre d'idée, Le [CGAP \(2003\)](#) estime que la microfinance et son impact débordent largement le cadre du simple octroi de crédit à des entrepreneurs²³⁰ et concernent aussi la santé, l'éducation et la satisfaction d'une large gamme d'autres besoins de liquidité

Pour revenir aux fondements théoriques de la microfinance expliqués dans le chapitre 2, [Hamed \(2004\)](#) nous propose une chaîne de transmission de l'impact de la microfinance sur la pauvreté sur la base des deux courants welfariste et institutionnaliste.

²³⁰ Trois types de pauvres peuvent être identifiés :

Les pauvres entrepreneuriaux qui ont d'un environnement favorable pour saisir les opportunités économiques et développer leurs microentreprises
Les pauvres entrepreneuriaux qui ne sont pas en mesure d'exploiter les opportunités économiques faute de moyens financiers
Les pauvres non entrepreneuriaux qui ne sont pas en mesure de saisir les opportunités économiques, même ayant accès à des services financiers

Graphique (IV.1) : La chaîne de transmission de l'impact



Source : Hamed [2004] d'après Hulme [2000]

En fait, Plusieurs études sur l'impact sur la situation économique et sociale des clients menées à des années d'écart et sur différents continents, ont montré des résultats impressionnants²³¹ :

□ Sur le plan économique, avec des impacts sur le niveau de revenu et la capacité à épargner ;

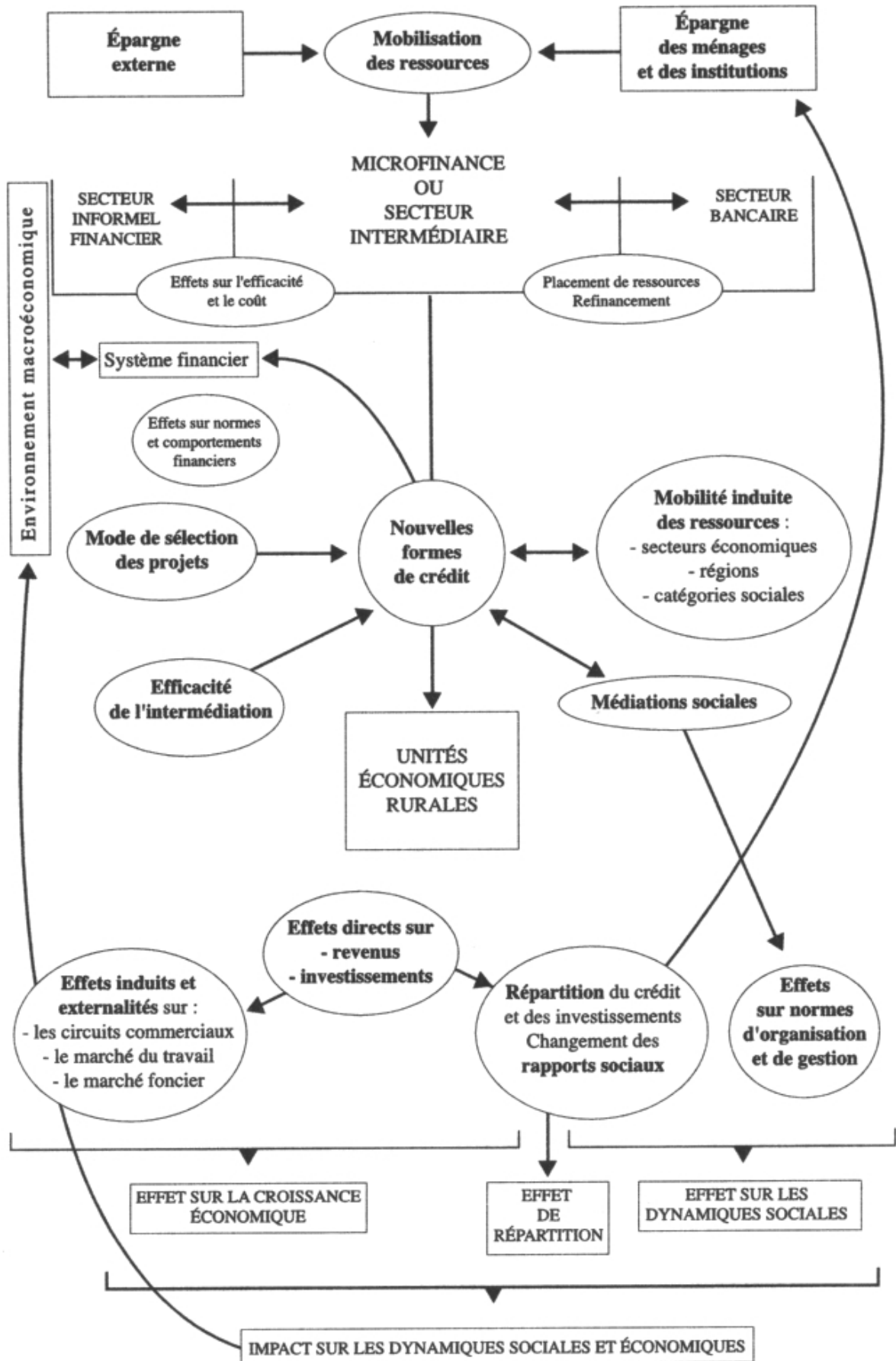
²³¹ Nous avons dans notre étude empirique intégré les variables déterminantes sur le plan d'impact économique et les variables aussi déterminantes sur le plan d'impact social, voir chapitre 5.

□ Sur le plan social, avec des effets sur la scolarisation des enfants, l'accès aux soins ou l'amélioration de l'habitat, grâce à l'impact économique et dans Certains cas grâce à des services complémentaires proposés par les IMF.

Doligez (1996)²³² illustre pour sa part les différents types d'effets induits par la microfinance comme le montre le graphique suivant :

Graphique (IV.2) : les différents types d'effets induits par l'émergence de la microfinance

²³² Doligez François, « Microfinance et dynamiques économiques: quels effets après dix ans d'innovations financières ? », Revue Tiers-monde, Année 2002, Volume 43, Numéro 172, 2002, p.786.



Source : Doligez, 1996

La lecture du graphique nous permet de constater qu'au-delà de l'effet socio-économique de la microfinance sur les emprunteurs, le champ de la recherche s'est développé pour inclure d'autres effets induits par cette forme d'intermédiation financière qui est la microfinance, notamment les différents aspects à prendre en compte dans le cadre de cette recherche ouverte sur les rapports entre organisation des marchés de crédit, comportements économiques et dynamiques sociales.

Ainsi, les principales méthodes employées pour mesurer l'impact d'un projet sont, d'une part, les méthodes quantitatives et les méthodes qualitatives :

1.2.1- Méthodes quantitatives

L'objectif des méthodes quantitatives est de quantifier la variation de l'indicateur d'impact et de démontrer le lien de cause à effet entre celle-ci et l'intervention du programme. Donc, ces méthodes statistiques utilisent des échantillons larges à l'aide de questionnaires appliqués méthodologiquement à deux groupes d'études.

Pour assurer la rigueur méthodologique, une évaluation d'impact doit estimer les effets contrefactuels, c'est-à-dire ce qui serait arrivé si le projet n'avait jamais vu le jour ou ce qui aurait pu arriver.

Pour ce faire, l'évaluation de l'impact peut être réalisée selon plusieurs méthodologies regroupées en trois grandes catégories, à savoir des conceptions expérimentales (aléatoires), des conceptions quasi expérimentales (non aléatoires)..

a/- Les méthodes dites « expérimentales »

Les méthodes expérimentales (ou de randomisation), visent à répondre au problème de l'attribution : comment s'assurer que l'effet observé est bien produit par la microfinance et qu'il n'est pas le fruit d'événements exogènes ou liés à la trajectoire personnelle des personnes?. En d'autres termes, Dans quelle mesure une amélioration de la situation d'un client est-elle réellement imputable au crédit accordé par une IMF.

Selon [Wampfler et al \(2006\)](#), Les méthodes dites "expérimentales" visent à comparer populations bénéficiaires » groupes cibles » et populations dites " groupes

témoins²³³”, car supposées avoir les mêmes caractéristiques générales que les premières²³⁴.

Ceci dit que, l’intervention parmi les bénéficiaires éligibles se fait de manière aléatoire, puisque le processus fait une distinction entre des groupes cibles et des groupes témoins comparables qui sont statistiquement équivalents les uns des autres.

Cette deuxième population permet de distinguer les « faux » effets, en particulier ceux découlant de tendances socio-économiques, sans rapport avec le programme de microcrédits accordés par les institutions de microfinance.

Ainsi, l’impact se mesure uniquement par la seule différence des résultats entre le groupe concerné, c'est-à-dire le groupe cible et le groupe témoin.

L’un des grands avantages de cette méthode est qu’elle permet une interprétation simple et immédiate des résultats.

Ainsi, les difficultés issues des premières applications de cette méthode de mesure d’impact du microcrédit sont justifiées par deux raisons :

- Fongibilité du crédit : au niveau du ménage, il y’a généralement peu de rapport entre l’utilisation d’un crédit et l’origine du revenu permettant le remboursement.
- Difficulté d’isoler l’«effet crédit » parmi les différents facteurs conditionnant l’évolution économiques des ménages.

Pour le cas de l’Algérie, il est très difficile d’appliquer ce genre de méthodes puisque la constitution de groupe témoin peut s’avérer contraignante, vu que au départ pour arriver à constituer le groupe cible relève des compétences des institutions étatiques de microcrédits qui sont centralisés au niveau de chaque Daira. Il faut considérer aussi, que le rôle des IMFs est primordial pour ce genre d’enquête puisque l’observation se fait au niveau d’une localité ou village en présence des deux groupes cités.

²³³ Bien que les groupes témoins représentent le moyen le plus courant de déterminer la causalité dans le domaine de l’évaluation d’impact, [Cheston et al, \(2005, p.09\)](#) considèrent qu’ils provoquent également des difficultés logistiques. et éthiques pour les institutions de microcrédit, selon eux, il est coûteux et fastidieux de recueillir des renseignements sur les personnes qui ne reçoivent ni crédit ni prestations financières quelconques.

²³⁴ Wampfler B, Guérin I et Servet J.M, « Le rôle de la recherche pour la microfinance » ,Dialogue Europeen, N°36, septembre 2006, p.16.

b/ - Les méthodes dites « quasi- expérimentale»

Au cours de ses 20 premières années, la littérature sur l'impact du microcrédit repose presque exclusivement sur méthodes non expérimentales ([Armendáriz de Aghion et al 2005](#)).

Des méthodes quasi expérimentales (non aléatoires) peuvent être employées pour effectuer une évaluation quand il n'est pas possible de constituer les groupes cible et de comparaison par une conception expérimentale

Les groupes de traitement et les groupes de comparaison sont d'habitude choisis après l'intervention en employant des méthodes non aléatoires.

Les méthodes les plus couramment employées telles que le « matching », le « score de propension ».

Les principaux inconvénients des techniques non- expérimentales sont ²³⁵ :

- a- la fiabilité des résultats est souvent réduite puisque la méthodologie est statistiquement moins rigoureuse.
- b- les méthodes peuvent être statistiquement complexes.
- c- Il y a un problème de sélection biaisée

1.2.2-- Méthodes qualitatives

Les analyses qualitatives permettent de reconstituer des trajectoires, de donner des résultats «en profondeur », mais en se limitant à un échantillon restreint ou raisonné.

Cette démarche d'évaluation consiste à collecter les données par entretiens plutôt que par questionnaires comme se fait dans les méthodes quantitatives.

[Meyer \(2002\)](#) considère « que de nombreuses analystes prônent l'utilisation plus simple et meilleur marché des études qualitatives impliquant de petits échantillons, études de cas, l'évaluation rapide et la participation des clients à produire des résultats plausibles et plus rapidement, pour donner plus de conseils aux institutions de microfinance pour leurs développement et leurs amélioration »²³⁶.

²³⁵ Baker Judy L, op.cité 2000, p.04.

²³⁶ Meyer Richard L., "Track Record of Financial Institutions in Assisting the Poor in Asia", ADB Institute Research Paper Series No. 49 December 2002.p.11

Parmi les inconvénients majeurs de cette méthode, l'absence d'un groupe de comparaison et le manque de rigueur statistique due essentiellement aux tailles petites des échantillons, tous ces facteurs rendent difficile la généralisation à une population plus large et représentative pour l'impact.

Section 2 : Revue sur les études d'évaluation d'impact de la microfinance sur la pauvreté

Le secteur de la microfinance dispose déjà d'une expérience d'évaluation de l'impact des programmes mis en place dans différents pays en développement, puisque le rôle du microcrédit dans l'amélioration du bien-être des ménages se trouve dans de nombreuses études empiriques.

Ces programmes de microcrédit qui sont évalués sont mis en œuvre dans plusieurs pays en développement pays comme le Bangladesh, le Pakistan, la Thaïlande (Nguyen et al, 2007). Cependant, très peu de ces études montrent que ces améliorations sont attribuables uniquement à ces programmes de microfinance, et pas à d'autres explications.

Selon Hulme (1999), les recherches sur les études de l'impact du microcrédit quand à l'amélioration des conditions de vies des pauvres sont toujours partielles et contestées.

D'autres part, Duflos et al (2009)²³⁷ estiment l'impact réel de la microfinance sur les conditions de vie des clients est encore relativement mal évalué.

Toutes ces études ont révélé trois problèmes conceptuels :

- La fongibilité du crédit renvoie à la difficulté qui apparaît lorsque l'on veut calculer le taux de rentabilité des investissements réalisés par les micro-entrepreneurs..

²³⁷ Duflos esther et Parienté William, « Développements récents sur l'impact et les mécanismes de la microfinance », Revue secteur privée et développement » 'quel équilibre entre soutenabilité financière et enjeu sociaux dans le secteur de la microfinance », Numéro 3, septembre 2009, p.10.

- L'attribution de l'impact revient à se poser la question suivante : dans quelle mesure une amélioration de la situation d'un client est-elle réellement imputable au crédit accordé par l'IMF.
- Le biais de la sélection fait référence au fait que l'implantation des programmes de microfinance n'est jamais faite au hasard.

Pour ce dernier point, et dans un contexte critique vis-à-vis du microcrédit, certains auteurs notamment, [Servet](#) ²³⁸ estime que le choix de la clientèle se fait dans le but d'assurer les taux de remboursement, en donnant un exemple d'un village Mexicain où une grande partie de ses habitants reçoivent des fonds de migrants.

A ce titre, [Coleman \(2002\)](#)²³⁹ explique par une étude sur la Thaïlande de 445 ménages répartis sur 14 villages, que les personnes les plus riches ont une probabilité plus forte de participer à un programme de microfinance, d'où l'impact estimé est plus fort vis-à-vis des crédits octroyés aux pauvres.

Des premières études d'impact ont été effectuées par [Hulme et Mosley \(1996\)](#). Ces études rassemblent les études d'impact de treize MFs intervenant dans sept pays (l'Indonésie, le Kenya, la Bolivie, le Malawi, Bangladesh l'Inde et le Sri Lanka) entre 1989 et 1993. Les deux auteurs ont constaté non seulement que l'octroi de ces crédits avait eu un impact positif sur le revenu des emprunteurs pauvres, mais cet impact était d'autant plus important si les MF centrent leur action sur les emprunteurs juste au-dessus de seuil de pauvreté qui sollicitent des prêts de promotion. (CGAP, 1997). Cela est dû au fait que les emprunteurs très pauvres cherchent à assurer leur subsistance à travers des prêts de faible montant et non pour investir dans une activité économique, acquérir du capital ou recruter de la main d'oeuvre.

D'après [Guérin \(2002\)](#), cette étude met en évidence une très forte corrélation entre les niveaux de revenus initiaux des emprunteurs et l'augmentation de revenu induite par le crédit, c'est-à-dire que plus les personnes se situent en dessous du seuil de

²³⁸ Rencontré lors du colloque international « Regards Croisés sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, organisé par la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université de Tlemcen, octobre 2009.

²³⁹ **Coleman B.E**, « microfinance in Northeast Thailand: who Benefits and How Much? » Economic and Research Department Paper Series, n°9, Asian Development Bank, 35 pages, 2002, p.18

pauvreté, et plus les revenus générés sont faibles, voire négatifs, les personnes ayant été contraintes de s'endetter pour rembourser.

Ces résultats ont été contestés par d'autres chercheurs pour des raisons tenant à la méthodologie utilisée, notamment [morduch \(1999\)](#) qui a dénoncé la manière dont ont été constitués les groupes de contrôle.

[Pitt et Khandker \(1998\)](#) ont mesuré l'impact de groupe basé sur des programmes de prêts au Bangladesh, en appliquant un modèle quasi-expérimental de 1991-1992 et a constaté que les programmes avaient effet positif et statistiquement significatif sur la consommation des ménages. Cette constatation est confirmée par [Khandker \(1998\)](#)²⁴⁰ selon laquelle « l'impact le plus important du microcrédit est son impact sur les dépenses de consommation en faveur du ménage ».

En fait, les dépenses de consommation pour le ménage sont considérées dans les études d'impact comme un élément parmi d'autres pour l'évaluation de cet impact sur les conditions de vie des bénéficiaires de services financiers.

Ainsi, dans ce sens, nous avons intégré dans notre questionnaire d'enquête une question relative aux dépenses mensuelles du ménage dont fait parti le bénéficiaire du microcrédit pour voir s'il y a amélioration du revenu à travers l'accès au microcrédit ou non.

L'étude de [Navajas et al. \(2000\)](#) sur la Bolivie, par exemple, compare le niveau de pauvreté d'un échantillon de 588 clients de cinq IMF (BancoSol, Caja Los Andes, FIE, Sartawi et PRODEM) avec le niveau de pauvreté de la population de La Paz.

L'indicateur de pauvreté retenu est un indicateur composite de satisfaction des besoins fondamentaux comportant quatre éléments :

- l'habitat (type de matériaux utilisés pour le sol, les murs et le toit, nombre de personnes par pièce),
- l'accès aux services publics (accès à l'électricité, source d'approvisionnement en eau, etc.),

²⁴⁰ Khandker, Shahidur R., "Fighting Poverty with Microcredit. Experience in Bangladesh. New York: Oxford University Press, 1998, p.46

- l'éducation (nombre d'années de scolarisation achevées, fréquentation scolaire, etc.)
- et la santé

Les résultats obtenus sont les suivants :

(1) les cinq IMF prises dans leur ensemble ne touchent pas les plus pauvres des pauvres, mais les individus qui se situent soit juste au-dessus, soit juste en dessous de la ligne de pauvreté ;

(2) les opérations de prêts à des groupes de caution solidaire atteignent davantage les plus pauvres que les opérations de prêts à des individus ;

(3) les IMF intervenant en milieu rural touchent davantage les plus pauvres que celles intervenant en milieu urbain.

Citons une étude sur deux villages situés au nord du Bangladesh, à travers laquelle [Amin et al. \(2001\)](#) examinent quant à eux dans quelle mesure les membres de trois programmes de microfinance (*Grameen Bank*, BRAC et ASA) étaient, avant leur adhésion, dans une situation de plus grande pauvreté et de plus grande vulnérabilité que les individus n'étant pas membres de ces institutions.

Pour ce faire, les auteurs mobilisent deux enquêtes : l'une réalisée en 1991/1992, avant que les trois IMF ne soient véritablement présentes dans les villages ; l'autre réalisée en 1995, après implantation effective des trois IMF. L'indicateur de pauvreté retenu est un indicateur de pauvreté monétaire. L'indicateur de vulnérabilité, quant à lui, mesure la capacité des ménages à se protéger contre la variabilité de leurs revenus.

Les résultats de l'étude suggèrent que les IMF parviennent à atteindre les ménages pauvres mais qu'elles échouent à atteindre ceux qui sont vulnérables dans l'un des deux villages (le plus pauvre).

En poussant davantage l'analyse, les auteurs montrent que les ménages à la fois pauvres et vulnérables ne sont pas touchés par l'intervention des IMF dans le village le plus pauvre.

Par exemple, [Diagne et Zeller \(2001\)](#)²⁴¹ ne trouvent pas d'incidence statistiquement significative du micro-crédit sur le revenu des ménages ruraux au Malawi.

Toutefois, il existe plusieurs études qui ne trouvent pas d'impact significatif de micro-crédit sur l'amélioration du bien-être et la réduction de la pauvreté.

[Zaman \(2001\)](#) a constaté l'impact positif du micro-crédit fourni par le Bangladesh Rural Advancement Committee (BRAC) sur la pauvreté et la réduction de la vulnérabilité au Bangladesh.

La question de la proximité et l'implantation des réseaux bancaires a été abordé par [Burgess et Pande \(2002\)](#), qui ont étudié l'expansion des agences bancaires sur les bien-être des ménages, et ont montré que cette expansion diminue la pauvreté et l'inégalité.

Dans un autre document, [Khander \(2003\)](#) a trouvé que la micro-finance apporte des avantages pour les plus pauvres, réduisant ainsi de manière significative la pauvreté au Bangladesh.

Des impacts significatifs de crédit sur les augmentations de dépenses pour les agriculteurs au Pakistan sont également présents dans le travail de [Khander et Faruqee \(2003\)](#).

La médiatisation apportée au succès des taux de remboursement en microfinance fait l'objet de plusieurs travaux empiriques récents qui se sont attachés à isoler l'effet sur le taux de remboursement de certaines caractéristiques des produits de microfinance. Ainsi, à travers leur étude [Gine et alii \(2006\)](#) évaluent l'effet de la garantie solidaire sur les taux de remboursement grâce à une expérience menée en collaboration avec une IMF aux Philippines.

L'expérience consistait à proposer un crédit avec garantie individuelle à une partie (sélectionnée de façon aléatoire) d'un groupe de clients anciens faisant une demande de renouvellement, l'autre partie du groupe recevant un crédit en conservant la garantie solidaire. À la fin de l'expérience, les différences de remboursement entre les deux groupes pouvaient être ainsi attribuées au type de garantie proposée.

²⁴¹ Diagne, Aliou, and Manfred Zeller, "Access to Credit and Its Impact on Welfare in Malawi." Research report no. 116, International Food Policy Research Institute IFPRI, Washington D.C, 2001, p.126

Après trois ans, les taux de remboursement sont similaires entre les deux groupes ; cela tendrait à montrer que la garantie solidaire n'a donc pas l'effet de contrôle "pur" dont on l'a souvent gratifiée.

De la même manière, une étude menée par [Pande et Field \(2008\)](#)²⁴² en Inde, montre que la périodicité des remboursements n'a pas non plus d'effet sur le taux de remboursement. Dans cette étude, certains clients sélectionnés aléatoirement reçoivent un crédit avec une durée de remboursement mensuelle alors que les autres obtiennent un crédit avec une période de remboursement hebdomadaire. Les clients qui ont des échéances mensuelles remboursent aussi bien que ceux qui ont des échéances hebdomadaires.

Section 3 : Etat de la microfinance dans le monde

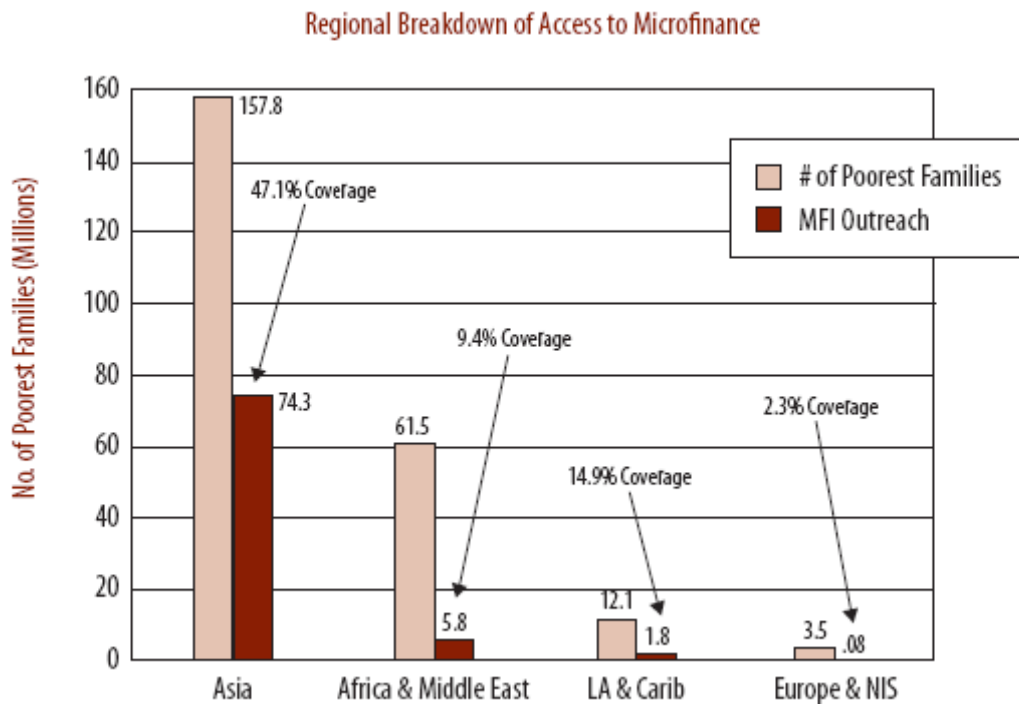
A travers le monde entier en général, et les PED en particulier, les systèmes de la microfinance reposent sur des formes juridiques et culturelles particulières.

3.1- Une revue d'expérimentation

La figure suivante montre la relation entre le nombre de familles vivant dans un état de pauvreté absolue (c'est-à-dire ceux vivant avec moins de un dollar par jour PPA) et la portée des IMF, à savoir le nombre de familles les plus pauvres qui ont été desservies dans chaque région du monde à la fin de 2004. Nous pouvons constater que la couverture au niveau mondiale reste faible et de ce fait il reste beaucoup à faire pour permettre un accès permanent aux services financiers des catégories des plus pauvres, et dans ce sens comme nous l'avons vu à la section 2 précédente, la plupart des études montrent que les programmes de microcrédits ne touche rarement les plus pauvres des pauvres.

²⁴² Field, E et Pande, R, "Repayment Frequency and Default in Micro-Finance: Evidence from India", Journal of the European Economic Association 6(2-3), 501-9, 2008, cité in Duflos E, et Parienté W, op.cité, 2009, p.11.

Figure (IV.1): Répartition régionale de l'accès à la microfinance



Source: Microcredit Summit Campaign Report 2006

Selon le [Rapport 2005](#) de l'Etat de la Campagne du Sommet du Microcredit, au 31 décembre 2004, 3.164 institutions de microcrédit ont rapporté qu'elles desservait 92.270.289 clients (contre 13.4 millions en 1997 ²⁴³), dont 66.614.871 faisaient partie des plus pauvres lorsqu'ils ont souscrit leur premier emprunt.

Selon [STATE OF THE MICROCREDIT SUMMIT CAMPAIGN REPORT 2009](#)²⁴⁴, Sur les 106,6 millions clients les plus pauvres atteint à la fin de 2007 (voir tableau VI.1), il faut compter 83,2 % ou 88,7 millions sont des femmes. Parmi les 3.552 institutions nous ayant envoyé un rapport, 935 se trouvent en Afrique, 1.727 en Asie, 613 en Amérique Latine et aux Caraïbes, 127 en Amérique du Nord, 65 en Europe et dans les Etats Nouvellement Indépendants (ENI) et 84 au Moyen Orient.

²⁴³ Lors du Sommet du Microcredit en février 1997, une campagne du microcrédit à été lancée pour venir en aide de quelques 100 millions de familles parmi les plus pauvres de la terre en 2005. L'objectif a alors été prolongé jusqu'à fin 2015 pour atteindre cette fois-ci 175 millions de clients les plus pauvres.

²⁴⁴In www.microcreditsummit.org/uploads/socrs/SOCR2009_English.pdf, p.27

Tableau (IV.1): La répartition régionale des programmes et des clients de la microfinance

	Nombre d'institutions faisant rapport	Nombre total de clients en 2006	Nombre total de clients en 2007	Nombre de clients les plus pauvres en 2006	Nombre de clients les plus pauvres en 2007	Nombre de femmes les plus pauvres en 2006	Nombre de femmes les plus pauvres en 2007
REGION							
Afrique	935	8, 411,416	9, 189,825	6, 182,812	6, 379,707	4, 036,017	3, 992,752
Asie	1,727	112, 714,909	129,438,919	83, 755,659	96, 514,127	72, 934,477	82, 186,663
Amérique latine & Caraïbes	613	6, 755,569	7, 772,769	1, 978,145	2, 206,718	1,384,338	1,450,669
Moyen Orient	85	1, 722,274	3, 310,477	755, 682	1, 140,999	621, 111	890,418
Totaux pour les PVD	3,360	129, 604,168	149,711,990	92, 672,298	106,241,551	78, 975,943	88, 520,502
Amérique du Nord	127	54,466	176,958	25,265	109,318	11,765	72,576
Europe & NEI	65	3, 372,280	4, 936,877	225,011	233,810	142,873	133,815
Totaux pour le monde industrialisé	192	3, 426,746	5, 113,, 835	250,276	343,128	145,836	206,391
Totaux Globaux	3,552	133, 030,914	154,825,825	92, 922,574	106,584,679	79, 130,581	88, 726,893
% PVD	94,6	97,4	96,06	99,7	99,7	99,8	99,7

Source: Microcredit Summit Campaign Report 2009

Si nous examinons le phénomène de la microfinance dans les pays industrialisés, on constate que des projets de microcrédit ne représente pas une proportion importante et ne dépasse pas les six pour cent, et souvent au-dessous de un pour cent (Voir dernière ligne du tableau IV.2).

Tableau (IV.2): Croissance de la microfinance dans le monde (1997-2007)

Date	Nombres de programmes	Clients	Clients pauvres
32/12/97	618	13.478.797	7.600.000
31/12/98	925	20.938.899	12.221.918
31/12/99	1.065	23.555.689	13.779.872
31/12/00	1.567	30.681.107	19.327.451
31/12/01	2.186	54.932.235	26.878.332
31/12/02	2.572	67.606.080	41.594.778
31/12/03	2.931	80.868.343	54.785.433
31/12/04	3.164	92.270.289	66.614.871
31/12/05	3.133	113.261.390	81.949.036
31/12/06	3.316	133.030.913	92.922.574
31/12/07	3.552	154.825.825	106.584.679

Source: Microcredit Summit Campaign, 2009 Report,
(D'après Canale, 2010, p.04)

Ainsi, La croissance du nombre de femmes très pauvres atteint est passée de 10,3 millions à la fin de 1999 à 88.7 millions à la fin de 2007. Il s'agit d'une augmentation de 764 % du nombre de femmes les plus pauvres atteint à partir de Décembre 1999 à Décembre 2007. L'augmentation représente 78 autres millions de pauvres femmes qui reçoivent des microcrédits dans les huit dernières années.

[Guérin et Doliguez \(2006b\)](#), estiment que 25 % des clients en profitent vraiment car ils en ont les capacités entrepreneuriales, 50 % améliorent simplement par cet outil la gestion du budget familial, et pour les 25 % restants, la situation s'aggrave car ils échouent.

Le tableau (IV.3) énumère les dix plus grandes institutions de microfinance à travers le monde classées par leur nombre d'emprunteurs actifs à la fin 2006.

Nous pouvons remarquer aussi dans le même tableau, que les sept premières IMF opèrent tous dans la région Asie-Pacifique tel que le Bangladesh, l'Inde et l'Indonésie et qui sont traditionnellement considérés comme des géants à l'échelle internationale en raison de la taille de leur secteur de la microfinance.

Tableau (IV.3) : classement des 10 premières IMF (nombre d'emprunteurs actifs à fin 2006)

IMF	Pays	Nombre des emprunteurs actifs
1. Grameen Bank	Bangladesh	6.908.704
2. ASA	Bangladesh	5. 163.279
3. VBSP	Vietnam	4.. 695.986
4. BRAC	Bangladesh	4. 550.855
5. BRI	Indonesia	3. 455.894
6. Spandana	India	972.212
7. SHARE	India	826.517
8. Caja Popular Mexicana	Mexico	643.659
9. Compartamos	Mexico	616.528
10. BANTRA	Peru	563.805

Source: Microcredit Summit Campaign Report 2006, Microfinance Information Exchange, www.themix.org

3.2-La microfinance dans les pays arabes

On peut considérer que le secteur de la microfinance de la région arabe dans son ensemble se trouve dans la phase d'expansion.

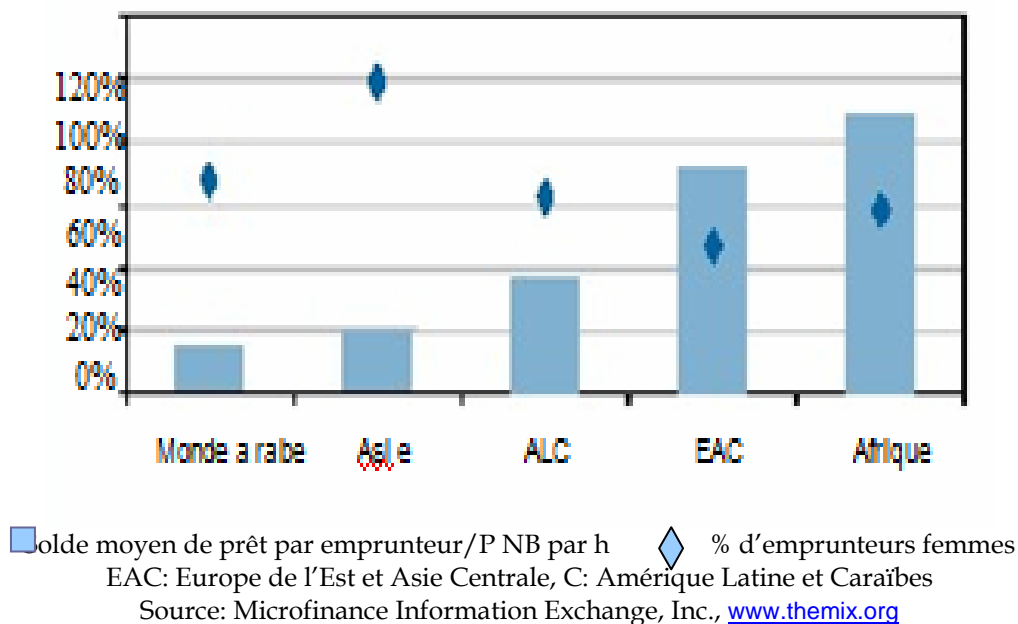
Selon la Sixième Conférence Annuelle intitulée: « [Le Capital Humain dans la Microfinance : Personne, Passion et Valeur](#) » organisée en 2009 par Sanabel²⁴⁵ :

- L'émergence de l'industrie a augmenté considérablement depuis sa début car il ya aujourd'hui environ 100 établissements actifs en Microfinance (IMF) à travers le monde Arabe servant 3,5 millions clients alors qu'ils étaient 130.000 en 1999.
- La Microfinance a progressivement remplacé les programmes gouvernementaux et les fonds d'emploi comme l'outil le plus important pour consolider des activités génératrices de revenus.

²⁴⁵ Créé en septembre 2002, Sanabel est un réseau régional d'institutions de microfinance implantées dans le monde arabe. Il compte à l'heure actuelle 27 institutions membres réparties comme suit : 11 en Egypte, 4 en Jordanie, 2 au Liban, 5 au Maroc, 1 dans les Territoires palestiniens occupés, 1 en Tunisie et 3 au Yémen.: En novembre 2009, le nombre des membres de Sanabel a atteint 73 de 12 pays arabes Site web <http://www.sanabelnetwork.org>

Comme le montre le Schéma (IV.1), seules les institutions asiatiques connues historiquement pour leur concentration sur la pauvreté, atteignent un degré similaire de portée aux pays arabes. Ainsi, le secteur de la microfinance dans les pays arabes accorde une importance à la participation de la femme dans l'accès aux services financiers qui dépasse les 60%.

Schéma (IV.1) : Degré de portée (Comparaisons de Performance 2005)..



Nous pouvons remarquer à partir du schéma ci-dessus que la participation de la femme²⁴⁶ dans les programmes de microfinance dans les pays arabes est élevée et dépasse les 60%. Ceci est confirmé dans une étude de Brandsma et Burjorjee (2004)²⁴⁷, qui ont révélé que 60% des clients des institutions de micro-finance membres du réseau Sanabel dans la région MENA sont des femmes²⁴⁸.

²⁴⁶ Suite à la Quatrième Conférence des femmes qui se tenait à Pékin en 1995, l'attention qu'accordent les institutions de Bretton Woods aux rapports de "genre" dans les discours et rapports officiels montre à l'évidence une évolution des mentalités concernant l'intégration des femmes dans les programmes de développement.

²⁴⁷ Cité dans Mejdoub M. Mehdi Les raisons de l'exclusion des services des institutions de microfinance : cas de la Tunisie, Journal of Global Management Research, 2009, p.67.

²⁴⁸ Ce qui est confirmé par Comité norvégien du prix Nobel, (2006) que « Le microcrédit a démontré qu'il représente une force libératrice importante, en particulier dans des sociétés où les femmes sont soumises à des conditions sociales et économiques oppressives. Le plein potentiel de croissance économique et démocratique d'un pays ne peut être atteint sans la participation équitable de la moitié de l'humanité, à savoir les femmes ».

Pour ce qui est des pays de l'Afrique du Nord, les IMF^s marocaines constituent 85% du portefeuille de prêts bruts et 70% du nombre total d'emprunteurs en Afrique du Nord [Allaire et al, \(2009, p.03\)](#). En total des 49 IFM figurant dans l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, 22 sont en Afrique du Nord.

Section 4 : le prêt de groupe

L'exemple du Self Help Group (SHG)

Nous aborderons ce début de cette section par les propos de [Yunus \(2006\)](#), « Pris individuellement, les pauvres se sentent exposés à toutes sortes de dangers. L'appartenance à un groupe leur donne une sensation de sécurité. L'individu isolé a tendance à être imprévisible et irrésolu. Dans un groupe, il bénéficie du soutien et de l'émulation de tous, son comportement en devient plus régulier et il est plus fiable en matière d'emprunt » ²⁴⁹

Ainsi, Le modèle du self help group repose sur une approche collective de la microfinance, et d'adresse ainsi à une clientèle féminine la plus dominante.

Initié en Inde et composé de vingt personnes maximum, ce modèle procède à des opérations d'épargne qui permettent à ses membres de contracter des crédits suivant le principe de crédit solidaire.

Le contrat de crédit est strict, tant que le groupe n'a pas remboursé totalement les prêts, aucun des membres ne peut obtenir un nouveau prêt ([Boyé, Hajdenberg et Poursat, 2006](#))²⁵⁰

[Guérin \(2002\)](#) considère que cette approche collective basée sur la responsabilité conjointe répond à deux critères²⁵¹ :

²⁴⁹ Yunus Muhammad, « Vers un monde sans pauvreté » Edition JC LatLès, 345 pages, 2006 p.134.

²⁵⁰ Boyé. S, Hajdenberg G, Poursat, C. Le guide de la microfinance : Microcrédit et épargne pour le développement. Paris : Editions d'Organisation, 2006, p.55.

²⁵¹ Guérin I, « Microfinance et autonomie féminine », Working Paper n°32, Social Finance Program, Genève, OIT, 2002.

- Elle permettrait de limiter les risques liés aux pratiques microfinancières et de répartir les coûts administratifs²⁵² entre les membres du group.
- Elle répondrait à l'objectif de remédier aux carences de gouvernance en renforçant le capital social ²⁵³ des sociétés locales.

Pour le premier point, ce modèle permet de réduire le problème d'asymétrie d'information entre prêteur et emprunteur, qui est considéré comme le fondement de la théorie d'agence qu'on a développé précédemment dans le chapitre 3, section 2. En fait deux composantes du SHG permettent de limiter le hasard moral et la sélection adverse à savoir :

- Le respect des règles de remboursement²⁵⁴.
- La sélection des emprunteurs fiables.

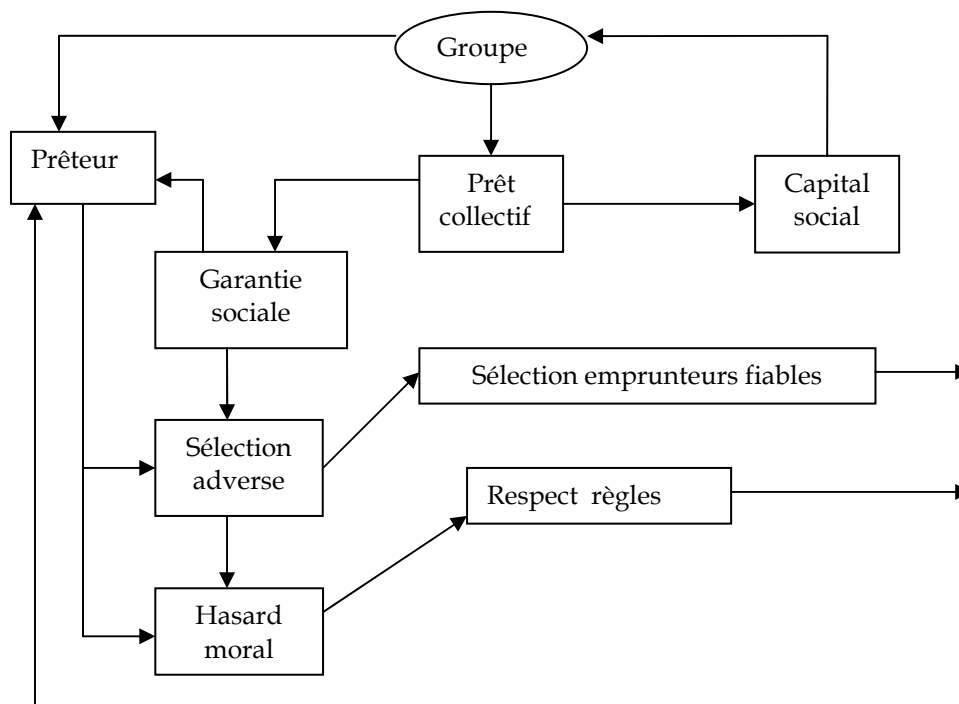
Nous pouvons d'après la littérature esquisser cette approche de prêt collectif par le schéma suivant :

²⁵² Pour le cas de l'ANGEM, ces coûts relatifs aux opérations de microcrédit sont à la charge de l'organisme lui-même et le bénéficiaire ne supporte aucun coût administratif.

²⁵³ le capital social est défini de la manière suivante : “ modes d'organisations sociales, telles que les réseaux, les normes et la confiance, qui facilitent la coordination et la coopération pour un bénéfice mutuel ” [Putnam, 1995, p. 65].

²⁵⁴ De nombreux travaux utilisent des modèles d'agence pour montrer qu'en prêtant à des groupes d'emprunteurs conjointement solidaires sur le remboursement de leurs prêts, les contrats de micro-finance permettent de remédier à la sélection adverse et aux problèmes d'aléa moral liés aux asymétries d'information. Ainsi, Il s'agit de l'innovation majeure en microfinance afin de diminuer le risque de défaut

Schéma (IV.2) : Fonctionnement de l'approche collective selon modèle SHG



Source : élaboré par nos soins (inspiré de Guérin, 2001, p.06)

Il est tout à fait clair que la garantie sociale, qui substitue la garantie matérielle, renforce le capital social du groupe qui est basée sur la surveillance mutuelle.

Meenakshi (2000), énumère pour sa part quatre critères additionnels pour le fonctionnement du SHG : Ownership and conceptuel clarity : les membres doivent être conscients qu'ils sont pleinement responsable de leur groupe et des décisions prises.

- 1- Leverage (influence) : la proximité des membres assure la pression nécessaire au remboursement ponctuel des prêts.
- 2- Information, transparency monitoring : les membres usent de leurs connaissances pour qu'ils soient informés du niveau d'épargne et de crédit.
- 3- Consensual decision-making: afin de maintenir la cohésion du groupe, les décisions doivent être prises collégialement, pour assurer l'efficacité du remboursement.

Le tableau suivant nous résume les raisons les plus populaires pour lesquelles les gens adhèrent aux groupes d'entraide.

Tableau (IV.4) : Les raisons et les avantages d'adhésion des individus aux SHG

Raisons	Avantages pour les Self Help
Sécurité	-Réduction de l'insécurité de «se tenir seul». Sentiment de force, moins de doute de soi, plus de résistance aux menaces.
Statut	-Fourniture de reconnaissance et un statut aux membres.
Estime de soi	- Sentiment de confiance en soi
Affiliation	- Satisfaction des besoins sociaux par une interaction continue
Puissance	- Puissance de l'unité et des membres
Réalisation des objectifs	- Les talents sont mis en commun, les connaissances et la sensibilisation sont disponibles pour l'accomplissement de la tâche de groupe

Source: Tripathy K.K. & Jain Sudhir K, 2008, p.05 ²⁵⁵

La lecture du tableau (IV.3), nous permet de constater un état de rapprochement entre ce tableau en question et l'évolution de la compréhension de la pauvreté à travers les facettes de l'impuissance et du mal être (Deepa Narayan, 2000) qu'on a vu au chapitre I (section 1), ceci veut dire que les raisons évoquées ci-dessus traduisent presque les mêmes besoins issus des multiples facettes qui caractérisent la situation de pauvreté.

Les prêts sont consentis individuellement, mais le groupe fait souvent pression sur ses propres membres pour assurer un remboursement dans les tenues convenus

Section 5 : Le contexte d'évolution de la micro-finance en Algérie

En Algérie, l'enjeu de l'accès à la microfinance est défini par celui de la bancarisation de masse des populations à faible revenu et concerne en conséquence les banques et autres établissements financiers. On estime en 2006 à

²⁵⁵ Tripathy K. K. & Jain Sudhir K, "Micro-finance & Self-employment Activities towards Income Generation and Poverty Alleviation in Rural Areas under SGSY: An Empirical Investigation in Haryana and Orissa", International Conference on Issues in Public Policy and Sustainable Development, Organised by IGNOU, Maidan Gahi, New Delhi-68, March 26-28, 2008.

environ 30% le taux de bancarisation de la population en Algérie²⁵⁶, avec seulement une agence bancaire ou postale pour environ 7.250 habitants.

A cet effet, nous présenterons dans cette section les différents réseaux et organisme financier se rapportant à la bancarisation de masse.

5.1- Mutation et réforme du secteur financier algérien

A l'instar de la majorité des pays en développement, le système financier algérien, avant les réformes entremises en 1990, était caractérisé par une répression financière qui se manifestait essentiellement par un contrôle rigoureux des taux d'intérêts, une allocation sectorielle des crédits et une régulation directe de la masse monétaire.

Ainsi, les réformes entamées au début des années 1990 avec la promulgation de la loi sur la monnaie et le crédit, ont rendu l'organisation bancaire et financière de l'Algérie est en pleine mutation avec sont toujours en cours.

Tableau (IV.5) : Principaux indicateurs macro-financiers

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Monnaie (M1)	1048	1238	1416	1630	2172	2423
Masse monétaire (MM) = Monnaie et quasi-monnaie (M2)	2023	2474	2902	3354	3756	4147
PIB	4123	4261	4546	5264	6127	7478
Crédits à l'économie	994	1078	1267	1380	1535	1778
Total des dépôts collectés par les banques	1442	1790	2127	2443	2704	2944
Taux d'endettement de l'économie en terme nominal (crédit-éco/PIB)	24	25	28	26	25	24
(M1/MM) en %	52	50	49	49	58	58

Sources : CNES, Banque d'Algérie

Le secteur bancaire représente 93% des actifs du secteur financier en termes d'actif et les banques publiques détiennent plus de 90% des actifs du secteur bancaire.

²⁵⁶ En parallèle, il existe un secteur informel important avec 1,25 millions de travailleurs exclus du système bancaire.

Actuellement, on compte six banques publiques, axées traditionnellement sur le financement des grosses PME et entreprises publiques et de l'immobilier (pour la CNEP), de cinq établissements financiers.

La promulgation de loi bancaire en 1990²⁵⁷, a permis la création de banques à capitaux privés nationaux et/ou étrangers. Ces nouvelles banques ont pour la plupart connu de graves difficultés, dont la plus notable est la faillite de la Banque Khalifa en 2003. La décision du CMC de quintupler le montant du capital minimum, de 500 à 2.500 millions DZD, a contribué à assainir le secteur bancaire et a abouti au retrait d'agrément des cinq banques à capitaux privés algériens et une banque à capitaux privés mixtes entre 2003 et mars 2006²⁵⁸.

Il faut noter que, Le secteur bancaire privé commercial est composé aujourd'hui de 10 banques (dont une à capitaux mixtes)²⁵⁹. Assez peu développé en termes de guichets (environ 70 agences sur plus de 1.200 guichets bancaires), mais en progression, il est entièrement constitué de filiales de grands groupes bancaires internationaux. Les établissements de crédit privés visent d'abord une clientèle d'entreprise et de particuliers hauts de gamme, même si l'on constate depuis peu la création d'établissements de crédit à la consommation, visant une clientèle plus large de particuliers salariés²⁶⁰.

Ainsi, Les différents guichets bancaires agréés par la Banque d'Algérie pour effectuer les opérations de commerce extérieur (et donc les transferts de fonds avec l'étranger) se répartissent comme suit :

²⁵⁷ Ca concerne la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, modifiée par l'ordonnance O3-11 du 26 août 2003.

²⁵⁸ Pendant cette longue période, au total 9 banques et établissements Financiers ont vu le retrait de leur agrément (El-Khalifa, BCIA, Union Bank, CAB (raison disciplinaires), Mouna Bank, Arco Bank, AIB, BGM, Al Rayan (pour des raisons de conformité aux textes réglementaires notamment l'augmentation du capital)

²⁵⁹ Hors CNMA Banque, banque du groupe de la mutualité agricole algérienne distribuant ses produits bancaires au travers des agences du réseau de la CNMA.

²⁶⁰ A titre d'exemple, on peut citer CETELEM Algérie, agréé le 22 février 2006. Mais Les nouvelles mesures introduites dans le cadre de la loi de finances complémentaire 2009 d'interdire les prêts à la consommation, puisque selon le ministre des finances, Sur plus de 100 milliards de dinars de crédit à la consommation accordés par les banques en Algérie en 2008, 80% sont destinés aux crédits automobiles.

Tableau (IV.6) : Les différents guichets bancaires agréés par la Banque d'Algérie

Wilayas	BNA	CPA	BEA	BADR	BDL	Autres banques	Total
Alger	35	29	20	16	13	29	142
Oran	14	8	6	8	4	9	49
Annaba	3	5	4	4	2	3	21
Constantine	8	6	2	5	2	2	25
Autres willayas	115	77	53	244 ²⁶¹	114	15	618
TOTAL	175	125	85	277	135	58	855

Source : Banque d'Algérie

5.2-Place des ONG algériennes (le modèle Touiza)

Dans le domaine de la lutte contre la précarité et la pauvreté, on dénombre 1183 associations. Cependant, il existerait en Algérie, seulement une quinzaine d'ONG de taille notable, opérant dans l'économie sociale et le développement (CGAP, 2006).

Depuis 1996, nous pouvons citer comme exemple TOUIZA, la seule association qui a développé une expérience reconnue dans ce domaine et mis en place un programme de financement des microentreprises comportant un volet d'accompagnement de l'entrepreneur.

Le mouvement TOUIZA est né en 1962 avec deux associations à caractère social²⁶². TOUIZA Algérie, association créée en 1989, compte aujourd'hui 10 permanents, 20 experts bénévoles, 6.000 adhérents. Elle est organisée en quatre pôles d'activités : Touiza Animation Jeunesse, Touiza Développement, formation et étude. Le mouvement compte aussi depuis 1995 Touiza Solidarité (France) et depuis 1996 Touiza Solidaridad (Espagne). Touiza a développé 26 partenariats avec des organismes publics et privés étrangers et travaille avec les pouvoirs publics algériens²⁶³.

Le pôle *Touiza Développement* accompagne des porteurs de projets par l'octroi de microcrédits et par un dispositif d'accompagnement - formation. Cette activité a

²⁶¹ Le réseau de la BADR, banque à vocation agricole et rurale, est étendu sur l'ensemble du territoire algérien.

²⁶² Les deux associations sont « La Fédération algérienne des maisons familiales » et « Les jeunes travailleurs volontaires algériens ». Source : www.touiza-solidarite.com

²⁶³ Liste des partenariats sur <http://www.touiza-solidarite.com/nospart.htm>

donné naissance à une pépinière d'entreprises à Boghni et à un service de micro crédits à Chérage²⁶⁴.

Le portefeuille de crédits totalise depuis 10 ans plus de 445 crédits octroyés dont 36,6% à des femmes, pour un encours restant à rembourser de 39 millions DZD. Le montant maximal de crédit octroyé par Touiza est de 350.000 DZD²⁶⁵ ; il s'adresse à des commerçants, artisans et agriculteurs enregistrés, capables d'apporter 30% d'apport personnel et de bénéficier d'une caution pour le crédit octroyé par Touiza.

Ce portefeuille comporte 69 crédits en retard, 88 crédits litigieux et 6 crédits contentieux. La TOUIZA a décidé de geler temporairement ses crédits en 2005, pour effectuer une évaluation de son activité et envisage une relance dans un cadre institutionnel différent.

Avec l'appui de partenaires internationaux, notamment d'une banque française, le Crédit Coopératif, et de la SIDI²⁶⁶, TOUIZA cherche à valoriser ses compétences dans le domaine de l'économie sociale, à développer ses activités d'accompagnement, et à institutionnaliser son activité de financement. Touiza explore deux pistes institutionnelles: la création d'une mutuelle d'épargne et de crédit dénommée « MADES », ou d'une SPA qui recevrait un agrément en tant qu'établissement financier.

La loi de finance 2006 évoque pour les associations la possibilité de création d'une institution de microfinance.

De ce qui précède, il est vrai que nous avons abordé l'expérience de Touiza dans le domaine d'octroi de microcrédit dans une localité bien spécifique, mais l'objectif de l'étude du dispositif Angem, c'est qu'il est généralisé au niveau national et de vérifier son efficacité ou non au niveau des populations.

²⁶⁴ En 1993, un premier fonds de crédit a été octroyé par le Ministère du Travail. Un fonds a été alloué par l'Ambassade du Canada et a permis le démarrage de l'activité de crédit en 1996, pour des prêts à la fois sociaux et économiques. La pépinière d'entreprise de Boghni et le bureau de Chérage ont été ouverts en 1996. Un projet de financement de l'élevage a été lancé en 1997 au moyen d'un fonds du PNUD. Un fonds a été alloué par le Ministère de la Solidarité Nationale en 2001, un autre en 2003 par l'AGFUND pour le développement d'une fromagerie.

²⁶⁵ L'échéance est établie selon une durée maximale du crédit est de 24 mois, avec un différé de 3 mois ; les frais de gestion sont prélevés à concurrence de 15%.

²⁶⁶ SIDI : Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement, société au capital de 9 millions d'euros. Site Internet : www.sidi.fr

5.3- Mécanismes de fonctionnement du système financier mutualiste

Par définition, La Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA) est un réseau financier mutualiste assurant des services bancaires à une clientèle populaire, et à dominante rurale. Ainsi, la Mutualité Agricole est composée de 62 Caisses Régionales (CRMA) et d'une Caisse Nationale (CNMA). Le réseau a été autorisé depuis 1995 à effectuer des opérations de banque, puis a créé une banque sous forme de SPA début 2006.

La CNMA dispose de 142 agences réparties en zone rurale, et compte 147.000 sociétaires. La CNMA banque a plus de 230.000 clients²⁶⁷, essentiellement dans les secteurs de l'agriculture, des forêts, de la pêche et de l'aquaculture.

Initié en partenariat avec le FIDA. La CNMA Un important projet d'extension du réseau, pour la création de 40 Caisses Mutuelles de Proximité (CMP) situées dans des zones très défavorisées dans 4 willayas, apporte son appui technique pour la mise en place et le suivi de la gestion des CMP, dans une perspective de :

- **Appuyer** les capacités des nouvelles caisses, principalement en termes de SIG et de ressources humaines, voire de capitalisation,
- **structurer** ce réseau, afin de mettre en cohérence le réseau des CRMA - caisses régionales mutuelles, la CNMA, la CNMA Banque et les CMP²⁶⁸,
- **Faire face aux problèmes de gouvernance**, et de rencontre entre l'autogestion mutualisme de proximité et la technicité bancaire²⁶⁹.

Selon le [CGAP\(2006\)](#)²⁷⁰, ces caisses pourront être intégrées au réseau, ce qui pourrait permettre à la CNMA de développer un véritable réseau financier mutualiste de

²⁶⁷ « Bancarisation de masse en Algérie : opportunités et défi », juin 2006, Mission conjointe du CGAP et de l'AFD, sous le haut patronage 'du ministère des finances Ministre délégué chargé de la réforme financière, 2006, p.14

²⁶⁸ A fait, une distinction doit être faite entre d'un côté, des CMP créées d'abord pour effectuer des activités de collecte d'épargne et d'octroi de crédit, éventuellement agréées en tant que Caisses d'Economie, et de l'autre des CRMA insérées dans le secteur des assurances.

²⁶⁹ A ce titre il nous semble que l'ONG Touiza, seule structure (connue) de la société civile à réaliser des missions d'accompagnement et de crédit aux TPE, pourrait rendre d'utiles services à de tels réseaux en termes de prise en compte des liens sociaux, de diffusion et de formation aux valeurs mutualistes, de mise en relation entre ce qui serait une grosse structure et des classes populaires aux modes de pensée parfois éloignés du monde financier.

²⁷⁰ Rapport CGAP, op. cité, 2006, p.30

proximité, au service d'une clientèle de masse, dans des zones rurales où les investisseurs privés sont souvent réticents à s'installer.

Dans une perspective de renforcement de la microfinance comme se fait dans le monde entier, Le mutualisme financier peut parfaitement s'inscrire dans le contexte socioéconomique algérien et répondre aux attentes des populations, notamment dans les zones rurales.

A cet effet, l'article 81 de la loi de finances 2006 stipule que « la possibilité de création par le secteur privé d'un établissement à statut particulier, sous forme mutualiste ayant pour objet la réception et la mobilisation de fonds et l'octroi de crédits et ce, au bénéfice de ses adhérents »²⁷¹.

5.4- Les services financiers de masse : le concours du réseau Algérie Poste

Pourquoi parle-t-on de bancarisation de masse qu'on évoque la problématique de la microfinance ?

Le principal établissement de bancarisation de masse est Algérie Poste qui comporte un réseau élargi sur plus de 7,1 millions de comptes CCP, et effectue ainsi selon le [CGAP \(2006\)](#) plus d'un million de transactions par jours.

Algérie Poste, qui n'est pas encore agréée en tant que banque postale mais qui fournit une gamme de plus en plus large de services financiers. Elle possède le premier réseau d'agences du pays avec ses 3271 guichets répartis sur les 48 wilayas..

Il se trouve que l'accès aux services financiers notamment les microcrédits par les dispositifs étatiques sont en relation avec ce réseau puisque les comptes CCP en plus de ceux des banques, constituent des éléments clés.

Ainsi, il faut mentionner qu'Algérie Poste n'est pas autorisée en vertu de la loi n°2000-03 a octroyé de crédit. En conséquence, elle met son réseau à disposition de banques ou d'établissements financiers pour assurer le service de caisse lié à des crédits, via les comptes CCP.

²⁷¹ Journal officiel N° 85 du 31 décembre 2005.

Section 6 : Approche descriptive des différents dispositifs d'insertion économique en Algérie

L'existence des programmes publics de crédit à taux bonifiés, c'est-à-dire ceux subventionnés par l'état (avec une partie de prêt sans intérêt) dans le cadre des dispositifs ANSEJ, ANGEM²⁷² et CNAC ne semble pas selon le (CGAP, 2006) un obstacle au développement de services financiers de masse, et s'inscrivent dans une logique de microfinance par les banques telle qu'elle a été défini dans le troisième chapitre de cette thèse.

Certainement, les couvertures de charges issues de l'application des taux d'intérêts sont pris en charge par l'état, et donc le problème de la pérennité de ces dispositifs n'est pas traité dans ce travail dans la mesure où ces trois dispositifs publics interviennent sur des créneaux différents sous l'égide du ministère de la solidarité nationale en ordonnant les banques publiques à s'impliquer davantage dans l'octroi du microcrédit.

Ces dispositifs varient en termes de montant de crédit, de population cible (c'est à dire chacun s'adressant à un public cible spécifique) et d'objectif social visé par l'Etat, mais fonctionnent tous selon le même type d'organisation.

En effet, ces dispositifs permettent entre autres de financer les initiatives dans un but de création d'entreprise, par des crédits et microcrédits à court, moyen et long terme, au terme d'une procédure d'instruction du crédit et d'accompagnement de l'entrepreneur de plusieurs mois spécifique à chaque dispositif.

Ces dispositifs publics ont l'avantage d'associer deux éléments essentiels : l'accompagnement technique du créateur, avant et après l'octroi du prêt, et le financement de la création d'entreprises à travers soit un financement mixte, soit un

²⁷² Le contexte réglementaire de la création de l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit est:

- Décret présidentiel N°04-13 du 29 Dhou AL Kaada 1424 correspondant au 22 janvier 2004, relatif au dispositif du microcrédit.
- Décret exécutif N°04-14 du 29 Dhou AL Kaada 1424 (corr. 22 janvier 2004), portant création et fixant le statut de l'ANGEM.
- Décret exécutif N° 04-15 du 29 Dhou AL Kaada 1424 (corr. 22 janvier 2004), fixant les conditions et le niveau d'aide accordée aux bénéficiaires du Microcrédit.
- Décret exécutif N° 04-16 du 29 Dhou AL Kaada 1424 (corr. 22 janvier 2004), portant création et fixant le statut du fonds de garantie mutuelle des Microcrédits.

financement triangulaire impliquant les banques dans les deux formes citées précédemment.

Dans un temps antérieur, Le volet crédit a connu quelques difficultés dans la phase de démarrage, notamment dans le cadre du dispositif ADS, ce qui a conduit les pouvoirs publics à procéder à des modifications dans les méthodes d'intervention, notamment la qualité de l'accueil dans les banques, la formation des chargés de crédit bancaires à ce type de dossiers, les délais d'instruction et de réponse des banques aux postulants voire la lourdeur des procédures.

Par ailleurs, pour le cas de l'ANGEM, cette agence qui existe depuis 2004 dans quelque wilaya du pays et depuis 2006 dans le reste, exprime une certaine offre de microcrédits qui s'avère adéquat et compatible à une demande croissante d'accès à ce service financier à caractère public.

Nous pouvons constater dans le tableau suivant que l'ANGEM arrive à toucher plus de femme que d'homme et ceci est dû notamment aux petits prêt non rémunéré sans qu'il y'ai implication de la banque dans ce type de microcrédit de 30.000 DA

Tableau (IV.7) : Nombre de bénéficiaires (différents dispositifs)

Structure	Date de début d'octroi des prêts	Nombre total de prêts		
		Femme	Hommes	Total
ANGEM	2004	13156	7127	20283
ANSEJ	1996	11000		81476
CNAC	2004	431		5396

Source : à partir de données recueillies au niveau de ces structures, 2006²⁷³.

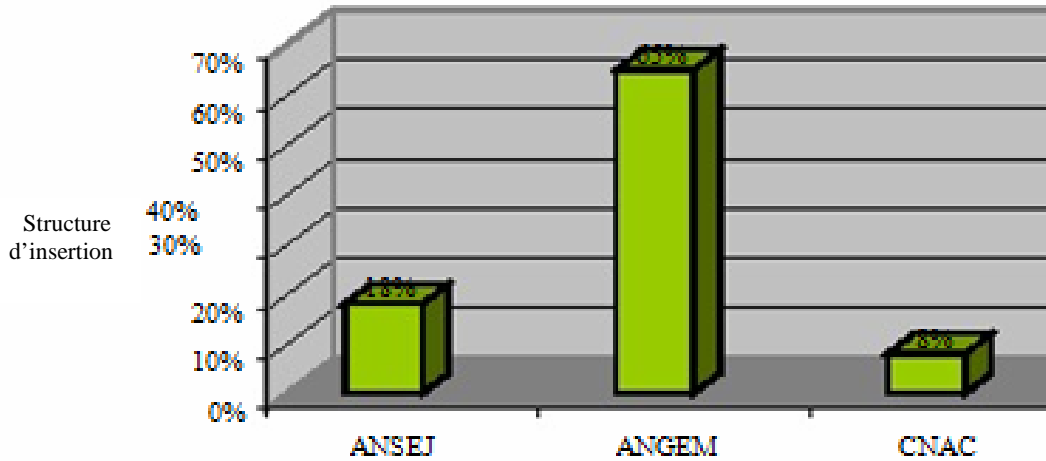
Il est noter aussi que pour la CNAC, 47925 dossiers ont été déposés depuis sa création et que seulement 5396 micro-entreprises ont été créées, alors que sur les 17461 dossiers déposés à la banque, 7547 ont été avalisés soit un taux d'acceptation par rapport au nombre de dossiers de 15,7%. Concernant l'ANSEJ, le nombre d'attestations d'éligibilité délivrées jusqu'au 2006, s'élevait à 284 027, mais seulement 81 476 ont abouti à la création d'une entreprise, c'est-à-dire 28% seulement.

L'ANGEM avec son dispositif adapté aux femmes au foyer (petits prêts non rémunérés, financement de la matière première, pas de garantie exigée etc.) est celle

²⁷³ Il faut noter que la wilaya de Tlemcen n'est pas concernée par les chiffres du tableau vu que son l'ANGEM n'a vu le jour que en 2006

qui compte la proportion de femmes la plus élevée 65%, soit 13156 bénéficiaires, alors qu'elles ne représentent que 18% pour l'ANSEJ soit 11.000 bénéficiaires (voir figure IV.2).

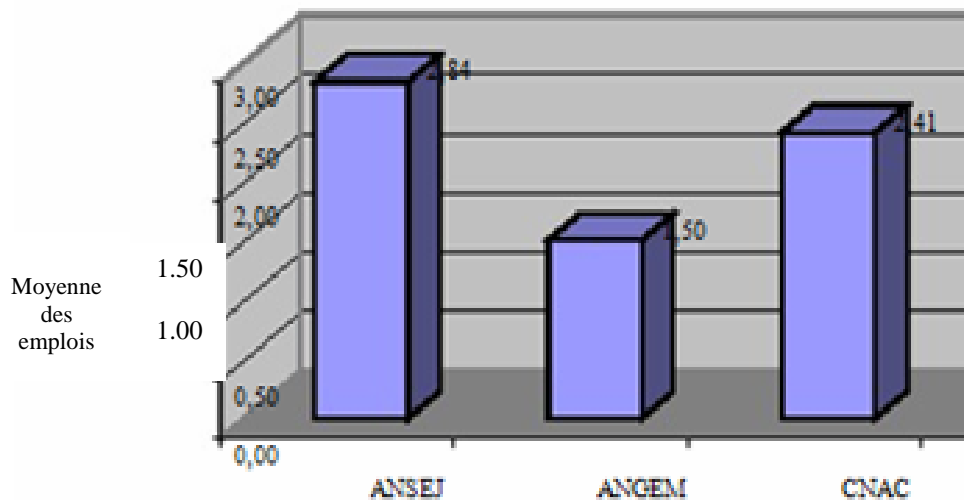
Figure (IV.2) : Pourcentage de femmes bénéficiaires des différents dispositifs



Source : calculé à partir de données au niveau de ces structures, 2006

Concernant les débouchés, Les micro-entreprises issues des dispositifs de l'ANSEJ et de la CNAC sont celles qui créent le plus d'emplois en moyenne : trois emplois par entreprise (voir figure V.3). Ceci dit que la taille du crédit joue un rôle déterminant dans la création des emplois. Pour l'ANGEM, la moyenne est de 1, 50.

Figure (IV.3) : moyenne des emplois créés par entreprise



Source : calculé à partir de données recueillies au niveau de ces structures, 2006

L'analyse du tableau (IV.9), nous montre que la condition de chômeur est exigée par l'ANSEJ et la CNAC, mais elle ne l'est pas par l'ANGEM, qui accepte les candidats dont le revenu existe mais est trop faible pour répondre à leurs besoins. Le développement des activités déjà existante, est la spécificité du microcrédit de type 30.000 DA font la distinguer par la possibilité qu'elle offre de financer la matière première ce qui n'est pas le cas de l'ANSEJ et la CNAC qui ne financent que les actifs. Ainsi le tableau (IV.8) , indique que les deux dispositifs à savoir l'ANSEJ et à la CNAC qui, non seulement, ont des plafond de prêt largement supérieurs à ceux de l'ANGEM et un pourcentage d'apport personnel acceptable, mais en plus donne l'opportunité à leurs postulants de bénéficier d'un fonds de garantie qui leur permet de surmonter les contraintes bancaires de financement. Il faut remarquer entre autre que l'apport en garantie physique aux prêts consentis n'est pas exigé, et les demandeurs sont obligés à cotiser au fonds de caution mutuelle. Pour l'ANGEM, et malgré que les montants octroyés ne sont pas similaires à ceux des autre dispositifs mais garde l'aspect micro du crédit, puisque nous avons énormément parlé dans la partie théorique de petit montants destinés, notamment aux femmes aux foyers, à développer des activités génératrices de revenus. L'autre type de microcrédit octroyé par l'ANGEM est de 400.000 DA, concerne l'achat d'équipement pour entreprendre une activité dans les domaines tels que l'artisanat, les services BTPH etc.

Concernant les services financiers offerts par les trois dispositifs cités dans le tableau (IV.10), il est vrai qu'on assiste actuellement à une nouvelle réflexion des pouvoirs publics dans les domaines de l'accompagnement et de l'assistance dans la demande et le suivi des petits projets que ce soit de microcrédits ou de microentreprises. Mais beaucoup reste à faire surtout dans le temps, c-à-d après le démarrage ou le postulant se trouve en face de difficultés de trésorerie qui peut entraver la survie de sa petite microentreprise.

Dans ce domaine de la gestion technique des prêts (voir tableau (IV.7), il nous semble que le développement des compétences, les outils de gestion et la stratégie de communication doivent se faire continuellement dans l'esprit de donner une nouvelle réflexion du fondement de cette intermédiation financière assurée par l'état, mais qui doit déboucher vers l'entrepreneuriat de toutes ses formes.

Chapitre IV : La question de la microfinance entre opportunités et contraintes

Tableau (IV.8) : La stratégie de gestion des prêts par les trois structures

Structure	Les ressources humaines, leurs compétences et formations.	Les outils de gestion : le manuel du micro-crédit, la comptabilité etc.	Les moyens matériels	La stratégie de communication envers les bénéficiaires
ANGEM	La direction des programmes organise des formations pour les accompagnateurs locaux et les coordinateurs au niveau Daïra pour leur expliquer les procédures de l'agence.	Les outils de gestion : il n'existe pas de manuel proprement dit, mais les procédures sont bien définies et les conditions d'éligibilités ont claires également.	Ce dispositif initié par l'Etat est en train de se mettre en place progressivement et ses moyens se renforcent.	Campagnes d'information et de sensibilisation, travail de proximité des accompagnateurs.
ANSEJ	L'ANSEJ applique un programme de formation de son personnel d'intervention, mais il ne nous a pas été possible de nous le procurer malgré notre insistance.	Les outils de gestion : il n'existe pas de manuel proprement dit, mais les procédures sont bien définies et les conditions d'éligibilité sont claires également.	Ce dispositif existe depuis 10 ans et les directions décentralisées sont bien équipées.	Site web de l'ANSEJ Organisation chaque année du salon de la micro entreprise campagnes d'information et de sensibilisation, travail de proximité des accompagnateurs.
CNAC	Les bénéficiaires du dispositif de la CNAC sont suivis par des accompagnateurs animateurs qui se mettent à leur disposition dans les centres d'aide au travail indépendant se trouvant au niveau des Daïras, pratiquement tout le territoire national est couvert. Les accompagnateurs sont diplômés en économie et gestion, ils suivent en plus des formations dans les domaines de : - la création d'entreprise - la communication - la législation commerciale	- Système informatique de gestion du dispositif. - Guide de procédure - Monographie des métiers au niveau des 48 wilayas.	Même si l'aide à la création d'entreprise est récente à la CNAC, depuis 2004, cette structure dont la mission initiale était l'appui aux chômeurs issus de l'ajustement structurel, existe depuis 1994 et de ce fait est bien équipé.	Campagnes d'information et de sensibilisation, travail de proximité des accompagnateurs.

Source : établi par nous-même à partir de données au niveau de ces structures

Chapitre IV : La question de la microfinance entre opportunités et contraintes

Tableau (IV.9) : Le financement : ses sources, ses modalités

Structure	L'identification des bailleurs de fonds	Montant plafond accordé	Le taux de Remboursement	La participation financière des bénéficiaires	La garantie	Les intérêts
ANGEM	Les ressources de l'agence fixées par décret présidentiel comprennent : - les dotations du fonds national de soutien au micro-crédit - les produits de placement éventuels des fonds ; - les dons, legs et subventions ; - les contributions éventuelles d'organismes nationaux et internationaux, après autorisation des autorités concernées ; - tous produits divers liés à ses activités.	400 000 DA	88%	L'apport personnel varie de 3 à 10% selon que le bénéficiaire est diplômé ou pas et selon la zone.	Les prêts sont garantis par le fonds de garantie mutuelle du micro- crédit. Le fonds couvre, à la diligence des banques et établissements financiers concernés, les créances restant dues en principal et les intérêts à la date de déclaration du sinistre et à hauteur de quatre-vingt-cinq pourcent (85%). Il est institué le versement de cotisations au fonds par les bénéficiaires du micro-crédit, par les banques et les établissements financiers.	La partie du prêt octroyée par la CNAC n'est pas rémunérée (20 à 25% du prêt). La partie crédit bancaire a un intérêt bonifié de 50 à 90%
CNAC		5 000 000 DA	Compte tenu du différé de remboursement il n'existe pas encore de statistiques significatives sur le taux de remboursement.	5 à 10% selon montant et zone d'investissement (plus faible dans les zones spécifiques, wilayas du sud et hauts plateaux)	Garantie par le fonds de caution mutuelle à hauteur de 70%.	Taux d'intérêt bonifié de 50 à 90% selon la nature de l'activité et la localisation.
ANSEJ	Les ressources de l'agence proviennent de : - La dotation du budget de l'Etat.	10 000 000 DA	70 %	L'apport personnel de 5 à 80% selon le montant du crédit accordé et si le crédit est	Les prêts sont garantis par le fonds de caution mutuelle de garantie des risques crédits /jeunes promoteurs.	Les taux des crédits octroyés par les banques sont bonifiés par le biais du Fonds

Chapitre IV : La question de la microfinance entre opportunités et contraintes

	<ul style="list-style-type: none"> - Les produits des taxes spécifiques instituées par les lois de finances - Une partie du solde du compte d'affectation spéciale intitulé « fonds national pour la promotion de l'emploi » - Le produit des remboursements de prêts non rémunérés consentis aux jeunes promoteurs - Toutes autres ressources ou contributions. 			<p>mixte (apport personnel et crédit ANSEJ) ou triangulaire (apport personnel, crédit ANSEJ et crédit bancaire)</p>	<p>Le fonds couvre à la diligence des banques et établissements financiers concernés, les créances dues en principal et les intérêts à la date de déclaration du sinistre et à hauteur de soixante - dix pour cent (70%) Il est institué le versement de cotisations de fonds par les jeunes promoteurs, les banques et les établissements financiers.</p>	<p>national de Soutien à l'Emploi des Jeunes à hauteur de 50 à 90 % selon la nature du Projet et sa localisation⁴⁶.</p>
--	--	--	--	---	--	--

Source : établi par nous-même à partir de données recueillies au niveau de ces structures

46- le taux d'intérêt des crédits bancaires est de 5,25 (BADR) et 5,50% (autres banques).

Chapitre IV : La question de la microfinance entre opportunités et contraintes

Tableau (IV.10) : Les conditions d'éligibilité

Structure	la catégorie de personnes ciblées	Les zones touchées	Les critères de choix des bénéficiaires	Les activités financées par le micro-crédit
ANGEM	Le micro-crédit est un prêt accordé à des catégories de citoyens sans revenus et/ ou disposant de petits revenus instables et irréguliers. Cet organisme connaît plus de succès actuellement auprès des femmes, notamment les femmes qui travaillent à domicile.	L'ANGEM touche de façon hétérogènes toutes les wilayas du pays. Des antennes de l'agence sont présentes au niveau Daïra.	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir plus de 18 ans - Sans revenu ou disposant d'un petit revenu instable et irrégulier - Possédant un savoir-faire en relation avec l'activité projetée - N'étant pas bénéficiaire d'une autre aide à la création d'activité - Disposer d'un apport personnel de 3 à 5% du coût global du projet - Adhérer au fonds de garantie mutuelle du micro-crédit 	Création d'activités de biens et de service. Le micro-crédit est destiné à : <ul style="list-style-type: none"> - la création d'activités, y compris à domicile, par l'acquisition de petits matériels et matières premières de démarrage - l'achat de matières premières.
ANSEJ	Vise des jeunes entre 19 et 35 ans, possédant une qualification en relation avec l'activité et pouvant fournir l'apport personnel.	-Toutes les wilayas du pays sont touchées et l'ANSEJ est parfaitement décentralisée. -Des zones spécifiques (communes à promouvoir) définies par arrêté interministériel sont privilégiées.	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir entre 19 et 35 ans avec possibilité d'étendre la limite d'âge à 40 Ans. - Etre chômeur au moment du dépôt du dossier. - Mobiliser un effort personnel au titre de la participation au financement du projet. 	Activités de production de biens et de services
CNAC	Chômeurs âgés de 35 à 50 ans, possédant une qualification ou savoir faire en relation avec	La CNAC connaît une décentralisation à l'échelle nationale. Des zones spécifiques sont	<ul style="list-style-type: none"> -être âgé de 35-50 ans. - résider en Algérie ; - ne pas occuper un emploi rémunéré au moment de l'introduction de la 	-Le dispositif appuie la création de toutes les activités de production de biens et de services à l'exception de la revente en l'état. - Les activités créées dans les secteurs de la

Chapitre IV : La question de la microfinance entre opportunités et contraintes

	<p>l'activité projetée et justifiant d'un apport personnel (en fonds ou en nature).</p>	<p>définies et les zones du sud et hauts plateaux sont privilégiés également.</p>	<p>demande d'aide.</p> <ul style="list-style-type: none"> - être inscrit auprès des services de l'ANEM comme demandeur d'emploi depuis moins de 6 mois ou être allocataire CNAC - jouir d'une qualification professionnelle et/ou posséder un savoir-faire en rapport avec l'activité projetée - pouvoir mobiliser des capacités financières suffisantes pour participer au financement de son projet. - ne pas avoir exercé une activité depuis au moins 12 mois. - Ne pas avoir déjà bénéficié de mesure d'aide au titre de la création d'activité. 	<p>pêche et de l'hydraulique et/ou en zones spécifiques, wilaya du sud et des hauts plateaux sont privilégiées.</p>
--	---	---	--	---

Sources : établi par nous-même à partir de données recueillies au niveau de ces structures, 2006

Chapitre IV : La question de la microfinance entre opportunités et contraintes

Tableau (IV.11) : Les services non financiers offerts par les différents dispositifs

Structure	L'organisation du suivi des bénéficiaires	Le type d'appui	La formation
ANGEM	Les accompagnateurs travaillent souvent en binôme : un homme et une femme, la majorité des bénéficiaires étant des femmes.	Le suivi des bénéficiaires permet de s'assurer du respect des engagements et d'apporter tout type d'appui aux bénéficiaires.	des formations en techniques de gestion et dans le domaine technique sont organisées avec l'aide des chambres artisanales et en partenariat avec le bureau international du travail.
ANSEJ	<p>Le : suivi et l'accompagnement de la micro- entreprise par les services de l'ANSEJ s'articulent autour des axes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le conseil et l'orientation lors de la maturation de l'idée de projet - Le suivi du respect des engagements pris par la micro- entreprise dans le cadre du cahier des charges et de la transmission périodique des données sur son évolution. - Le soutien à la micro- entreprise face aux difficultés liées à son environnement 	Les bénéficiaires sont accompagnés lors de la réalisation de l'étude financière, celle-ci être peut réalisée par l'ANSEJ, ils sont aidés pour la préparation de leurs dossiers bancaires.	Un programme de formation du personnel encadrant vise à leur permettre d'assurer leur mission en matière d'orientation et de suivi.
CNAC	- Les conseillers de la CNAC au niveau décentralisé sont préparés à apporter leur appui aux bénéficiaires.	<p>Les conseillers se chargent d'accompagner les bénéficiaires au moment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'idée de projet - L'étude de marché - Le montage financier - La recherche des financements - Le statut juridique - Les formalités de création - Le démarrage des activités - L'exploitation de l'entreprise 	- Les promoteurs suivent des formations techniques organisées en partenariat avec les Chambres de Commerce. Par ailleurs, les bénéficiaires possédant un savoir faire et pas de diplômes sont orientés pour les faire valider.

Source : établi par nous-même à partir de données recueillies au niveau de ces structures, 2006

Conclusion

Le passage en revue de la littérature consacrée à l'impact de la microfinance sur la pauvreté, nous a certes montré que cette forme d'intermédiation a sensiblement permis d'améliorer les situations des pauvres dans certaines régions dans le monde, mais dans certains cas elle a peut être failli à sa mission pour une raison ou une autre. Donc, convaincu que les disparités des régions en termes de caractéristiques socioéconomiques et culturelles de celle-ci peuvent dans certains cas donner des résultats différents en termes d'impact et d'amélioration des conditions de vie des emprunteurs des microcrédits

Chapitre 5

Introduction

Nous avons vu dans le 3^{ème} et 4^{ème} chapitres les fondements théoriques de la microfinance ainsi que les spécificités de cette pratique d'intermédiation financière appliquée dans presque tous les continents du monde avec bien sûr des disparités géographiques. A cet effet, les quelques expériences qu'on a pu citer nous ont donné un aperçu général sur les mécanismes de fonctionnement de la microfinance et sa relation avec la pauvreté. Donc, il est très utile pour l'Algérie de tirer les leçons d'autres pays notamment en matières de processus associatif.

Ainsi, pour étudier la relation entre la pauvreté et le microcrédit, Il s'agit en fait d'une enquête administrée au niveau des Dairas de la wilaya de Tlemcen au domicile des bénéficiaires et sur les lieux de travail, son objectif est de tester l'efficacité de la politique de microcrédit adoptée ainsi par les pouvoirs publics (c'est-à-dire le modèle de microfinance par les banques) tel qu'il a été précisé dans le chapitre 3, section 8 et ceci en absence d'institutions de microfinance IMF_s (c'est-à-dire le modèle de microfinance par les ONG).

Donc, c'est dans ce sens que ce chapitre est consacré aux résultats de notre enquête auprès d'un échantillon de 429 bénéficiaires sur le nombre total de 2459 bénéficiaires soit 17,44 %.

L'objectif est de vérifier l'impact de l'action des microcrédits octroyés à travers le dispositif ANGEM sur le niveau de pauvreté de notre échantillon.

Section 1 : Description du dispositif ANGEM

L'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) a été créée par décret exécutif n° 04-14 du 22 janvier 2004 et a débuté ses activités au cours du mois d'octobre 2004, mais pour le cas de la Wilaya de Tlemcen, l'Angem n'a débuté ses activités qu'à partir de l'année 2006.

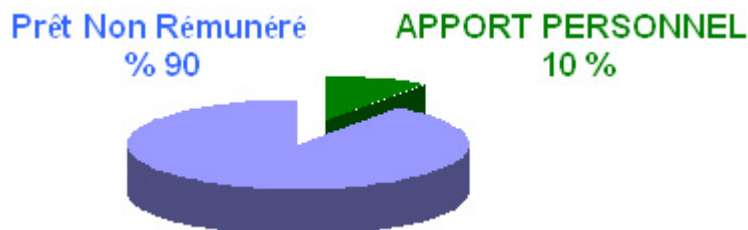
le micro-crédit est un prêt à taux bonifié et garanti par l'Etat avec un remboursement qui se fera en 12 à 60 mois et un intérêt de 1 et 2%, selon les cas, à la charge du bénéficiaire.

L'Agence est représentée par un réseau de 48 Coordinations de Wilayas appuyées par des cellules d'accompagnement au niveau de 85 % des Daïras du pays.

Schéma (V.1) : Type de financement du microcrédit

- **COÛT DU PROJET**

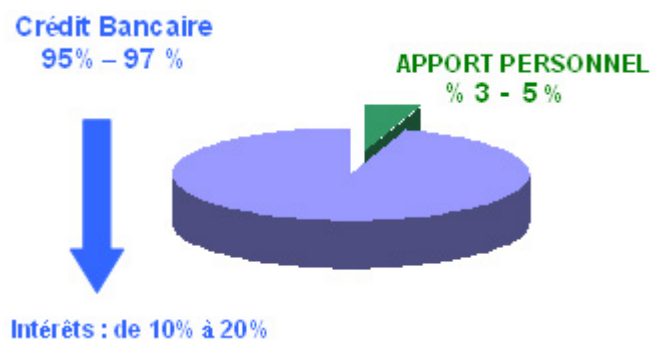
- Coût de 30.000 DA



Prêt octroyé par l'Agence

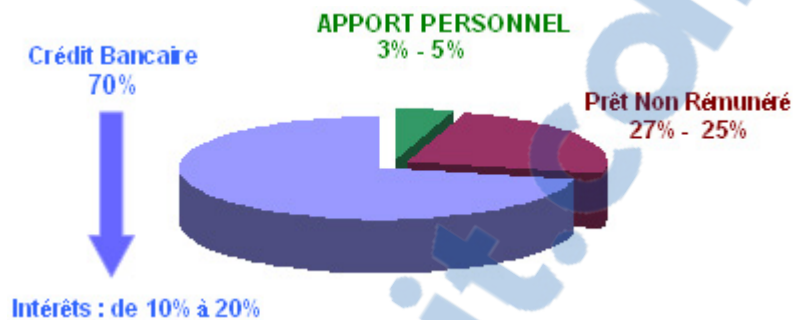
- **FINANCEMENT MIXTE**

- Coût du projet de 50 000 à 100 000 DA



• **FINANCEMENT TRIANGULAIRE**

- Coût du projet de 100 001 à 400 000 DA



Source : Angem, 2009.

En ce qui concerne l'objectif de cette thèse, parmi ces trois types de microcrédit, on retiens dans notre étude uniquement le premier (coût du projet) et le troisième types (financement triangulaire), à savoir le microcrédit de 30.000 DA et le financement triangulaire de 400.000 DA. Ceci dit que l'étude de cas concerne le financement du microcrédit par le biais du dispositif ANGEM parmi le reste des dispositifs qu'on a pu voir dans les chapitres II et IV.

Ainsi, l'ANGEM est une agence qui dépend de la tutelle du gouvernement et dont les principales missions sont de :

- gérer le dispositif du micro-crédit, soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs activités.
- notifier ceux dont les projets sont éligibles au dispositif.
- assurer le suivi des activités réalisées par les bénéficiaires en veillant au respect des clauses des cahiers des charges.
- assister les bénéficiaires auprès des institutions et organismes concernés.

En s'inspirant de la définition faite par [Lelart \(2005\)](#), qu'il est « souvent demandé pour développer une activité génératrice de revenus, qu'il s'agisse d'une ancienne activité que l'on voudrait étendre ou d'une nouvelle que l'on voudrait créer », le dispositif ANGEM élargi son intervention pour toucher à la fois des activités déjà existantes ou des activités nouvelles et en voie de création (voir question 37 : destination du microcrédit).

Section 2 : Les sources de données, contexte de l'étude et méthodologie d'enquête

Pour évaluer l'impact, l'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon non stratifié, mais représentatif au niveau de l'effectif total qui s'élève à 2459 de l'ensemble des bénéficiaires de l'agence Nationale de gestion du microcrédit (arrêté au 31 mars 2009²⁷⁴). Ce chiffre avancé par la coordination de l'Angem de Tlemcen représente le nombre des bénéficiaires du microcrédit depuis la création de cette Agence en 2006 jusqu'à la date sus indiquée.

En fait, le principal objectif du processus d'échantillonnage consiste à garantir que l'échantillon sélectionné est bien représentatif de la population cible des bénéficiaires de l'ANGEM.

Donc, l'échantillonnage repose sur une première étape qui est la méthode des quotas, puisque initialement l'échantillon est composé de vingt Daira répartis sur la wilaya de Tlemcen et une deuxième étape qui est la méthode d'échantillonnage aléatoire simple au sein de chaque quota, à travers le listing des différents fichiers centralisés au niveau de chaque Daira (bureau de l'accompagnateur). L'échantillonnage aléatoire simple permet de s'assurer que chaque bénéficiaire du microcrédit a autant de chance d'être sélectionné que les autres faisant partis du quota.

En fait, nous avons démarré notre enquête par le lancement des questionnaires à partir du mois de janvier 2010 et qui à pris plus de six semaines, pour toucher ainsi uniquement les anciens bénéficiaires qui ont réellement débuté le remboursement des leurs annuités.

Le choix de l'échantillon et des milieux de résidence des sondés, ont été fait de façon aléatoire liée notamment à des contraintes de disponibilité d'informations sur la plupart des bénéficiaires, et d'accessibilité dans certaines zones.

²⁷⁴ Nous avons choisi cette date antérieure à notre enquête d'une durée minimum de six 06 mois pour donner plus de temps à l'effet du microcrédit ce qui nous permet d'évaluer l'impact à travers la variation des variables choisies.

La méthode quantitative a été utilisée dans cette enquête, basée sur un questionnaire qui est articulée autour de 60 questions afin de déterminer l'impact de l'accès et l'utilisation du microcrédit sur le niveau de pauvreté, caractérisé par la variation du revenu tant individuel que du ménage, l'évolution du bien être et les conditions de vie, les dépenses de consommation du ménage²⁷⁵, les suggestions des bénéficiaires pour l'amélioration des services financiers etc.

En ce qui concerne la pauvreté, elle est divisée dans le questionnaire en deux approches, l'approche de pauvreté subjective et l'approche de pauvreté objective.

Premièrement, le bénéficiaire enquêté est invité à indiquer quelle est, selon lui, sa situation sur l'échelle à travers la question suivante « Indiquez votre niveau de pauvreté ? ». C'est ainsi que les personnes enquêtées sont amenées à se classer elles-mêmes sur une échelle comportant cinq niveaux de pauvreté.

Optant pour une approche en termes de pauvreté subjective, on obtient une variable qualitative des déclarations subjectives des individus quant à leur niveau de pauvreté.

Evaluer le niveau de pauvreté d'un individu sans prendre en considération les conditions de vie générales du ménage conduit à une estimation faussée de sa pauvreté (Henri et al, 2003).

Deuxièmement,, le revenu est en effet, un des indicateurs de bien-être économique potentiellement retenu pour mesurer la pauvreté monétaire objective, à travers la détermination des bénéficiaires du revenu globale du ménage et ceci sur une échelle de mesure.

L'échantillonnage repose simplement sur une sélection aléatoire par pur hasard à travers le listing des différents fichiers de bénéficiaires de l'Angem situé au niveau de chaque Daira.

Il faut rappeler que l'unité de mesure dans cette enquête est le ménage et comme ça été avancé par - Meyer (2002) que « les services financiers sont normalement fournis

²⁷⁵ Pour mieux diriger le questionnaire de cette étude d'évaluation d'impact du microcrédit sur la pauvreté, un *ménage* est défini comme un groupe d'individus vivant sous le même toit et partageant ainsi régulièrement leurs repas et leurs dépenses. E n revanche, une *famille* ne constitue pas nécessairement un ménage, car elle peut comprendre des membres vivant en dehors du foyer ou qui sont proches mais ne participent ni aux repas, ni aux dépenses. Donc, notre enquêteur doit indiquer le nombre des membres du ménage qui répondent à cette définition.

aux clients en tant qu'individus, mais l'ensemble des ménages réalisent aussi des bénéfiques ».

Henry et al (2003, p.25) affirment que la plus grande partie de la richesse d'un individu est partagée et influencée par le ménage dans lequel il vit.

Ceci dit, qu'en Algérie la composante sociale et culturelle est déterminé amplement par l'unité ménage, dont ses membres vivent sous le même toit.

Il est vrai que, c'est très difficile de déterminer l'impact de ce type de programme, surtout lorsque on demande aux gens ce qu'ils ont fait de le leurs microcrédit notamment ce qu'ils ont fait de l'argent qui leurs a été prêté, mais au début de l'enquête, la taille de l'échantillon type qu'on a essayé d'atteindre était de 500 bénéficiaires avec une marge d'erreur prévue de 14,2% (Voir tableau V.1), répartis

Tableau (V.1) : méthodologie d'échantillonnage et répartition des questionnaires

Daira	AMP	Projet	Total	%AMP	%Projet	% Q	Nbr Q	Q AMP	Q Projet
Tlemcen	190	82	272	69.85%	30.15%	11.06%	55.31	38.63	16,67
Maghnia	192	29	221	86.88%	13.12%	8.99%	44.94	39.04	5,90
Chetouane	107	23	130	82.31%	17.69%	5.29%	26.43	21.76	4,68
Bensekrane	186	14	200	93.00%	7.00%	8.13%	40.67	37.82	2,85
Sebdou	108	38	146	73.97%	26.03%	5.94%	29.69	21.96	7,73
Sid Djillali	7	4	11	63.64%	36.36%	0.45%	2.24	1.42	0,81
Benisnous	67	2	69	97.10%	2.90%	2.81%	14.03	13.62	0,41
Sabra	64	10	74	86.49%	13.51%	3.01%	15.05	13.01	2,03
BeniBousaid	179	4	183	97.81%	2.19%	7.44%	37.21	36.40	0,81
Bab el Assa	41	9	50	82.00%	18.00%	2.03%	10.17	8.34	1,83
Marsa B-M	17	2	19	89.47%	10.53%	0.77%	3.86	3.46	0,41
Nedroma	90	34	124	72.58%	27.42%	5.04%	25.21	18.30	6,91
Fellaoucene	162	25	187	86.63%	13.37%	7.60%	38.02	32.94	5,08
Honaine	229	2	231	99.13%	0.87%	9.39%	46.97	46.56	0,41
Remchi	115	14	129	89.15%	10.85%	5.25%	26.23	23.38	2,85
Hennaya	116	17	133	87.22%	12.78%	5.41%	27.04	23.59	3,46
Ghazaouet	16	9	25	64.00%	36.00%	1.02%	5.08	3.25	1,83
Ain Tallout	113	11	124	91.13%	8.87%	5.04%	25.21	22.98	2,24
O-Mimoun	22	10	32	68.75%	31.25%	1.30%	6.51	4.47	2,03
Mansourah	70	29	99	70.71%	29.29%	4.03%	20.13	14.23	5,90
Total	2091	368	2459	85.83%	14.97%	100%	500	425.17	74,83

AMP:Achat matière première (30.000 DA), , Projet :Achat d'un équipement (400.000 DA)

Q : Questionnaire d'enquête

Source : calculé par l'auteur, juin 2009

sur toute la wilaya de Tlemcen, avec bien entendu des équipes d'enquêteurs bien formés par nos soins et aussi avec l'aide des accompagnateurs au niveau de quelque Daïra²⁷⁶.

Cette action ne nous a pas permis d'atteindre les objectifs assignés, d'un coté nous sommes arrivés à atteindre seulement 429 bénéficiaires, du fait des difficultés rencontrées avec les bénéficières, surtout avec ceux qui ont bénéficié de la somme de 30.000 DA, généralement des femmes au foyers, et d'un autre coté, lors de l'examen des questionnaires remplis, on a constatés que certains d'entre eux étaient incomplets et ont fait l'objet d'élimination définitive de l'enquête.

A cet effet, notre méthodologie d'enquête ou de travail concerne la recherche d'un groupe de bénéficiaires cible ou témoin qui figure sur le listing de l'ANGEM au niveau de la wilaya de Tlemcen et qui sont repartis sur 20 Daïras.

Ainsi, avec l'aide de certains accompagnateur au niveau des Daira qui ont pu convoqué à leur bureaux les bénéficiaires, généralement de 3 à 4 personnes par jour pour s'assurer qu'ils viennent effectivement, puisque le fait d'être convoqué par l'accompagnateur, le bénéficiaire se met l'idée qu'il s'agisse de remboursement d'annuités, mais ceci n'empêche pas que certain d'entre eux respectent l'échéancier établi.

Section 3- Structure du questionnaire

Le questionnaire est structuré de telle manière à répondre aux objectifs retracés principalement dans les modules suivants (voir annexe 5) :

- 1/- Identification du bénéficiaire du microcrédit.
- 2/- Conditions d'éligibilité au microcrédit.
- 3/ - Impact socio-économique.
- 4/- Impact sur l'empowerment.
- 5/- Accompagnement et proximité

²⁷⁶ Il est à noter que quelques Daira de la wilaya de Tlemcen qui disposent d'un accompagnateur confirmé, tandis que certaines Daira sont dépourvus d'accompagnateur, ou simplement disposent d'agent de filet social.

En fait, le questionnaire est divisé en deux grandes thématiques, celle de la pauvreté et celle des services financiers (microcrédits).

A notre sens, ces modules représentent les principaux déterminants quand aux spécificités de l'état de pauvreté des bénéficiaires et du type de service financier à savoir le microcrédit.

Donc, la structure détaillée du questionnaire est présentée comme suit :

De la **Q01** à la **Q18**, ça concerne l'identification du bénéficiaire, à savoir les informations qui le concernent, Les conditions d'habitat, le niveau de solidarité familiale. Cette phase avant accès au MC engendre ainsi les sources des revenus du ménage sur une échelle de mesure, le niveau de pauvreté du ménage aussi sur une échelle de mesure, et qui nous permettront d'évaluer l'impact du MC sur la pauvreté.

De la **Q19** à la **Q36**, il est question de déterminer les conditions d'éligibilité et qui permettent aux individus d'accéder aux MC notamment les difficultés rencontrées vis-à-vis des procédures administratives, les échéances fixées pour l'octroi du MC de la part de L'ANGEM et la banque, et celle du remboursement.

De la **Q37** à la **Q49**, est représentée par la phase d'après l'accès au microcrédit d'où l'évaluation de l'impact socio-économique du microcrédit, en déterminant d'une part pour chaque ménage s'il y'a effectivement un impact positif sur la scolarisation, les soins de santé, l'alimentation, l'habitat et actif, et d'autres part de déterminer les dépenses mensuelles du ménage et qui reflètent un impact positif ou négatif de l'utilisation du microcrédit. Pour cela le revenu total du ménage avant l'accès au MC est comparé au total des dépenses mensuelles après l'accès au MC.

De la **Q50** à la **Q52**, nous avons essayé de voir s'il y a renforcement des capacités (empowerment) à travers l'accès des individus aux microcrédits c'est à dire tester les capacités des individus à exprimer leurs positions vis-à-vis de leurs entourage et les sentiments qu'ils éprouvent après avoir utilisé le microcrédit. C'est dans ce sens que les changements opérés après l'octroi du microcrédit reflètent le comportement, le sentiment des bénéficiaires dans son environnement

De la Q53 à la Q60, le facteur accompagnement est cité pour voir si les bénéficiaires à travers leurs réponses estiment que l'ANGEM adopte une politique d'accompagnement. Aussi le facteur proximité, comme nous l'avons vu au chapitre 3, est traité dans ce questionnaire pour tester la présence d'un accompagnateur au niveau de leur Daira. La dernière question est réservée pour voir quelle est l'opinion des bénéficiaires pour une éventuelle adhésion à une association ou institution indépendante octroyant du microcrédit.

3.1-Codage

Le codage consiste à attribuer un nombre à chaque réponse ou catégorie de réponses pour une question donnée. Le logiciel utilisé pour estimer le modèle est le SPSS (Statistical Package for the Social Sciences).

3.2-Test préliminaire du questionnaire

Afin identifier les points faibles des questions de l'étude et d'avoir la possibilité d'apporter des corrections avant de procéder à l'enquête de terrain, un test préliminaire a été effectué par deux enquêteurs auprès de 15 bénéficiaires de microcrédits choisis aléatoirement. Le but de ce test est de voir compréhension et l'acceptabilité des questions choisis par les biais des répondeurs.

Ainsi, Les principaux résultats de ce test nous ont donné qu'il y'a eu premièrement, quelques réponses collectées et qui n'ont pas été prévus dans les questions, ont été effectivement prises en compte et deuxièmement, nous avons au départ élaboré le questionnaire suivant une centaine de questions répartis sur les cinq modules suscités, mais nous avons constaté que quelques questions ne méritaient pas d'être posées et de ce fait ont été éliminé pour ainsi cerner le questionnaire autour de 60 questions d'une façon définitive.

Section 4 : Analyse descriptive

Dans le débat qui anime la littérature sur la microfinance, les welfaristes expliquent comme nous l'avons vu que l'IMF doit se focaliser sur la profondeur de sa pénétration (depth of outreach), alors que les institutionnalistes préconisent l'étendue de la pénétration (breadth of outreach).

Donc pour se mettre au cœur de la littérature et la pratique, nous avons constaté que notre base de donnée qui fait l'objet de l'étude empirique est composé à travers le questionnaire et l'analyse de résultat de pauvres et très pauvres

4.1- Caractéristiques des bénéficiaires enquêtés

La répartition des bénéficiaires par genre est montrée dans le tableau (V.2), et suivant l'échantillon de base de 429 bénéficiaires pour les deux types de microcrédits. Cette base de donnée est composée 237 hommes soit (55,2%) et de 192 femmes soit (44,8%). Force est de constater que la participation de la femme est aussi importante que celle des hommes avec une différence de presque (11 %).

Tableau (V.2) : Répartition des bénéficiaires par genre

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid femme	192	44,8	44,8	44,8
homme	237	55,2	55,2	100,0
Total	429	100,0	100,0	

Ainsi, parmi les conditions d'éligibilité du microcrédit par l'ANGEM, c'est que la condition d'âge n'est pas exigée et on le constate à travers le tableau (V.3) où l'âge des bénéficiaires est compris entre **20 et 70 ans** avec une moyenne d'âge de 32 ans.

Tableau (V.3) : Répartition des bénéficiaires par âge

	N	Minimum	Maximum	Mean	Std. Deviation
age du BCR (nombre d'années)	429	20	70	32,20	7,506
Valid N (listwise)	429				

Chapitre V : Essai d'évaluation d'impact du microcrédit sur le niveau de pauvreté
 À partir l'Agence Nationale de gestion de Microcrédit
 (ANGEM) de Tlemcen

Tableau (V.4) : Nombre de personnes à charge du répondeur

N	Valid	429
	Missing	0
Mean		2,59
Median		2,00
Mode		1
Sun		1110

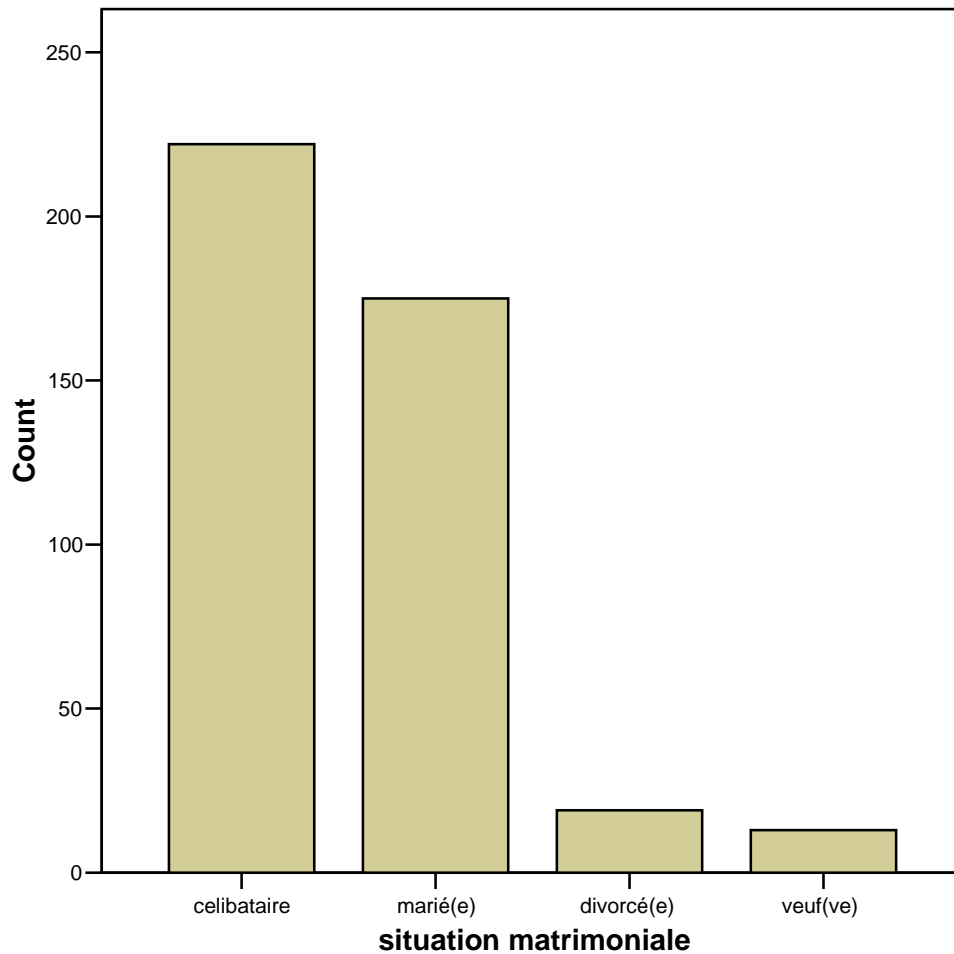
Tableau (V.5): Nombre de personnes à charge du répondeur

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid 1	193	45,0	45,0	45,0
2	41	9,6	9,6	54,5
3	76	17,7	17,7	72,3
4	49	11,4	11,4	83,7
5	32	7,5	7,5	91,1
6	23	5,4	5,4	96,5
7	9	2,1	2,1	98,6
8	4	,9	,9	99,5
9	2	,5	,5	100,0
Total	429	100,0	100,0	

Situation matrimoniale des bénéficiaires

La figure (V.1), nous montre que la majorité soit 51,7% des personnes enquêtées sont célibataires, soit suivie des mariés de (40,8%) , des divorcés (e) de (4,4 %) et des veufs(ve) de (3%). Donc, la participation est plus importante pour les célibataires. Parmi ces célibataires (75,22%) ont 30 ans et moins, à majorité hommes. Pour les bénéficiaires mariés(e), (42,28%) parmi eux sont des femmes et (57,71%) sont des hommes. Nous constatons que la participation des mariés(e) est aussi importante que celle des célibataires et même pour les femmes que celle des hommes.

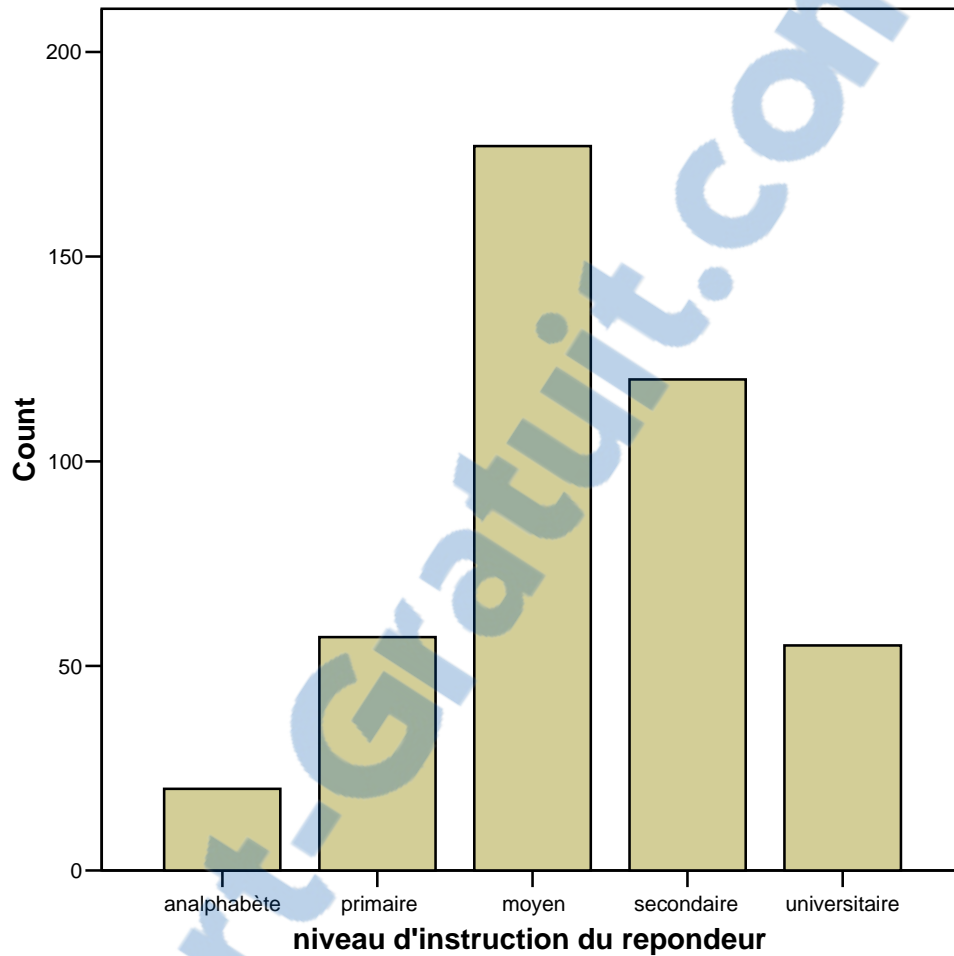
Figure (V.1) : situation matrimoniale des Bénéficiaires



Niveau instruction

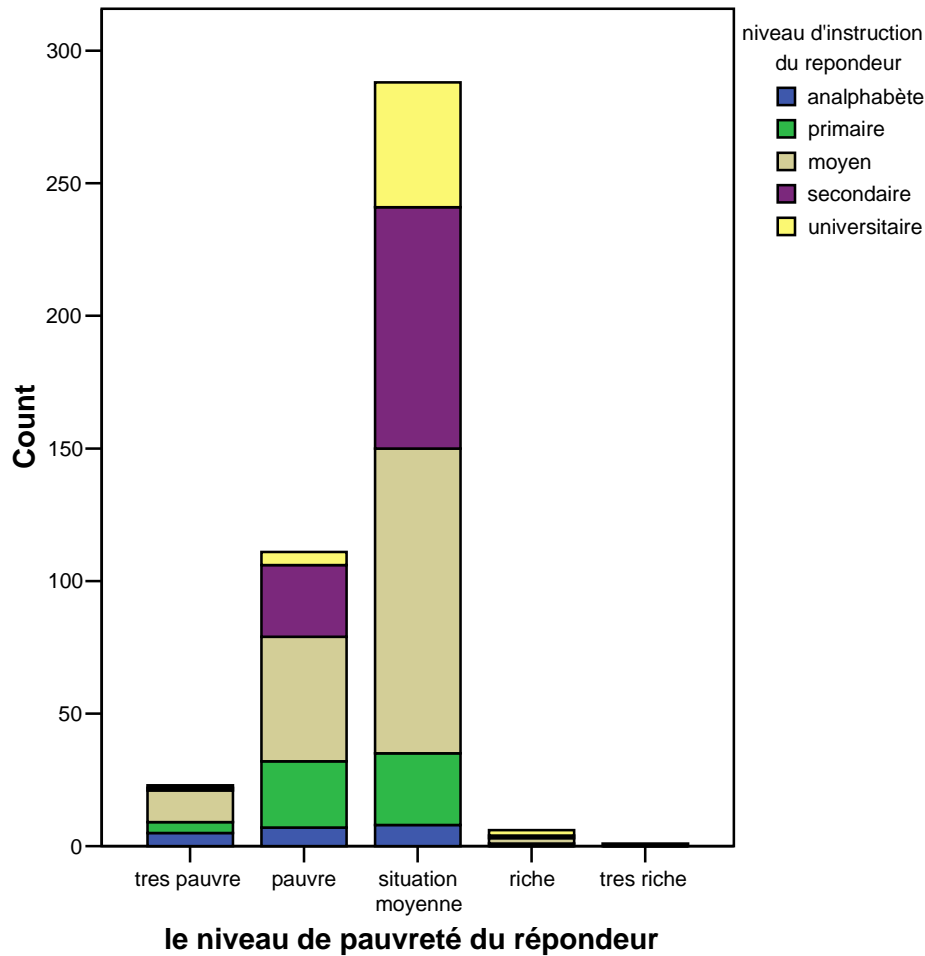
L'analyse de la figure (V.2), nous permet de constater que les **analphabètes** ne représentent que 20 bénéficiaires soit **(4,7%)**, dont 6 hommes (30 %) et 14 femmes ayant contracté un PNR de 30.000 DA (70 %). Ceux qui ont un niveau primaire sont 57 soit (13,30%) dont 27 hommes (47,36%) et 30 femmes (52,63 %). la participation des bénéficiaires possédant un niveau d'instruction moyen est plus forte avec un taux de **(41,30%)**, dont 70 sont des femmes avec un taux de (39,54%) et 107 hommes avec un taux de 60,45 %. Les bénéficiaires ayant un niveau d'instruction secondaire sont 120 soit (28%) dont 75 hommes (62,5%) et 45 femmes (37,5%). Enfin pour les universitaires en nombre de 55 soit 12,82 %, d'où 22 bénéficiaires sont des hommes (40%) et 33 sont des femmes (60%). A travers cette analyse, nous constatons que la participation de la femme analphabète est celle ayant un niveau primaire et aussi universitaire est supérieure à celle des hommes.

Figure (V.2) : Niveau d'instruction des Bénéficiaires



En comparant aussi le niveau d'instruction au niveau de pauvreté, nous constatons que le nombre des analphabètes pauvres et très pauvres en nombre de 12 est plus élevé que ceux en situation moyenne (8), ce qui reflète une bonne prise de conscience et d'intérêt de cette catégorie pour le microcrédit.

Figure (V.3) : niveau d'instruction du répondeur et niveau de pauvreté



De la même sorte, les nombres de pauvres et très pauvres ayant un niveau primaire (29) est plus élevé que ceux en situation moyenne (27). Pour ce cas, la corrélation est plus importante entre d'une part le niveau analphabète et primaire et d'autre part le niveau de la pauvreté. C'est à partir du 3^{ème} niveau, que le nombre de pauvre et très pauvres diminue par rapport à ceux en situation moyenne, 115 contre 59, 91 contre 28, et 47 contre 6.

Nous concluons, que sur un total de 44 bénéficiaires femmes, on note 40 femmes entre analphabètes et niveau primaire ont contracté un PNR 30.000 DA contre 04 ayant PNR 400.000 DA, et que sur un total de 33 hommes, on note 16 hommes entre analphabètes et ayant niveau primaire ont contracté un PNR de 30.000 DA et 17 un PNR de 400.000 DA. A vrais dire, les femmes préfèrent les petits montants sans intérêt que s'engager dans les microcrédits un peu élevés et qui impliquent la banque.

Le tableau V.6 nous permet de constater que la participation des pauvres et très pauvres diminue au fur à mesure que le niveau d'instruction augmente. La participation de ceux en situation moyenne augmente au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente. Ainsi, la participation des riches est fluctuante d'un niveau à l'autre.

Tableau (V.6): part des pauvres dans le programme selon le niveau d'instruction

		niveau d'instruction du répondeur				
		analphabète	primaire	moyen	secondaire	universitaire
le niveau de pauvreté du répondeur	pauvre très pauvre	60 %	50,87%	33,33%	23,33%	10,90%
	situation moyenne	40 %	47,36%	64,97%	75,83%	85,45%
	riche		1,75 %	1,12 %	0,83 %	3,63 %
	très riche			0,56 %		
Total		100 %	100 %	100 %	100%	100 %

Cette analyse nous a permis de conclure que le PNR de 30.000 DA est plus adaptable aux catégories analphabètes et ayant un niveau primaire, puisque c'est des microprojets sans intérêt et qui leur évitent les procédures bancaires.

Niveau de pauvreté

Notre base de donnée est constituée d'après le tableau suivant (V.7) de 288 bénéficiaires en situation moyenne soit (67,1%), 111 en situation de pauvreté soit (25,9%), 23 en situation de pauvreté extrême soit (5,4 %), 6 en situation de richesse soit (1,4 %), et enfin 01 en situation très riche soit (0,2%). Les réponses des répondeurs sur leurs niveaux de pauvreté ont été faites suivant une échelle allant du très pauvre au très riche. Cette échelle a été suivie par une autre échelle monétaire ou chaque bénéficiaire indique le revenu total du ménage, qui théoriquement doit correspondre à son niveau de pauvreté. Nous pourrions dire que la couverture de l'ANGEM en termes de microcrédit concerne en premier lieu les bénéficiaires en situation moyenne, puis en second lieu les catégories pauvres, sans qu'il ai un véritable ciblage de la part de l'ANGEM. Donc, la réception des dossiers pour les demandeurs

de microcrédits se fait sans conditions préalables sur la situation sociale des bénéficiaires.

Tableau V.7 : niveau de pauvreté du répondeur

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	très pauvre	23	5,4	5,4	5,4
	pauvre	111	25,9	25,9	31,2
	situation moyenne	288	67,1	67,1	98,4
	riche	6	1,4	1,4	99,8
	très riche	1	,2	,2	100,0
	Total	429	100,0	100,0	

Le tableau (V.8) croisé entre le niveau de la pauvreté et la situation matrimoniale nous renseigne que la part des célibataires est la plus grande dans toutes les catégories de la pauvreté soit un total de 222 et qui représente (51,74%) (14 très pauvres, 49 pauvres, 157 situation moyenne et 2 riche). Donc la corrélation est plus importante entre célibataire et le niveau de la pauvreté. Les mariés représentent un total de 175, soit (40,79%), les divorcé (e) représente 19, soit (4,42%), et enfin les veufs (ve) un total de 13, soit (3,03%).

Tableau V.8 : situation matrimoniale par niveau de pauvreté

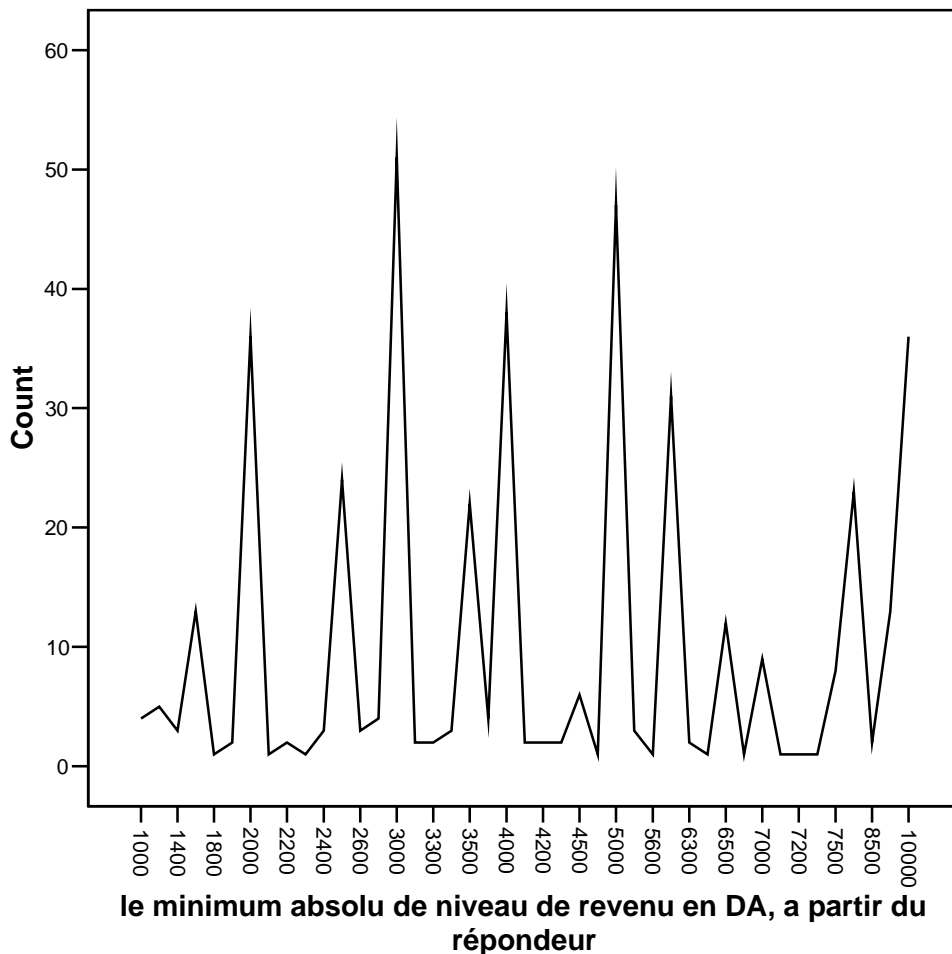
		situation matrimoniale			
		célibataire	marié(e)	divorcé(e)	veuf (ve)
le niveau de pauvreté du répondeur	très pauvre	14	5	2	2
	pauvre	49	45	7	10
	situation moyenne	157	120	10	1
	riche	2	4		
	très riche		1		
	Total	222	175	19	13

Parmi les 222 célibataires bénéficiaires des microcrédits, 92 sont des femmes et 130 sont des hommes, soit respectivement (41,44%) et (58,55%). Pour les mariés qui représentent 175, parmi eux 74 sont des femmes et 101 sont des hommes, soit respectivement (42,28%) et (57,71%). Les bénéficiaires veufs (ve) sont 13, dont 11 femmes et 02 hommes, soit respectivement (84,61%) et (15,38%), et enfin les bénéficiaires divorcé(e) sont à l'ordre de 19, dont 04 hommes (21,05 %) et 15 femmes (78,94 %). Nous pouvons dire que entre divorcé (e) et veuf (ve) soit un total de 32, il

y'a 26 femmes soit divorcée soit veuve et 06 hommes soit veuf ou divorcé. Ceci permet surtout à la femme de subvenir aux besoins de sa famille en exerçant une activité qui génère un revenu à travers le microcrédit.

La figure suivante nous montre les aspirations des bénéficiaires sur le revenu minimum considéré comme nécessaire pour vivre décemment « Quel revenu jugez-vous comme minimal pour survivre? »; connue sous le nom de Minimum Income Question (MIQ), (Herrera et al, 2006).

Figure (V.4): Revenu considéré par le répondeur comme minimum absolu



Situation des bénéficiaires avant l'accès au microcrédit

En examinant la situation des bénéficiaires au moment de la demande des microcrédits (voir tableau V.9), (52%) d'entre eux étaient en situation de chômage, (20,3%) exerçant dans le secteur endogène (informel), (10,7%) ont travaillé dans des entreprises privées et (9%) ayant un emploi informel. L'intérêt apporté par l'Angem en matière de facilité a poussé les jeunes chômeurs à se lancer dans des activités

génératrice de revenus. Ainsi, sur les 223 chômeurs, 93 sont des hommes soit (41,70%), et 130 des femmes soit (58,29%). Parmi ces femmes, 114 ont bénéficié d'un PNR 30.000 DA soit (87,69%) et 16 ont bénéficié d'un PNR 400.000 DA soit 12,30 %. En ce qui concerne les hommes, 45 ont bénéficié du PNR 400.000 DA soit 48,38 %, et 48 ont bénéficié du PNR 400.000 DA soit (51,61%). Nous pouvons dire que les femmes ont tendance beaucoup plus pour les PNR 30.000, qui sont des petits prêts sans qu'il ai intervention de la banque.

Nous abordons aussi le secteur informel qui représente un taux assez important (20 %), puisque parmi 87 bénéficiaires, 57 sont des hommes soit (65,51%) et 30 sont des femmes, soit (34,48%). L'importance des activités issues du secteur informel est considérable vu la part de ce secteur dans notre échantillon. Pour l'emploi précaire qui représente (9,79%), concerne 30 hommes (dont 18 PNR 30.000 et 12 PNR 400.000) et 12 femmes (10 PNR 30.000, et 02 PNR 400.000) et le secteur privé concerne (10,7%), soit 33 hommes (dont 14 PNR 30.000 DA, et 19 PNR 400.000 DA) et 13 femmes (dont 08 PNR 30.000 et 05 PNR 400.000). Il faut signaler, que les facilités et absence de contraintes suscite l'intérêt de diverses couches de la population à acquérir un équipement, acheter de la matière première. Le secteur de l'agriculture ne représente que (2,3%) du total, et ceci est dû peut être au fait que les postulants ne s'intéresse pas à ce secteur, ou bien l'absence de moyen de production telle que la terre au du moins un lieu ou pratiquer par exemple l'élevage, apiculture ou autres. Donc, ce secteur mérite davantage un ciblage bien déterminé et doit s'insérer dans la politique de l'état en matière de développement rural.

Tableau (V.9) : Situation du répondeur au moment de la demande du microcredit

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid chômage	223	52,0	52,0	52,0
emploi précaire	42	9,8	9,8	61,8
travaillant dans l'informel	87	20,3	20,3	82,1
petit détaillant	14	3,3	3,3	85,3
employé dans une entreprise privée	46	10,7	10,7	96,0
artisan	7	1,6	1,6	97,7
agriculteur	10	2,3	2,3	100,0
Total	429	100,0	100,0	

En comparant dans le tableau (V.10) le niveau de pauvreté du répondeur et sa situation au moment de la demande du prêt, on constate que parmi le nombre de chômeurs, (74,43%) sont en situation moyenne, et (24,66%) entre pauvre et très pauvre au nombre de 55. Aussi, parmi les demandeurs en situation d'emploi précaire, (57,14 %) en situation moyenne et (42,85%) en situation de pauvreté et extrême pauvreté. Les bénéficiaires en situation moyenne qui travaillaient dans le secteur informel sont à l'ordre de (59,77%), et ceux pauvres et très pauvres sont à l'ordre de (40,22%). Pour ceux qui travaillaient dans le secteur privé, (54,34%) en situation moyenne, et (37%) entre pauvre et très pauvre. Cette analyse nous permet de dire que le pourcentage des pauvres est assez conséquent que celui de ceux en situation moyenne pour les trois situations du répondeur (chômage, travaillant dans l'informel, et employé chez un privé). Pour l'emploi précaire qui représente (9,79%), concerne 42 bénéficiaires, dont 18 entre pauvre et très pauvres soit (42,85%), ceci dit, que la stabilité de l'emploi est un facteur déterminant pour cette catégorie, d'où la stabilité du revenu.

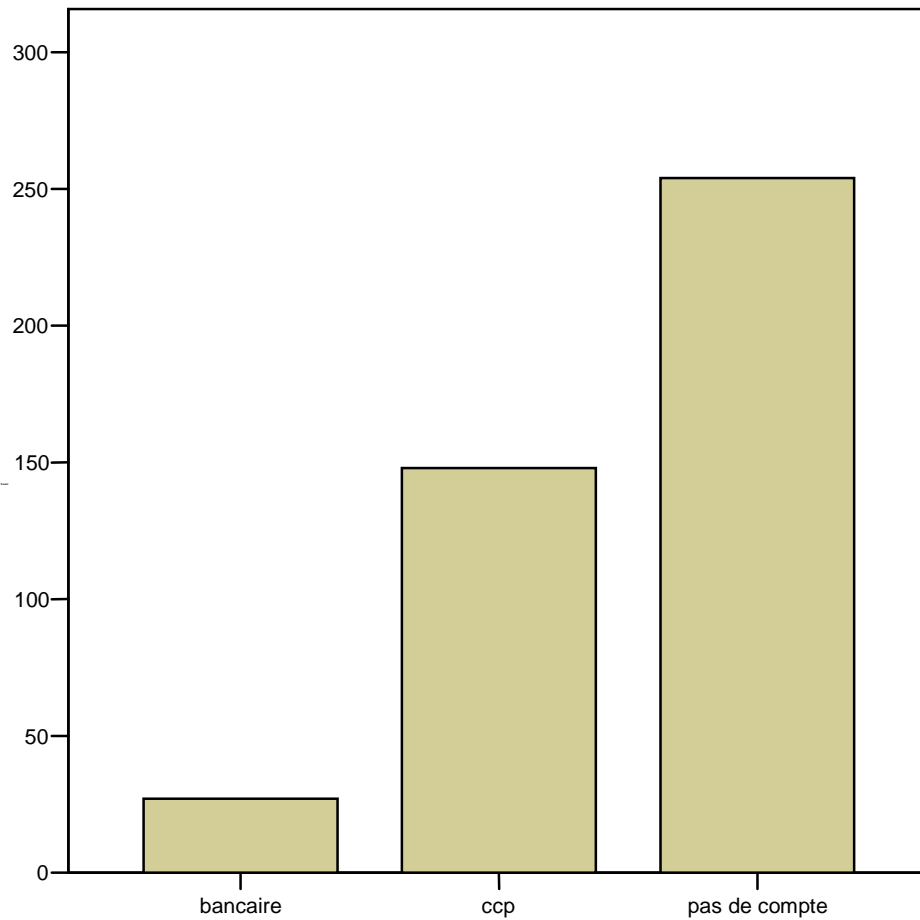
Tableau (V.10) : Situation du répondeur et niveau de pauvreté

niveau de pauvreté	situation du répondeur						
	chômage	emploi précaire	travaillant dans l'informel	petit détaillant	employé dans une entreprise privée	artisan	agriculteur
très pauvre	13	3	2		4	1	
pauvre	42	15	33	2	13	4	2
situation moyenne	166	24	52	11	25	2	8
riche	1			1	4		
très riche	1						

Bancarisation

Notre échantillon qui représente la population à étudier, nous a permis de constater (voir figure V.5) que, plus que la moitié des bénéficiaires n'avaient pas de compte courant que se soit bancaire ou postale, soit (59,2%) alors que (34,5%) possédaient déjà un compte postale. Le reste, soit (6,3 %) possédaient des comptes bancaires

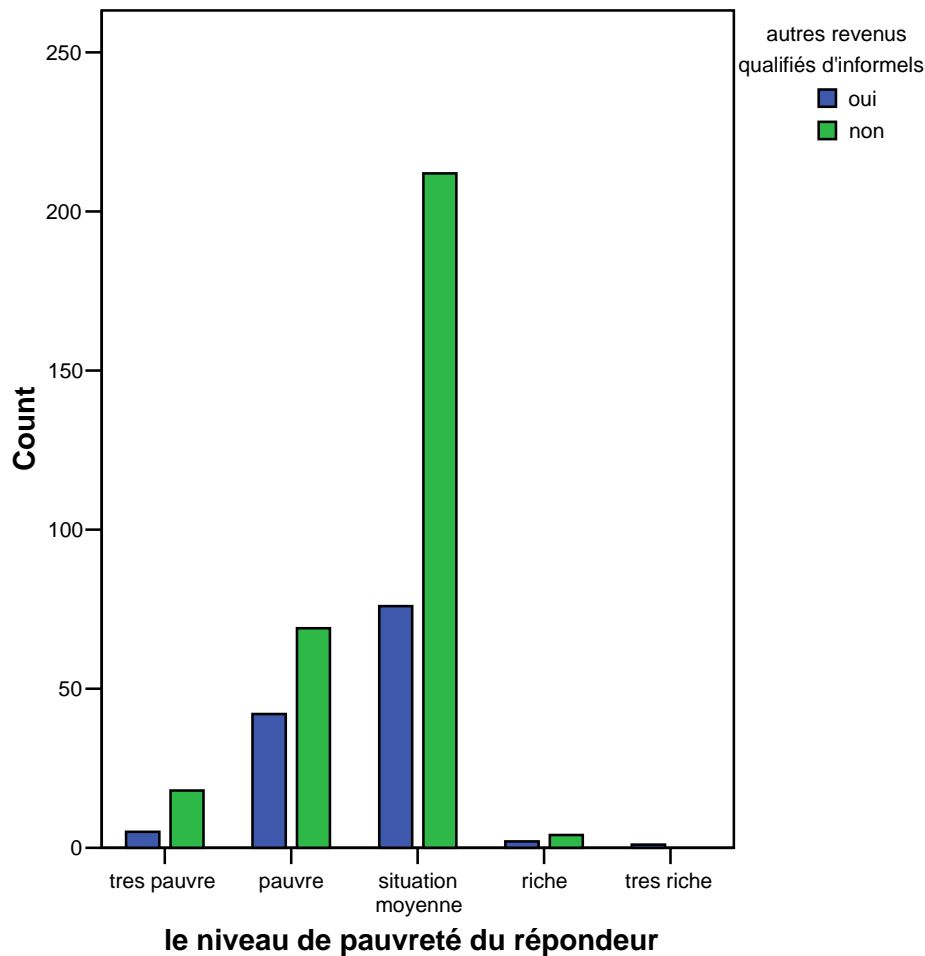
Figure (V.5) : compte du répondeur avant l'accès au MC



Revenus informels

La figure (V.6) nous permet de lire que (29,4%) déclarent avoir de revenus informels supplémentaires au sein du ménage, tandis que (70,6%) avouent ne pas avoir de revenus informels supplémentaires dans le ménage. Il faut remarquer que le revenu informel est une caractéristique déterminante dans le ménage algérien. Parmi ceux ayant des revenus informels, (67,46%) déclarent ne pas avoir de revenus formels avant l'accès aux microcrédits, contre 32,53% qui avouent avoir des revenus formels tel que, les salaires, les retraites, pensions, transferts d'argent, rentes foncières. A cet effet, la contribution du revenu informel dans le revenu global du ménage est consistante en présence de revenus formels.

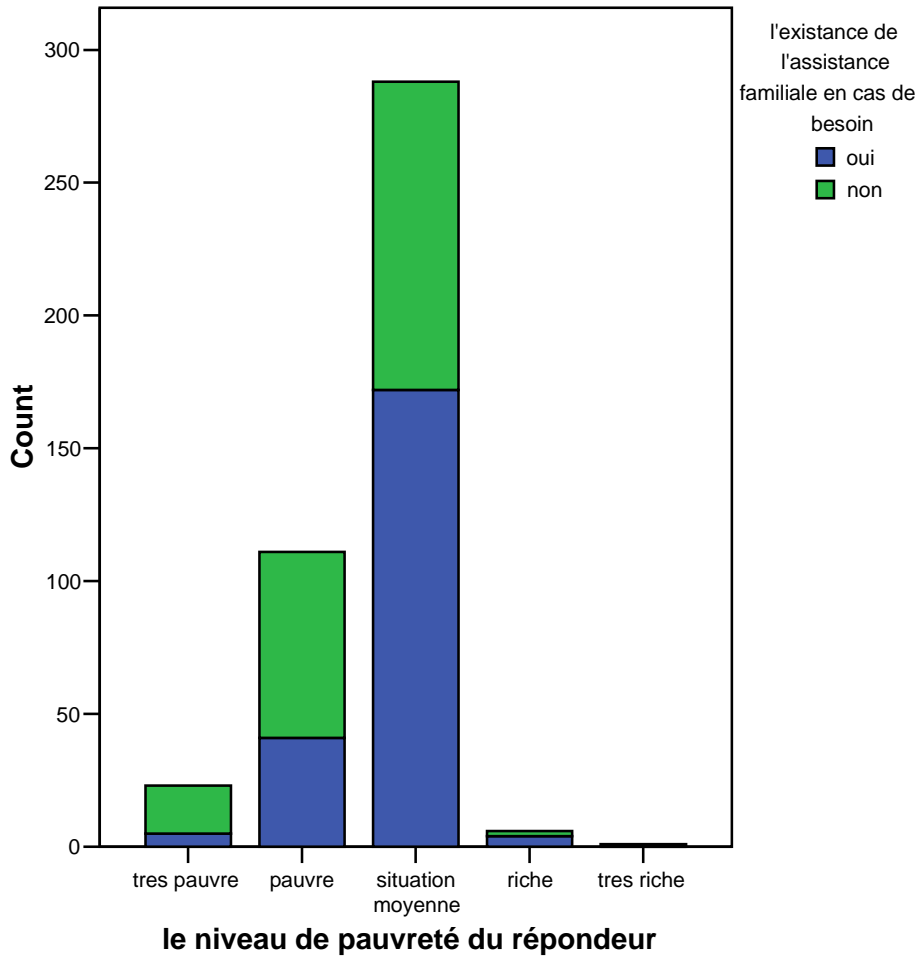
Figure (V.6) : revenus informels et niveau de pauvreté



Solidarité

Partant du principe, que la solidarité familiale est une caractéristique déterminante dans la société algérienne. A travers la lecture de la Figure (V.7) qui représente la relation entre le niveau de pauvreté et l'existence de l'assistance familiale, (51,7 %) des bénéficiaires avouent recourir à l'assistance familiale en cas de besoin contre (48,3 %) avouent qu'il n'existe pas d'assistance familiale. Nous pourrions dire, que les liens sociaux de la société algérienne renforcent la solidarité familiale, et de ce fait renforce le processus du microcrédit à travers l'apport personnel qui peut représenter pour certains postulants une contrainte financière, vu leurs situation avant l'octroi du microcrédit qu'on a vu précédemment.

Figure (V.7) : relation entre niveau de pauvreté et assistance familiale



Logement

Notre classification du logement selon le tableau (V.11) à été faite grâce aux spécificité du système d'habitat en Algérie. Ainsi, le 13% des bénéficiaires habitaient des logements précaires, 21,4 % des logements locatifs, 5,6 % des logements a partie commune, 23,3 % des habitations des héritiers, et (34,7%) des habitations bien aménagées. Pour les individus pauvres et très pauvres, ils représentent (19,40%) parmi ceux ayant un habitat précaire, (30,59%) parmi ceux vivant dans des logements de location, ceux habitants des habitations a partie commune ne représentent que (4,47%), les bénéficiaires habitants des habitations bien aménagées représentent (16,41%), et (29,10%) représentent ceux habitants des habitations appartenant à des héritiers. Il faut noter que les habitations bien aménagées sont des constructions issues de l'auto construction dans le cadre des nouveaux lotissements notamment la vente des lots de terrains.

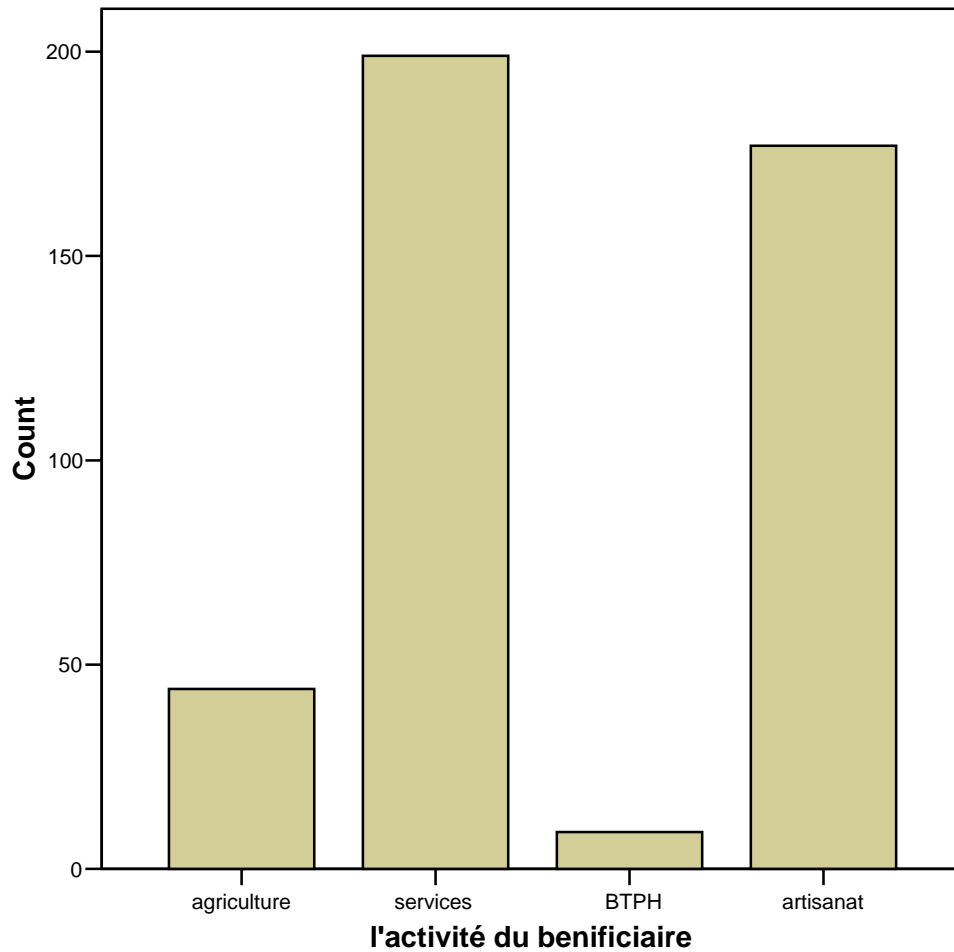
Tableau (V.11):: **Type de logement du répondeur**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	habitat précaire	57	13,3	13,3	13,3
	locataire	92	21,4	21,4	34,7
	habitation a partie commune	24	5,6	5,6	40,3
	habitation (des héritiers)	100	23,3	23,3	63,6
	habitation bien aménagée	149	34,7	34,7	98,4
	logement de luxe	7	1,6	1,6	100,0
	Total	429	100,0	100,0	

Utilisation du microcrédit

La diversité des activités créées par les bénéficiaires du microcrédit se conforme aux activités fixées par l'ANGEM (voir annexe 3), cela veut dire qu'une nomenclature est établie par cette agence pour mieux gérer les activités et qui répondent aux besoins réels des demandeurs de microcrédits. La figure suivante nous permet de mieux saisir la répartition des activités issues de l'utilisation de ce genre de service financier. Une première lecture, nous permet de constater que le secteur des services est le plus dominant avec 199 soit (46,4%), ensuite le secteur de l'artisanat avec 177 soit (41,3%). Ceci dit que, les porteurs de microprojets préfèrent investir beaucoup plus sur les services et l'artisanat. Une deuxième lecture nous permet ainsi de constater que les hommes investissent plus dans le secteur des services avec 148 contre 51 femmes, et que les femmes préfèrent investir dans l'artisanat avec 135 contre 42 hommes. Il est tout à fait clair que les activités traditionnelles, couture sont les principales initiatives lancées par les femmes, ceci est dû en grande partie au travail de domicile. Pour le secteur de l'agriculture il ne représente que (10,3%) et le BTPH que (2,13%) du total des activités entreprises.

Figure (V.8) : Nature de l'activité du bénéficiaire



La lecture de cette figure nous a permis de constater le secteur dominant dans le développement des activités des bénéficiaires. Ainsi, pour mieux orienter notre analyse, le tableau (V.12) nous donne un aperçu sur la nature des activités selon le niveau de pauvreté. Contrairement aux catégories moyennes, Les catégories très pauvres et pauvres investissent beaucoup plus dans l'artisanat, suivi des services. Pour les catégories moyennes, la nature des activités concerne plus les services que l'artisanat et avec un degré moins l'agriculture. Les catégories riches préfèrent le secteur des services.

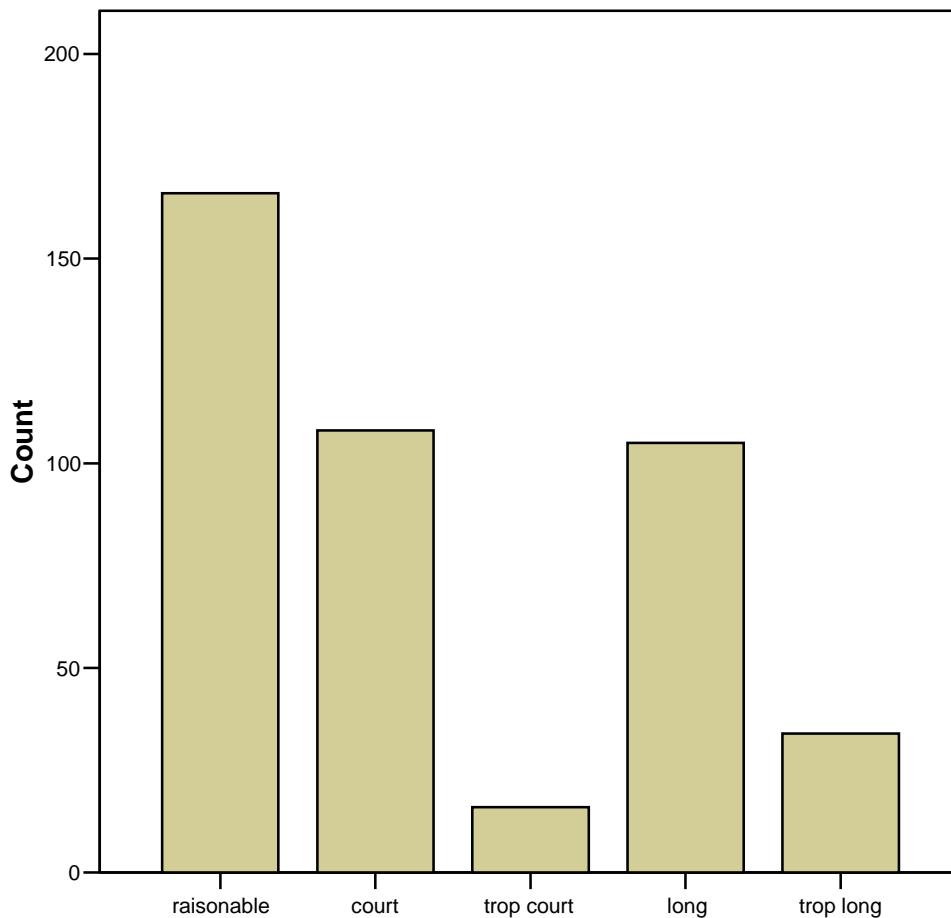
Tableau (V.12):: Nature de l'activité selon le niveau de pauvreté

		Type d'activité				Total
		agriculture	services	BTPH	artisanat	
le niveau de pauvreté du répondeur	très pauvre	2	9		12	23
	pauvre	12	40	1	58	111
	situation moyenne	30	144	8	106	288
	riche		6			6
	très riche				1	1
Total		44	199	9	177	429

4.2- Caractéristiques du microcrédit

Les avis des bénéficiaires concernant le temps qui sépare la demande pour postuler au microcrédit et l'octroi définitif de ce dernier est esquissé dans la figure (V.9).

Figure (V.9) : Temps qui sépare la demande et l'octroi du MC



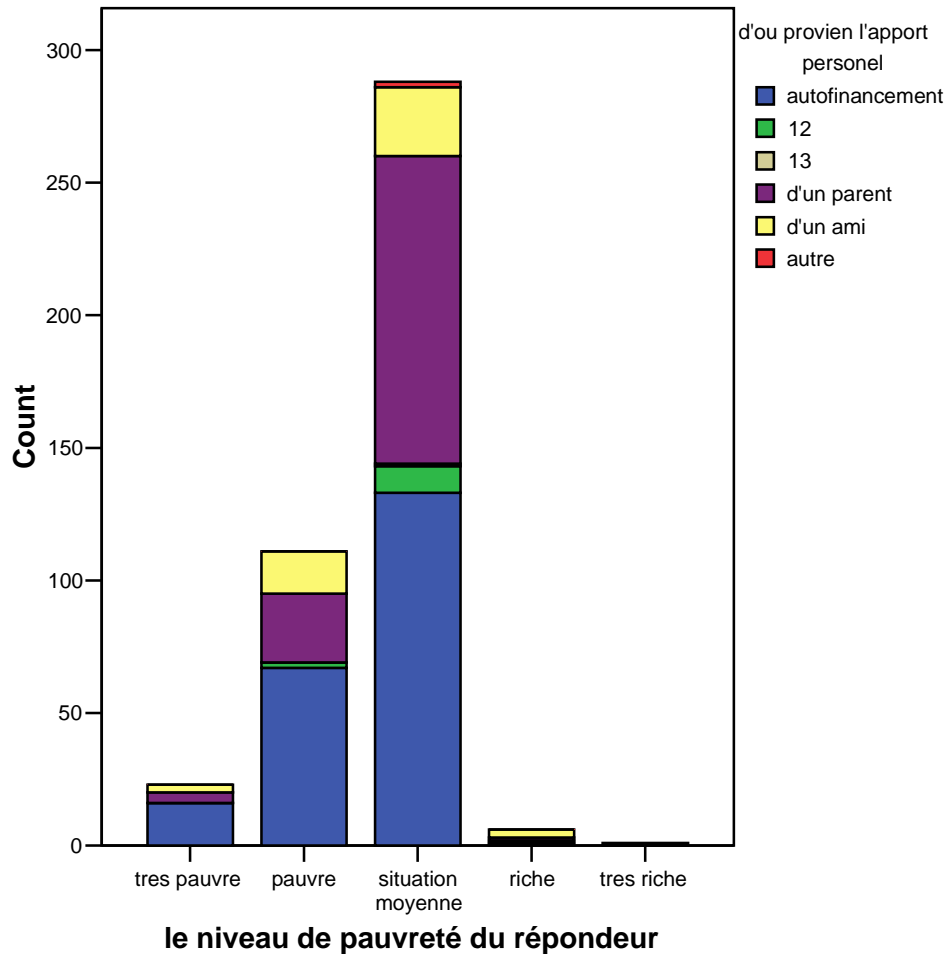
le temps qui sépare la demande et l'octroi du MC

Parmi le total des postulants, (38,7%) avouent que le temps écoulé est raisonnable ou acceptable. Ces avis sont dus essentiellement si on reprend les chiffres à ce que les PNR de 30.000 DA avec (71,66%), prennent moins de temps contre (28,34%) pour les PNR de 40.000 DA. Pour les réponses (25,2%) dont le temps est court, (80,55%) parmi eux ont contractées un PNR de 30.000 DA contre (19,44%) ayant contracté un PNR de 40.000 DA. Les réponses pour le temps trop court sont de (3,7%), parmi eux (81,25%) ont contracté un PNR de 30.000 DA contre (18,75%). Concernant les avis d'un temps trop long, le cas ici change du moment que (14,70%) ont contracté un PNR achat matières premières contre (85,29%) qui ont contracté un PNR achat petit équipement. L'implication de la banque explique en partie les avis exprimés que le temps qui sépare la demande et l'octroi du microcrédit est trop long. En dernier lieu, les réponses d'un temps long sont de (24,5%), parmi ces réponses (47,61%) concernent le PNR de 30.000 DA et (52,38%) concernent le PNR de 400.000 DA.

L'apport personnel

Quelques soient les conditions socio-économiques des candidats au prêt, l'apport personnel provient de l'autofinancement dans (50,6%) des cas. Pour la moitié des enquêtés qui restent, (34,5%) ont recouru à des parents, soit faisant partie ou en dehors du ménage (Figure V.10), (11,2%) ont recouru à des amis. Il faut remarquer que la solidarité familiale explique les sources des apports personnels qui permettent aux bénéficiaires de postuler aux microcrédits. Certes, la situation est différente pour les deux types de microcrédits. Pour le PNR de 30.000 DA, l'apport personnel est très fiable et il représente que 3000 DA, mais pour un individu en situation de chômage, ça pose une contrainte financière. Pour le PNR de 400.000 DA, l'apport varie suivant le coût du projet, et là peut s'avérer aussi une contrainte financière pour ceux sans travail. Les résultats montre que (30,76%) des bénéficiaires déclarent que l'apport personnel est entre très élevé et élevé, ce qui explique ce que nous avons évoqué dans ce sens. De toute manière, les formes de solidarité ont toujours existaient dans notre société, et cette solidarité est un facteur déterminant en parallèle à la politique du microcrédit.

Figure (V.10) : Provenance de l'apport personnel



Echéancier

Nous avons choisis d'étudier si les bénéficiaires respectent l'échéancier établi pas l'ANGEM, et les résultats ont montrés que (tableau V.13); le taux de remboursement

Tableau (V.13) : Relation entre niveau de pauvreté et respect de l'échéancier

		si le bénéficiaire respecte l'échéancier par le remboursement des annuités a l'ANGEM	
		oui	non
le niveau de pauvreté du répondeur	très pauvre	19	4
	pauvre	87	24
	situation moyenne	251	37
	riche	3	3
	très riche	1	0

à atteint (84,14%) pour les deux types de microcrédit. Nous constatons aussi que parmi les réponses positives figurent 129 PNR 400.000 DA avec (35,73%) et 232 PNR

de 30.000 DA avec (64,26%), ce qui fait que les bénéficiaires respectent beaucoup plus l'échéancier de remboursement pour les petits montants. Les bénéficiaires qui ne respectent pas l'échéancier par le remboursement des annuités sont à l'ordre de (15,85%). Cet état de fait nous laisse conclure que le taux de remboursement élevé est dû en partie à la durée de remboursement qui est fixé à 15 mois pour les PNR de 30.000 DA et 60 mois pour les PNR 400.000DA, ce qui explique toutes les facilités accordées par l'ANGEM. En parallèle, en étudiant la relation entre le niveau de pauvreté et le respect de l'échéancier de remboursement, sur les 106 entre pauvres et très pauvres ayant respectés l'échéancier de remboursement qui représentent (29,36%) du total, parmi eux (73,58%) ont contracté les PNR achat de matières premières contre (26,41%) ayant contracté les PNR achat petits équipements. La tendance des pauvres et très pauvres est beaucoup plus orienté vers les petits projet à savoir les PNR de 30.000 DA. Le non respect de l'échéancier de remboursement des pauvres et très pauvres représente (41,17%) soit 28 sur 68 dont (82,14%) pour le PNR 30.000 DA et (17,85%) pour le PNR 400.000 DA. Pour cela il faut remarquer que la participation des hommes est de (46,42%) et celle des femmes est de (53,57%), et ils ne représentent que 6,52% tu total de notre échantillon.

4.3-Impact sur les conditions de vie

Notre analyse est basée sur l'appréciation subjective des ménages de leurs conditions de vie qui est la perception subjective du bien-être (*Subjective Well-Being ; SWB*).

Les résultats révèlent que 31% des bénéficiaires de MC avouent que le MC n'a aucun impact sur l'amélioration de leurs conditions de vie tableau (V.14) dont 6,76 % très pauvres, 23,30 % en situation de pauvreté, (69,17%) en situation moyenne et (0,75%) riche (tableau V.15).

Tableau (V.14):

	Impact du MC sur les conditions de vie?	
	Count	%
oui	296	69%
non	133	31%

De la même sorte, **69 %** des bénéficiaires avouent que le microcrédit a eu un impact positif sur leurs conditions de vie tableau (V.14) dont (4,72%) sont très pauvres, (27,02%) en situation de pauvreté, (66,21%) sont en situation intermédiaire et (1,68%) riche et (0,33%) très riche (tableau V.15).

Tableau (V.15) : Relation entre impact du MC et niveau de pauvreté

		Impact du MC sur les conditions de vie?	
		oui	non
le niveau de pauvreté du répondeur	très pauvre	14	9
	pauvre	80	31
	situation moyenne	196	92
	riche	5	1
	très riche	1	

Pour plus de détails, et pour comparer l'impact sur le niveau de vie et le niveau de pauvreté objet de notre étude, la lecture du tableau (V.16) suivant nous montre l'impact suivant le type de microcrédit accordé par l'ANGEM. Ainsi, en ce qui concerne le PNR de 30.000 DA, 176 bénéficiaires avouent avoir un impact positif du microcrédit soit (**41,02%**) et 98 bénéficiaires avouent ne pas avoir d'impact positif, soit **22,84 %**. Concernant le PNR de 400.000 DA, 120 bénéficiaires avouent avoir un impact positif, soit (27,97%) et 35 avouent ne pas avoir un impact positif, soit (8,15 %). L'analyse par genre montre que parmi le total de 274 des bénéficiaires du PNR 30.000 DA, 160 sont des femmes et 114 sont des hommes, soit respectivement (58,39 %) et (41,60%). En fait, parmi les 176 bénéficiaires qui ont eu un impact positif, 108 sont des femmes et 68 sont des hommes, soit respectivement (61,36%) et (39,08%).

Tableau (V.16) : Impact sur les conditions de vie selon le type du MC

		impact du MC sur les conditions de vie?	
		oui	non
le type du MC	PNR (achat matières premières) de 30000 DA	176	98
	PNR (achat de petit équipement) de 400000 DA	120	35

Section 5 - Méthode d'analyse et spécification des variables retenues

La question principale à traiter par cette analyse est décrire d'une manière empirique le lien qui existerait- entre l'accès aux services financiers à savoir le microcrédit dans un sens étroit, et la microfinance dans un sens plus large et niveau de pauvreté, notamment en termes d'impact ?.

5.1- Méthode d'analyse

Modèle non récurive

Pour analyser la relation de la pauvreté avec le Microcrédit, nous nous sommes basé sur le modèle de [Pitt and Khandker \(1998\)](#).

Ils considèrent que le crédit dépendra de quelques caractéristiques des ménages (individus).

Nous entamons notre travail empirique (sur la base de notre enquête qui a touché 429 individus bénéficiaire d'un Microcrédit) par l'application d'un modèle causal basé sur les équations simultanées.

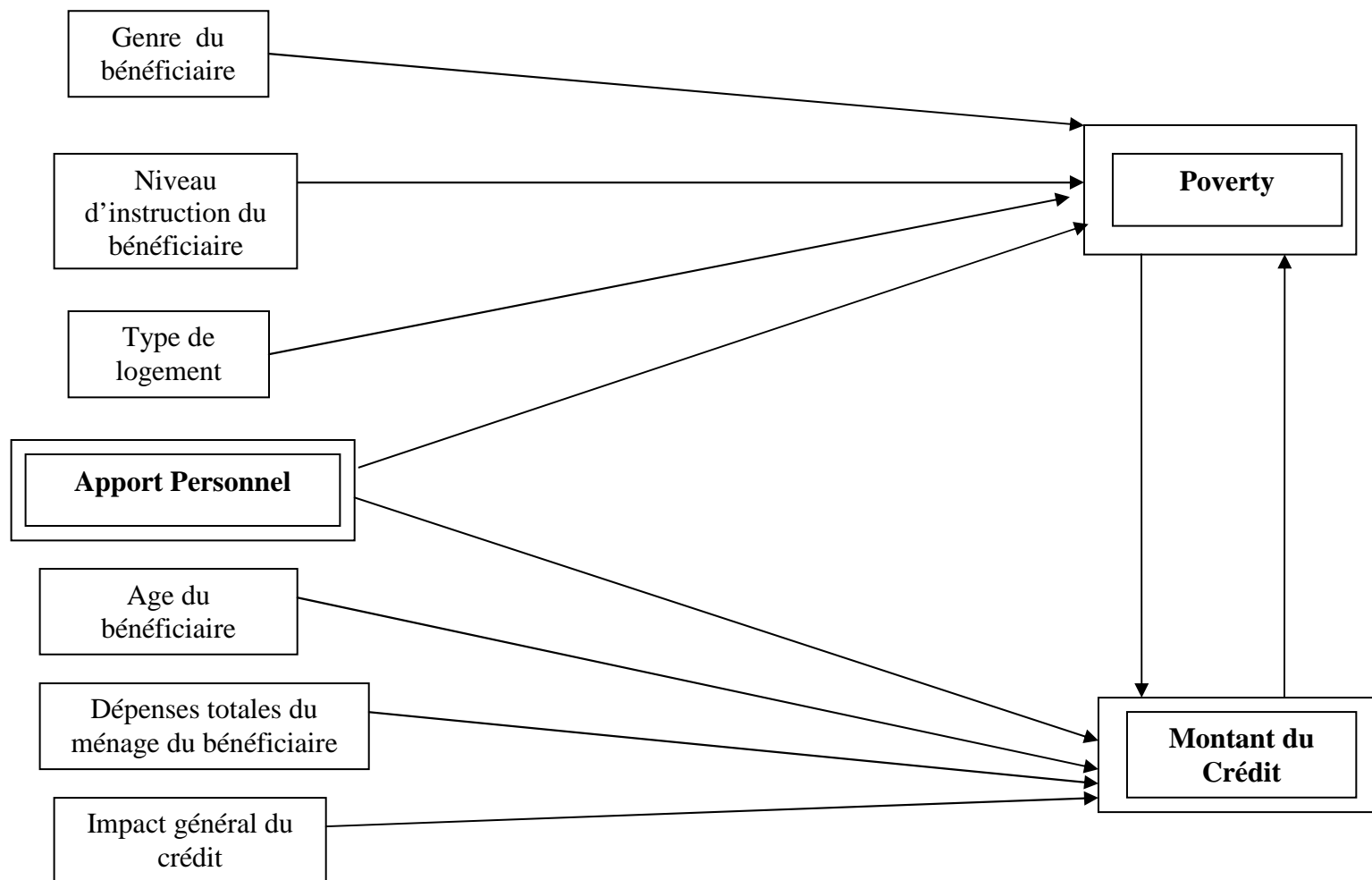
[Moser & Kalton \(1993\)](#) expliquent que la causalité existe si elle va satisfaire les trois conditions suivantes :

1. Une association doit exister entre les variables contributrices.
2. La cause doit apparaître avant l'effet
3. La connexion entre les variables ne doit pas disparaître lorsqu'on prendra en compte l'influence des autres variables.

Deux équations simultanées vont être appliquées pour chercher l'impact du niveau de la pauvreté sur le Microcrédit (à travers le montant du Crédit) et l'impact du Microcrédit sur le niveau de la pauvreté comme le montre la figure (V.11)

Chapitre V : Essai d'évaluation d'impact du microcrédit sur le niveau de pauvreté
À partir l'Agence Nationale de gestion de Microcrédit
(ANGEM) de Tlemcen

Figure (V.11) : Causalité Pauvreté, Microcrédit



Chapitre V : Essai d'évaluation d'impact du microcrédit sur le niveau de pauvreté
 À partir l'Agence Nationale de gestion de Microcrédit
 (ANGEM) de Tlemcen

Tableau (V.17) : Correlations de Kendall et de Spearman

			genre du BCR (beneficiair)	age du BCR (nombre d'années)	situation matrimoniale	niveau d'instruction du repondeur	nombre des membres de ménage	type de logement, ou habite le repondeur	typeC	le niveau de pauvreté du répondeur	l'apport personel du beneficiaire (DA)
Kendall's tau_b	genre du BCR (beneficiaire)	Correlation Coefficient	1,000	-,040	-,110(*)	,023	,013	-,033	,365(**)	,025	,319(**)
		Sig. (2-tailed)	.	,320	,019	,607	,759	,453	,000	,601	,000
		N	429	429	429	429	429	429	429	429	429
	age du BCR (nombre d'années)	Correlation Coefficient	-,040	1,000	,455(**)	-,194(**)	-,007	-,057	,026	-,127(**)	,007
		Sig. (2-tailed)	,320	.	,000	,000	,853	,118	,520	,001	,840
		N	429	429	429	429	429	429	429	429	429
	situation matrimoniale	Correlation Coefficient	-,110(*)	,455(**)	1,000	-,139(**)	-,201(**)	-,153(**)	,007	-,086	,025
		Sig. (2-tailed)	,019	,000	.	,001	,000	,000	,887	,060	,545
		N	429	429	429	429	429	429	429	429	429
	niveau d'instruction du repondeur	Correlation Coefficient	,023	-,194(**)	-,139(**)	1,000	-,069	,073	,050	,244(**)	,011
		Sig. (2-tailed)	,607	,000	,001	.	,075	,070	,261	,000	,780
		N	429	429	429	429	429	429	429	429	429
	nombre des membres de ménage	Correlation Coefficient	,013	-,007	-,201(**)	-,069	1,000	,178(**)	-,022	,046	-,042
		Sig. (2-tailed)	,759	,853	,000	,075	.	,000	,595	,262	,263
		N	429	429	429	429	429	429	429	429	429

Chapitre V : Essai d'évaluation d'impact du microcrédit sur le niveau de pauvreté
 À partir l'Agence Nationale de gestion de Microcrédit
 (ANGEM) de Tlemcen

Spearman's rho	type de logement, ou habite le repondeur	Correlation Coefficient	-,033	-,057	-,153(**)	,073	,178(**)	1,000	-,057	,263(**)	-,071
		Sig. (2-tailed)	,453	,118	,000	,070	,000	.	,192	,000	,073
		N	429	429	429	429	429	429	429	429	429
	typeC	Correlation Coefficient	,365(**)	,026	,007	,050	-,022	-,057	1,000	,170(**)	,788(**)
		Sig. (2-tailed)	,000	,520	,887	,261	,595	,192	.	,000	,000
		N	429	429	429	429	429	429	429	429	429
	le niveau de pauvreté du repondeur	Correlation Coefficient	,025	-,127(**)	-,086	,244(**)	,046	,263(**)	,170(**)	1,000	,140(**)
		Sig. (2-tailed)	,601	,001	,060	,000	,262	,000	,000	.	,001
		N	429	429	429	429	429	429	429	429	429
	l'apport personel du beneficiaire (DA)	Correlation Coefficient	,319(**)	,007	,025	,011	-,042	-,071	,788(**)	,140(**)	1,000
		Sig. (2-tailed)	,000	,840	,545	,780	,263	,073	,000	,001	.
		N	429	429	429	429	429	429	429	429	429
	genre du BCR (beneficiaire)	Correlation Coefficient	1,000	-,048	-,114(*)	,025	,015	-,036	,365(**)	,025	,355(**)
		Sig. (2-tailed)	.	,320	,018	,607	,760	,454	,000	,601	,000
		N	429	429	429	429	429	429	429	429	429
age du BCR (nombre d'années)	Correlation Coefficient	-,048	1,000	,561(**)	-,253(**)	-,011	-,075	,031	-,155(**)	,009	
	Sig. (2-tailed)	,320	.	,000	,000	,818	,121	,521	,001	,850	
	N	429	429	429	429	429	429	429	429	429	
situation matrimoniale	Correlation Coefficient	-,114(*)	,561(**)	1,000	-,155(**)	-,237(**)	-,174(**)	,007	-,091	,029	
	Sig. (2-tailed)	,018	,000	.	,001	,000	,000	,887	,061	,550	
	N	429	429	429	429	429	429	429	429	429	
niveau d'instruction du repondeur	Correlation Coefficient	,025	-,253(**)	-,155(**)	1,000	-,085	,087	,054	,272(**)	,012	
	Sig. (2-tailed)	,607	,000	,001	.	,080	,071	,261	,000	,805	

Chapitre V : Essai d'évaluation d'impact du microcrédit sur le niveau de pauvreté
 À partir l'Agence Nationale de gestion de Microcrédit
 (ANGEM) de Tlemcen

	N	429	429	429	429	429	429	429	429	429
nombre des membres de ménage	Correlation Coefficient	,015	-,011	-,237(**)	-,085	1,000	,233(**)	-,026	,055	-,056
	Sig. (2-tailed)	,760	,818	,000	,080	.	,000	,596	,254	,246
	N	429	429	429	429	429	429	429	429	429
type de logement, ou habite le repondeur	Correlation Coefficient	-,036	-,075	-,174(**)	,087	,233(**)	1,000	-,063	,294(**)	-,086
	Sig. (2-tailed)	,454	,121	,000	,071	,000	.	,193	,000	,075
	N	429	429	429	429	429	429	429	429	429
typeC	Correlation Coefficient	,365(**)	,031	,007	,054	-,026	-,063	1,000	,174(**)	,877(**)
	Sig. (2-tailed)	,000	,521	,887	,261	,596	,193	.	,000	,000
	N	429	429	429	429	429	429	429	429	429
le niveau de pauvreté du répondeur	Correlation Coefficient	,025	-,155(**)	-,091	,272(**)	,055	,294(**)	,174(**)	1,000	,161(**)
	Sig. (2-tailed)	,601	,001	,061	,000	,254	,000	,000	.	,001
	N	429	429	429	429	429	429	429	429	429
l'apport personel du beneficiaire (DA)	Correlation Coefficient	,355(**)	,009	,029	,012	-,056	-,086	,877(**)	,161(**)	1,000
	Sig. (2-tailed)	,000	,850	,550	,805	,246	,075	,000	,001	.
	N	429	429	429	429	429	429	429	429	429

* Correlation is significant at the 0.05 level (2-tailed).

** Correlation is significant at the 0.01 level (2-tailed).

5.2-Spécification des variables

De ce fait, nous aurons les deux équations de régression suivantes en utilisant les 9 variables suivant le tableau V.18 :

Tableau (V 18) : Variables utilisées dans le modèle

Variable		Modalités
Poverty	Niveau subjectif de la pauvreté du ménage du bénéficiaire	1 : Très pauvre 2 : Pauvre 3 : Situation intermédiaire 4 : Riche 5 : Très riche
LogMntCr		1 : 30000 DA 2 : 400000 DA
Genre		1 : Femme 2 : Homme
Instruct		1 : Analphabete 2 : Primaire 3 : Moyen 4 : Secondaire 5 : Universitaire 6 : Autre
Logement		1 : Habitat precare 2 : Locataire 3 : Habitation a partie commune 4 : Habitation des héritiers 5 : Habitation bien aménagée 6 : Logement de luxe
LogApPer		
LogAge		Age de chaque bénéficiaire
ImpactMC		1 : Oui 2 : non
LogDepen		Depenses totales de chaque beneficiare

Equation 1 :

$$\begin{aligned} \text{Niveau de la pauvreté} = & b_{10} + b_{11} (\text{LogMntCrédit}) \\ & + b_{12} (\text{genre du bénéficiaire}) \\ & + b_{13} (\text{Niveau d'instruction du bénéficiaire}) \\ & + b_{14} (\text{Type de logement où vit le bénéficiaire}) \\ & + b_{15} (\text{LogApportPerso}) \end{aligned}$$

Equation 2:

$$\begin{aligned} \text{Log MontCrédit} = & b_{20} + b_{21} (\text{Niveau de la pauvreté}) \\ & + b_{22} (\text{Log Age du bénéficiaire}) \\ & + b_{23} (\text{Impact général}) \\ & + b_{24} (\text{Dépenses Totales}) \\ & + b_{25} (\text{LogApportPerso}) \end{aligned}$$

5.3-Estimation des modèles

L'estimation des paramètres des deux modèles est basée sur la réciprocity causale entre le niveau de la pauvreté et le montant du crédit. L'application de la méthode des moindres carrés ordinaires donne des estimations biaisées des coefficients (la variables explicative endogène est corrélé avec le terme d'erreur ; violation de une des hypothèses de la méthode MCO).

La solution, consiste à utiliser **2 SLS** (Two Stage Least Squares) pour estimer les coefficients des deux équations du modèle en utilisant le logiciel SPSS (ver.12.0).

Le premier niveau (**First Stage**) est représenté par l'équation 1, où la variable dépendante est le niveau de la pauvreté et le log du montant du crédit est une variable endogène. Les variables indépendantes du modèle sont le genre du bénéficiaire, le niveau d'instruction, le type de logement, et le log de l'apport personnel.

Le deuxième niveau (**Second Stage**) est représenté par l'équation 2, où la variable dépendante est le log du montant du crédit et cette fois ci le niveau de la pauvreté est une variable endogène. Les variables indépendantes du modèle sont le log age du bénéficiaire, l'impact général du crédit, log des dépenses totales, et le log de l'apport personnel.

5.4-Résultats et interprétations

Les deux figures (Fig V.11 et Fig V.12) donnent les résultats des estimations des deux modèles.

Pour le premier modèle, nous relevons que la proportion de la variance expliquée R^2 est de 16,8%.

Nous avons seulement le niveau d'instruction du bénéficiaire ainsi que le type de logement qui sont significatifs et influencent le niveau de la pauvreté. Dans ce modèle, le montant du crédit n'est pas significatif.

Pour le deuxième modèle, il se présente meilleur que le premier puisque la proportion de la variance expliquée R^2 est de l'ordre de 76%.

L'apport personnel est une variable significative et influence le montant du crédit

positivement comme la plus déterminante variable.

De ce fait, nous pouvons conclure que le montant du crédit n'est pas un déterminant de la pauvreté en Algérie.

Des variables comme le niveau d'instruction et le type de logement expliquent mieux le niveau subjectif de la pauvreté.

On peut aussi ajouter que la politique du Microcrédit sur la base des résultats obtenus, doit prendre en considération les outputs des projets et non pas seulement les montants des crédits pour assurer un impact positif qui peut améliorer les conditions de vie de la population.

Chapitre V : Essai d'évaluation d'impact du microcrédit sur le niveau de pauvreté
 À partir l'Agence Nationale de gestion de Microcrédit
 (ANGEM) de Tlemcen

Figure (V12) : Premier modèle

MODEL: MOD_1.

Equation number: 1

Dependent variable... Poverty

Listwise Deletion of Missing Data

Multiple R ,41009
 R Square ,16818
 Adjusted R Square ,15834
 Standard Error ,56311

Analysis of Variance:

	DF	Sum of Squares	Mean Square
Regression	5	27,11818	5,4236368
Residuals	423	134,13123	,3170951

F = 17,10413 Signif F = ,0000

----- Variables in the Equation -----

Variable	B	SE B	Beta	T	Sig T
LogMntCr	,058812	,045712	,119364	1,287	,1989
Genre	-,038926	,058903	-,031571	-,661	,5091
Instruct	,150932	,027135	,248119	5,562	,0000
Logement	,108110	,018240	,265600	5,927	,0000
LogApPer	,033120	,052602	,058319	,630	,5293
(Constant)	,882188	,269137		3,278	,0011

Correlation Matrix of Parameter Estimates

	LogMntCr	Genre	Instruct	Logement	LogApPer
LogMntCr	1,0000000	-,1195183	-,0310260	-,0495952	-,8572531
Genre	-,1195183	1,0000000	-,0107992	-,0013039	-,0777675
Instruct	-,0310260	-,0107992	1,0000000	-,0906704	,0031152
Logement	-,0495952	-,0013039	-,0906704	1,0000000	,0935906
LogApPer	-,8572531	-,0777675	,0031152	,0935906	1,0000000

Chapitre V : Essai d'évaluation d'impact du microcrédit sur le niveau de pauvreté
 À partir l'Agence Nationale de gestion de Microcrédit
 (ANGEM) de Tlemcen

Figure (V.13) : deuxième modèle

MODEL: MOD_2.

Equation number: 1

Dependent variable.. LogMntCredit

Listwise Deletion of Missing Data

Multiple R ,87741
 R Square ,76985
 Adjusted R Square ,76713
 Standard Error ,60117

Analysis of Variance:

	DF	Sum of Squares	Mean Square
Regression	5	511, 35055	102, 27011
Residuals	423	152, 87272	, 36140

F = 282,98218 Signif F = ,0000

----- Variables in the Equation -----

Variable	B	SE B	Beta	T	Sig T
Poverty	,056903	,053693	,028037	1,060	,2899
LogAge	,104658	,136676	,018153	,766	,4443
ImpactMC	-,015261	,065876	-,005672	-,232	,8169
LogDepen	,100555	,092360	,029735	1,089	,2769
LogApPer	,997497	,027610	,865413	36,128	,0000
(Constant)	,962618	1,039637		,926	,3550

Correlation Matrix of Parameter Estimates

	Poverty	LogAge	ImpactMC	LogDepen	LogApPer
Poverty	1,0000000	,1102853	-,1057205	-,4359320	-,0705027
LogAge	,1102853	1,0000000	,0967284	,0522266	-,0224966
ImpactMC	-,1057205	,0967284	1,0000000	,2591841	,1017463
LogDepen	-,4359320	,0522266	,2591841	1,0000000	-,1187121
LogApPer	-,0705027	-,0224966	,1017463	-,1187121	1,0000000

Conclusion

L'étude empirique sur la population de Tlemcen nous a permis de constater que l'accès au service financier qui est le microcrédit couvrent une population assez importante ; notamment la participation de la femme dont la création des petites activités génératrices de revenus.

Tout ce processus qui est assuré par l'état relève quelques lacunes notamment en matière de ciblage ; puisque les bénéficiaires eux même se dirigent vers les structures de microcrédits et dans ce cas le dispositif peut servir une majorité des personnes en situation aise.

Finalement, l'état de santé des individus, l'éducation, l'alimentation sont des améliorations personnelles citées par les bénéficiaires du microcrédit.

Ceci dit que, l'état de santé des individus, l'éducation, l'alimentation sont des améliorations personnelles citées par les bénéficiaires du microcrédit.

Ainsi, les résultats de l'enquête d'après le modèle appliqué et la signification des variables, nous ont montré que la pauvreté ne dépend pas du microcrédit pour le cas algérien. Il est évident aussi que, le pauvre en absence d'apport personnel préfère recourir au Microcrédit de 30.000.DA pour éviter sa contribution au projet et ce ci sans penser à la fiabilité et l'utilité même de ce service financier

Conclusion Générale

Il est entendu que le développement exige au préalable une répartition équitable de la richesse, une certaine égalité des conditions de vie et un minimum d'harmonie et de cohésion sociale. A cet effet, il s'est avéré que les nouveaux paradigmes de développement ancrés au cœur du processus de mondialisation n'ont pas permis d'atténuer les forts déséquilibres que connaissent aujourd'hui les pays qui souffrent de la gravité, du moins de l'ampleur de la pauvreté.

L'émergence de la nouvelle vague de mondialisation à partir de l'année 1980, a été spectaculaire de telle sorte que quelques pays en développement ont tiré profit en s'intégrant sur les marchés mondiaux, mais d'autres pays se sont retrouvés marginalisés et par conséquent ont vu leur revenu baisser à un point que cela s'est répercuté sur leurs politiques économique et sociale, d'où l'aggravation sous ses diverses formes.

C'est ainsi que les actions d'aide internationale aux pays pauvres restent insuffisantes et nécessitent un regard plus attentif surtout pour les pays du sud, dans un cadre de coopération internationale.

La pauvreté, plus qu'un état de privation observé à un moment donné, est un phénomène de nature profondément dynamique, qu'il convient d'étudier dans le temps pour identifier et comprendre les mécanismes socio-économiques sous-jacents. Actuellement, il est essentiel de parer au dysfonctionnement dans les méthodes de ciblage des ménages pauvres, et de revoir les mécanismes de fonctionnement des institutions de l'état, et de les rendre plus démocratiques et transparentes afin de maîtriser les politiques de lutte contre la pauvreté et rendre les résultats y afférents plus tangibles et fiables.

Notre pays est en pleine évolution dans tous les domaines à caractère économique, politique, économique et social dans un espace d'ouverture extérieure et d'intégration aux échanges mondiaux avec toutes les règles qui les régissent

Ainsi, si les actions de solidarité nationale lancées par les pouvoirs publics en Algérie et la panoplie de programmes étatiques de développement ont contribué

d'une manière relative au soutien des populations défavorisés et sans revenus, demeurent ainsi insuffisante et réduits à des programmes d'assistance.

Il ne faut nier en parallèle, que les actions publiques de relances économiques initiées par le gouvernement à partir de l'année 2001 ont marqué une nouvelle ère dans le développement humain, notamment la prise en charge des populations algériennes en matière d'infrastructures et service sociaux de base.

Il est donc clair que pour l'Etat, le micro-crédit reste pour le moment une considération purement institutionnelle géré par des structures publiques et financé par des banques publiques.

Ainsi, la revue e littérature sur les études d'impact du microcrédit est quasi absente en Algérie, notamment du coté praticiens et thériciens.

Acet effet, nous avons essayé à travers cette thèse de modeler et quantifier la relation qui existe entre microcrédit et paupreté à travers l'enquete qu'on a entamé dans la wilaya de Tlemcen sur un échantillon de bénéficiaires du microcrédit de l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM).

Les résultats qu'on a pu tiré de cette étude sont de deux formes. Premièrement, l'analyse descriptive par le biais de tableaux croisés nous a permis de constater comme nous l'avons déjà vu au 5ème chapitre que que sur le nombre totale de l'échantillon, 55,2% sont des hommes et 44,8 sont des femmes. Donc la participation de la femme est aussi forte que les hommes

Sur le totale des analphabetes de notre échantillon, (60%) sont des pauvres et très pauvres. Aussi, sur le totale de ceux ayant des niveaux primaire, (50,87 %) sont des pauvres et très pauvres. L'analyse nous permet aussi de constater que le nombre de pauvres et très pauvres diminu au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente.

Concernat la couverture de l'ANGEM, et que la part des bénéficiaires en situation moyenne vis-à-vis de la paupreté est de (67,1 %), et de 25,9 % pour les pauvres et 5,4 % pour ceux très pauvres.

Certainement, nous avons constaté a travers cette analyse descriptive que 69% des bénéficiares avouent avoir un impact positif sur leur conditions de vie notamment en matières de dépenses mensuelles, telles que l'habitat, santé, éducation, alimentation,

et frais divers. En revanche, 31% des bénéficiaires sur le totale de l'échantillon ont déclaré n'avoir aucun impact sur leur condition de vie, et de ce fait sur leur dépenses mensuelles. On peut ajouter aussi, que cet impact positif concerne en majorité les PNR de 30.000 DA, puisque, sur le total de notre base de donnée (429), 176 bénéficiaires avouent un impact positif contre 98, et pour le PNR 400.000 DA, 120 avouent un impact positif sur leur dépenses mensuelles, d'où amélioration de leur revenu, contre 35 n'ayant aucun impact sur leur condition de vie.

Cet état de fait, nous permet de dire que la participation est pour le PNR de 30.000 DA est plus significative en prenant en compte le nombre de 274 bénéficiaires contre 155 pour le PNR 400.000. Dans ce cas là, on peut avoir une idée sur la contrainte financière qui est l'apport personnel exigé pour les microprojets de 400.000 DA. C'est pour cette raison que les bénéficiaires préfèrent s'orienter vers le PNR 30.000 DA pour éviter la contribution personnelle et tirer profit de l'avantage de l'exonération des taux d'intérêt. A ce titre, on peut citer le facteur de solidarité qui est présent dans notre société, puisque (51,7%) des bénéficiaires avouent recourir à l'assistance familiale en cas de besoin contre (48,3 %) avouent qu'il n'existe pas d'assistance familiale. En fait, la contribution de la solidarité familiale peut aider le bénéficiaire à se procurer l'apport personnel, qui demeure une contrainte permanente pour notamment les pauvres.

Deuxièmement, les résultats à partir de l'analyse statistique, pour le premier modèle les résultats ne sont pas significatifs, puisque il traduit les données à 16,8%, et le deuxième modèle, nous permet de quantifier la relation microcrédit et pauvreté en traduisant les données à 76 %, ce qui rend les résultats significatifs. Donc, la pauvreté comme variable indépendante et explicative ne dépend pas du microcrédit pour le premier modèle. En revanche, le microcrédit, comme variable dépendante dépend de la pauvreté pour le deuxième modèle.

Pour examiner nos deux hypothèses posées précédemment, nous pourrions infirmer la première hypothèse, puisque la pauvreté n'est pas influencée par le microcrédit, et de ce fait l'impact ne peut se quantifier, malgré que les bénéficiaires avouent avoir amélioré leur revenu, mais d'autres facteurs interviennent dans le ménage, tel que le

revenu informel, les revenus supplémentaires dans le ménage, et qui peuvent biaiser les résultats d'impact.

Pour la deuxième hypothèse, le deuxième modèle, nous a permis de mieux comprendre la relation de cause à effet, qui nous a permis de constater que ce ne sont pas les plus pauvres qui sont touchés par le programme de microcrédit, et on l'a vu dans l'analyse descriptive que la majeure partie des bénéficiaires sont en situation intermédiaires.

De toute évidence, l'apport personnel constitue une contrainte financière pour les gens pauvres et qui peut les exclure de l'accès au microcrédit.

Une cartographie des zones de pauvreté et leurs degrés de priorité en termes d'intervention s'avèrent nécessaire à une politique de lutte contre la pauvreté.

En fait, si on reprend les résultats de [Adair, Hamed, \(2004\)](#) selon les quels les programmes étatiques ne sont pas toujours adaptés aux besoins des populations et ne peuvent pas répondre à toutes les demandes des microentrepreneurs confirmés et potentiels, on se trouve confrontés face à deux contraintes pour le cas Algérien.

La première, est citée par les deux auteurs, à savoir le manque de ciblage peut ne pas toucher les vrais microentrepreneurs, d'où une marginalisation d'une certaine catégorie de personnes, et deuxièmement la réalité vécue, notamment en Algérie, c'est que l'aisance financière, d'où la rente pétrolière ne laisse guère les individus changer leurs convictions ou du moins leurs mentalités, que la pérennité de tous les financements publics qui sont actuellement en abondance, ne sera pas assurée, à ce moment, là la valeur et l'accès au microcrédits ne sera pas dans les mêmes convictions que celle qui existent actuellement.

Ainsi, la responsabilisation du « pauvre » par le biais de l'auto-emploi et l'auto-gestion du risque (microfinance) et l'auto-organisation sont autant d'éléments susceptibles de le mettre au centre de ses préoccupations, notamment l'estime de soi, de gestion et d'autonomie.

Donc on est contraint de développer une certaine culture qui se veut une culture d'implication des individus et les pauvres en particuliers dans les politiques qui les concernent. Il reste beaucoup à faire dans le domaine de la pauvreté à savoir

développer de nouveaux mécanismes de microfinance qui est très développé dans le monde mais qui soit bénéfique aux pauvres.

Cependant, à notre sens, des dispositions réglementaires doivent être prises pour encadrer la mise en place des microcrédits dans le cadre des associations et éviter tout dépassement en matière de destination finale des crédits alloués afin qu'ils puissent être consacrés réellement à la mise en œuvre de l'activité prévue au départ.

Il est universellement reconnue actuellement que l'un des facteurs clés de la lutte contre la pauvreté est la nécessité d'associer les populations à la définition de leurs besoins et à leur insertion dans le tissu socioéconomique pour les sortir de leur marginalisation sociale.

Bibliographie :

Microfinance

- Acclassato Denis H, « Les plafonnements de taux d'intérêt en microfinance servent-ils réellement les pauvres et petits opérateurs économiques ? Mondes en Développement -n°141 Vol.36-1/2008.
- Adair Philippe □ et Hamed Yousra, « Le microcrédit : une solution au financement de la microentreprise au Maghreb ? VIème journées scientifiques du réseau "Analyse économique et développement" Agence Universitaire de la Francophonie Marrakech 4-5 mars 2004.
- Adams Fichett, « Finance informelle dans les pays en développement », édition P.U.L, 2004.
- Adams Mia, « La microfinance: un outil de lutte contre la pauvreté », ADA dialogue 31, Mars 2003, (En-ligne), Adresse URL : <http://www.lamicrofinance.lu/ada/internal.php?cn=269&SID=a8f726ae567ce9e1513f8f8a676b560f>
- Adjei Joseph Kimos and Arun Thankom, "Microfinance Programmes and the Poor: Whom Are They Reaching? Evidence from Ghana", BWPI Working Paper 72, Brooks World poverty Institute, January 2009.
- Alcorn M. C., « China city commercial banks: opportunity for microfinance delivery?" CGAP, October, 2005.
- Allaire.V, A. Ashta, Attuel-Mendes. L, and Krishnaswamy. K, « Institutional Analysis to explain the Success of Moroccan Microfinance Institutions » Centre Emile Bernheim, research Institute in Management Sciences, CEB Working Paper N° 09/057 2009.
- Allemand Sylvain, « La microfinance n'est plus une utopie ! », édition Autrement, 2007.
- Amin S., A.S. Rai et G. Topa, "Does microcredit Reach the Poor and Vulnerable? Evidence from Northern Bangladesh", Center for International Development Working Paper n° 28, 30 p, 2001

- Armendáriz Beatriz de Agion, "Microfinance for Self-Employment Activities in the European Urban Areas: Contrasting Crédal in Belgium and Adie in France", October 2009 CERMi – Solvay Brussels School of Economics and Management, October 2009.
- Armendáriz de Aghion and Morduch j, « The Economics of Microfinance », the MIT Press, Cambridge, Massachusetts, 2005.
- Baker Judy L, « Evaluation de l'impact des projets de Développement sur la pauvreté » Manuel à l'attention des Praticiens, Banque Mondiale, Washington, D.C, 2000
- Barboza G.A et Barreto H., « Learning by Association: MicroCredit in Chiapas, Mexico », Contemporary Economic Policy, vol.24, n°2, April 2006.
- Bessaoud Omar, « L'agriculture en Algérie : de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992) Options Méditerranéennes, Sér. B / n°8, 1994 - « Crises et transitions des politiques agricoles en Méditerranée », 1994. in <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/b08/CI950540.pdf>
- Blondeau Nicolas, « La microfinance. Un outil de développement durable? Etudes, sept 2006, [En-ligne], Adresse URL : [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMF/pdf/0408_LamicrofinanceUnoutilde developpementdurabledeNicolasBlondeau.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMF/pdf/0408_LamicrofinanceUnoutildedeveloppementdurabledeNicolasBlondeau.pdf)
- Bouquet Emmanuelle, » Enjeux et controverses autour des études d'impact en microfinance : Comment concilier rigueur scientifique et pertinence opérationnelle?, BIM n° - 09 septembre 2008.
- Boyé. S, Hajdenberg G, Poursat, C., « Le guide de la microfinance : Microcrédit et épargne pour le développement », Paris : Editions d'Organisation, 165 p. 2006.
- Brana Sophie et Jégourel Yves, »Une évaluation de la performance sociale des institutions de microfinance en France », Journées internationales de micro-intermédiation Orléans 13-14 mars 2008.
- Brouillet A. Sophie, « BIM : Microfinance et lutte contre la pauvreté : regard du Réseau Impact », 16 mars 2004.

- Canale Rosaria Rita, » Microcredit in advanced economies as a "third way": a theoretical reflection University of Naples "Parthenope", Italy MPRA Paper No. 21109. 25. Online at <http://mpra.ub.uni-muenchen.de/21109/>, February 2010.
- CGAP, «La microfinance et les objectifs de développement pour le millénaire », note sur la microfinance, n°9 décembre 2002.
- CGAP, « L'impact du plafonnement des taux d'intérêt sur la microfinance » Note sur la microfinance, N° 18, mai 2004, in www.cgap.org.
- CGAP, « Concevoir et offrir des services de transfert d'argent », Guide technique pour les institutions de microfinance, Décembre 2007, Version française juin 2008, in <http://www.cgap.org>
- CGAP, « Financial Sustainability, Targeting the Poorest, and Income Impact: Are there Trade-offs for Microfinance Institutions”, Note Focus, N°05, May 1997.
- CGAP, « La nouvelle ' ère des services microfinanciers' », Note Focus, N°15, juin 2000.
- CGAP, « Microfinance in Algeria: opportunities and challenges”, Final Report, June 2006.
- CGAP, « Microfinance, subvention et instruments non financiers dans le cadre de la réduction de la pauvreté : quel est le rôle du microcrédit ? » Note Focus N° 20, 2001.
- Cheston Susy et Reed Larry, « Comment mesurer la transformation : Évaluation et amélioration de l'impact du Microcrédit » , article préparé pour la Réunion des Assemblées du Sommet du Microcrédit du 24 au 26 juin à Abidjan, Côte d'Ivoire, 2005.
- Christen R.P., « Commercialization and Mission Drift: the Transformation of Microfinance in Latin America »? Occasionnel paper n°5, Washington, DC, CGAP, 2000.
- Christen Robert P., “Commercialisation and Mission Drift: The transformation of Microfinance in Latina America”, CGAP, occasional paper, n°05, March, 2001.

- Clarke Daniel and Dercon Stefan, "Insurance, Credit and Safety Nets for the Poor in a World of Risk", DESA Working Paper No. 81ST/ESA/2009/DWP/81, Economic social Affairs October 2009.
- Cohen Monique, « Contribuer à améliorer l'efficacité de l'aide », Note sur la microfinance ? CGAP, N°13, juillet 2003.
- Coleman B.E, « microfinance in Northeast Thailand: who Benefits and How Much?" Economic and Research Department Paper Series, n°9, Asian Development Bank, 35 pages, 2002.
- Coquart phillipe, « La microfinance: enjeux et avenir », Techniques Financières et Développement, N°78, mars 2005.
- Dacheux E., Goujon D. De nouveaux outils pour comprendre l'économie solidaire.
- Das, M., et Mohapatra, S. (2003), «Income inequality: the aftermath of stock market liberalization in emerging markets». Journal of Empirical Finance, 10, 217-248, in Quéré Agnès Bénassy- et Salins Véronique, « Impact de l'ouverture financière sur les inégalités internes dans les pays émergents », Centre d'Etude Prospective et d'information internationale, p.08 , document de travail, 11 juillet, 2005.
- De Briey Valérie, « Plein feu sur la microfinance en 2005 », Regards Economiques, n° 28, Mars, pp.1-14, 2005.
- De Lima P., «La microfinance dans les pays en Voie de Développement: Etat des lieux et perspectives », IEP, 2004.
- Diagne, Aliou, and Manfred Zeller," Access to Credit and Its Impact on Welfare inMalawi." Research report no. 116, International Food Policy Research Institute IFPRI, Washington D.C, 2001.
- Doligez François, « Microfinance et dynamiques économiques : quels effets après dix ans d'innovationsbfinancières ? », RevueTiers-Monde, Volume 43, Numéro 172 p. 783 – 808, 2002.
- Duflos Esther et Parienté William, « Développements récents sur l'impact et les mécanismes de la microfinance », Revue secteur privée et développement

- »'quel équilibre entre soutenabilité financière et enjeu sociaux dans le secteur de la microfinance », Numéro 3, septembre 2009.
- Dugas-Iregui S, « Le débat entre institutionnaliste et welfariste en microfinance », chaire C-A, poissant de recherche sur la gouvernance et l'aide au développement UQAM, novembre 2007.
 - Fernando N.A., "Microfinance outreach to the poorest: a realistic objective?" Finance for the poor, vol 05, n°1, 2004.
 - Ferraton C., « Finance solidaire », in : Laville J-L. et Cattani A.D., dir. pp.419-427, 2006.
 - Field, E et Pande, R, "Repayment Frequency and Default in Micro-Finance: Evidence from India", Journal of the European Economic Association 6(2-3), 501-9,2008, cité in Duflos E, et Parienté W, « Développements récents sur l'impact et les mécanismes de la microfinance », Revue secteur privée et développement »'quel équilibre entre soutenabilité financière et enjeu sociaux dans le secteur de la microfinance », Numéro 3, septembre 2009.
 - Flaming Mark, "Guaranteed Loans to Microfinance Institutions: How do they Add Value", Focus Note, N°40, CGAP, January 2007.
 - Forestier Pierre, « Les nouveaux enjeux le la microfinance », Revue Techniques Financières et Développement, AFD, mai 2005.
 - Fournier Yves, « Algérie : passer du Microcrédit à la microfinance pérenne », IRAM, 2002.
 - Gardin Laurent, «Entreprise sociale et droit social », Sociologie économique et démocratie (Sed), Laboratoire de Sociologie du changement des institutions (LSCI), CNRS HERMÈS 36, 2003.
 - Gauman Ivatury, Abrahams Julie, "The Market for Foreign investment in Microfinance: opportunities and challenges", Focus Note, N°30, CGAP, August 2005.
 - Gentil Dominique et Servet .J M, « Mictofinance : Petites sommes, grands effets ? », Revue Tiers Monde, n° 172, Vol XLIII, pp.729-959, 2002.
 - Gilly J.P., Torre A.," Dynamiques de proximité », Edition L'Harmattan, Paris, 2000.

- Gloukoviezoff Georges, « L'inclusion bancaire des particuliers : un nouveau défi pour l'État social ? » Colloque État et régulation sociale CES-Matisse Paris, 11-13 septembre, 2006.
- Gonzalez-Vega Claudio, "Broadder achievements and new challenges», economic and sociology occasional paper, n°2518, rural finance program, Ohio State University, 1998.
- Gubert Flore, « La microfinance est-elle un outil de réduction de la pauvreté ? Etat de la recherche, Techniques Financières et Développement, mars 2005.
- Guérin Isabelle et François Doligez, « Le microcrédit fait-il baisser la pauvreté ?, le Monde, Mardi 14 novembre 2006b.
- Guérin Isabelle, « Mécanismes d'incitation et comportement coopératifs : le prêt collectif à responsabilité conjointe », communication aux journées AFSE, 2001.
- Guérin Isabelle, « Microfinance et autonomie féminine », Working Paper n°32, Social Finance Program, Genève, OIT, 2002.
- Guérin Isabelle, « Microfinance et servitude pour dette », BIM, n°7, décembre 2007.
- Guérin Isabelle, « Portée et limites de la microfinance : leçons asiatiques », la lettre du LPED ? n° : 11, octobre 2006.
- Guérin Isabelle, Marius-Gnanou Kamala, Pairault Thierry, Servet Jean-Michel, « La microfinance en Asie : entre traditions et innovations », édition Karthala, 2005.
- Guérin. I, Fouillet C, Hillencamp. I, Olivier. M, Morvant-Roux .S, Roesh .M, « Microfinance : effets mitigé sur la lutte contre la pauvreté », Annuaire suisse de politique de développement, « Financer le développement par la mobilisation des ressources locales », IUED Genève, vol 26, n°2, 2007.
- Gutiérrez-Nieto B., Serrano-Cinca., Molinero C.M., "Microfinance Institutions and Efficiency", Omega International Journal of Management Science, 2005.
- Hashemi Syed & Rosenberg Richard, "Graduating the Poorest into Microfinance: Linking Safety Nets and Financial Services", Note Focus N° 34, CGAP, February 2006.

- Hashemi Syed, Foose Laura and Badawi Samer, "Beyond Good Institutions: Measuring the social Performance of Microfinance Institutions", Note Focus N°41, CGAP, may 2007.
- Haudeville. B, « Kafo Jiginiew : portée et limites d'une expérience de crédit et d'épargne solidaires », Exclusion et liens financiers, Rapport du Centre Walras, Economica, Paris, pp.199-213, 2001.
- Hayes Beth C, "Stable, Sustainable Microfinance", SAIS Review vol. 37, n°:1, 2003.
- Helms Brigit, « La finance pour tous, construire des systèmes financiers inclusifs », Editions Saint Martin, CGAP, 2006.
- Helms Brigit, Reille Xavier, "Interest Rate Ceiling and Microfinance: The Story so Far", Occasional paper, N°:9, CGAP, September 2004.
- Henk A.J. Moll, "Microfinance and rural development: A long- term perspective", Journal of Microfinance, vol.07, N°02, winter 2005.
- Henry C, Sharma M Lapenu C et Zeller M, » Outil d'évaluation de la pauvreté en microfinance de l'IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires) Série « Outil technique » n° 5, CGAP, Mars 2003.
- Henry Carla., Sharma Manohar Lapenu Cecile Zeller Manfred « Outil d'évaluation de la pauvreté en microfinance », l'IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires Série « Outil technique » n° 5, CGAP, Mars 2003.
- Hoffman Elisabeth et Marius Gnanou Kamala, »Le crédit des femmes et l'avenir des hommes », ADA Dialogue, » Microfinance et Genre : Des nouvelles contributions pour une vieille question », N°37, Mai 2007b.
- Hofmann Elisabeth § Marius Gnanou, « La microfinance et les femmes pauvres: état du débat », in les cahiers d'Outre Mer, « le microcrédit est-il le faux nez du néolibéralisme ?», n° 238, 2007a.
- Hugon P., « Incertitude, précarité et financement local », Revue Tiers-monde, tome 37, n°145, janvier mars, pp.13-49, 1996.
- Hulme David , "Impact Assessment Methodologies for Microfinance: A Review", Paper prepared in conjunction with the AIMS Project for the Virtual

Meeting of the CGAP Working Group on Impact Assessment Methodologies (April 17-19, 1997).], may 1997.

- Isern Jennifer, Porteous David, « Commercial Banks and Microfinance: Evolving Models of Success», Note Focus, N°28, CGAP, June 2005.
- Ivatury Gauman et Reille Xavier, »L'investissement étranger en microfinance : prêts et participations au capital des investisseurs quasi-commerciaux », Note Focus n° 25, CGAP, janvier 2004.
- Jacquet Isabelle, « Le genre : outil d'un nouveau concept », Paris, Edition l'Harmatan, 1995.
- Jenkins H., " Commercial bank behaviour in micro and small enterprise finance", HIID, Development Discussion Paper 71, 2000.
- Jensen M.C et Meckling W.H (1976), "Theory of the firm, managerial behaviour, agency costs and ownership structure", Journal of Business, 3, October, pp.305-360, in De briey Valerie, "Plein feu sur la microfinance en 2005, Revue Regards Economiques, Mars 2005.
- Journal officiel de la République algérienne, (2005). Loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 [en ligne]. n. 85, 29 p. in : www.droit-afrique.com/images/textes/Algerie/Algerie_LF2006.pdf
- Jouve B., Éditorial. L'empowerment : entre mythe et réalités, entre espoir et désenchantement, Géographie, économie, société, Vol. 8, p. 5-15, 2006.
- Kai Hisako Hamori Shigeyuki, " Microfinance and Inequality", MPRA Paper No. 17537 September 2009 , in <http://mpra.ub.uni-muenchen.de/17537/>
- Khandker Shahidur R., "Micro-Finance and Poverty: Evidence Using Panel Data from Bangladesh" Policy Research Working paper, The World Bank, Development Research Group January 2003.
- Khanker, Shahidur R., "Fighting Poverty with Microcredit. Experience in Bangladesh. New York: Oxford University Press, 1998.
- Kobou Georges, Tabi Henri Ngoa et Mougou Sabine « L'efficacité du financement des micro et petites entreprises dans la lutte contre la pauvreté au Cameroun », in Colloque international sur la vulnérabilité des TPE et des

PME dans un environnement mondialisé, 11^{ème} Journée Scientifique du Réseau Entrepreneuriat INRPME-AUF-AIREPME, 27 au 29 mai 2009.

- Kota Ina, « La microfinance, banque du pauvre », Revue Finances & Développement, juin 2007.
- La Torre Mario, « A New Conception of Microfinance », Chapter 1, in La Torre M and A. Vento Gianfranco, « Microfinance », published by Palgrave Macmillan, 2006.
- Labie Marc, « La microfinance en questions : limites et choix organisationnels », les éditions Luc Pire (Bruxelle) /Fondation pour les générations futures, Belgique, 1999.
- Labie Marc, « Microfinance : un état des lieux », De Boeck Université, Revue Monde et développement, N°126, 2004/2, ISSN 0302-3052 pages 9 à 23, 2004.
- Labie Marc, « Microfinance, l'ambition de la modestie », Revue TFD, N°78, mars 2005.
- Labie Marc, « Réflexions préliminaires pour une approche éthique de la gestion des organisations de microfinance », Ethique et économie, in [http:// éthique-economique.net/](http://ethique-economique.net/), 2007.
- LABORATOIRE LEO, UNIVERSITE D'ORLEANS, IHEID Genève/IRD/IFP, 12 MARS - 13 MARS 2008 (A).
- Lambert A, Kefing C., « le secteur endogène va-t-il disparaître ? Tontine, « usuriers » et crédit rural de Guinée », Revue Tiers -Mondes, tome 37, n°145, janvier mars, PP.829-847, 2002.
- Lammare Jules, « Les institutions de microcrédit : centre de services bancaires ou organismes communautaires », in Rodolphe De Koninck, Jules Lammare et Bruno gendron, « Understanding Poverty in Vietnam and the Phillipines : Concepts and Context », Canada Chair of Asian Research, Université de Montréal, Canada, septembre 2003.
- Lapenu Cécile, Zeller Manfred, Greely Martin, Chaobéroff Renée et Verhagen Koenraad, « Performances sociales : Une raison d'être des institutions de microfinance et pourtant encore peu mesurées. Quelques pistes », De Boeck Université, Monde en développement ,2004/2 - n° 126, pp.51-68, 2004.

Disponible en ligne à l'adresse
http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=MED&ID_NUMPUBLIE=MED_126&ID_ARTICLE=MED_126_0051

- Lashley Jonathan G, « Microfinance and poverty alleviation in the Caribbean: a strategic overview », *Journal of Microfinance*, vol 06, N° 01, summer 2004.
- Ledgerwood Joanna, « Manuel de microfinance », Éditions Banque Mondiale, 1998.
- Lelart Michel, « De la finance informelle à la microfinance », éditions des archives contemporaines, Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), 2006.
- Lelart Michel, « L'évolution de la finance informelle et ses conséquences sur l'évolution des systèmes financiers », *Mondes et Développement* n° 119, 2002.
- Lessaffre Dominique ; Pesche Denis, « Des taux d'intérêt exorbitants? » *BIM* n°13, 23 avril 2002.
- Littlefield Elisabeth, Morduch Jonathan, Hashemi Syed, "Is Microfinance An Effective Stratégie to Reach the Millennium Development Goals?", *Note Focus*, N°24, CGAP, January 2003.
- Loisy C., « Pauvreté, précarité, exclusion. Définitions et concepts », 2000, p.42 in *Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, Paris : La Documentation française, p. 23-50, 2000.
- Maede, Jason, « An Examination of the Microcredit Movement », 15 janvier 2001, [en ligne] <http://www.connexions.org/CxLibrary/docs/CX6992-McadeMicrobank.htm>. (Page consultée le 04 janvier 2008).
- Mayoux Linda. «L'Empowerment des femmes contre la viabilité? Vers un nouveau paradigme dans les programmes de microcrédit». [en ligne], www.iucd.unige.ch/information/publications/pdf/yp-silence-publique/7-Eco-Mayoux.pdf, (page consultée le 20 mars 2007). 1998.
- Maystadt Jean-Francois, « Microfinance au Nord : Un effet de mode importé du sud ? », *Monde en développement*, N°126, ISSN 0302-3052, P 69-82 ,2004.

- Mejdoub Mohamed Mehdi et Mamoghli Chokri « Les raisons de l'exclusion des services des institutions de microfinance : cas de la Tunisie : » *Journal of Global Management Research*, 2009.
- Mensah, Irène, « Libéralisation financière et accès des pauvres aux structures de financement décentralisées au Bénin ». MIMAP-Benin, 2003.
- Mersland Roy, « the cost of ownership in microfinance organization”, Agder University College, Kristiansand, Norway, 15 January 2007. on line at <http://mpra.ub.univ-muenchen.de/2061/>
- Meyer Richard L., “Track Record of Financial Institutions in Assisting the Poor in Asia”, ADB Institute Research Paper Series No. 49 December 2002.
- Microcredit summit campaign (2009) Annual Report 2009. in www.microcreditsummit.org/uploads/socrs/SOCR2009_English.pdf.
- Montalieu Thierry, « microfinance et réduction de la pauvreté : de la stratégie étroite du microcrédit à l'approche élargie de la microintermédiation », journées internationales de micro-intermédiation, Université d'Orléans, 13-14 mars 2008.
- Montalieu Thierry, « Les institutions de microcrédit : entre promesses et doutes, quelles pratiques bancaires pour quels effets ?», *Mondes et Développement* n°119, 2002
- Montgomery, R., “Disciplining or protecting the poor?: Avoiding the social costs of peer pressure in micro-credit schemes”, *Journal of International Development*, 8(2), 289-305, 1996.
- Montgomery, R. and Weiss, J., “Great expectations: Microfinance and poverty reduction in Asia and Latin America”. ADBI Research Paper Series, 63. Tokyo, Japan: ADBI Publishing, 2005.
- Morduch Jonathan et Haley Barbara, “Analysis of the Effects of Microfinance on Poverty Reduction”, NYU Wagner Working Paper No. 1014, June 28, 2002.
- Morduch Jonathan, “The Microfinance Promise”, *Journal of Economic Literature*, vol.37, December 1999.
- Morduch Jonathan, “The Microfinance schism”, *World Développement*, vol.28, N°04, pp.617-629, 2000.

- Morris Gayle and Barnes Carolyn, "An Assessment of the Impact of Microfinance: A case Study from Uganda", *Journal of Microfinance*, vol. 07, N°01, winter 2005.
- Mosley, P. and Rock, J, « Microfinance, labour markets and poverty in Africa: A study of six institutions », *Journal of International Development* 16(3), pp.467-500, 2004.
- Mummidi Thanuja, 'Women and Income Generating Activities: Understanding Motivations by Prioritising Skill, Knowledge and Capabilities ', Working paper 1-2009, RUME (Rural Microfinance and Employment, March 2009.
- Navajas S., M. Schreiner, R.C. Meyer, C. Gozalez-Vega et J. Rodriguez-Meza , "Microcredit and the Poorest of the Poor: Theory and Evidence from Bolivia", *World Development*, vol. 28 n° 2, pp. 333-346., 2000.
- Nazrul Islam, « Can Microfinance Reduce Economic Insecurity and Poverty? By How Much and How? » DESA Working Paper No. 82ST/ESA/2009/DWP/82, , Economic Social Affairs, October 2009.
- Nguyen Viet Cuong, Minh Thu Pham et Nguyet Pham Minh, "Poverty Targeting and Impact of a Governmental Micro-Credit Program in Vietnam" PMMA Working paper Poverty and Economic Policy (PEP)2007-29, December 2007, in:www.pep-net.org [consultée le 02/11/2009]
- Nsabimana André, "Articulation entre les activités bancaires et microfinancières: une nouvelle sphère d'intermédiation », *Monde et Développement ?* N° 126, 2004.
- Olszyna-Marzys Raphael, "Microfinance institutions: probability at the service of outreach? A study of the microfinance industry in the ECA region", *College of Europe Bruges campus, European economic studies department*, 2006.
- ONU, *Construire des secteurs accessibles à tous*, New York, Nations Unies, 2006.
- Palier J. et Prevost B., *Vulnérabilité et gestion des risques : potentialités et limites de la microfinance. L'exemple de l'Inde du Sud*, *Monde en développement*, n° 138, p. 103-118. 2007.

- Palier Jane et Prevost Benoît, « L'Empowerment : ambiguïtés théoriques et portée pratiques », Contribution aux 5^{ème} Rencontres Universitaires d'Economie Sociale et Solidaire, Marseille, 11-12 mai, 2005.
- Pnud, "Microfinance", Notions Essentielles n°3, Bureau de l'évaluation, 1999.
- Porteos David, "Competition and microcredit interest rates", CGAP, Focus Note, n°33, February, 2006
- Putman R. D, «Bowling alone: America's declining social capital », Journal of Democracy, January, Vol.6, n°1, pp. 65-78, 1995.
- Rahman Sayma, Rafiqul Bhuyan Rafiq, Momen, Mohammad A., "Impact of Microcredit Programs On Higher Income Borrowers: Evidence from Bangladesh" International Business & Economics Research Journal Volume 8, Number 2 119- February 2009.
- RECMA [en ligne], n. 284, p. 17, 2002, In: www.lcp.cnrs.fr/pdf/dac-02a.pdf
- Robinson Marguerite, "The microfinance revolution: sustainable finance for the poor", Banque mondiale, 2001.
- Roesch Marc, « Année de la microfinance : l'overdose ou changer de concept », ADA Dialogue, n° 35 décembre 2002.
- Roesch Marc, « Le leasing : un outil de finance rural sous-utilisé », le BIM, 22 septembre 2004.
- Roodman David and Murdoch Jonathan, "The Impact of Microcredit on the Poor in Bangladesh: Revisiting the Evidence ", Center for Global Développement Working Paper number 174, Washington, D.C, June 2009, in <http://www.cgdev.org/content/publications/detail/1422302>
- Rosenberg, R, Adrian, Gonzales et Narain S, « New Moneylenders: Are the Poor Being Exploited by High Microcredit Interest Rates?" CGAP, Occasional paper, n°15, February, 2009.
- Rutheford Stewart, « the poor and their money", Oxford University Press, New Delhi, 2002.
- Schreiner Mark, « Le scoring peut-il attirer les investisseur soucieux du profit vers le microcrédit », 17 août 2007, in [http:// www.microfinance.com](http://www.microfinance.com)

- Schreiner, Mark, "How to Measure the Subsidy Received By a Development Finance Institution", Ohio: The Ohio State University, 1997.
- Servet J. M, « Comment définir la responsabilité sociale des divers acteurs contemporains de la microfinance?, Journées Micro-Intermediation.
- Servet Jean-Michel, » Risque, incertitude et financement de proximité en Afrique : une approche socio-économique » Revue Tiers Monde, n° 37, pp.41-58, 1996.
- Servet J-M, " Banquiers aux pieds nus. La microfinance », Paris, édition Odile Jacob, septembre 2006.
- Servet J-M, « Inclusion financière et responsabilité sociale : Production de plus values financières et de valeurs sociales en microfinance » IHEID Genève/IRD/IFP, PROJET REVUE TIERS MONDE, JUIN 2008 (B)
- Servet J-M, « L'exclusion, un paradoxe de la finance », numéro spécial 'L'exclusion bancaire', Revue d'Economie Financière, n°58, 2000.
- Servet J-M, « Modèles comparés de microfinance en inde », in Guérin, Marius-Gnanou et al, « La microfinance en Asie : entre traditions et innovations », pp.159-172, édition Karthala, 2005.
- Servon Lisa J., « What Ensure Success by Low-Income and Unemployed Entrepreneurs Using the Microentreprise Strategy in US?", A Contribution to the ILO Action program on "Entreprise creation by the Unemployed the role of microfinance in industrialized countries", ILO/Rutgers University (Department of Urban Planning and Policy Development), January, 2000.
- Severino Jean M, « Microfinance, mais grands résultats », Revue les Echos, 15 décembre 2004.
- Smahi et al, «La microfinance formelle et informelle en Algérie : Quelle efficacité ? », Revue Les Cahiers du MECAS N° 1 du laboratoire MECAS, Université de Tlemcen pp.170-190, ISSN 1112-5969, Avril 2005.
- Sodokin Koffi, « La complémentarité de la 'poverty lending approach' et de la 'financial system approach' et lutte contre la pauvreté dans les PED », in xxvii e journée de l'association d'Economie Sociale, « Approches institutionnalistes

des inégalités en Economie Sociale », Université de Paris-x Nanterre, 6 et 7 novembre 2007.

- Soulama, S, « Microfinance, pauvreté et développement », - Editions, des archives contemporaines, 2005.
- Sriram M.S., Kumar R., "Conditions in Which Microfinance has Emerged in Certain Regions and Consequent Policy Implications", Indian Institute of management working paper, may 2005. in www.iimahd.ernet.in/~mssriram/regionalspread-shgs.pdf
- Stiglitz, J. E., & Weiss, A." Credit rationing in markets with imperfect information", American Economic Review, 17(3), PP. 393-410, 1981
- Taylor L., 1983, "Structuralist Macroeconomics: Applicable Models for the Third World, New York, Basic books", in Van Wijnbergen, S., 1983, "Interest Rate Management in LDC", Journal of Monetary Economics. Vol 12, n°3. September, 433-451., in Gbinlo, Roch E. . Soglo Yves Y, « Libéralisation financière et accès au crédit et à l'épargne des systèmes financiers décentralisés : Le cas des femmes au Bénin » Cahier de Recherche ELIFID 03-4, Organisation internationale du travail ISSN : 1609-8374, Février 2003.
- Tripathy K. K. & Jain Sudhir K , " Micro-finance & Self-employment Activities towards Income Generation and Poverty Alleviation in Rural Areas under SGSY: An Empirical Investigation in Haryana and Orissa", International Conference on Issues in Public Policy and Sustainable Development , Organised by IGNOU, Maidan Gahi, New Delhi-68 , March 26-28, 2008.
- Tucker Michael and Miles Gerard, "Financial Performance of Microfinance Institutions: A Comparison to Performance of Regional Commercial Banks by Geographic Regions», Journal of Microfinance, vol. 06, N°01, summer 2004.
- Van Maanen Gert, »L'avenir du financement du micro-crédit», TFD, N° 78, mars 2005.
- Verbeenren P, Lardinois I, « Guide pratique sur le microcrédit : l'expérience du prêt solidaire », réalisation ALteR&I, publication de la fondation RoiBaudoin, 2003.

- Wampfler Betty. « Acquis, limites et perspectives de la micro-finance en tant qu'outil de financement du développement rural et agricole : l'expérience de l'Afrique de l'Ouest », in CTA. Rapport annuel 2001. Wageningen : CTA. p. 3-14. 2002.
- Wampfler B, Guérin I et Servet J.M, « Le rôle de la recherche pour la microfinance », Dialogue Européen, N°36, septembre 2006.
- Wampfler Betty, « La microfinance: un outil de développement durable » [en ligne], in. <http://microfinancement.cirad.fr/fr/news/bim/BIM-2004/BIM-08-09-04.pdf>.
- Woller M.Gary., Dunford Christopher., Warner Woodworth, "Where to microfinance", International Journal of Economic Development, vol.1, N°1, 1999.
- Zeller Manfred, Johannsen Julia, « Is There a Difference in Poverty Outreach by Type of Microfinance Institution?: The Case of Peru and Bangladesh", paper presented at the Global Conference on Access to Finance: Building Inclusive Financial Systems, organized as part of the annual conference series of the World Bank and the Brookings Institution in Washington, D.C., may 30 and 31, 2006.
- Moser & Kalton » Survey Methods in Social Investigation», Aldershot: Dartmouth, 1993.
- Tarling Roger, "Statistical Modelling for Social Researchers", Routledge, USA, 2009.

Pauvreté

- Abuzar Asra, Vivian Santos-Francisco, "Poverty lines: Eight Countries Experience and the issue of specificity and consistency", Asia and Pacific Forum of Poverty: Reforming policies and institutions for poverty reduction, Manila, 5-9 February, 2001.

- Adama Zerbo, « Une approche non probaliste de la dynamique multidimensionnelle du bien être, pauvreté, vulnérabilité, et exclusion », Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu, Bordeaux IV, Institut de recherche pour le développement, 2002.
- Alberto. Wagner De Reyna, "progrès et développement" recueil de textes, Ed l'Harmattan, 1990.
- Alwang, Jeffrey, and Paul B. Siegel.. "Towards Operational Definitions and Measures of Vulnerability: A Review of the Literature from Different Disciplines" World Bank, Human Development Network, Social Protection Unit. Washington, D.C, 2000.
- Ames Brian, Gita Bhatt et Plant Mark, « Bilan de la dette contre la pauvreté », F&D, juin 2002.
- Anyck. D, « Methodological report of the survey on perception of poverty in Burkina Faso": in A. Dauphin, "Notes sur les evaluations participatives de la pauvreté", Centre Canadien d'Etude et de Cooperation Internationale, octobre 2001.
- Armes B , Brown W,t Devarajan S., « Problèmes macroéconomiques », 2000, in : www.worldbank.org/poverty in Gary S. Fields, « Poverty: Concepts and Dimensions » , Presentation for the International Symposium on "Poverty : Concepts and Methodologies " , Mexico , March 28-29 , 2001.
- Atkinson A.B & Bourguignon F, « Poverty and Inclusion from a world perspective », ABCDE Europe Conference, Paris, June 1999.
- Backiny Yetna Prosper, " Analyse de la pauvreté", Banque mondiale, 17 septembre 1999, in www.worldbank.org
- Banerjee .A, Duflo E, Chattopadhyay R, Shapiro J," Targeting Efficiency: How well can we identify the poor?" Institute for Financial Management and Research Centre for Micro Finance Working Paper Series No. 21, December 2007.
- Baslé M, Chavance B, Leobal J ,Geledan A, Lipietz A, Benhamou F, "Histoire des pensées économiques", Les fondateurs, Edition Dalloz, 1993.

- Baulch, Bob, "Neglected Trade-Offs in Poverty Measurement, in IDS Bulletin: Poverty, Policy and Aid, 27 (1), 1996.
- Benhabib Abderezzak et al, (2005), « Etudes et recherches dans le domaines de la pauvreté : ou en sommes nous ? », communication présentée lors de la table ronde africaine sur les OMD, Palais des Nations, Alger, 26 novembre 2005.
- Benhabib A, Ziani T., "Poverty alleviation in Alegria thought the complémentation of participatory community schèmes" in conférence nationale sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, Alger, octobre 2000.
- Benhabib A § Ziani T., "The re-targeting of social expenditure in Algeria: the social safety nets, the participatory community service schemes and pilot communitarian project" international symposium "Poverty and Governance in the Middle east and North Africa region", Sana'a, Yemen, August 2 nd § 3 nd 2001.
- Benu Bidani , Gaurav Datt , Jean Olson Lanjouw , and Peter Lanjouw , « Specifying Poverty Lines : How and why » , in the Asia and Pacific Forum on Poverty : Reforming Policies and Institutions for Poverty Reduction , Manila , 5 - 9 February , 2001.
- Bertin Alexandre, « Which prospect for the capability approach? », Centre d'Economie du Développement? Université Montesquieu-Bordeaux IV, France, 2003.
- Bouget D, Nogues H., « Evaluation des résultats des politiques sociales : Expérience internationales des politiques contre l'exclusion sociale » CCE, Université de Pavis, 1993.
- Bougouin Anne Sophie et Raffinot Marc, « L'initiative PPTE et la lutte contre la pauvreté », ACDE, Université Paris IX, Dauphine (EURIsCO), novembre 2001.
- Bourguignon F et Morrisson C., « The size distribution of income among world citizen : 1820-1990", document de travail du Delta, ENS, Novembre 2001.

- Bovin, J.M. "La Démocratie dans l'approche d'Amartya Sen", *L'Economie Politique*, n°27, 2005.
- Bret Bernard, « le tiers monde, croissance, développement, inégalité » mesurer l'inégalité pour comprendre le développement inégal, chapitre I, Edition éllipse, 2002.
- Cameliau Christian, « globalisation et inégalités : une mise en perspectives », *GUIG-Défi du social du développement*, Institut Universitaire d'Etudes du Développement, 23juin 2003.
- Campbell Bonnie, "Stratégie de lutte contre la pauvreté en Afrique : Enjeux de développement et de sécurité, Centre Canadien pour le développement de la politique étrangère, Université du Québec à Montréal, 08 février 2002.
- Castel R., « L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ? Paris, Éditions du Seuil et La République des Idées, 2003.
- Ceneap (Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement, Algérie, « Les effets du programme d'ajustement structurel sur les populations vulnérables ».Alger, 86 p, 2001.
- Chambers R, Conway G.R., "Sustainable rural live hood: practical concept for the 21ST Century", IDS, discussion paper, institute of development studies, Royaume Uni, 1993.
- Chambers R. "Poverty and Livelihoods: Whose Reality Counts?", *Environment and Urbanization*, 7, 173-204, 1995.
- Chen Shaohua and Ravallion. «Absolute Poverty Measures for the Developing World, 1981-2004», *World Bank Policy Research Working Paper 4211*, April 2007.
- Chen Shaohua et Ravallion M., "The Developing World Is Poorer Than We Thought, But No Less Successful in the Fight against Poverty", *Policy Research Working Paper*, N° 4703, the World Bank, August 2008.
- Cling J.P, Razafindrakoto M, Roubaud. F, « La banque mondiale et la lutte contre la pauvreté : tout changer pour que tout reste pareil ? », *DT*, septembre 2002.

- Concialdi Pierre, « les seuils de pauvreté monétaire : usages et mesures » Revue de l'IRES, n°8, janvier 2002.
- Concialdi Pierre., « Les indicateurs de mesure de la pauvreté », les cahiers français, n° 286,1999.
- Coudouel Aline, Jesko S. Hentschell et Quentin T. Wodon, « Mesure et analyse de la pauvreté », Avril 25, 2002, in www.worldbank/poverty/data
- Datt Gaurav et Ravallion Martin Has India's Economic Growth Become More Pro-Poor in the Wake of Economic Reforms? Policy Research Working Paper 5103 the World Bank, Development Research Group October 2009.
- Dockès Pierre, « Ordre et désordre dans l'économie du monde », Edition P.U.F, mai 2002.
- Dubois J.Luc & François Régie Mathieu, « La dimension sociale du développement durable : réduction de la pauvreté ou durabilité sociale ? » IRD, 2002.
- Dubois Jean-Luc, « L'évolution des systèmes d'investigation et la mesure de la pauvreté », IRD, séminaire transversal, 24 janvier 2001.
- Dubois Jean-Luc, « Différentes approches de la pauvreté », contribution à la journée des économistes IRD dont le thème portait sur la « Pauvreté », Paris, octobre 1998.
- Fields, G., « Poverty and Income Distribution: Data for measuring poverty and inequality changes in the developing countries, Journal of Development Economics 44, 199.
- FMI, « la pauvreté pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), fiche technique, septembre, 2003.
- Fond Monétaire International, « Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance : Questions opérationnel », document préparé en consultation avec les services de la Banque mondiale, 13 décembre 1999.
- Galbraith J.K., « The affluent society », penguin books, Londres, 1963.
- Giraud Pierre -Noël, « mondialisation et dynamique des inégalités », communication présentée au colloque annuel de l'association Française des sciences publiques, Lille, France, septembre, 2002

- Gondard-Declroix Claire, « Les analyses quantitatives de la pauvreté : continuité ou rupture ? », Centre d'Économie du Développement, Université Montesquieu Bordeaux IV, 2002.
- Guillaumont P., « Economie du développement », tome 1, Collection Thémis, Edition P.U.F, Paris, 1985.
- Gunewardena, Dilen, "Improving poverty measurement in Sri Lanka ", Centre for Poverty Analysis, February 2004, in [http:// mpra.ub.univ-muenchen.de/7695/](http://mpra.ub.univ-muenchen.de/7695/)
- Herrera Javier, Roubaud F., « Dynamique de la pauvreté urbaine au Pérou et à Madagascar 1997-1999 : Une analyse surdonnée de panel », document de travail N°03/2003, mai 2003.
- Herrera Javier, Razafindrakoto Mireille, Roubaud François « Les déterminants du bien-être subjectif :une approche comparative entre Madagascar et le Pérou », Document de travail DT/2006-01, 2006.
- Herrin Alejandro N, « Desining Poverty Minotoring for MIMAP », paper presented et the second annual Meeting of MIMAP, 1997, may 5-7, IRDC, Ottawa.
- Jean-Yves Duclos, « La vulnérabilité et la mesure de la pauvreté dans la politique publique Social », Protection Unit Human Development Network The World Bank, Décembre 2002.
- Kabeer NaiJa, « Intégration de la dimension genre à la lutte contre la pauvreté et les objectifs du millénaire pour le développement », Ste-Foy (Qué) : Les presses de l'Université Laval, 336 pages ,2005.
- Kanbur, S. M. R, "Conceptual challenges in poverty and inequality: one development economist's perspective", Working paper, department of applied economics and management, Cornell University 2002, in- Gondard-Delcroix Claire, « La combinaison des analyses qualitatives et quantitatives pour une étude des dynamiques de pauvreté en milieu rural Malgache » Thèse pour le Doctorat en Sciences Économiques, Université Montesquieu Bordeaux IV soutenue LE 20 Septembre 2006.

- Labbens Jeans, « Sociologie de la pauvreté : le tiers monde et le quart monde », Edition Gallimard, 1978.
- Lachaud Jean-Pierre, « Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus en Afrique Subsaharienne : analyse comparative », Centre d'Economie de Développement, Université Montesquieu Bordeaux IV, France, 1996
- Lachaud Jean-Pierre, « La mesure de la croissance pro-pauvres en Afrique : Espace de l'utilité ou des capacités ? Analyse comparative appliquée au Burkina Faso », Document de travail, n°122, Centre d'Economie du Développement, 2006.
- Lachaud Jean-Pierre., « la pauvreté en Mauritanie, une approche multidimensionnelle », document de travail DT/N°22, Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu Bordeaux IV, France, 1997.
- Lautier Bruno, « La Banque mondiale et la lutte contre la pauvreté : sous la morale, la politique », CREITD et Centre de Recherche de IEDES- Paris I, 2001.
- Lipton, M. et Maxwell, S., « The New Poverty Agenda: An Overview », document de base n° 306, Institute of Development Studies, Brighton, 1992.
- Lipton, M., « Defining and measuring poverty: conceptual Issues", UNPD, New York, 1996.
- Louis- Marie Asselin & Anyck Dauphin, « « Mesure de la pauvreté : un cadre conceptuel », octobre 2001, Québec- Canada.
- Maliki samir B E, Benhabib A, " Réduction de la pauvreté en Algérie: Réalités et perspectives », in Revue Economie et Management N°/ 06, Université de Tlemcen, avril 2007
- Marniesse Sarah, « Notes sur les différentes approches de la pauvreté », Agence Française de Développement, octobre 1999.
- Massod Ahmed et Gobind Nankani, « Réexamen du dispositif des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DRSP), principaux constat », Fond Monétaire International et Association internationale de Développement, document préparé par les services du FMI et de la Banque mondiale, 15 mars, 2002.

- Massod Ahmed, « dégager un consensus sur la lutte contre la pauvreté », Finances& Développement, juin 2002.
- Mc Kenzie J.C., « Poverty: food and nutrition indices », in peter Townsend, The concept of poverty, Londres, 1971.
- Michael Lipton & Martin Ravallion, « Poverty and policy » ,chapter 41 in Handbook of development Economics, volume III. Edited by J. Behrman and T.N. Srinivasan, Elsevier Science, 1995 , P.2553 in Louis-Marie Asselin & Anyck Dauphin , « Poverty Measurement A conceptual Framework » , Canadien Center For International Studies And Cooperation CECI , January 2001.
- Milano Serge, « La pauvreté dans les pays riches : du constat à l'analyse », Edition Nathan, Paris, 1992, p.79.
- Milanovic, B. " Worlds Apart: International and Global Inequality 1950-2000," Princeton, N.J., Princeton University Press cite in Lachaud J.P," La mesure de la croissance pro-pauvres en Afrique : Espace de l'utilité ou des capacités ? Analyse comparative appliquée au Burkina Faso », D.T, n°122, Centre d'Economie du Développement, Université de Bordeaux, 2001.
- Montalieu Thierry, « Economie du développement», Collection Amphi Economie, Edition Breal, 2001.
- Montaud Jean-Marc, « Ajustement structurel et inégalité des revenus en Afrique : une analyse de décomposition au Burkina Faso », Université Montesquieu-Bordeaux IV, DT n°75, 2003.
- Morrisson Christian, "Rapport Annuel, Mondial sur le Système Economique et les stratégies" Ramses, "La pauvreté dans le monde », Institut Français des Relations Internationales, Edition Dunod, 2003.
- Morrisson C., « Les politiques anti pauvreté : diversité ou similitudes », Notes de Banchmarking international, octobre 2002.
- Notes Techniques, « Mesure et analyse de la pauvreté », Banque mondiale, April 2002, in www.worldbank.org/poverty/data.
- Paugam Serge., « Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion : le point de vue sociologique », Genèses, vol.31, n°1 ? P.138-159, 1998.

- PNUD [Programme des Nations Unies pour le Développement], Rapport mondial sur le développement Humain 1997 : Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté, Economica, Paris.
- PNUD, Rapport mondiale sur le développement humain, 2001 » développement humain, passé, présent, futu», 2001.
- Quentin Wodon, « Marketing contre pauvreté », les éditions de l'atelier, Paris, 1993
- Quinti Gabrielle, « Exclusion sociale et pauvreté : vers des nouveaux modèles de mesure et d'évaluation », 1999.
- Raffinot Marc, « Ownership : l'appropriation des politiques de développement, de la théorie à la mise en pratique », Document de Travail, DT/2009-02, DIAL, Mars 2009.
- Ramon PENA-CASAS ET Pochet Phillipe, les indicateurs monétaires de pauvreté et d'exclusion sociale dans une perspective européenne", observatoire social, janvier 2001.
- Ravallion M., « Evaluation in the practice of development », Policy Research Working Paper No 4547, Washington DC, The World Bank, 2008.
- Ravallion Martin , "The developing World's Bulging (but vulnerable)"Midle Class", the World Bank, policy research working paper 4816, January, 2009.
- Ravallion Martin et Chen Chaohua, " Comprendre les progrès (inégaux) de la chine dans sa lutte contre la pauvreté », Finances et Développement, décembre 2004.
- Razafindrakoto M., Roubaud F., « Les multiples facettes dans un pays en développement : le cas de la capitale Malgache », document de travail, DT/2001/07.
- Reddy G.Sanjay, Visaria Sujata, Asali Muhamed, "Inter -Country Comparisons of income Poverty Based On A Capability Approach", Department of Economics, Barnard college, and Institution of social and Economic Research and Policy, Columbia University, 2006.

- Revue d'Economie et Management, « Pauvreté et coopération » Université Abou Bekr Belkaid, Tlemcan, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, N°02 ? mars 2003.
- Rowntree B.S, (1901), « Poverty a study of town life (1922 ed), Mc-Millan, london, in A B. Atkinson, "The Economics of Inequality", Oxford University Press, 1983.
- S. Zaghali Ali., « Développement of Jordan's Strategy toward Poverty: A critical Analysis », Paper prepared for the workshop on "Poverty and social deprivation in the Mediterranean area: Democritus University of Thrace, Greece, June 2003.
- Sâad Z.Nagi., « Poverty Concepts and Measurement Egypt in Comparative Context", paper prepared for the workshop on " poverty and Social Deprivation in the Mediterranean Area: the local, national, regional and global dimension", organised by the Comparative Research on poverty (CROP), UNESCO and Democritus University of Thrace, Greece, June 2003.
- Samuelson Alain, « Les grands courants de la pensée économiques », concepts de base et questions essentielles, OPU, 1985,
- Schwarze Johannes," Subjective Measures of Economic Well-Being and the Influence of Income Uncertainty", Discussion Paper n°3720 September 2008 Forschungsinstitut zur Zukunft der Arbeit , Institute for the Study of Labor September 2008.
- Sebastien L.Côté, « Statistical inference, poverty and inequality measurement: An application of the bootstrap econometric technique and a literature review », Mémoire M.A., Faculté des Sciences Sociales, Université Laval, Janvier 2000.
- Sen A., « Ethique et Economie », Edition PUF, 1993
- Sen A., « Capability and well-being in the quality of life », eds. Oxford: Clarendon Press, 1993.
- Sen A., « Commodities and capabilities », Amsterdam: North Holland, 1985 in Annual world bank, Conference on Development Economics, 1995.
- Sen A., « Poor, relatively speaking », Oxford Economic papers, Vol. 35, 1983, P.160, in Louie Marie Asselin & Anyck Dauphin, 2001..

- Sen A., « Repenser l'inégalité », Edition du Seuil, 2000, p.159, traduit par Paul Chemla, titre original « Inequality Reexamined », Oxford University Press, 1997.
- Sen A., « Un nouveau modèle économique », développement, justice, liberté, Edition Odile Jacob, chapitre 3, 1999.
- Silver, H. "Social Exclusion and Social Solidarity: Three Paradigms." International Labour Review 133(5-6): 531-76. 1994.
- Streeten, P et al., "First things first, Meeting basic needs in developing countries", World Bank publication, Washington, Oxford University Press. 1981
- Sylvain Larivière et Frederic Martin, « Cadre d'analyse économique de la pauvreté et des conditions de vie des ménages » série de discussion : 197, septembre 1997.
- Townsend Peter., « Pauvreté, inégalité et exclusion : à la recherche de définition », Revue les Cahiers Français, N°286, 1999.
- UNPD, « Technical support document poverty indicator », 1995 in www.unpd.org/poverty/publications.
- Verger D., « Les approches de la pauvreté en Europe de l'ouest : quel enseignements pour Madagascar », Institut National de la Statistique et études économiques, INSEE, Paris, 1999.
- Yunus Mohamed, "Toward Creating a Poverty-Free World », , Grameen Bank, discours prononcé au Club de Debate de l'Université de Complutense, Madrid, le 25 avril ,1998.
- Zatman Alain, « Le tiers monde, les stratégies de développement à l'épreuve des faits », Edition Hatier, 1990

Rapports

- Banque mondiale, » Rapport sur le développement dans le monde, ,2003.
- CGAP, « Bancarisation de masse en Algérie : opportunités et défi », juin 2006.

- CNES, «Résultats Globaux du Rapport National sur le développement Humain», 2008.
- CNES, » Rapport National sur le développement Humain », 2006.
- CNES, Rapport préliminaire sur les effets économiques et sociaux du programme d'ajustement structurel », 1999.
- ONU « Rapport du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement », Huitième objectif du Millénaire pour le Développement, Nations Unies, New York 2008.
- ONU, « Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement, 2008.
- ONU, « Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement, 2009.
- PNUD, « Rapport Mondiale sur le développement Humain, 2007/2008.
- PNUD, « Arab human Development Report, 2009.
- Rapport national sur les objectifs du millénaire pour le développement : Gouvernement Algérien [en ligne]. 84 p, in: www.dz.undp.org/publications/RNODM%20Algérie_2005.pdf*
- Rapport sur « l'État de la Campagne du Sommet du Microcrédit », 2007.
- World Bank, World Development Report 2000/2001, "Attacking Poverty", published for the World Bank by Oxford University Press, 2001.

Thèses

- Gondard-Delcroix Claire, » La combinaison des analyses qualitatives et quantitatives pour une étude des dynamiques de pauvreté en milieu rural Malgache » Thèse pour le Doctorat en Sciences Économiques, Université Montesquieu Bordeaux IV soutenue LE 20 Septembre 2006.
- Kpodar Kangni, « Développement financier, instabilité financière et croissance économique : implication pour la réduction de la pauvreté », thèse de Doctorat, Université d'Auvergne Clermont 1, 23 octobre 2006.

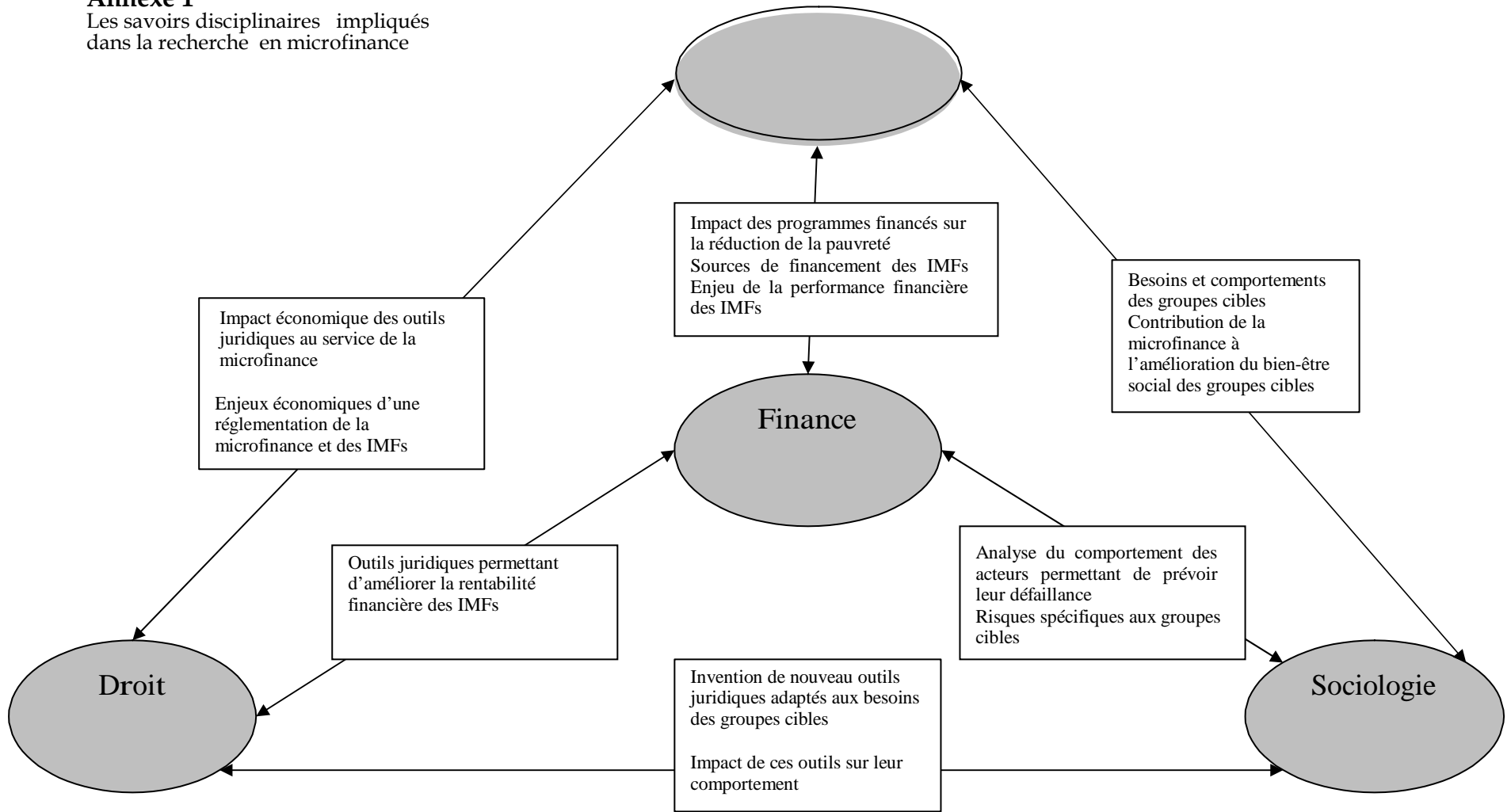
- Maliki Samir BE, « Quantification de la relation Pauvreté-Eau des ménages Algériens : Application d'un modèle indiciaire», thèse de Doctorat, Université Abou bekr Belkaied, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Tlemcen, 2007/2008
- Valerie de Briey, « Elaboration d'un cadre d'évaluation de la performance d'institutions de micro-financement : étude de cas à Santiago (Chili), juin 2003.

Sites internet

- http://millenniumindicators.un.org/unsd/mifre/mi_goals.asp
- <http://www.microfinancegateway.com/section/faq>
- <http://www.undp.org/frenc>
- <http://www.worldbank.org/prem/poverty/scapital/index.htm>
- www.ansej.org.dz
- www.droit-afrique.com/images/textes/Algerie/Algerie_LF2006.pdf
- www.lamicrofinance.org/
- www.ons.dz/

Annexe 1

Les savoirs disciplinaires impliqués dans la recherche en microfinance



Source : De Briey, 2003

Annexe 2

Principes Clés de la Microfinance

1. Les pauvres ont besoin de toute une gamme de services financiers et non pas seulement de prêts.
2. La microfinance est un instrument puissant de lutte contre lapauvreté.
3. La microfinance est le moyen de mettre des systèmes financiers au service des pauvres.
4. Il est nécessaire d'assurer la viabilité financière des opérations pour pouvoir couvrir un grand nombre de pauvres.
5. La microfinance implique la mise en place d'institutions financières locales permanentes.
6. Le microcrédit n'est pas toujours la solution.
7. Le plafonnement des taux d'intérêt peut nuire à l'accès des pauvres aux services financiers.
8. Les pouvoirs publics doivent faciliter la prestation de services financiers, mais non les fournir directement.
9. Les financements bonifiés des bailleurs de fonds doivent compléter les capitaux du secteur privé, ils ne doivent pas les remplacer.
10. Le manque de capacités institutionnelles et humaines constitue le principal obstacle.
11. L'importance de la transparence des activités financières et des services d'information

Source : CGAP, 2003, in www.cgap.org

Agriculture

N°	Activité
01	Elevage Avicole
02	Elevage Bovin
03	Apiculture
04	Culture de légumes et maraîchage
05	cuniculture

Artisanat

N°	Activité
01	Couture

02	Fabrication D'articles de Broderie
03	Fabrication de Dessous
04	Fabrication de Dessus (Prêt-à-porter)
05	Fabrication de Pain traditionnel
06	Fabrication de Vêtements Traditionnel
07	Fabrication de Vêtements de Travail
08	Fabrication de Vêtements en Textiles
09	Tailleur
10	Tricotage de Laine
11	Tapiserie
12	Peinture sur soie
13	Plâtre et décoration
14	Fabrication de Bijoux
15	Plomberie
16	Rebobinage
17	Sculpture sur Bois
18	Fabrication de Sucrierie
19	Fabrication de Couscous
20	Fabrication Gâteaux Secs

BTPH

N°	Activité
01	Electricité Bâtiment
02	Fabrication de Parpaing
03	Etanchéité
04	Maçonnerie
05	Peinture de Bâtiment
06	Revêtement des Sols et des Murs

Industrie

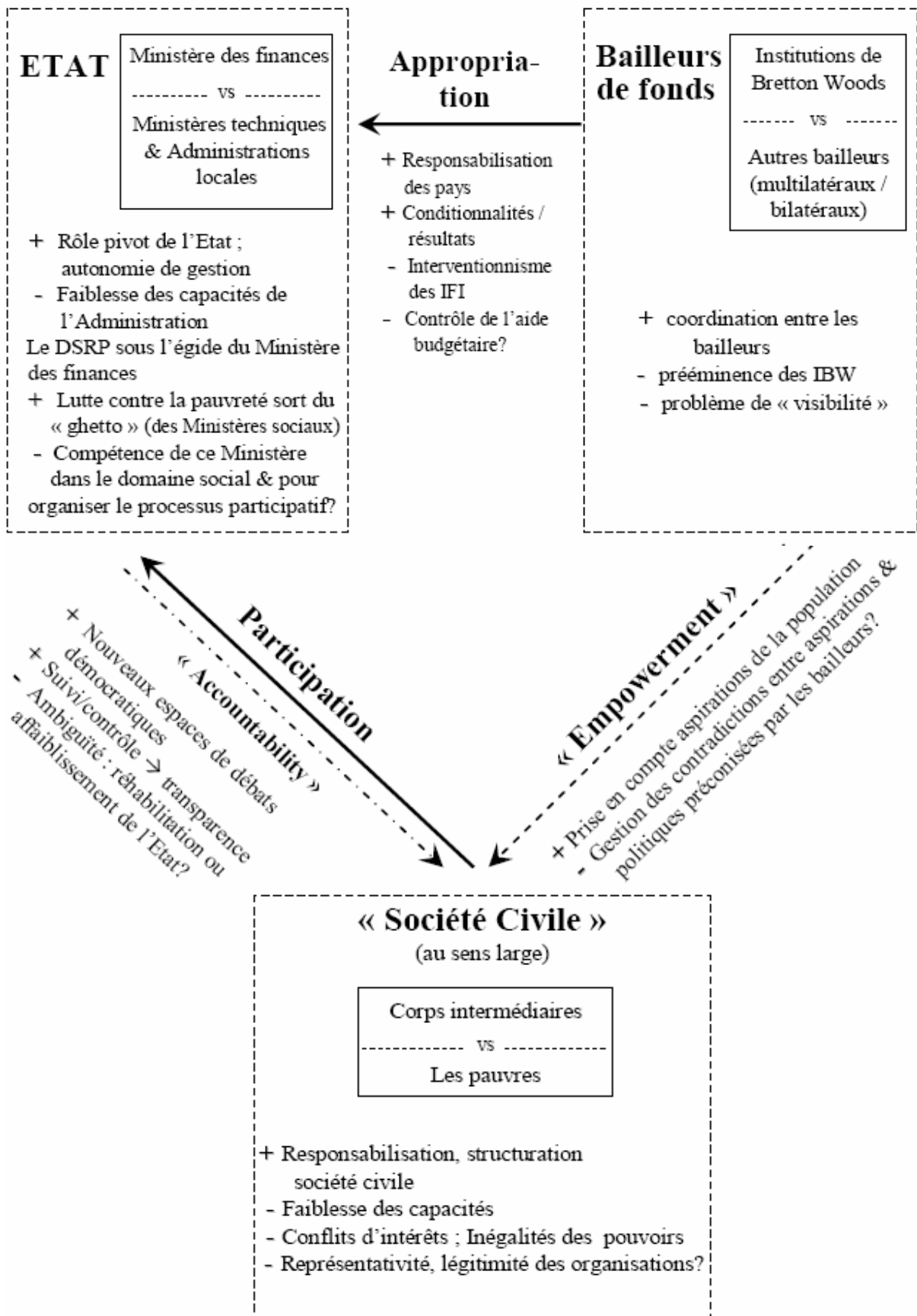
N°	Activité
01	Fabrication de Chaussures

Annexe 3

Services

N°	Activité
01	Bureau de D'étude Génie Civil
02	Bureau de Publication
03	Cabinet D'avocat
04	Cabinet Médicale (Médecin)
05	Cabinet Vétérinaire
06	Opticien
07	Cabinet dentaire
08	Crèche de garderie D'enfants
09	Coiffure Homme et Dames
10	Salon D'esthétique
11	Maintenance Informatique
12	Ecrivain Public
13	Prestation Informatique
14	Cyber Café
15	Travaux de Secrétariat
16	Kiosque Multi Service
17	Pâtisserie
18	Fats Food
19	Pizzeria
20	Boucherie
21	Restauration
22	cafeteria
23	Froid et Climatisation
24	Menuiserie
25	Menuiserie Métallique
26	Miroiterie et Vitrierie
27	Mouture de Café
28	Cordonnerie
29	Réparation appareil électroménager
30	RTV
31	Station de Lavage
32	Studio Photo
33	Vulcanisation
34	Serrurerie (Soudure)
35	Electricité Auto
36	Mécanique Auto
37	Tôlerie et Peinture
38	cycliste
39	Salle des jeux

Annexe 4



Annexe 5

Questionnaire d'enquête

**ENQUETE AUPRES DES BENEFICIAIRES DU
MICROCREDIT ACCORDE PAR
LES DISPOSITIFS D'INSERTION
ECONOMIQUE PUBLIQUE**

CAS DE L'ANGEM

[Agence Nationale de Gestion du microcrédit]

Janvier 2010

Questionnaire anonyme

I- Identification du bénéficiaire du micro-crédit

Q1. Genre

Femme homme

Q2. Age : _____ans

Q3. Situation matrimoniale

Célibataire marié (e) divorcé (e) veuf (ve)

Q4. Niveau d'instruction

Analphabète secondaire
 Primaire universitaire
 Moyen autre précisez: _____

Q5. Nombre de personnes à votre charge : _____

Q6. Membres du ménage : _____

Q7. Qualifications professionnelles

1- _____ Année _____
2- _____ Année _____
3- _____ Année _____

Q8. Dans quel type de logement habitez- vous ?

Habitat précaire locataire habitation à partie commune
 Habitation (des héritiers) habitation bien aménagée logement de luxe

Q9. Dans quelle situation étiez- vous au moment de la demande du microcrédit ?

au chômage emploi précaire travaillant dans l'informel petit détaillant
 employé dans une entreprise privée artisan agriculteur autre

Q10. Avant l'accès au microcrédit, aviez-vous un compte :

Bancaire ccp Pas de compte courant autre, précisez. _____

Q11. Y'a t-il d'autres revenus supplémentaires dans le ménage ?

Oui Non

Q12. Si oui lesquels ?

Salaire retraites où pensions allocations familiales
 Rente (foncière, immobilière) Transfert d'argent d'un proche parent autres

Q13. Avez vous d'autres revenus qualifiés d'informels

Oui Non

Q14. En cas de besoin, la famille vous apporte-elle une assistance financière ?

Oui Non

Q15. Comment juger vous cette solidarité familiale ?

Inexistante Faible Moyenne bien Excellente

Q16. Indiquez votre niveau de pauvreté

Très pauvre Pauvre situation moyenne Riche Très Riche

Q17. Quelle est la contribution totale des revenus des membres de votre ménage

Moins de 12000 12001-18000 18001-25000 25001- 40000 40001- 60000 plus de 60000

Q18. Quel est le niveau de revenu que vous considérez personnellement comme un minimum absolu ?

_____ DA

II- Conditions d'éligibilité au microcrédit

Q19. Comment avez-vous appris l'existence de l'ANGEM ?

Par le dispositif lui même télévision journaux radio

Association précisez : _____ parent ou ami ancien bénéficiaire

À l'APC de notre résidence au café autre _____

Q20. Comment trouvez-vous le temps qui sépare la demande et l'octroi du microcrédit ?

Raisonnable Court trop court Long trop long

Q21. Pensez vous qu'il y'a une lenteur bancaire dans l'octroi du microcrédit ?

Oui Non

Q22. Croyez vous que la garantie représente une contrainte pour vous ?

Oui Non

Q23. Dans quelle activité exercez-vous ?

Agriculture Artisanat Services BTPH

Q24. Quel type de microcrédit vous avez contracté ?

PNR (achat matières premières) de 30.000 DA

PNR projet (achat d'un petit équipement) de 400.000 DA

Q25. Pensez vous que la contribution au fond de garantie est :

Trop élevé élevé abordable très abordable

Q26. Avez-vous acquis d'autres microcrédits pour le PNR de 30000 DA ?

Deuxième troisième quatrième cinquième sixième

Q27. Quel est la durée de remboursement ? _____

Q28. Respectez-vous cet échéancier par le remboursement des annuités à la banque

Oui Non

Q29. Respectez-vous cet échéancier par le remboursement des annuités sans intérêts à l'ANGEM ?

Oui Non

Q30. Pensez-vous qu'il soit :

Trop long long trop court court satisfaisant

Q31. A combien s'élève votre apport personnel ? _____ DA

Q32. Qu'en pensez-vous ?

Trop élevé élevé abordable très abordable

Q33. D'où provient l'apport personnel ?

Autofinancement d'un parent, précisez _____

D'un ami autre _____

Q34. Etes-vous motivé par le taux d'intérêt bancaire de% ?

Oui Non

Q35. Avez-vous fait un emprunt informel ?

Oui Non

Q36. Si oui qui vous a accordé ce microcrédit ?

Un ami un associé un parent autre _____

III- Impact socio-économique

Q37. Le microcrédit est destiné à :

Acheter de la matière première à développer une activité déjà existante

Pour une prestation de service acquérir un équipement autre

Q38. Le microcrédit a-t-il un impact sur l'amélioration de vos conditions de vie ?

Oui Non

Q39. L'accès au MC vous a-t-il permis d'améliorer la scolarisation des enfants à votre charge ?

Oui Non

Q40. Si oui, est-ce par l'accès au :

Transport fournitures scolaires cours particuliers autre_____

Q41. Le microcrédit a-t-il un impact sur l'accès aux soins ?

Oui Non

Q42. Si oui, est-ce par l'amélioration de l'accès au :

Achat des médicaments analyses médicales médecins privés autre_____

Q43. Y a-t-il amélioration de l'alimentation à travers le microcrédit au sein de votre ménage ?

Oui Non

Q44. Le microcrédit a-t-il eu un impact sur l'amélioration des conditions d'habitat ?

Oui Non

Q45. Si oui de quelle façon ?

Achat de logement location d'une maison travaux de rénovation et d'extension

Construction d'une maison paiement régulier des loyers autre_____

Q46. Le microcrédit vous a-t-il permis d'acquérir des actifs ? tel que :

Réfrigérateur cuisinière télévision chauffage meubles autre

Q47. Quel est le montant consacré mensuellement pour les dépenses de :

La Santé	DA	L'Education	DA
L'Habitat	DA	Le Transport.....	DA
L'Alimentation.....	DA	L'Habillement.....	DA
L'Eau	DA	L'Electricité.....	DA
Le Gaz	DA	Le téléphone	DA
L'Internet	DA		

Q48 Le revenu de vos activités après le microcrédit, vous a-t-il permis d'épargner?

Oui Non

Q49. Le revenu généré par cette activité, vous a-t-il permis d'assurer vos biens et assurer les membres de votre ménage ?

Oui Non

IV- Impact sur « l'empowerment »

Q50. Pensez-vous que le microcrédit vous a permis de :

- De travailler de subvenir à vos besoins d'investir d'épargner
 De renforcer votre confiance en vous d'innover autre

Q51. Es ce que le microcrédit et l'accompagnement du dispositif ont renforcé votre statut au sein de votre famille et dans votre entourage ?

- Oui Non

Q52. Si oui comment, Par :

- La contribution dans le revenu du ménage La capacité à réaliser de petits achats
 La conscience politique La capacité à réaliser de gros achats Le sentiment de gérance
 La participation à la vie publique La participation aux prises de décision du ménage autre

V- Accompagnement et proximité

Q53. Les explications données par l'ANGEM avant le prêt vous semblent:

- Très Claires claires insuffisantes très insuffisantes

Q54. Pensez vous que la présence d'un accompagnateur pour vos projet au niveau de votre Daira est un signe de proximité ?

- Oui Non

Q55. Souhaitez-vous bénéficier d'un deuxième PNR projet de 400.000 DA?

- Oui Non

Q56 Si non pourquoi ?

- Le dispositif ne prévoit pas d'extension Fond de roulement disponible
 recours à un autre organisme de prêt, préciser _____ activité non rentable
 Préfère abandonner pour ne pas s'endetter autres _____

Q57. Les frais de gestion de la Banque vous semblent :

- Faibles Abordables élevés

Q58. Souhaitez-vous que le dispositif offre d'autres services financiers ?

- Oui Non

Q59. Si oui lesquels :

- L'épargne l'assurance le transfert d'argent autre _____

Q60. Seriez-vous prêt à adhérer à une association des bénéficiaires du microcrédit si la réglementation le permettra ?

- Oui Non

Liste des sigles

APD : Aide publique au développement
ADS : Agence de développement social
APC : Assemblée populaire communale
AFD : Agence française de développement
ANGEM : Agence nationale de gestion du micro-crédit
ANSEJ : Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes
BADR : Banque de l'agriculture et du développement rural
CENEAP : Centre national d'études et d'analyses pour la planification et le développement
CGAP : Groupe consultatif d'assistance aux pauvres
CNAC : Caisse nationale de l'assurance chômage
CNMA: Caisse nationale de mutualité agricole
ECOSOC: Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies
FNRDA : Fonds national de la régulation et du développement agricole
GRET: Groupe de recherche et d'études technologiques
IMF : Institution de microfinance
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
LMC : Loi sur la monnaie et le crédit
ONG: Organisation non gouvernementale
ONS : Office national des statistiques
OMD: Objectifs du millénaire pour le développement.
PAS : Plan d'ajustement structurel
PIB : Produit intérieur brut
PME : Petites et moyennes entreprises
PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
PPDRI : Projet de proximité de développement rural intégré
SFI : Société financière internationale (international finance corporation)
FENU: Fonds des Equipements des Nations Unies.
PED: Pays en développement
SFD : Structures formelles décentralisées.
BIT : Bureau international du travail
PARMEC: Programme d'appui à la réglementation des mutuelles d'épargne et de crédit.
CNES : Conseil National Economique et Social.
IRAM : Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement
USAID: United States Agency for International Development.
BRAC: Bangladesh Rural Advancement Committee.
AIMS: Assessing the Impact of Microenterprise Services.
UEAC : Union des états d'Afrique centrale.
PCI : Programme de comparaison internationale.

Liste de tableaux

Tableau I.1 : Liste des capacités humaines centrales de Naussbaum et des capacités basiques de Sen.....	27
Tableau I.2 : Les formes élémentaires de la pauvreté.....	43
Tableau I.3 : Un cadre simple pour les recherches de la pauvreté avec et sans risques.....	46
Tableau I.4 : Cadre de référence pour l'analyse de la pauvreté.....	60
Tableau II.1 : Mesures monétaires et non monétaires de la pauvreté.....	80
Tableau II.2 : La pauvreté de 1820 à 1990 avec prévision 2015.....	84
Tableau II.3 : Estimation régionale de la pauvreté (seuil de pauvreté 1,25 \$/j).....	86
Tableau II.4 : Estimation régionale de la pauvreté (seuil de pauvreté 2 \$/ j).....	88
Tableau II.5 : Documentation requise pour la FASR et FRPC (T. comparatif).	99
Tableau II.6 : Incidence de la pauvreté selon le milieu d'habitat 1995 (%).....	105
Tableau II.7 : Estimation nationale de la pauvreté pour 1988 -1995.....	106
Tableau II.8 : Evolution de la pauvreté entre 1988 et 2004.....	108
Tableau II.9 : Nombre de projets financés par secteur d'activités.....	115
Tableau II.10 : Financement triangulaire.....	116
Tableau III.1 : L'investissement étranger en microfinance par région (en MUSD).....	153
Tableau III.2 : L'opposition classique entre l'approche welfariste et l'approche institutionnaliste.....	162
Tableau IV.1 : La répartition régionale des programmes et des clients de la microfinance.....	204
Tableau IV.2 : Croissance de la microfinance dans le monde (1997-2007).....	205
Tableau IV.3 : classement des 10 premières IMF (nombre d'emprunteurs actifs à fin 2006).....	206
Tableau IV.4 : Les raisons et les avantages d'adhésion des individus aux SHG.....	211
Tableau IV.5 : Principaux indicateurs macro-financiers.....	212
Tableau IV.6 : Les différents guichets bancaires agréés par la Banque d'Algérie.....	214
Tableau IV.7 : Nombre de bénéficiaires (différents dispositifs).....	219
Tableau IV.8 : La stratégie de gestion des prêts par les trois structures.....	222
Tableau IV.9 : Le financement : ses sources, ses modalités.....	223
Tableau IV.10 : Les conditions d'éligibilité.....	225
Tableau IV.11 : Les services non financiers offerts par les différents dispositifs.....	227
Tableau V.1 : Méthodologie d'échantillonnage et répartition des questionnaires.....	235
Tableau V.2 : Répartition des bénéficiaires par genre.....	239
Tableau V.3 : Répartition des bénéficiaires par âge.....	239
Tableau V.4 : Nombre de personnes à charge du répondeur.....	240
Tableau V.5 : Nombre de personnes à charge du répondeur.....	240
Tableau V.6 : niveau d'instruction du répondeur et niveau de pauvreté.....	244
Tableau V.7 : Niveau de pauvreté du répondeur.....	245
Tableau V.8 : Situation matrimoniale par niveau de pauvreté.....	245
Tableau V.9 : Situation du répondeur au moment de demande du microcredit.....	247
Tableau V.10 : Situation du répondeur et niveau de pauvreté.....	248
Tableau V.11 : Type de logement du répondeur.....	252
Tableau V.12 : Nature de l'activité selon le niveau de pauvreté.....	254

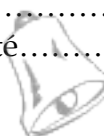


Tableau V.13 : Relation entre niveau de pauvreté et respect de l'échéancier.....	256
Tableau V.14 : Impact du MC sur les conditions de vie?.....	257
Tableau V.15 : Impact sur les conditions de vie selon le type du MC.....	258
Tableau V.16 : Relation entre impact du MC et niveau de pauvreté.....	258
Tableau V 17 : Correlations de Kendall et de Spearman.....	261
Tableau V.18 : Variables utilisées dans le modèle.....	264

Liste des figures

Figure I.1 : Les facettes de l'impuissance et du mal être.....	21
Figure I.2 : Dimensions du bien être et de la pauvreté.....	28
Figure I.3 : Rapport entre le revenu minimum et le revenu effectif.....	37
Figure I.4 : Relation entre capacités et vulnérabilité.....	45
Figure I.5 : Ressemblances de famille entre différents faisceaux de la signification de la pauvreté.....	53
Figure I.6 : Le système de niveau de vie d'un individu.....	55
Figure I.7 : Le cadre d'analyse des moyens d'existence.....	56
Figure I.8 : l'extension progressive du champ thématique de la pauvreté	57
Figure II.1 : Courbe de Lorenz de la distribution de revenu.....	79
Figure II.2 : Les innovations apportées par le DSRP.....	95
Figure II.3 : structure de coordination.....	121
Figure III.1 : Structure standard du microcrédit.....	151
Figure III.2 : Cartographie des acteurs de la microfinance dans les PED.....	152
Figure III.3 : Dimension de la performance sociale.....	165
Figure III.4 : Types de catégories financées par les investisseurs privées.....	167
Figure III.5 : impact de la microfinance.....	168
Figure III.6 : Fonctionnement des approches welfaristes et institutionnaliste.....	173
Figure III.7 : La diversité de la microfinance : Articulation à l'action publique.....	175
Figure III.8 : Choix de modèle de prestation de services de microfinance par les banques commerciales.....	178
Figure III.9 : Un système financier accessible à tous.....	180
Figure III.10 : la pyramide de la microfinance.....	182
Figure IV.1 : Répartition régionale de l'accès à la microfinance.....	203
Figure IV.2 : Pourcentage de femmes bénéficiaires des différents dispositifs.....	220
Figure IV.3 : moyenne des emplois créés par entreprise.....	220
Figure V.1 : situation matrimoniale des Bénéficiaires.....	241
Figure V.2 : Niveau d'instruction des Bénéficiaires.....	242
Figure V.3 : niveau d'instruction du répondeur et niveau de pauvreté.....	243
FigureV.4 : Revenu considéré par le répondeur comme minimum absolu.....	246
Figure V.5 : Compte du répondeur avant l'accès au MC.....	249
Figure V.6 : Revenus informels et niveau de pauvreté.....	250
Figure V.7 : Relation entre niveau de pauvreté et assistance familiale.....	251
Figure V.8 : Nature de l'activité du bénéficiaire.....	253
Figure V.9 : Temps qui sépare la demande et l'octroi du MC.....	254
FigureV.10 : Provenance de l'apport personnel.....	256
FigureV.11 : Causalité, microcrégit, pauvreté.....	260
FigureV.12 : Premier modèle	267
FigureV.13 : Deuxième modele.....	268

Liste des graphiques

Graphique I.1 : Biens, capacités et fonctionnements.....	26
Graphique I.2 : Evolution des inégalités depuis 1820.....	39
Graphique IV.1 : La chaîne de transmission de l'impact	191
Graphique IV.2 : les différents types d'effets induits par l'émergence de la. Microfinance.....	193

Liste des Schémas

Schéma II.1 : Les modules qualitatifs pour la compréhension des liens entre gouvernance, démocratie, politique économique et conditions de vie des populations.....	103
Schéma IV.1 : Degré de portée.....	207
Schéma IV.2 : Fonctionnement de l'approche collective selon modèle SHG.....	210
Schéma V.1 : Types de financement du microcrédit.....	229

Table des matières

<u>Introduction générale</u>	1
 <u>Chapitre I : Considérations générales sur le phénomène de la pauvreté.</u>	
<u>Introduction</u>	16
<u>Section 1</u> : Définition de la pauvreté.....	17
<u>Section 2</u> : L'émergence des trois écoles sur la définition de la pauvreté	22
2.1- L'école Welfariste (The Welfarist School)	22
2.2- L'école des besoins de base (The Basic Needs School)	23
2.3 - L'école des capacités (The Capability school; Sen).....	24
<u>Section 3</u> : Différents types de pauvreté.....	28
3.1- Pauvreté absolue.....	28
3.2- Pauvreté relative.....	29
3.3- Pauvreté objective.....	31
3.4- pauvreté subjective.....	31
3.5- Pauvreté transitoire/ structurelle.....	32
3.6-Pauvreté instantanée/ cycle de vie.....	32
<u>Section 4</u> : Les lignes de la pauvreté.....	32
a/- Méthode du coût~des besoins essentiels.....	33
b/- Méthode de l'équilibre calorique.....	33
c/- Méthode de la ration alimentaire.....	34
3.1- Ligne de pauvreté internationale.....	34
3.2 - Ligne de pauvreté relative.....	35
3.3 - Ligne de pauvreté absolue.....	36
3.4 - Ligne de pauvreté subjective.....	36
<u>Section 5</u> : Pauvreté et inégalité.....	38
5.1- Pauvreté absolue et inégalités.....	40
5.2- De la pauvreté à l'exclusion sociale	41
<u>Section 6</u> : Vulnérabilité et pauvreté.....	44
<u>Section 7</u> : La pauvreté : d'un concept à un processus.....	47

7.1- Revue de littérature.....	47
7.2-La multiplication des dimensions de la pauvreté.....	51
Conclusion	62

Chapitre II : Mesure et état des lieux de la pauvreté

Introduction	64
---------------------------	----

Section 1 : Les indices de pauvreté..... 65

1.1- Head Count Ratio (H) : [Pauvreté en nombre d'habitants]	65
1.2- Le Poverty Gap : (Ecart de la pauvreté)	66
1.3-Ecart de pauvreté au carré	68
1.4L'indice F.G.T	68
1.5.Indice de Watts.....	69
1.6. Indice de Sen (Les fondements axiomatiques).....	70
1.6.1- Approche axiomatique de la mesure de la pauvreté.....	72
1.7. Indice de Kakwani.....	73
1.8-L'indice S.S.T	74
1.9.Les approches F.E.R et C.B.N.....	74

Section 2 : Les indices d'inégalité..... 77

2.1. Mesure de Déviation.....	77
2.2. Coefficient de Gini (G).....	78
2.3. Indicateur de Theil (T) : (Theil's entropy measure).....	80

Section 3 : Le bien-être comme continuum : l'apport de la logique floue..... 82

Section 4 : La pauvreté dans les pays en développement..... 84

Section 5 : les stratégies internationales de lutte contre la pauvreté..... 90

5.1- L'initiative pays pauvres très endettés (PPTE) : Highly indebted poor countries Hipcs.....	91
5.2- Le document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP) : Poverty réduction strategy papers.....	93
5.3- La facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la Croissance (FRPC) : Poverty réduction growth facility.....	98
5.4- Financement du développement durable DD :.....	10

0

5.5- La bonne gouvernance.....	101
Section 6 : Caractéristiques et évolution de la pauvreté en Algérie.....	104
Section 7 : Stratégie nationale et politiques de lutte contre la pauvreté en Algérie.....	109
7.1- Eléments de base de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion	110
7.2- Politiques de réduction de la pauvreté et dispositifs d'emploi mises en œuvre en Algérie.....	112
7.2.1- Les dispositifs d'emplois d'attente.....	112
7.2.1. a - Filet Social.....	112
- AFS : (Allocation Forfaitaire de Solidarité).....	112
- IAIG : (Indemnité d'activité d'intérêt général).....	113
7.2.1. b- TUP-HIMO.....	113
7.2.1. c- ESIL : (Emploi Salarié d'Initiative Locale.....	114
7.2.1.d- CPE : (Contrat Pré Emploi).....	114
7.2.2- Programme d'aide à la création D'activités.....	114
7.2.2. a- Le dispositif ANSEJ.....	114
7.2.2.b - Le Micro crédit	116
7.2.2. c- Le Dispositif CNAC	118
7.3- Les projets de développement communautaire.....	119
7.3.1 - projets pilotes de développement communautaire.....	119
7.3.2- PCSS: (The Participatory community service scheme)	120
7.4- Le plan national de développement agricole.....	121
7.5- Projets de développement de proximité de développement rural intégré (PPDRI) :.....	124
7.6- Description et objectifs des projets de développement rural	125
7.6.1 - Développement rural et résorption de la pauvreté dans les régions montagneuses du Nord de la wilaya de M'SILA	125
7.6.2- La promotion de l'agriculture de montagne à travers le projet pilote du Bassin versant de OUED SAF- SAF, wilaya SKIKDA.....	125

7.6. 3- Projet de développement rural des monts de Traras et de Sebaâ chioukh de la wilaya de Tlemcen	126
<u>Conclusion</u>	127
 <u>Chapitre III : Les grands courants de pensées se rapportant à la microfinance</u>	
<u>Introduction</u>	129
<u>Section 1</u> : Les origines de la microfinance	130
1.1- Caractéristiques du secteur financier informel.....	130
1.1.a - Les pratiques collectives	131
1.1.b - Les pratiques individuelles.....	132
1.1.c - Les difficultés de la mesure	133
1.1.d - Les limites de ces pratiques	133
1.2- L'émergence d'un secteur financier semiformal.....	134
1.3- L'émergence de la microfinance.....	135
<u>Section 2</u> : Une explication de l'émergence de la microfinance	
Par le marché à travers la théorie financière.....	136
2.1- La répression financière (Marché régulé par les prix).....	136
2.2- Les explications théoriques de la libéralisation financière.....	139
2.3- L'analogie de la relation de crédit à la relation d'agence.....	141
2.4- L'apport de l'économie de l'information.....	142
2.5- Plafonnement des taux d'intérêt.....	142
<u>Section 3</u> : Le contexte de la microfinance	145
<u>Section 4</u> : La nature de la microfinance : entre médiatisation et critique.....	151
4.1- Mécanismes de financement.....	151
4.2- Aspect critique.....	154
<u>Section 5</u> : Le paradigme de l'Empowerment.....	156
<u>Section 6</u> : définition de l'exclusion financière.....	159
<u>Section 7</u> : La microfinance entre logique de marché et logique de solidarité :	
L'émergence de deux écoles de pensée.....	161
7.1- L'approche Welfariste (Welfarist approach)	163
7.2- L'approche Institutionnaliste (Institutionnalist approach).....	167

<u>Section 8</u> : Articulation entre les activités bancaires et microfinancières : une nouvelle sphère d'intermédiation.....	176
<u>Section 9</u> : Inclusion financière et responsabilité sociale	179
9.1- Inclusion financière	179
9.2- Responsabilité sociale	183
<u>Conclusion</u>	184

Chapitre IV : La question de la microfinance entre opportunités et contraintes

<u>Introduction</u>	186
<u>Section 1</u> : Etat de l'art en matière d'évaluation de l'impact et de l'effet de la microfinance sur la réduction de la pauvreté.....	187
1.1- Evaluation d'impact : Objectifs.....	187
1.2- Les différentes méthodes d'évaluation d'impact.....	188
1.2.1- Méthodes quantitatives	194
a/- Les méthodes dites « expérimentales	194
b/ - Les méthodes dites « quasi- expérimentale».....	196
1.2.2-- Méthodes qualitatives	196
<u>Section 2</u> : Revue sur les études d'évaluation d'impact de la microfinance sur la pauvreté.....	197
<u>Section 3</u> : Etat de la microfinance dans le monde.....	202
3.1- Une revue d'expérimentation.....	202
3.2- La microfinance dans les pays arabes.....	206
<u>Section 4</u> : le prêt de groupe : L'exemple du Self Help Group (SHG).....	208
<u>Section 5</u> : Le contexte d'évolution de la micro-finance en Algérie.....	211
5.1- Mutation et réforme du secteur financier algérien.....	212
5.2- Place des ONG algériennes (le modèle Touiza).....	214
5.3- Mécanismes de fonctionnement du système financier mutualiste	216
5.4- Les services financiers de masse : l'apport du réseau Algérie Poste	217

<u>Section 6</u> : Approche descriptive des différents dispositifs d'insertion économique en Algérie.....	218
<u>Conclusion</u>	228
Chapitre V : Essai d'évaluation d'impact de l'accès du microcrédit sur le niveau de Pauvreté à partir le l'Agence Nationale de gestion du Microcrédit (ANGEM) de Tlemcen	
<u>Introduction</u>	230
<u>Section 1</u> : Description du dispositif ANGEM.....	231
<u>Section 2</u> : Les sources de données, contexte de l'étude et méthodologie d'enquête.....	233
<u>Section 3</u> : Structure du questionnaire.....	236
3.1 -Codage.....	238
3.2-Test préliminaire du questionnaire.....	238
<u>Section 4</u> : Analyse descriptive.....	239
4.1- Caracteristiques des bénéficiaires enquêtés.....	239
4.2- Caracteristiques du Microcrédit.....	254
4.3- Impact sur les conditions de vie.....	257
<u>Section 5</u> : Methode d'analyse et spécification des variables.....	259
5.1- Methode d'analyse.....	259
5.2- Specification des variables.....	264
5.3- Estimation des modeles.....	265
5.4-Résultats et interpretations.....	265
<u>Conclusion</u>	269
<u>Conclusion générale</u>	270
<u>Bibliographie</u>	274
<u>Annexes</u>	302
<u>Liste des sigles</u>	312
<u>Liste des tableaux et figures</u>	313
<u>Tables des matières</u>	316

Résumé

De nos jours on parle beaucoup de réduction de la pauvreté dans le monde, notamment des pays en développement et les moyens à mettre en place pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) qui restent des défis majeurs à relever pour assurer le bien être des individus. L'intérêt porté à cette thématique se situe au coeur du débat sur les apports de la microfinance et de son utilité dans le processus de développement des PED et la lutte contre la pauvreté.

Ainsi, La panoplie des dispositifs de lutte contre la pauvreté mise en place par l'Algérie dans un cadre d'insertion économique a été initiée, comme instrument pour promouvoir des activités génératrices de revenus.

L'objectif principal de cette thèse propose une synthèse d'une étude empirique en essayant de quantifier la relation pauvreté - microfinance et implicitement le microcrédit à travers une enquête touchant un échantillon de 429 bénéficiaires du microcrédit représentatifs de la wilaya de Tlemcen.

Les résultats de l'étude de terrain pour les bénéficiaires de Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM), nous permettront de clarifier la politique de l'état en matière de microcrédit et de vérifier s'il y'a effectivement un impact sur le niveau de pauvreté subjective, et amélioration des conditions e vie des ménages.

Mots clés: pauvreté - microfinance- microcrédit- bénéficiaires- évaluation d'impact- quantification- Tlemcen- Algérie

Abstract

Nowadays; there is much talk about poverty reduction worldwide, especially in developing countries (DCs); as well as about the ways to implement the Millennium Development Goals (MDGs) which remain to be key challenges to enhance the individuals' welfare.

The interest in this theme is central to the debate on the contribution of microfinance and its usefulness in the development process of DCs particularly their alleviating poverty policies.

Thus, the range of tools to fight poverty implemented by Algeria in a context of economic integration has been initiated in order to promote income generating activities.

The main objective of this thesis to quantify the relationship between poverty and microfinance and implicitly microcredit through a survey involving a sample of 429 Beneficiary of microcredit in the wilaya of Tlemcen.

The results of the field study for recipients of the NAMIM (National Agency for Microcredit Management), allow us to clarify the country's microcredit policy and to check out whether if there is effectively an impact on subjective poverty levels, as well as on improvement of the households' living conditions.

Key Words: poverty - microfinance- microcredit - beneficiaries- impact assessment-quantification- Tlemcen- Algéria

ملخص:

في الوقت الراهن هناك الكثير من الكلام في جميع أنحاء العالم للحد من ظاهرة الفقر ، لا سيما في البلدان النامية، والوسائل الواجب اتخاذها لتحقيق الأهداف الإنمائية للألفية، و التي تعتبر تحديات كبيرة لضمان مستوى معيشي مقبول للفقراء.

إن مجموعة الأجهزة الموضوعية من قبل الجزائر في إطار الاندماج الاقتصادي و مكافحة الفقر، تم إعدادها كوسائل لترقية النشاطات المنتجة للمداخيل.

فالهدف الرئيسي من هذه الرسالة يتمحور حول دراسة تطبيقية و محاولة إظهار العلاقة كميا بين الفقر و القرض المصغر من خلال دراسة

عينية مكونة من 429 مستفيد للوكالة الوطنية لتسيير القرض المصغر على مستوى ولاية تلمسان

إن نتائج الدراسة، تسمح لنا بتوضيح سياسة الدولة في مجال تجربة القرض المصغر وتقييم أثرها على مستوى الفقر و تحسين الظروف المعيشية للأسر.

الكلمات المفتاحية: الفقر، القرض المصغر، تكميم، تقييم الأثر، المستفيدين، تلمسان، الجزائر